

Addras

Ass. pour le développement et la diffusion de
la recherche anthropologique et sociologique

MIGRATIONS TURQUES

EN BRETAGNE

RENNES, VANNES ET QUIMPER

Anne Guillou et Martine Wadbled

juin 2004

Addras

Garmeaux - 35150 Janzé

Tél : 02 99 47 35 35

Fax : 02 99 47 35 36

Courriel : info@addras.com

Cette étude a été co-financée par le FASILD, la Direction Départementale de l'Équipement du Morbihan, le Contrat de Ville de Rennes, le Contrat de Ville de Vannes, le Contrat de Ville de Quimper, le Conseil Général du Finistère, et la Caisse d'Allocation Familiales du Finistère. Que tous soient ici remerciés de leur confiance..

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
I - Objectifs de l'étude	7
II- Méthodologie	8
III - Cadrage général	12
CHAP. I - INSERTION SOCIALE ET ECONOMIQUE	27
I - Les secteurs d'activité	27
II- L'accession à la propriété	44
III - L'apprentissage du français	45
IV - La nationalité française	49
CHAP. II - LA VIE DE QUARTIER	51
I - Habitat : repères	51
II - Les usages du quartier	55
CHAP. III - L'ECOLE	63
I - Enseignement public et privé	63
II - Répartition des enfants dans les écoles	64
III -Caractéristiques scolaires des enfants d'origine turque	69
IV - Itinéraires scolaires et projets professionnels	75
V - L'enseignement de Langue et Culture d'Origine	82
CHAP. IV - SANTE ET ACCES AUX SOINS	89
I - Les pathologies	89
II - Le rapport à la médecine	91
CHAP. V - LA VIE COLLECTIVE INTRA-GROUPE	97
I - Les associations	97
II - Les relations sociales intra-groupe (mariages, familles, amis) 1	12
CHAP. VI - LES RAPPORTS AVEC LA COLLECTIVITE LOCALE	121
I - Le travail social	121
II - Des intermédiaires, "passeurs" français et turcs	128
III - Les perceptions du rapport interethnique	129
IV - Un avenir de plus en plus tourné vers la France	135
CONCLUSION	137
PRECONISATIONS	141
ANNEXES	143

INTRODUCTION

I – OBJECTIF DE L'ETUDE

Le but de l'action était l'étude sociologique des migrations turques en Bretagne, envisagées non comme une photographie de la seule "communauté turque" mais comme un ensemble d'interactions entre des migrants et les membres de leur société d'accueil. Différents domaines avaient été retenus à cet effet, qui correspondaient à des secteurs importants de la vie sociale (insertion socio-économique, vie de quartier, école, vie associative, santé), permettant d'aborder la migration dans son ensemble, tant sur le plan intraethnique qu'interethnique. Le parti pris majeur a été de ne pas choisir comme mode d'entrée les habituels points de friction entre migrants et société d'accueil (le "voile" et le statut des femmes, la pratique de l'islam) qui sont déjà des produits du rapport interethnique et, de ce fait, n'apporte par un éclairage sociologique suffisant. Ces thèmes sont apparus "naturellement" au cours de l'enquête, abordés spontanément par certains interlocuteurs, tant "turc" que "français".

La problématique générale de l'étude est celle de la sociologie des relations interethniques, dans ses développements les plus récents. Elle propose une appréhension large des phénomènes migratoires. S'opposant à une conception essentialiste des cultures et des migrations, elle inscrit résolument les rapports sociaux dans un cadre relationnel et dynamique, s'attachant à montrer le réel avec toutes ses composantes et ses enjeux. L'accent est plus mis sur le *rapport interethnique* lui-même, comme structurant les identités, les statuts et influant sur les comportements et les relations sociales, que sur les "cultures". De plus, les processus liés à l'installation de populations étrangères sur un nouveau territoire ne sont jamais linéaires. En particulier, les identités ainsi produites sont à géométrie variable¹.

Concrètement, cela signifie par exemple que le sociologue ne peut démarrer une enquête en partant de l'hypothèse d'un "défaut d'assimilation", d'un "repli communautaire" de la population turque en France qui n'aboutit qu'à une analyse incomplète en terme de préservation/altération des valeurs de "là-bas", des structures du village d'origine. Il partira au contraire de l'hypothèse que la présence même de Turcs en Bretagne est productrice d'une situation sociale nouvelle et originale – ce qui ne veut pas dire harmonieuse et sans conflits – pour les migrants eux-mêmes et leurs descendants et, à un moindre degré, pour la population globale (française).

¹ M. WADBLED, "Identification ethnique à la société majoritaire", in Ida SIMON-BAROUH (Textes édités et présentés par), *Dynamiques migratoires et rencontres ethniques*, Paris: L'Harmattan, 1998, pp. 195-205.

L'étude consistait à rassembler:

a) Des données de cadrage pour une évaluation socio-démographique des Turcs en Bretagne.

b) Des entretiens semi-directifs avec des Turcs, en tenant compte de la diversité des variables sociologiques (âge, sexe, statut matrimonial, activité professionnelle, ancienneté de la migration, origine ethnique, origine géographique, obédience religieuse). La logique familiale devait être respectée (interviews de foyers) dans la mesure où nous faisons l'hypothèse qu'elle correspondait à la réalité de la migration turque.

c) Des entretiens avec des responsables d'associations ou d'institutions turques.

d) Des entretiens avec des acteurs de la société globale bretonne, qu'il s'agisse d'enseignants, d'employeurs, de "citoyens ordinaires" – voisins, amis, conjoint de couple mixte –, membres d'associations, travailleurs sociaux, employés de collectivités locales, élus.

Le terrain était multisite, portant sur trois villes dans trois départements bretons au contexte historique, culturel et économique différent, Rennes, Vannes et Quimper. L'ambition était d'une part de comparer la situation des Turcs dans ces trois villes et, éventuellement, de dégager les caractéristiques de la région Bretagne du point de vue des migrations turques en Bretagne.

Par le terme "turc", nous entendons l'ensemble – aux contours flous – des individus qui, d'une façon ou d'une autre, entretiennent un lien avec la Turquie, se sentent, se disent ou sont définis comme "turcs" (migrants turcs et leurs enfants nés en France, minorités ethniques de Turquie, nationaux turcs comme naturalisés français).

II - METHODOLOGIE

A/ REALISATION

L'enquête s'est déroulée grosso modo dans les termes prévus avec quelques adaptations par rapport au projet initial. Le temps d'enquête s'est révélé plus long que le calendrier le prévoyait, surtout dans la première ville étudiée, car la familiarisation réciproque et une certaine confiance de la part de nos interlocuteurs turcs, étaient nécessaires pour mener à bien le travail et emporter l'adhésion des familles contactées pour une interview. L'attitude sur la défensive que nous avons rencontrée au début de l'enquête et qui s'est beaucoup atténuée au fil des mois est une conséquence des rapports que ces migrants entretiennent avec

la société globale. Le bouche-à-oreille a ensuite joué en notre faveur et nous a en particulier permis de mener des enquêtes plus rapides dans les deux villes suivantes. L'accueil a donc été globalement bon, voire excellent, de la part des personnes turques,

tant individuelles que représentantes d'associations. Il est à noter que les échanges ont été de meilleure qualité avec les personnes revues plusieurs fois.

Du côté français, l'accueil des représentants des institutions (municipalités, Education Nationale, associations et différents services sociaux), a été, à quelques exceptions près, très favorable, tant ils apprécient de pouvoir faire entendre leurs analyses, leurs doutes, leurs difficultés.

De part et d'autre, nous avons constaté un intérêt pour l'étude car elle vient combler un manque, dans une situation qui se caractérise, sauf exception, par une absence de dialogue, un manque de connaissance et une certaine méfiance réciproque. Il est à souligner que de nombreuses familles ou individus turcs, surtout parmi les jeunes, ont été heureux que l'on s'intéresse à l'histoire de leur migration et à leur manière de la vivre et de l'analyser.

B/ L'ENQUETE DE TERRAIN

1. Statistiques: des données microlocales

Les données de cadrage recueillies l'ont été, non seulement à l'échelle régionale (INSEE) mais de nombreuses données microlocales ont pu être rassemblées et dépouillées dans des domaines divers (aide sociale, école, emploi, accès aux soins, accession à la propriété) comme l'indique le tableau en annexe I. Il s'agit de données dont l'étendue est limitée mais qui fournissent des indices sur la participation locale des populations turques dans plusieurs secteurs. A une exception près, nous avons obtenu les autorisations nécessaires pour dépouiller les fichiers auxquelles nous avons demandé l'accès. Les interlocuteurs ont, à une autre exception près², apprécié de recevoir ensuite le résultat d'un dépouillement qu'eux-mêmes n'avaient souvent pas eu le temps de réaliser.

2. Un échantillon beaucoup plus grand que prévu

Le nombre de personnes interviewées a été très supérieur aux prévisions (46 familles ou individus turcs interviewés contre 30 prévus; 15 représentants/membres d'associations ou d'institutions turques interviewés contre 10 prévus, voir tableau). Cela tient au fait que nous avons respecté notre exigence méthodologique initiale, à savoir la prise en compte de la diversité des variables sociologiques des migrants turcs. Et, de fait, cela nous a permis de vérifier, comme nous en faisons l'hypothèse, qu'il existe bien *des* migrations turques et non *une* communauté turque dans chacune des villes étudiées, avec des parcours et des relations intraethniques différents.

² Dans un cas, un dépouillement concernant des dossiers de suivi social de familles turques, dépouillement réalisé par la personne en charge de ces dossiers elle-même, en présence de l'enquêtrice, au cours de trois rencontres enregistrées, totalisant 5h45, a été violemment contesté par la personne interviewée, lors de la restitution du dépouillement. Nous avons pris le parti de n'en faire état que très partiellement (utilisation de pourcentages et non de chiffres).

C'est auprès des institutions françaises/acteurs de la société globale que le nombre des interlocuteurs a le plus dépassé le projet initial (95 contre 40 prévus), afin de tenir compte de la richesse des actions et de la variété des acteurs locaux, dans une région où la tradition associative reste forte.

Une insuffisance est cependant à relever. Les employeurs de salariés turcs sont trop peu nombreux dans l'échantillon – insuffisance partiellement compensée par des interviews auprès de syndicalistes (syndicat généraliste ou de corporation), de comptables, de travailleurs sociaux œuvrant dans le domaine de l'insertion économique, etc., venant compléter les entretiens avec les travailleurs turcs eux-mêmes.

TABLEAU.I NOMBRE ET TYPE DE PERSONNES INTERVIEWEES

	RENNES	VANNES	QUIMPER	TOTAL
Familles turques	17	15	14	46
Institutions turques associations, religieux, enseignants LCO, interprète)	5	5	6	16
Municipalité et Région (personnel et élus, commission logement, service foncier, Chambre des métiers)	4	8	6	18
Services sociaux (PMI, CDAS, centres sociaux de quartiers, halte garderie, AS, Mission Locale, bibliothèque,	14	12	6	32
Enseignants français (Primaire, secondaire, privé et public, centre de formation apprentis bâtiment	6	6	7	19
Associations françaises (jardins familiaux, quartiers comme conseil de quartiers, caritatives comme Terre des Hommes	2	9	4	15
Voisins (français ou étrangers non turcs)	Plusieurs (conversations)	Plusieurs	Plusieurs	Plusieurs
Autres (centre cult islamique, associations musulmans marocains, Curé, médecin ville, police, syndicats, comptable, employeur)	3	4	5	11
TOTAL	51	59	47	158

3. Les observations

Les observations menées ont été également plus nombreuses que prévu. Elles ont largement contribué à nous familiariser avec les enquêtés, en répondant à leurs invitations (mariage, dîner familial, fêtes) ou en multipliant les moments d'échange informels (match de football d'un club turc, présence dans les jardins familiaux, etc.). Les observations, quand elles sont possibles car elles requièrent une grande disponibilité, sont un plus appréciable dans la mesure où elles viennent affiner (voire contredire) les discours recueillis par interviews (voir tableau II).

TABLEAU.II NOMBRE ET TYPE D'OBSERVATIONS

VILLE	RENNES	VANNES	QUIMPER
Séjour à Istanbul (mars)			
Institutions/ familles turques	Observation d'un cours LCO	Observation d'un cours coranique aux enfants (mosquée)	
	Porte ouverte association turque		
	Fête nationale des enfants	Fête nationale des enfants	
	Match de football	Carnaval (quartier, Turcs et Français)	
	Mariage	"Journée sans frontière" (quartier, Turcs et Français)	Quartiers en fête (Turcs et Français)
	Après-midi de femmes turques	Après-midi de femmes turques Préparations réunion jardins familiaux (Turcs et Français)	Jardins collectifs (Turcs et Français)
	Dîner familial		Dîner familial
Institutions françaises	AG d'une association de soutien		Observations dans Les établissements scolaires (classe+ cour de récréation)
	Réunion de femmes turques, préparation soirée échanges Soirée échange lycées français et turc		
	Voisins (quartier)	Voisins	Voisins
		Manifestation Action des Droits de l'Homme (quartier) Soirée sur la délinquance des mineurs (quartier)	

III - CADRAGE GENERAL

A/ LA MIGRATION TURQUE EN EUROPE

C'est l'une des dernières migrations en Europe dans la période des Trente Glorieuses. Migration de travail au départ dans les années 1960 mais aussi exil politique, à partir des années 1980, par des opposants turcs au régime et des Kurdes (pour ces derniers surtout depuis 1988). Le cadre de la migration est celui d'un besoin de main d'œuvre du côté européen et d'un trop plein de main d'œuvre pour la Turquie qui vit une situation économique difficile. A ce moment, existait déjà dans ce pays un mouvement migratoire interne, des zones rurales vers les grandes villes de l'Ouest.

Elle regroupe une population hétérogène sur le plan ethnique (des Turcs, de Chaldéens, des Kurdes) mais plus homogène sur le plan religieux avec une très forte majorité musulmane, principalement sunnite (courant Hannafite) et une autre minorité musulmane, les Alévis (d'obédience chiite mais comportant des spécificités) et d'un très petit nombre de Chrétiens.

Ils viennent des différentes régions de Turquie: du Centre, de la Mer Noire (littoral au Nord), de l'Est, du Sud. Au-delà des origines géographiques, on distingue deux grands groupes:

- les populations déjà passées par la migration intérieure, habituées à la ville qui constituent les premières vagues de migrants (jusqu'au milieu des années 1970.)
- celles ensuite qui arrivent directement des campagnes, de l'Est Anatolien notamment.

Jusqu'au milieu des années 1970, comme on le constate dans la plupart des migrations de travail, c'est une population essentiellement masculine qui est concernée. L'objectif est classique: travailler en Europe le temps de gagner l'argent nécessaire à la réalisation de projets (acheter une maison, un commerce, une entreprise) et revenir au pays. Les projets de migration courts se sont finalement prolongés avec la dégradation de la situation politique et économique en Turquie. Ensuite, ont débuté les regroupements familiaux dans les années 1980 et 1990.

Une douzaine de pays d'Europe occidentale ont accueilli des migrations turques dans le cadre d'accords avec la Turquie. En premier lieu, l'Allemagne au tout début des années 1960. Elle constitue le pays de plus forte affluence turque avec près d'un tiers de sa population étrangère issue de Turquie (près de 2 millions de migrants). En France, des accords bilatéraux ont été passés en 1965 mais la migration démarre vraiment à partir de 1969. D'un peu plus d'une centaine en 1962, les migrants turcs passent à 8750 en 1970 pour atteindre près de 200 000 en 1990 et on estime à plus de 300 000 aujourd'hui le nombre des personnes issues de cette migration, parmi lesquels 208 049 nationaux turcs, soit 0,35% de la population française totale (recensement de 1999). L'Allemagne et la France sont les pays qui accueillent le plus grand nombre de ressortissants turcs mais la migration concerne également les Pays-Bas, la Belgique, la Suisse, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Suède, le Danemark, l'Italie, la Norvège...

Des migrants, en nombre plus restreint, se sont également installés en Australie et aux Etats-Unis.

B/ EN FRANCE

Pour les Turcs, le pays de migration privilégié est l'Allemagne. La France est un second choix, et même souvent considérée comme un tremplin possible pour l'Allemagne où les gains et le taux de change sont plus avantageux. Alors qu'en Allemagne, les migrants turcs, jusqu'au milieu des années 70 étaient déjà des urbains en majorité, il semble que les Turcs en France soient plutôt des ruraux (70% selon Michele Tribalat). Ils se sont d'abord installés en région parisienne, en Alsace-Lorraine, en Rhône-Alpes puis à partir des années 1980, se sont dispersés dans toute la France: la Bretagne, le Centre, l'Auvergne, la Bourgogne, la Gironde. Notons cependant qu'ils restent toujours peu nombreux dans le Nord Pas de Calais, le Sud et le Languedoc Roussillon tandis que le nombre important en Alsace s'explique en partie par la proximité avec l'Allemagne.

Au recensement de 1999, on comptait un peu plus de 208 000 personnes de nationalité turque en France, ce qui les place au quatrième rang de la population étrangère derrière les Portugais, les Algériens et les Marocains. La démographie a progressé régulièrement depuis les années 1970.

TABLEAU.III EVOLUTION DE LA POPULATION DE NATIONALITE TURQUE EN FRANCE

1975	1980	1990
50 000	123 000	198 000

Les regroupements familiaux ont fortement accru la part de cette population en France. D'abord, avec l'arrivée des épouses et des enfants de travailleurs à la fin des années 1970 et au cours des années 1980, mais également par le mariage avec des conjoints, hommes ou femmes, du pays.

C'est une population d'origine rurale le plus souvent, peu qualifiée professionnellement. Beaucoup de paysans ont quitté leur village, pensant améliorer leur patrimoine en émigrant quelques années. Ils ont été rejoints par quelques ouvriers cherchant de meilleurs salaires en Europe. Ils ont été principalement recrutés dans les emplois de moindre qualification comme le bâtiment et les travaux publics, l'industrie (automobile, plastique, fonderie, caoutchouc), le bûcheronnage. On trouve également des filières de travailleurs turcs dans l'habillement, en région parisienne notamment. Ouvriers salariés les premières années, une partie de cette population se caractérise par la création d'entreprises artisanales, habillement, bâtiment et plus récemment l'ouverture de commerces de restauration rapide, les Kebab.

C/ EN BRETAGNE

La migration turque en Bretagne s'inscrit dans un contexte de migrations récentes car pendant longtemps, la région a été davantage un pôle d'émigration que d'immigration. C'est à partir des années 1970, alors que la population locale tend encore à partir vers d'autres régions, que les travailleurs étrangers commencent à arriver; un mouvement qui s'accroît depuis les années 1980 avec les regroupements familiaux³. Les immigrations étrangères sont toutefois restreintes au regard de celles d'autres régions qui bénéficient de bassins d'emplois plus importants.

TABLEAU. IV PART DE LA POPULATION ETRANGERE ET DE NATIONALITE TURQUE DANS LES QUATRE DEPARTEMENTS DE LA REGION BRETAGNE

Département	Total pop.	Etrangers	Turcs	% étr./total	%Turcs/total	%turcs/étr
Côtes d'Armor	542 580	5 197	308	0,96	0,05	5,92
Finistère	852 685	8 084	744	0,95	0,08	9,20
Ille et Vilaine	867 818	12 513	1 236	1,44	0,14	9,87
Morbihan	644 095	5 731	1 139	0,89	0,18	19,9
Région	2 907 178	31 524	3 427	1,08	0,10	10,8

Source: tableau établi d'après les données INSEE - Recensement de population 1999 (RP 99) - exploitation principale⁴

Pour l'ensemble de la région, les étrangers représentent un peu plus de 1% de la population totale (5,7% au niveau national). Sur les quatre départements de la Bretagne administrative, l'Ille-et-Vilaine est celui qui accueille le plus grand nombre d'étrangers et de Turcs. On y compte ainsi 1236 personnes de nationalité turque mais si l'on inclut les personnes qui ont acquis la nationalité française, on atteint un peu moins de 1500 personnes issues des migrations turques, soit un peu plus du tiers de l'estimation de la population totale de cette origine.

Les étrangers et les Français par acquisition forment le noyau d'une population dite "immigrée". En 1999, on recense en Bretagne 45 579 immigrés⁵ soit 1,6% de l'ensemble de la population de la région (7,4% au niveau national). L'éventail des

³ A noter par ailleurs un mouvement des migrations internes depuis les années 1990. Les migrants viennent principalement d'Ile de France, des pays de la Loire et de Basse Normandie. Avec un solde migratoire positif de 4% entre 1990 et 1999, la Bretagne occupe le 5^{ème} rang des régions françaises en matière de migrations.

⁴ "Exploitation principale" signifie que les chiffres utilisés ici sont basés sur le recensement *exhaustif* de population et non sur une extrapolation statistique à partir d'un échantillon représentant un quart de la population totale (dite "exploitation complémentaire"). Les statistiques présentées dans le tout récent *Atlas des immigrés en Bretagne* (Rennes, INSEE/FASILD, 2004), sont, quant à eux, basés sur une exploitation au quart.

⁵ La catégorie "immigré" réfère ici à la définition donnée par l'INSEE, c'est-à-dire qu'elle regroupe les personnes nées à l'étranger qu'elles soient de nationalité étrangère ou qu'elles aient acquis la nationalité française. Sont ainsi exclues de cette catégorie: les étrangers nés en France (considérés comme étrangers) et les Français par acquisition nés en France (considérés comme Français).

origines, assez large, comprend une majorité de pays de l'Union Européenne, puis du Maghreb, d'Afrique, d'Asie du Sud-Est⁶.

TABLEAU.V LES "IMMIGRES" EN BRETAGNE SELON LE LIEU DE NAISSANCE

<i>Lieu naissance</i>	<i>Fçais acqu.</i>	<i>Etrangers</i>	<i>Total</i>
Espagne	925	949	1874
Italie	846	613	1459
Portugal	1103	3241	4344
Autre UE	2132	7192	9324
Algérie	1188	1592	2780
Maroc	1651	2706	4357
Tunisie	511	435	946
Turquie	263	2403	2666
Autre	9860	7969	17 829
Total	18479	27100	45579

Source: tableau établi d'après INSEE 1999. expl. principale

Les Turcs, avec 3427 ressortissants, comptaient pour 0,1% de la population totale et ils représentent un peu plus de 10% des étrangers de la région. Par ailleurs, ils comptent pour 5,8% des immigrés.

Mais, pour situer plus précisément la migration Turque en Bretagne le critère de nationalité et d'immigration ne suffisent pas. En combinant les différentes données de l'INSEE, nous pouvons tenter une estimation plus proche de la réalité. Si l'on ajoute aux 3427 ressortissants turcs, les 358 personnes de nationalité française (de naissance et par acquisition) nées en Turquie⁷, et en l'absence des chiffres concernant les Français nés en France, issus de familles turques, nous estimons à environ 4000 personnes la population issue des migrations turques en Bretagne.

D/ CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MIGRANTS TURCS EN BRETAGNE

En Bretagne, les Turcs sont essentiellement des ouvriers et des artisans: 286 artisans de cette nationalité en 1999. Les ouvriers (bâtiment et agro-alimentaire) étaient plus de 900.

Plus de 65 % des Turcs en Bretagne sont maçons. En tant qu'ouvriers salariés mais aussi, dans une proportion non négligeable, comme artisans. Ils travaillent plus particulièrement pour le gros œuvre (montage des parpaings), souvent en sous-traitance pour des entreprises françaises. C'est là une caractéristique propre à la région car sur le plan national, la présence turque dans la construction est en deuxième position avec un taux d'un peu plus de 27%. Certains sont également employés comme ouvriers dans les usines agro-alimentaires (Redon, Vannes, Briec, Quimper). Les femmes turques sont

⁶ A noter que suivant les critères retenus par L'INSEE, les réfugiés sont inclus parmi les immigrés.

⁷ Bien que toute personne née en Turquie ayant acquis la nationalité française (263 personnes) ou étant française de naissance (65 personnes) n'appartient pas forcément à un groupe ethnique de ce pays, nous faisons le pari que la probabilité reste faible pour ne pas tenir compte de ces données.

depuis quelques années, plus nombreuses à y travailler également. Les Kebabs constituent l'autre pôle des activités des Turcs en Bretagne, mais à une échelle bien plus réduite que la maçonnerie. A noter que la plupart des maçons ont comme projet d'ouvrir un restaurant-kebab et que la plupart des tenanciers de kebabs ont d'abord été maçons.

TABLEAU.VI ACTIVITE ECONOMIQUE DES MIGRANTS DE NATIONALITE TURQUE EN FRANCE

	<i>Bretagne</i>	<i>%</i>	<i>35</i>	<i>22</i>	<i>29</i>	<i>56</i>	<i>France</i>	<i>%</i>
Agriculture	30	2,67	12	06	08	04	2231	3,88
Industrie	171	15,25	22	25	104	20	17915	31,17
Construction	733	65,40	276	47	141	269	15613	27,18
Tertiaire	147	13,11	42	12	44	49	14674	25,53
Commerce	40	3,57	28	00	4	08	7036	12,24
total	1121	100	380	90	301	350	57469	100

Source: INSEE, RP 99, Ex Compl.

E/ LES VILLES DE QUIMPER, RENNES ET VANNES

1. Les contextes

Les contextes de Quimper, Vannes et Rennes quoique différents autorisent pourtant une approche comparative et complémentaire se prolongeant vers une réflexion régionale sur les migrations turques. Parmi les éléments de compréhension des contextes, on retiendra:

- La taille et implantation géographique:

Rennes, en Ile-et-Vilaine, capitale régionale et centre universitaire (un habitant sur cinq est étudiant) est la plus grande des trois villes avec plus de 210 000 habitants, parmi lesquels une forte proportion issue des autres départements bretons. Elle est située aux Marches de Bretagne, à la limite de la péninsule bretonne ce qui favorise les relations avec les autres régions.

Quimper, dans le Finistère, et Vannes, dans le Morbihan, sont des villes de dimensions plus réduites qui comptent respectivement 60 000 et 50 000 habitants. Toutes deux préfectures et disposant d'une antenne universitaire, elles sont implantées dans la partie Ouest de la péninsule bretonne : dans les terres à 250 Km à l'ouest de Rennes pour Quimper, tandis que Vannes, située au fond du Golfe du Morbihan est à une centaine de kilomètres de Rennes et environ 70 Km au sud de Quimper. Un réseau routier particulièrement développé permet les liaisons rapides entre ces trois villes.

- La couleur politique municipale: on note une certaine constance pour deux villes. Rennes a une municipalité de gauche, et Vannes, une municipalité de droite. Quimper est marquée par une relative alternance. La municipalité passée à gauche lors

de deux mandats est "revenue", aux dernières élections, en 2001, à une position politique traditionnelle, ancrée plutôt à droite.

- *Le cadre économique*: Le secteur tertiaire domine dans les trois villes. L'industrie est peu développée, essentiellement des entreprises agro-alimentaires à Vannes et à Quimper et une industrie automobile à Rennes (Peugeot-Citroën). Rennes a constitué un pôle de nouvelles technologies (électronique, télécommunications, informatique). Si Rennes est un grand centre universitaire (un habitant sur cinq est étudiant), il existe des antennes universitaires délocalisées dans les deux autres villes. Vannes a également une université catholique.

- *Le tissu associatif*: Il est très dense dans l'ensemble du contexte breton avec une orientation plus humanitaire/caritative héritée de son fort héritage catholique à Vannes.

- *Les politiques migratoires*: la migration fait partie intégrante de la politique municipale rennaise (mandat d'une conseillère municipale chargée de l'intégration et de l'égalité des droits) tandis que la gestion en est plus pragmatique à Vannes et Quimper, où les migrations étrangères sont plus récentes.

2. *Eléments démographiques*

a) Les effectifs

En nous fondant sur les chiffres de l'INSEE, la population issue de Turquie dans les trois villes comprend 2119 personnes⁸ dont 1886 (89%) sont de nationalité turque et 233 personnes (11%) ont acquis la nationalité française. Selon ces données, les trois villes de l'étude rassemblent au moins la moitié de la population estimée de cette origine en Bretagne dont la majorité, comme c'est le cas pour les autres populations étrangères et migrantes en Bretagne, est à Rennes. Dans chacune des villes, ils représentent une très faible part de la population totale: 1,12% à Vannes et moins de 0,6% à Quimper et à Rennes.

Soulignons ici que le terme "populations issues de Turquie" englobe, au sein du groupe des nationaux turcs, des groupes se définissant selon une appartenance religieuse ou culturelle, les deux aspects étant parfois intriqués. C'est le cas des Kurdes et des Alevis par exemple.

En l'absence de données officielles spécifiques pour ces groupes, nous avons relevé des variations de leur présence selon les villes.

Les Kurdes semblent plus nombreux à Rennes. Les responsables de deux associations constituées autour de ce groupe s'accordent pour évaluer à une centaine de familles, soit environ 400 personnes la population s'identifiant comme kurde. Dans les deux autres villes, c'est la référence nationale turque qui a généralement prévalu dans les autodéfinitions des enquêtés, l'appartenance kurde étant évoquée sur un plan individuel, familial tout au plus.

⁸ Ne sont pas prises en compte ici les personnes nées françaises et issues de familles turques, comptées au rang des Français de naissance.

Autre groupe difficile à quantifier, les Alevis. Cette minorité religieuse, présente dans les trois villes, n'est en fait clairement identifiée qu'à Quimper du fait de l'existence d'une structure associative qui lui est propre. On évalue ainsi, dans cette ville, à une cinquantaine les personnes revendiquant cette appartenance qui, si elle ne met pas en cause, comme les Kurdes le lien à l'Etat turc, comporte des éléments qu'il est important de prendre en compte dans l'analyse de la migration de ces populations.

TABLEAU.VII POPULATION ISSUE DE TURQUIE A QUIMPER, RENNES ET VANNES

	<i>Quimper</i>	<i>Rennes</i>	<i>Vannes</i>	<i>Total</i>
Turcs	323	1 040	523	1886
Fçais acq.	47	129	57	233
Tot. Migr.Turq	370	1 169	580	2119
% sur pop ville	0,58	0,56	1,12	

Source: Tableau établi d'après les données de l'INSEE.Rennes (RP.1999 expl. Ppale)

b) Situation par rapport à la population étrangère⁹

Les étrangers constituent une faible part de la population dans les trois villes de l'enquête, avec des variations notables entre Rennes et les deux autres villes. A Quimper et Vannes, les étrangers, toutes nationalités confondues, constituent moins de 2% de la population totale. A Rennes, ils sont plus nombreux, avec un taux de 4%. Selon le seul critère de la nationalité, la proportion de la population turque parmi les étrangers varie de façon significative selon les villes: ils représentent près du tiers des étrangers à Quimper, la moitié à Vannes et 12,5% à Rennes. Dans les deux premières villes, ils occupent la première place au sein de la population étrangère, alors qu'à Rennes, ils sont en deuxième position derrière les Marocains. Il est important de noter ici que les estimations des Rennais sont souvent très grossières par rapport à la réalité. Ainsi, à Rennes, les Turcs sont perçus comme nombreux par la population locale alors que les Marocains sont en plus grand nombre. Nous le verrons plus précisément dans les résultats de l'enquête.

⁹ Dans les points b et c, en l'absence de données détaillées pour les populations ayant acquis la nationalité française, les chiffres sont établis sur la seule base de la nationalité.

TABLEAU. VIII LA POPULATION PAR NATIONALITES A RENNES, QUIMPER ET VANNES

	<i>Quimper</i>	<i>Rennes</i>	<i>Vannes</i>
Pop tot.	63 274	206 194	51 759
Français	61 271	197 899	49 989
Fçais acq.	876	4643	737
Etr.	1127	8295	1033
% étr.	1,78	4	2
Espagne	65	195	24
Italie	19	95	19
Portugal	203	666	31
autreU. E.	75	703	81
Algérie	71	535	45
Maroc	128	1638	111
Tunisie	45	165	18
Turquie	323	1040	523
Autres	198	3269	181

Source. Tableau établi d'après les données de l' INSEE, RP, 1999, expl principale.

c) Structure démographique

Les âges et le sexe

Dans chaque ville, la population turque est généralement plus jeune que la population globale. Les variations les plus importantes se situent aux deux extrémités des tranches d'âges. Alors que le taux des 0-19 ans est en moyenne de 22% dans l'ensemble de la population, les moins de 20 ans comptent pour plus de 34%, plus du tiers, parmi les Turcs. Cette forte proportion d'enfants et d'adolescents laisse présager un taux de fécondité plus élevé que dans la population globale et révèle en même temps le caractère familial de la migration. Pour les personnes les plus âgées, la situation est inversée et dans des proportions encore plus marquées. Alors que les personnes de plus de 65 ans représentent près de 17% de la population totale, leur proportion est inférieure à 1% chez les Turcs. Le caractère récent de la migration explique en grande partie cette faible proportion de personnes âgées. Mais les choses vont certainement changer dans les années prochaines avec l'arrivée à l'âge de la retraite des premiers migrants et leur installation avec leur famille en France. Pour la large tranche des 20-64 ans qui comprend la majorité de la population active, l'écart est moins important mais là encore les populations turques restent proportionnellement plus nombreuses¹⁰.

¹⁰ A l'exception de Rennes mais il faut vraisemblablement imputer à la part des étudiants dans la population rennaise cette différence par rapport aux deux autres villes.

TABLEAU. IX PART DE LA POPULATION DE NATIONALITE TURQUE DANS LA POPULATION TOTALE A QUIMPER, RENNES ET VANNES PAR TRANCHES D'AGES

	<i>Quimper</i>		<i>Rennes</i>		<i>Vannes</i>	
	<i>%Ville</i>	<i>%Turcs</i>	<i>%Ville</i>	<i>%Turcs</i>	<i>%Ville</i>	<i>%Turcs</i>
0-19 ans	23,5	36,5	21	34,14	22,9	35,94
20-64 ans	59,6	63,41	66	65,2	60,25	63,28
65 ans	16,8	0,62	13	0,69	16,82	0,76

Source: tableau établi d'après INSEE, RP 1999, expl. Ppale selon la nationalité

Pour ce qui concerne le sex-ratio, les données du recensement de 1999 font apparaître, dans les trois villes, un déséquilibre en faveur des hommes qui représentent en moyenne 56% des ressortissants Turcs, avec une prédominance dans la tranche des 20-64 ans, regroupant l'essentiel de la population active. Le caractère masculin de cette migration de travail dans les années 1970 explique encore les différences constatées pour cette tranche d'âge. L'écart entre hommes et femmes est moins marqué pour les plus jeunes et les plus âgés. Les moins de 20 ans, à la différence de leurs aînés, étant généralement nés en France dans le cadre du regroupement familial, un sex-ratio plus équilibré s'observe. Le trop petit nombre des personnes de plus de 65 ans ne permet pas de tirer de conclusions pertinentes sur la répartition des hommes et des femmes les plus âgés. On peut simplement noter une plus grande proportion de femmes de cette tranche d'âge, un fait qui peut être expliqué, par la précocité de la mortalité masculine par rapport à celle des femmes, phénomène conjuguant les conditions de vie éprouvantes des premiers migrants et le constat quasi-général dans les sociétés occidentales d'une espérance de vie plus élevée pour les femmes (*Cf. annexe V : les pyramides des âges*).

Les ménages

Les ménages comprennent un nombre de personnes plus élevé que la moyenne nationale ou celle des villes considérées. Alors que globalement, les ménages locaux atteignent une moyenne de 2 personnes, les ménages turcs, comportant environ 4 personnes¹¹, occupent le premier rang du nombre de personnes par ménage avec une légère surreprésentation à Vannes. La majorité des familles sont nucléaires, les foyers monoparentaux sont rares proportionnellement à l'ensemble de la population. Les familles nombreuses, très fréquentes pour la première génération des migrants (arrivés adultes dans les années 1970), sont plus rares dans les familles de leurs cadets ou enfants. Si les enfants constituent toujours un élément fondamental de la cellule familiale, parmi les familles rencontrées, le nombre d'enfants était souvent volontairement limité à deux ou trois, une limitation d'autant mieux acceptée par la présence d'au moins un garçon. Ce nombre très inférieur à la génération précédente tend à rejoindre la moyenne nationale.

Dans certains cas, les ménages comportent un nombre plus important de personnes, notamment quand le logement abrite des membres de la famille élargie. On relève la cohabitation des parents avec le couple d'un enfant nouvellement marié, ou

¹¹ 3, 88 à Rennes, 4,33 à Vannes, 4 à Quimper.

encore l'hébergement temporaire de parents (cousins) récemment arrivés. La composition des ménages est marquée par une endogamie élevée tant chez les premiers migrants que leurs enfants nés en France. Mais les mariages se font rarement au sein de la migration, le conjoint préférentiel étant choisi en Turquie, dans le cadre familial proche ou élargi ou encore au sein du cercle villageois. La majorité des couples de l'enquête se connaissaient avant le mariage, douze d'entre eux étaient cousins, la plupart des autres étaient des voisins, amis de la famille. Les unions entre conjoints dont les familles n'ont aucun lien sont les moins nombreuses. Par ailleurs, les unions mixtes franco-turques sont globalement très minoritaires et constituent un écart à la norme des familles turques.

3. Localisation dans la ville et habitat

Selon le découpage par TRIRIS de l'INSEE¹², à l'instar des autres populations étrangères ou migrantes, on observe une forte présence de la population issue de Turquie dans les quartiers de la périphérie et plus particulièrement dans les secteurs de logements sociaux. A Rennes, dans les quartiers du Blosne au Sud et Villejean et Maurepas au Nord; à Quimper dans le quartier de Kermoysan et à Vannes dans les quartiers de Kercado et Menimur. (*Cf. cartes en annexe III*).

En majorité, dans les quartiers cités, les familles rencontrées sont logées dans des HLM, appartements dans les habitats collectifs (tours, barres) de densité importante plutôt que dans les petits collectifs. Une situation qui s'explique par le prix des loyers, le type de logement adapté à la taille de la famille (F5/F6). Hors des considérations financières ou de type de logement, l'attractivité d'un quartier se fonde sur des éléments de la vie sociale considérés comme importants: la proximité de la famille déjà installée (commodité de l'entraide familiale pour la garde des enfants, les courses, par exemple) ou des amis (facilité de visites pour les personnes âgées ou sans permis de conduire). La plupart des jeunes couples qui se voient attribuer un logement HLM dans un quartier éloigné de celui de leur famille préfèrent parfois attendre une attribution les en rapprochant ou s'ils acceptent, demandent rapidement une réattribution de logement dans le quartier de leur choix. Les logements qui répondent à ces différents critères se situant plutôt dans les tours que les petits collectifs, le regroupement des familles dans certains quartiers et certains immeubles est ainsi explicable. A Rennes, au Blosne, par exemple, c'est le cas des Places de Prague, de Serbie, de Bosnie, de Monténégro et dans 3 tours de la place du Banat où l'on compte 220 logements, 17 sont occupés par des familles turques et kurdes (15 turques, 2 kurdes). A Quimper, c'est le cas de la rue de la Vendée, le square d'Irlande et à Vannes, les immeubles de la résidence Armorique, par exemple.

Mais malgré ces regroupements sur des territoires urbains circonscrits la population issue de Turquie y est toujours minoritaire, quel que soit le quartier où elle

¹² Regroupement de trois iris 3 x 2000 habitants, soit en principe 6000 habitants mais quelquefois plus, (jusqu'à 10 000 hbts). IRIS= ilot regroupés pour l'information statistique.

réside. Par exemple, à Rennes, dans le quartier où elle est la plus présente, le Blosne (387 personnes), elle compte pour moins d'un quart (22%) des habitants d'origine ou de nationalité étrangère (soient 1767 personnes, étrangers et naturalisés réunis) et 3,5% des habitants du quartier (10 960 habitants), soit un peu moins du taux de la population étrangère pour l'ensemble de la ville (4%).

Cependant, une nouvelle tendance se dessine quant à la concentration de l'habitat. Les jeunes couples ou les familles dont les enfants sont nés en France et sont maintenant adolescents envisagent de s'installer définitivement en France et souhaitent quitter les quartiers de leurs parents pour accéder à la propriété, le plus souvent sous la forme d'une maison individuelle avec un jardin. Un mouvement vers l'accession à la propriété (par rénovation mais surtout par construction) se dessine dans les trois villes mais de façon très inégale. A Rennes, où les terrains sont rares ou à des prix prohibitifs pour les familles, il est à peine amorcé et, pour les quelques familles propriétaires, comme pour le reste de la population, s'oriente plutôt vers les communes périphériques à St Armel, la Mézière, par exemple. A Vannes, le mouvement, encore récent, fin des années 1990, est plus marqué. Quelques maisons sont déjà construites dans les lotissements de la ville et des jeunes couples ont, soit déjà acheté leur terrain, soit envisagent de le faire prochainement. A Quimper, en revanche, le mouvement prend beaucoup d'ampleur (Voir annexe II). Nous verrons plus loin et plus précisément les répercussions dans les familles, notamment la question du travail des femmes sur cette nouvelle tendance de l'habitat.

4. Les caractéristiques sociales de la migration turque

Les Turcs présents en Bretagne présentent une grande homogénéité socioprofessionnelle. C'est dans les années 1970-1973 que des entreprises bretonnes, du bâtiment essentiellement, ayant besoin de main d'œuvre ont lancé des appels en direction de la Turquie, auprès d'un organisme gouvernemental de recrutement qui a centralisé les informations concernant l'offre autant que la demande. Le schéma général, avec des variantes, était le suivant. Les travailleurs turcs s'inscrivaient, passaient par l'Ouest du pays (Istanbul) s'ils n'y avaient pas déjà migré précédemment sous l'effet de l'exode rural. L'Ouest de la Turquie, plus proche de l'Europe, avec les grandes villes d'Izmir et d'Istanbul est en effet plus développé sur le plan économique tandis que les régions de l'Est sont plus rurales et plus pauvres. Issus de familles nombreuses, c'est la perspective d'une vie meilleure qui les a poussés à s'expatrier quand ils ont eu vent des appels des entreprises françaises, qui ont pris le relais de l'Allemagne à la fin de la grande période d'immigration dans ce pays. Certains avaient des frères, des cousins, des amis qui avaient suivi le même chemin avant eux, ce qui a facilité le départ. A Istanbul, avait lieu la régularisation des papiers et la visite médicale puis ils partaient vers la France. Certains sont passés par l'Allemagne, d'autres ont fait quelques va-et-vient, à la fin d'un contrat, entre la France et la Turquie, d'autres encore ont travaillé dans plusieurs villes de France ou d'étranger (plusieurs contrats au Moyen-

Orient pour des entreprises françaises) avant de se fixer dans leur nouvelle ville bretonne. Certains, en revanche, y sont arrivés vers 1970-1974 et n'en sont jamais repartis. Quimper (et, à une moindre degré Vannes) présente de ce point de vue quelques particularités. L'arrivée des travailleurs turcs y a été plus diversifiée que dans d'autres villes et l'embauche dans l'industrie agro-alimentaire à Briec a constitué un premier pôle d'attraction, alors qu'ailleurs en Bretagne, l'embauche se faisait surtout dans la maçonnerie.

Le dépouillement du registre d'entrée au foyer Guy Houist à Rennes, où sont passés 198 Turcs de 1974 à 1994 (avec une arrivée de la moitié des effectifs pour les seules années 1974-1977), donne une idée précise des caractéristiques démographiques de ces premiers migrants. Il s'agit d'hommes jeunes certes, mais pas très jeunes puisque 54% ont moins de 35 ans mais seulement ont 6% de moins de 25 ans. 75% travaillent dans le bâtiment¹³, occupant tous, à quelques exceptions près, des emplois non qualifiés d'ouvriers dans l'agriculture ou l'industrie. Ces chiffres ont peu évolué puisqu'en 1999, l'INSEE indique que 77% des actifs de nationalité turque travaillent encore dans la construction.

Les contrats de travail, alors, sont précaires, comme on le voit clairement à la lecture de ce registre d'entrées: les travailleurs entrent et sortent du foyer selon les contrats: si 63% n'y font qu'un seul passage, ils sont 32% à faire entre 2 et 4 séjours au foyer de travailleurs et 5% à effectuer plus de 5 séjours. Cette instabilité professionnelle involontaire ressort également des entretiens. Le schéma général est donc le même pour beaucoup: on débute comme jeune ouvrier chez un patron français, en général en se déplaçant beaucoup d'un chantier à l'autre, ce qui permet aussi de toucher des primes de déplacements. Les contrats sont précaires, de quelques années au plus, voire de quelques mois: *"Ce que je peux dire de mon père, c'est que jusqu'aux années 80, mon père ne savait même pas que le chômage existait, hein ! Des droits sociaux tout ça, il n'en connaissait pas grand-chose. Et puis de toute façon, ils n'ont jamais habité dans des maisons. En général, ils ont habité dans des lieux, soit sur des chantiers, soit des locaux que l'entreprise leur proposait. En fait, ils étaient là pour le travail et c'est tout, ils n'avaient aucune vie sociale."* (homme, 32 ans, arrivé à 11 ans, Vannes).

C'est en partie pour lutter contre cette précarité, accentuée par des périodes de crises du bâtiment que beaucoup se sont ensuite inscrits comme artisans. C'est parfois même à la suite d'un licenciement que l'on prend sa carte d'artisan. Les revenus sont alors supérieurs, le statut social accordé à l'artisan est meilleur que celui de l'ouvrier et, enfin, le statut laisse une plus grande liberté dans la gestion de l'emploi (car les contrats ne vont guère au-delà d'un chantier). Voici par exemple un parcours typique:

"En 1974, je suis venu en France. J'ai été à Chamonix. J'avais 28 ans, j'étais déjà marié et j'avais trois enfants. J'ai passé un an à Chamonix. Après, je suis parti à Caen avec le même patron. L'entreprise payait la nourriture et le logement. Je suis resté à Caen pendant 2 ans et demi. Puis à Alençon, cette fois avec une autre société, la GTB, pendant un an. Enfin, en 1979, je suis arrivé à Rennes, pour la société Catelli. J'y

¹³ Données disponibles pour 158 individus.

suis resté pendant 3 ans. J'ai été tout de suite au foyer Guy Houist en arrivant. Dans l'entreprise, il y avait des travailleurs marocains, arabes, français. A la fin du chantier, c'était fini, il fallait trouver autre chose. Pour la paye, oui, ça allait. Je suis donc resté 3 ans chez Catelli, puis à la Sotraco. Ça n'existe plus aujourd'hui. Le père, le patron de la Sotraco est mort, et le fils a repris. J'y suis resté un an, à Cherbourg. Après, je me suis installé comme artisan. D'un côté c'est mieux parce que c'est toi-même qui choisit le chantier mais d'un autre côté, tout ce qui est Etat, on paye les charges. Je faisais de la sous-traitance au mètre carré pour une entreprise française, coffrage et parpaings. Il y avait des délais à respecter, sinon, on était pénalisé de 5%. Côté santé, le travail pour les Français, c'est des heures fixes. A 5 heures, c'est fini. Mais quand on est artisan, c'est mieux financièrement." (homme, 56 ans, pensionné de la Cotorep, Rennes).

Comme c'est le cas dans d'autres migrations, la réponse à la crise a donc été la sortie du salariat pour l'artisanat et, plus récemment, la mise en SARL, une pratique peut-être plus développée à Quimper. Il faut néanmoins relativiser l'ampleur de ce mouvement. La prise de la carte d'artisan a également coïncidé avec le mouvement du regroupement familial et l'arrivée des familles, cette arrivée, préparée par les pères, demandant une plus grande stabilité professionnelle et géographique. Pour les migrants des années 1980, le "retour" demeure l'horizon général mais les conditions d'arrivée sont moins pénibles, par la présence et l'aide de leurs prédécesseurs maintenant familiarisés à la vie en France. La situation des migrants a évolué avec les arrivées récentes. Les jeunes gens et jeunes femmes arrivés dans les années 1990, dans le cadre du regroupement familial, par le mariage le plus souvent, ont globalement un niveau scolaire plus élevé ou une formation professionnelle qualifiée (joaillier, secrétaire-comptable, institutrice, par exemple) qu'ils espèrent pouvoir mettre en pratique en France. Pour les jeunes hommes, toujours largement employés dans la maçonnerie, cette activité est perçue comme une étape transitoire, un moyen d'assurer des conditions matérielles en attendant de réaliser leur projet.

Le profil des migrants turcs en Bretagne est celui des migrants turcs du reste de la France, à savoir une population principalement issue des régions de l'Est de la Turquie. Au cours de l'enquête, nous avons relevé pour 40 familles (sur 46 rencontrées), sur la base de leurs déclarations: 14 originaires de la région de la Mer Noire, des villes de Trabzon, Gumusane, Bayburt, Samsun ou surtout de villages aux environs de ces villes; 8 viennent d'une zone plus continentale grossièrement délimitée par les villes d'Erzurum, Erzincan, Elazig; 5 se déclarent provenant de villes et villages situés à l'est d'Ankara (Corum et Yozgat). 3 familles viennent de la région de Konya, grande ville du centre-sud du pays; 5 viennent du Sud, près des villes de Gaziantep et d'Hatay près de la frontière syrienne, mais aussi de Mersin un peu plus à l'Ouest sur la côte méridionale. Peu de familles viennent de l'Ouest: deux familles sont originaires d'Afyon tandis que 4 autres vivaient à Istanbul et Izmir avant de venir en France. Il est intéressant de noter que les familles qui se sont déclarées venir des grandes villes: Istanbul, Izmir, Ankara, Konya, sont le plus souvent originaires de régions plus orientales. L'installation dans ces

villes s'est effectuée lors d'une première migration vers l'Ouest, plus développé, dans les années 1960.

Dans les trois villes de l'enquête, nous avons constaté certains regroupements en fonction de la région, des familles élargies issues d'un même village, les *hemseri* (plusieurs familles par exemple à Rennes du village de Kelkit, les "Kelkitli", ou chez les Kurdes, un grand nombre de personnes originaires du village de Karapinar. A Vannes, des familles originaires de Samsun et Trabzon, région de la Mer Noire). (Cf. cartes en annexe IV)

Certaines familles rencontrées disent que l'appartenance régionale oriente les relations sociales et que, bien souvent, les relations amicales ou de voisinage coïncident avec une origine géographique, l'appartenance régionale renvoyant à des traits culturels communs.

"Quand on est de la même région, on est plus proches, on se comprend mieux, on parle pareil, on a les mêmes coutumes. Ailleurs, c'est pas pareil" (femme, 32 ans, Rennes). *"En général, quand quelqu'un arrive, les gens de la région viennent le voir. La première chose qu'on demande quand on rencontre quelqu'un, c'est 'tu viens d'où ?' mais c'est surtout les parents qui font comme ça, pas tellement les jeunes. Nous on sort avec ceux avec qui on s'entend. Je trouve bête de demander d'où on vient parce qu'il y peut y avoir des gens très très bien mais d'une autre région"* (jeune fille, 18 ans, Rennes).

CHAPITRE I INSERTION SOCIALE ET ECONOMIQUE

I – LES SECTEURS D'ACTIVITE

A/ PRESENCE TURQUE DANS LE BATIMENT: LES CHIFFRES

En Bretagne, le secteur du bâtiment occupe 72 400 actifs dont 11 000 artisans travaillant seuls et 7 800 artisans employant des salariés (avec une moyenne de 3 salariés), ainsi que 1 100 chefs d'entreprise de type PME. Le secteur représente 9% du total des emplois salariés bretons (public et privés confondus)¹⁴. Dans le Finistère, le BTP occupait en 2001 18 900 actifs dont 13 300 non salariés (artisans essentiellement)¹⁵, soit 6% de la population active occupée – le bâtiment représentant, en nombre d'entreprises (4 900) et en salariés, la première activité artisanale (39%). Il s'agit donc là d'un secteur économique important, même si l'activité connaît des hauts et des bas selon la conjoncture économique. Si, depuis 1997, la situation du marché du bâtiment est meilleure, on observe, dans le Finistère en tous cas, une baisse des commandes depuis un an qui devrait se faire sentir dès la fin de 2003 chez les artisans, d'après un analyste interviewé à Quimper. A Vannes, le secteur du bâtiment occupe également une place non négligeable dans l'économie locale (16,79 artisans pour 1000 habitants, 13% de la population active dans le Morbihan dont 38% travaillent dans le bâtiment)¹⁶.

D'une façon générale, les Turcs sont bien ancrés dans ce secteur mais ils ne sont pas aussi nombreux que leur visibilité le fait généralement croire et ils sont surtout concentrés géographiquement. A Rennes, les listings de la Chambre des Métiers relatifs aux entreprises installées dans le quartier du Blosne donne des résultats concordants¹⁷. Ils indiquent une grande spécialisation "ethnique" de l'activité. Sur les 381 entreprises actives dans tous les domaines, les Turcs sont présents exclusivement et sans exception dans le secteur de la construction. Parmi les 100 entreprises de construction, moins de la moitié environ sont dirigées par des "Turcs" (43) contre 7 par des "Maghrébins" et le reste par des "Français". Les statistiques indiquent donc qu'il y a toujours surestimation, dans les représentations, de la présence étrangère, car les propos recueillis auprès de comptables, ou d'autres personnes travaillant en lien avec ces entreprises, laissaient envisager des pourcentages plus élevés: *"Il n'y a plus que des Turcs dans ce secteur"*, a-t-on entendu souvent. Ce n'est manifestement pas le cas.

¹⁴ Cellule économique de Bretagne, Le bâtiment en Bretagne, Janvier 2003.

¹⁵ Conférence des Chambres économiques du Finistère, Plaquette Le tour des chiffres, édition 2002.

¹⁶ Entretien avec le responsable du service économique de la Chambre des Métiers du Morbihan, avril 2003.

¹⁷ Nous avons effectué le dépouillement sur la base du patronyme.

Les entreprises (quelle que soit leur propriétaire) sont minuscules. Le quart environ (23) n'a aucun salarié et un autre quart (24) a un seul salarié, le nombre d'employés ne dépassant jamais 3. Au total, 85 personnes ont été embauchées (salariés et patrons, si l'on fait l'hypothèse que chaque société n'a qu'un seul patron, ce qui n'est pas toujours le cas). 85 familles turques, soit 340 personnes, adultes et enfants, environ, vivent donc de cette activité au Blosne. L'artisanat n'est pas aussi répandu qu'on le pense généralement. Selon les chiffres de l'INSEE¹⁸, 68% des *actifs* de nationalité turque à Rennes sont salariés contre 31% seulement d'artisans ou de commerçants. Mais le "turn-over" est important.

A Quimper, la situation est similaire. Les Turcs occupent largement le secteur de la maçonnerie. Sur 64 entreprises artisanales créées (toutes origines nationales confondues) entre le 1er janvier 2000 et le 10 décembre 2001, 42 (soit 65%) concernaient les bâtiments et travaux publics, dont 25 plus spécifiquement la maçonnerie. Or, sur ces 25 entreprises, 14 étaient dirigées par des Turcs¹⁹, essentiellement des artisans (à part 2 SARL). Les 4 autres entreprises créées par des Turcs œuvrent aussi dans le BTP (menuiserie, plâtre) et seules deux autres ont pour activité la restauration (une boulangerie, une restauration rapide²⁰). Si les maçons turcs sont concentrés dans certains secteurs géographiques particulièrement, voire dans certaines rues²¹, la visibilité du regroupement ne doit pas faire oublier que leur proportion à l'échelle du département reste faible: une trentaine d'entreprises artisanales (moins de 20 salariés) turques sur 4 800, selon une estimation du directeur d'un syndicat d'artisans interviewé.

Dans le Morbihan, au 31 mars 2003, il y avait 184 chefs d'entreprise turcs sur 10 800, en grande majorité maçons (170) dont 51 à Vannes et 67 à Lorient. D'autres sont carreleur (1), peintres (4), plâtriers (2), terrassiers (2)²². Sur ces 184 artisans turcs, 75,5% ont moins de 40 ans.

B/ LA GESTION "ETHNIQUE " DE LA FLEXIBILITE

L'insertion socioprofessionnelle des maçons turcs correspond à ce que les sociologues appellent une "enclave ethnique", un mode d'organisation professionnelle bien connu et étudié. Le terme désigne le mouvement des migrants vers les emplois indépendants ou salariés, dans les entreprises ethniques. L'enclave ethnique se caractérise par une concentration spatiale du groupe de migrants et une stratification interne au groupe mais, à la différence de "l'ethnic business", elle forme un sous-secteur de l'économie générale, s'adressant à tous et par seulement aux co-ethniques. Cela est le

¹⁸ Recensement de 1999 pour Rennes analysée au quart.

¹⁹ Listes nominales fournies par la Chambre des Métiers du Finistère, Quimper. Nous avons effectué le dépouillement sur la base des patronymes.

²⁰ La situation évolue vite et la restauration rapide turque est en développement actuellement dans les trois villes.

²¹ Sur les 18 entreprises "turques" créées entre le 1er janvier 2000 et le 10 décembre 2001, 4 étaient domiciliées rue de Vendée et 5 rue d'Anjou (Kermoyan).

²² Entretien avec le responsable du Service économique, Chambre des Métiers, Morbihan, avril 2003.

cas des travailleurs turcs en Bretagne aujourd'hui, dont l'emploi est caractérisé à la fois par une très forte intégration dans le secteur du bâtiment dont ils sont devenus un rouage indispensable en tant que sous-traitants d'entreprises françaises (grandes entreprises, "pavillonners"²³ ou maîtres d'œuvre), dans le domaine très restreint de la pose de parpaings, et, à la fois, par une très forte organisation intraethnique de ce secteur.

L'évolution vers cette situation a été une réponse à la précarité des emplois, dorénavant contrôlée par l'organisation ethnique du travail, dans la mesure où la petite entreprise créée permet l'embauche, toujours sur la base de la durée d'un chantier, d'hommes de la famille ou de proches. Ce système permet aussi l'entraide car l'artisan peut éventuellement embaucher les amis en difficulté en les faisant travailler sur un chantier pour leur permettre de retrouver leurs droits à l'assurance chômage. L'organisation ethnique du travail facilite en outre la circulation de l'information et le partage des marchés; un partage qui se fait, apparemment, sur la base de clivages à la fois amicaux, culturels et géographiques; ces clivages relatifs étant différents à Rennes, Vannes et Quimper, en fonction de la composition des populations migrantes d'une part et des caractéristiques de la vie intragroupe turque d'autre part. On y reviendra. Ces clivages, insistons sur ce point, sont très relatifs car le domaine du travail a ses règles propres par rapport à celles de la vie intragroupe turque.

La constitution de cette "enclave" permet de maintenir une forte sociabilité masculine, en général mal vue par la société globale, qui considère d'un mauvais œil la ségrégation sexuelle fortement respectée par de nombreux migrants turcs. Un second intérêt de la constitution de "l'enclave" est l'accueil facilité des nouveaux migrants, dont une forte proportion est constituée de jeunes époux ramenés de Turquie par les filles de migrants élevées en France. Cette organisation spécifique du travail joue donc un double rôle à la fois interne et externe au groupe.

C/LA FRAGILITE DES ENTREPRISES

La forte intégration de la maçonnerie turque dans le secteur breton du bâtiment la rend vulnérable aux aléas du secteur et les artisans turcs ont souvent la réputation, dans les trois villes étudiées, de connaître un taux de faillite important. Sans connaître dans leur intégralité les chiffres des faillites et des liquidations judiciaires, il est certain que la durée de vie des entreprises turques est faible. Nous avons par exemple des indications sur la fragilité des SARL de Quimper. Entre le 1er janvier 2000 et le 10 décembre 2001, 6 liquidations judiciaires ont été prononcées dans le canton 3 de Quimper (Kermoyan) dont 5 concernaient des entreprises turques, la plupart (4) en SARL. Il s'agissait d'entreprises jeunes, voire très jeunes, dont aucune n'avaient plus de 6 ans d'âge – la plus récente ayant 2 ans. A Vannes, la durée de vie des entreprises artisanales turques est également faible, si l'on juge par la jeunesse de celles encore en activité:

²³ Les "pavillonners" sont les grandes entreprises construisant des pavillons à la chaîne.

TABLEAU. X DATE DE CREATION DES ENTREPRISES ARTISANALES TURQUES ENCORE EN ACTIVITE

1998	1999	2000	2001	2002	2003 (au 1/11)	Total
12	20	20	44	43	27	166

Source: d'après des chiffres de la Chambre des Métiers du Morbihan

1. Entre tension et pragmatisme

Ces faillites, dont certaines sont réputées frauduleuses, cristallisent les situations de tension et exacerbe la stigmatisation à l'encontre des migrants turcs. Certains tiennent des propos très hostiles, tel ce représentant d'un organisme professionnel rencontré à Vannes: *"C'est une communauté qui fonctionne dans l'illégalité avec la complicité des pouvoirs public"*. Et de comparer la situation favorable faites aux "étrangers" par rapport à celle faite aux "Français": *"Ce qui me gêne, c'est que c'est une communauté qui s'est installée dans une situation de non-droit car il était politiquement incorrect de réclamer des étrangers ce qu'on réclamait des Français"*. Or, les pratiques existent chez d'autres artisans mais elles sont moins visibles car moins ethnicisées²⁴ donc moins stigmatisantes. D'autre part, le discrédit qui frappe l'artisanat turc nuit aux maçons honnêtes (*"J'en parle avec mes clients turcs. Ils ne sont pas d'accord avec ceux qui ne payent pas. Ça met la zizanie entre eux."* dit une comptable).

Nous avons parfois trouvé nos interlocuteurs turcs sur la défensive concernant ce sujet car ils étaient conscients de ces représentations négatives: *"Il y a un an ou deux, il y a eu une conférence sur le droit du travail, avec le Procureur, etc. La réunion a eu lieu ici, à l'association. Il y avait aussi des représentants de l'URSSAF, des ASSEDIC, de la caisse des congés payés, de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers. Ils connaissent les causes [des faillites], tout le monde ferme les yeux. On n'était que des Turcs, il n'y avait pas d'artisans français à cette réunion. On a mal pris ça. Si on critique une population, il faut chercher les causes. Si pour l'Etat, le problème principal est de payer l'impôt, il faut savoir pourquoi on n'y arrive pas"*. (homme, 35 ans, Vannes).

La situation est différente d'une ville à l'autre. C'est à Rennes et à Vannes que les tensions semblent les plus vives dans ce domaine. Nous avons pu entendre, dans un cas, des propos extrêmes, tenus par une employée d'une institution en lien avec le travail artisanal. Des propos qui, partis d'une généralisation sur le défaut de paiement de cotisations et le travail illégal, ont fait l'amalgame, dans une logique bien connue, sur l'exploitation du système français et les prestations sociales françaises, l'extension des activités au détriment des Français, la vie en groupe, la méconnaissance de la langue française, l'opacité du "milieu turc"... C'est également à Rennes qu'une affaire a éclaté fin 2003, mettant en cause le travail au noir exercé parfois par des sans-papiers, sur des chantiers de sous-traitance pour une entreprise française. L'affaire semble avoir été comme une onde de choc et avoir permis que les explications et des solutions soient

²⁴ L'ethnicisation, pour les sociologues, est le phénomène qui consiste à voir un phénomène comme essentiellement lié à l'origine ethniques des individus concernés et à occulter d'autres facteurs explicatifs.

recherchées, tant au niveau de l'association d'entraide des travailleurs turcs de Rennes, qui s'est exprimée publiquement sur le sujet en mettant en garde contre l'amalgame, qu'au niveau d'un intéressant projet (commencé avant cette affaire) impliquant différents partenaires dont la municipalité.

A Quimper, la tension est moins vive et l'approche est plus pragmatique dans le milieu professionnel, avec moins de représentations négatives (reflétant d'ailleurs, d'une façon générale, les perceptions de la population quimpéroise qui a tendance à apprécier la réussite économique des Turcs): *"Les Turcs travaillent pour des pavillonners en sous-traitance, à prix tirés. Beaucoup travaillent au noir. Mais ils font un boulot que les autres ne feraient pas. Ils travaillent plus que les autres. Quand ils se seront fait un peu d'argent, ils ralentiront. Ils dérangent les artisans français parce qu'ils sont payés moins cher. Mais il n'y a pas de guerre de tranchée"* (un employé d'une institution en relation avec l'artisanat, Quimper). Pourtant la concurrence existe bien avec les artisans français mais elle reste limitée et ne porte pas spécialement sur les maçons turcs eux-mêmes mais plutôt sur la structure du marché: *"On entend des critiques surtout dans le secteur Nord, entre Morlaix et Brest (Landerneau, Landivisiau et la pointe Nord de la Bretagne). Les maçons se plaignent dans ce secteur des prix pratiqués par les Turcs, de l'ordre de 30%. Ils critiquent aussi les pavillonners et tous ceux qui prennent moins cher. Mais la grogne ne prend pas d'ampleur massive. Quand les gens en parlent, ils ne veulent pas d'action concrète pour le moment"* (responsable d'un syndicat professionnel, Quimper).

Les avis divergent sur les raisons de cette fragilité, selon les protagonistes et, aussi, les couleurs politiques.

Généralement, les maçons turcs interrogés mettent en avant leur méconnaissance des lois et, en particulier, la difficulté à gérer la période où s'arrêtent les aides à la création d'entreprise. Ils reconnaissent aussi leur mauvaise organisation et leur difficulté à rassembler les papiers nombreux demandés par les comptables; parfois aussi le manque de dialogue avec ceux-ci, voire le travail insuffisant réalisé par eux. Par ailleurs, ils ressentent souvent une impression d'injustice devant le montant des sommes prélevées, tenant là un discours qu'ils partagent largement avec les autres membres de leur corporation artisanale, quelle que soit leur origine, sur les efforts fournis pour un revenu trop bas, grogne commune aux artisans: *"Oui, la France m'a bouffé. C'est un régime comme le régime communiste: on travaille pour l'Etat. Il y a trop de charges !"* (maçon turc en SARL, 38 ans, Quimper).

La seconde raison majeure invoquée pour expliquer la fragilité des entreprises turques est celle des prix, tirés à la baisse par la concurrence de plus en plus forte; concurrence entretenue par les donneurs d'ordre français, que ce soit les grandes entreprises du bâtiment ou les pavillonners.

2. La comptabilité et "les papiers"

Les problèmes concernant le travail des comptables ne doivent pas être pris à la légère. Au cours de l'enquête, nous avons entendu dire, dans deux villes différentes et par des comptables ou experts-comptables eux-mêmes, que des artisans turcs (qu'ils avaient ensuite pris dans leur clientèle) avait été abusés par des collègues peu scrupuleux ou peu consciencieux: *"J'ai eu mon premier client turc en 1999. Un monsieur très sérieux mais il n'avait pas de comptable. Il avait un comptable turc (...) Il a eu un contrôle fiscal. On lui prenait sa maison. Il était de bonne foi. Le comptable avait fait n'importe quoi. On a baissé le redressement [fiscal]."* (Comptable, Vannes). Mais il n'est pas toujours facile, malgré la bonne volonté de certains clients turcs, de traiter leurs affaires, comme l'explique un expert-comptable rennais qui s'est occupé de quelques dossiers ces dernières années: *"Je me souviens d'un dossier, il y a quatre ou cinq ans. Trois associés, maçons, sont venus avec leur interprète. Ils souhaitaient qu'on fasse leur comptabilité. On a demandé les factures et les éléments pour faire les payes, comme les heures travaillées, la nourriture fournie par l'employeur, les déplacements, etc. mais on n'arrivait pas à avoir ces papiers. Il y avait aussi un problème de communication. Ils n'utilisaient que des portables avec des appareils qui se prêtent, qui se perdent"* (cabinet d'expertise comptable, Rennes). Dans un autre cas, toujours décrit par le même comptable, le problème a pu être réglé, après qu'un client turc lui eut demandé de gérer sa comptabilité qui avait été mal tenue par un autre comptable: *"J'ai mis les conditions: qu'il classe ses papiers ! La situation qu'on a retrouvée était difficile: le comptable avait égaré une partie des papiers. L'entreprise était en retard de paiement URSAFF, retraite, etc. J'ai dépatouillé l'affaire en demandant aux caisses d'éviter les pénalités. Mais je n'ai pas reçu la compta [les pièces classées] à temps. J'ai écrit [au client] que je mettais fin à la mission. Deux des associés sont venus. Ils ont dit qu'ils voulaient une compta nette. J'ai mis comme condition qu'ils embauchent un comptable [pour classer les papiers au préalable]. On a du retard. En ce moment, on en est au bilan 2001"*. Lorsque le comptable accepte ainsi de jouer un rôle de conseiller et d'intermédiaire entre le client et les institutions perceptrices de cotisations, les choses s'arrangent souvent. Mais les experts-comptables ne sont pas toujours prêts à assumer ce rôle, se concentrant plutôt sur l'aspect technique de la comptabilité. Les comptables sont peut-être plus proches du client et plus "pédagogues".

Beaucoup d'acteurs pointent l'insuffisance de la formation reçue à la Chambre des Métiers, une formation obligatoire avant l'inscription comme artisan. Elle propose en trois jours, payées par l'artisan (290 € à Quimper) une présentation du secteur d'activité, des statuts de l'entreprise, des aides qu'elle peut recevoir et des charges qu'elle doit payer. Une seconde journée aborde la comptabilité et la fiscalité. Tandis que le stage se finit par une sensibilisation à l'analyse économique (calcul du seuil de rentabilité, plan de financement), et commerciale (arguments de vente). Les stagiaires rencontrent aussi divers professionnels comme un banquier, un assureur, un avocat, des représentants des caisses sociales. Si besoin est, un entretien plus personnalisé, notamment pour l'aide au montage prévisionnel et les droits afférents, peut compléter la

formation. Or, selon un organisateur de ces stages, *"Les Turcs viennent, sont sages, ont leur attestation et démarrent leur activité. Certains viennent avec un interprète qui prend des notes (...) Ils ne sont pas demandeurs de renseignements. Ici, une fois que le stage est terminé, on ne les revoit plus. Les autres [artisans] viennent peu aussi [demander des renseignements] mais plus, quand même"*. L'un des problèmes identifiés par cet interlocuteur comme par beaucoup d'autres, c'est la méconnaissance du français, avec, sous-jacente, la critique de ne pas suffisamment faire d'effort pour l'acquérir: *"Il y en a un qui est venu l'autre jour, qui était là depuis 5 ans et ne parlait pas un mot de français. Il est venu avec un interprète."* Mais, selon une comptable française qui possède aujourd'hui une importante clientèle turque: *"Quand ils s'installent, on ne leur explique pas la réalité, Français comme Turcs. On ne les met pas assez en garde. Il y en a qui ne parlent pas français. Qu'est-ce qu'ils comprennent ? (...) Si on veut qu'ils s'intègrent, il faut intervenir à ce niveau, déjà"* (comptable, Vannes).

Pourtant, deux personnes turques, il est vrai parmi les plus ambitieux et les plus instruits, ont dit leur intérêt pour ce stage, tel ce maçon qui compte devenir maître d'œuvre: *"Jusqu'à janvier 2003, j'étais dans la même entreprise et depuis, je suis à mon compte (...) Le stage à la chambre des Métiers était OK. J'ai appris des choses au niveau de la loi. On ne connaît pas la loi ici parce qu'on n'a pas été à l'école en France"* (homme, 35 ans, études supérieures). Une autre femme, dotée d'un BEP-CAP tandis que son associée turque a un bac professionnel, ayant monté un commerce, semble également satisfaite de ce stage. Elle y a d'ailleurs rencontré son expert-comptable et, grâce à la faculté d'adaptation de celle-ci (c'est une femme), la collaboration est fructueuse. *"Mes frères m'ont beaucoup aidée [à installer mon commerce]. Soit on gagne, soit on perd tout [tous ensemble]. Ma comptable ne comprenait plus rien [à cette organisation familiale turque]. Maintenant, elle commence à s'habituer. Pour le prévisionnel, on était à côté. On a eu beaucoup de mal. Mon père et mes frères ont dû avancer beaucoup d'argent pour l'agencement intérieur [...] Mes frères ont une entreprise depuis 1991. Ils ont coulé une fois. Notre problème à nous, les Turcs, c'est les papiers. Ils avaient un mauvais comptable. Quand je m'en suis aperçue, j'ai dit à mes parents. Mais c'était trop tard. Beaucoup de Turcs avaient ce comptable. Chez les impôts, c'est 'Vous n'avez pas fait ça bien: 20%. Vous n'avez pas fait ça bien: 30%'. Les impôts ne disent rien avant, peut-être pour faire de l'argent sur les Turcs. J'ai rencontré l'expert-comptable du stage de la Chambre des Métiers. Ça s'est bien passé, on est chez eux depuis 3 ans. Ils nous montrent comment on doit faire. C'est une dame, M.. Elle nous explique. On ne sait pas toutes les lois."* (femme, commerçante).

Il semble donc que lorsque la relation avec le comptable dépasse la simple réalisation des fiches de paye, pour avoir un rôle presque pédagogique (explication de la loi, suivi des affaires), les échecs soient moins à redouter, parmi les artisans de bonne foi. Cela est confirmé par une comptable qui a une importante clientèle turque et qui ne se contente pas de rédiger les fiches de paye. Elle réalise un vrai travail de "prévention", presque un accompagnement social, qui est très efficace: rappel, le 15 de chaque mois, des échéances des cotisations; mise des clients au "réel normal" pour la TVA et non au

"système simplifié" (acompte et règlement à la fin de l'année, qui conduit à devoir régler de grosses sommes en une seule fois); réalisation de bilans prévisionnels; mise en garde, chiffres à l'appui, contre les pratiques de règlement de la main à la main qui pénalise finalement l'entreprise (car les dépenses ne sont pas comptabilisées dans le calcul des impôts); accompagnement des artisans en difficulté dans les démarches auprès des institutions. Et, finalement, elle voit des modifications dans les comportements: *"Je demande de bien tenir le facturier. Il y en a qui le perdent. De plus en plus, j'en ai éduqué certains qui le font"*. Elle dénonce finalement un système qui stigmatise les maçons turcs sans leur donner les moyens d'assainir leur pratique et qui, surtout, refuse de "sélectionner les entreprises sérieuses et pas sérieuses" et conduit à des amalgames.

L'aide personnalisée d'un comptable ou d'un expert-comptable est d'autant plus précieuse que, dans le domaine professionnel, les associations d'aide à l'emploi rencontrées au cours de l'étude disent ne pas être sollicitées par des personnes turques. C'est le cas de l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique), par exemple. Sur 400 aides données à des créateurs de micro-entreprises en situation précaire (RMI, chômage), 38 l'ont été à des personnes de nationalité étrangère et 3 ou 4 projets ont été financés pour des Turcs au Blosne, à Rennes. Ces aides ne concernaient pas le secteur du bâtiment mais le service tertiaire et la vente ambulante. Cela pourrait cependant se développer car l'antenne du Blosne a ouvert 4 mois seulement avant l'interview (février 2003). Les Turcs sont perçus là aussi comme *"assez fermés. On a du mal à entrer en contact avec eux"* et peu désireux de solliciter une aide qui permettrait d'exercer un contrôle sur leur activité, d'autant qu'ils *"n'ont pas besoin de nous"* et s'arrangent en famille pour se procurer les capitaux nécessaires.

3. Une concurrence exacerbée

D'autres acteurs mettent en avant l'ensemble du mécanisme du marché actuel du bâtiment et les fortes contraintes qu'elles imposent aux artisans turcs. Cette version est donnée autant par certains travailleurs sociaux que par certains Turcs eux-mêmes. Les artisans turcs se retrouvent jouer le rôle de tampons entre les grosses entreprises françaises sous-traitantes et les fluctuations du marché. La sous-traitance permet à ces grandes entreprises de construction de garder le même niveau d'embauche et d'activité tout au long de l'année, en externalisant en quelque sorte les risques. Ce sont les artisans eux-mêmes qui doivent, en fonction d'une demande qui peut évoluer du jour au lendemain (car les maçons sont sanctionnés financièrement par journée de retard), soit trouver rapidement de la main d'œuvre, soit, au contraire débaucher. L'embauche se fait donc parfois à la journée, en cas de "coup de bourre", avec une "bourse au travail" qui se constitue chaque matin dans certains endroits du Blosne à Rennes, par exemple, où les artisans sont assurés de trouver de la main d'œuvre journalière quand ils n'ont pas pu puisé dans leur propre réservoir familial et amical. Cela se fait au détriment de la sécurité sur les chantiers et du paiement des cotisations car on conçoit évidemment que les contrats de travail ne soient pas systématiquement à jour dans ces conditions.

La seconde contrainte majeure est celle des prix. La concurrence, en effet, est forte, surtout dans les moments de compression du marché, où les maçons turcs, surtout les plus précaires, sont les premiers exposés par rapport à leurs collègues français, beaucoup mieux payés. Cette concurrence est activée par les donneurs d'ordre et peut mener à des prix (mètre linéaire de parpaings) qui, objectivement, ne permettent pas de gérer sainement une société artisanale: *"On ne s'en sort pas, tous les mois il y en a un qui fait faillite. J'ai déposé le bilan deux fois. Les impôts augmentent et les prix de la main d'œuvre baissent. On ne dure pas longtemps"* (maçon, 35 ans, Vannes). Dans ce cas, les micro-entreprises les plus fragiles ferment et les individus s'inscrivent au chômage ou au RMI. Les prestations chômage servent donc finalement à assurer la césure dans les périodes difficiles et donc, en quelque sorte, à équilibrer le marché de la construction ! Les plus pragmatiques des interlocuteurs français s'en rendent bien compte et considèrent cela comme un mal nécessaire: *"Si on inscrit trop dans un cadre légal, on fait exploser le système"* et finalement *"Ça arrange tout le monde"* (représentant d'une institution française en lien avec le travail social, Quimper).

On pourrait citer de nombreux exemples comme les propos suivants: *"Le marché du bâtiment est plus dur qu'à mon arrivée [en 1990]. En 90, il y a eu une crise du bâtiment. En 91-93, ça allait puis il y a eu encore une crise. Maintenant, il y a du travail mais on travaille gratuitement. Par exemple, pour une maison moyenne, on faisait le gros œuvre à 10 000 F. Maintenant, on le fait à 8 000 F. Le prix du parpaing est passé de 6 F à 5,5 F."*

Question. Pourquoi les prix ont baissé ? Réponse. *"Les Français sont malins et les Turcs sont jaloux"*. M. X. était le premier artisan à Quimper. Puis les Turcs ont voulu se mettre à leur compte. Les Français ont fait jouer la concurrence: *"S. [nom d'un artisan turc] travaille à 50 F, pourquoi tu travailles à 60 F ?"* (homme, 35 ans, artisan maçon, Quimper).

Quelques essais ont été tentés dans les associations turques, tant à Rennes que Vannes et Quimper, pour discuter ce problème et créer un accord sur les prix plancher. Mais, objectent quelques protagonistes, ce type d'entente est illégale et, d'autre part, l'entente ne s'est pas faite et la concurrence reste rude entre artisans turcs. *"Des fois, ça a créé des malentendus entre nous"* (responsable de l'association turque, Vannes). De même, la syndicalisation dans les organismes professionnels est faible, selon le responsable de l'un d'entre eux, interviewé à Quimper.

Finalement, certains suggèrent que les prix pratiqués encouragent la malhonnêteté: (Frère) *"En 96, je me suis mis à mon compte, en SARL avec mon frère. On a déposé le bilan. Depuis 2 ans, on est chacun de notre côté. Le comptable a laissé traîner les choses. On avait une dette de 215 000 F puis on a eu une majoration jusqu'à 500 000 F. (Sœur) C'est le problème, aussi, de la désorganisation des papiers. (Frère) On a eu un contrôle fiscal et on a coulé. Le problème vient du fait que si on ne calcule pas les charges, on coule. J'ai un prix plancher au-dessous duquel je ne descends pas. C'est 16+4 (épaisseur de plancher) à 240 F ou 12+4 (épaisseur de plancher) à 220 F. Avec un plancher isolant, c'est 290 F [la hauteur du mur est plus haute]. Ces prix sont pratiqués par 50% des gens environ. Ceux qui travaillent pour moins cher ne payent*

pas leurs charges et déposent le bilan. Les prix de la Chambre des Métiers [indicatifs] sont plus hauts que ça. Mais il y a beaucoup de concurrence" (Frère, 38 ans, maçon et sœur, 16 ans, Quimper).

Les maçons turcs ne sont pas les seuls à penser ainsi, c'est aussi, entre autres, l'opinion d'un syndicaliste qui, dans les années 1990, a participé à un projet d'aide aux artisans turcs pour *"arrêter d'accuser et de creuser le fossé avec les Turcs"*: *"Je me suis rendu compte que les Turcs, comme les autres immigrés, ne connaissaient pas les lois. C'était des victimes: les donneurs d'ordre payaient en sous-traitance au-dessous du coût social. Les Turcs faisaient faillite. Ils payaient moins cher les étrangers. Il y avait un patron social, Monsieur B., de la S. qui reconnaissait qu'il y avait des pratiques lamentables par les donneurs d'ordre et par les promoteurs. Ils [les Turcs] sont toujours à la marge. L'application stricte du contrat de travail n'existe pas chez les Turcs. On en a vu un qui faisait construire sa maison et qui donnait un chèque directement à l'ouvrier"* (Permanent CFDT, aujourd'hui retraité, Vannes). Car le travail illégal pose aussi la question des droits sociaux des travailleurs (chômage, retraite) ainsi que des conditions de travail, et notamment de la sécurité sur les chantiers, gravement négligée. Et les accidents du travail ne sont pas rares, comme on le verra plus loin.

4. Des actions passées et présentes

Plusieurs actions ont été tentées ou sont en cours. Vannes a, la première, pris conscience du problème. L'action avait consisté, en 1999, à ouvrir un débat avec tous les partenaires concernés (maçons turcs, liquidateur judiciaire, ASSEDIC, Contrat de Ville, assistants sociaux de quartiers, tribunal de commerce...) sur la question du travail clandestin et du paiement des cotisations sociales. Certaines personnalités s'étaient impliquées dans ce projet pour faire avancer les choses. La création d'une association avait été envisagée (connaissance des lois, etc.) mais les réunions se sont espacées, faute, peut-être, d'un intermédiaire turc pour porter le projet et d'un ciblage suffisant des intérêts des maçons turcs pour l'action (*"Ils avaient peur qu'on leur fasse la morale, on sentait qu'on se mêlait de leurs affaires"*, syndicaliste CFDT présent aux réunions).

A Rennes, une initiative très intéressante est en cours, menée par la municipalité (Contrat de ville, antenne du Blosne du CCAS), l'Association d'entraide des travailleurs turcs et la Fondation Agir contre l'Exclusion, avec la présence du FASILD. Cette initiative a en effet l'intérêt de prendre à "bras-le-corps" la question récurrente des dysfonctionnements de la sous-traitance en maçonnerie. Le second avantage de ce projet réside dans le fait qu'il propose une relation suivie entre l'association turque et les partenaires "français", sur une base qui fasse réellement sens et qui intéresse a priori les travailleurs turcs (ce qui n'est pas forcément le cas de projets hors travail qui ne tiennent pas toujours compte des contraintes d'horaires, de fatigue et, surtout, du fait que, pour le moment, les migrants turcs restent fortement focalisés sur leur projet professionnel). L'action a repris de l'élan après l'affaire qui a secoué le milieu du bâtiment breton en 2003. Il travaille selon 3 axes que sont l'organisation d'un groupement d'achat de matériel, la rédaction d'une charte de bonne conduite entre donneurs d'ordre français et

exécutants turcs, la formation professionnelle et la gestion partagée des entreprises. Une évaluation des besoins et des pratiques des entreprises turques devrait démarrer, qui sera confiée à un jeune descendants de migrants turcs.

5. Evolution des projets professionnels

Mais la situation de l'emploi masculin turc est en train d'évoluer dans plusieurs directions. En premier lieu, la diversification des activités commence, à l'intérieur même des métiers du bâtiment. Quimper compte quelques carreleurs, charpentiers, électriciens turcs. Les jeunes Turcs en apprentissage sont encore peu nombreux (10 seulement en 2003-2004²⁵) car ils continuent à être formés sur le tas après une scolarité brève, mais ceux qui suivent la formation des métiers du bâtiment se tournent pour moitié d'entre eux (5) vers la plomberie, la plâtrerie (CAP) et l'électrotechnique (Bac Pro). Les autres optent classiquement pour la maçonnerie (CAP et BP). D'une première enclave ethnique, la tendance va donc vers les métiers de second œuvre dans le bâtiment, pour le moment tenus par les "Français" ou les descendants de migrants plus anciens (portugais, espagnols).

A Vannes, les Ateliers de Recherche d'Emploi (aide à la recherche d'emploi) financés par le Contrat de Ville accueille un nombre non négligeable de jeunes Turcs, susceptibles de chercher un travail dans un autre secteur que le bâtiment, même si, parmi les jeunes issus de l'immigration, les Maghrébins sont plus nombreux à utiliser le service d'aide.

TABLEAU.XI PERSONNES PASSEES A L'ARE DE MENIMUR, 2002-2003

Patronymes "maghrébins"	65	7,6%
Patronymes "turcs"	19	2,2%
TOTAL	852	

Source: Dépouillement des fichiers ARE sur la base des patronymes.

La seconde évolution porte sur la volonté d'abandonner la sous-traitance pour se constituer un carnet de clients personnels. Pour le moment, peu de Turcs ont pu envisager cela mais les enfants de migrants, maîtrisant parfaitement le français (avec un accent breton pour certains jeunes de Briec !) et plus familiers des relations sociales et professionnelles avec les "Français" espèrent y arriver prochainement. Nous en avons surtout entendu parler à Quimper, où le marché est peut-être moins dur qu'à Rennes et les opportunités plus grandes. Selon un maçon de Quimper, 2 ou 3 entrepreneurs turcs seraient déjà installés dans cette ville, donnant l'exemple aux autres et jouant le rôle de modèle, tel ce jeune fils de migrant, installé à Briec, qui investit beaucoup dans la constitution d'une clientèle: *"Moi, je suis entrepreneur, je traite en direct avec les clients. Les artisans [turcs] parlent souvent mal [le français]. Je travaille surtout en relation commerciale (...) Avant, j'étais salarié chez Doux [usine agro-alimentaire].*

²⁵ Chiffres fournis par le Centre de Formation des Apprentis, Quimper.

J'ai commencé la maçonnerie il y a deux ans. J'ai beaucoup de relations directes avec les agences immobilières, les architectes, les notaires, etc. Ça me coûte cher en repas, etc.! Mais comme ça, je les connais. Je passe des publicités." (homme, 35 ans, Briec).

La promotion sociale est aussi envisagée comme passant par le commerce, activité qui permet également une organisation familiale et ethnique du travail mais qui est moins dure physiquement. L'ouverture d'un restaurant est le vœux formulé par plusieurs familles, même si c'est plus souvent un rêve exprimé qu'une réalité. Dans le domaine du commerce de bouche, on voit à Rennes une nette tendance à sortir des quartiers périphériques du Blosne et de Villejean pour ouvrir des restaurants et des bars au centre-ville. Ces établissements ne sont plus fréquentés presque exclusivement par des clients turcs, comme c'est le cas du Capadocce, rue de Vern et du bar Saint-Elizabeth, mais, au contraire, ils recherchent une clientèle mixte. Quatre bars (dont l'un en copropriété avec un "Français") et deux ou trois restaurants de ce type viennent d'ouvrir récemment. Cela indique le début d'une diversification des activités professionnelles hors des réseaux ethniques. Par ailleurs, l'étude a relevé l'ouverture toute aussi récente d'un magasin de vêtements et d'un salon de coiffure, dont le propriétaire est "turc", également au centre-ville.

A Quimper, il existe aussi plusieurs commerces, boulangerie, épicerie, kebabs, dont la clientèle est plus ou moins mixte, soit une dizaine au total d'après le président de l'association culturelle turque. Un magasin de couture et de vêtements, tenus par les quatre femmes d'une même famille, sœurs et belles-sœurs, s'est également ouvert à destination d'une clientèle française aisée. Quant à Vannes, les kebabs commencent à ouvrir. 5 fabricants de plats cuisinés turcs ont déjà pris leur carte d'artisan (2003)²⁶.

6. Le travail des Kurdes à Rennes

Quand leur biographie migratoire est similaire à celui des Turcs majoritaires, c'est-à-dire quand ils sont arrivés en tant que travailleurs salariés, dans les années 1970, les Kurdes ont occupé les mêmes postes, après avoir quitté leur région natale orientale pour s'installer dans un premier temps à l'Ouest de la Turquie. Leur parcours professionnels, dans ce cas, est semblable à celui des autres Turcs. Il semblerait toutefois, sur la base d'informations partielles recueillies au cours de l'étude – car nous n'avons pas focalisé notre attention sur les Kurdes – que ces travailleurs aient eux-mêmes constitué un milieu d'accueil pour des personnes ayant demandé, dans les années suivantes, le statut de réfugié politique en France et qui, ayant fui leur région d'origine, ont choisi Rennes parce qu'ils y avaient déjà de la famille.

Les personnes arrivées dans les années 1990, qui ont demandé l'asile politique, occupent souvent les mêmes postes (maçons, carrelage). Mais la difficulté grandissante à obtenir le statut de réfugié et la précarisation des demandeurs d'asile, fait que la présence en situation irrégulière accentue considérablement le travail illégal sur les

²⁶ Chiffres de la Chambre des Métiers du Morbihan, 2003.

chantiers. L'affaire qui a éclaté à Rennes en décembre 2003 à propos du travail de clandestins sur les chantiers a bien mis en évidence que les prix payés aux maçons ont encore baissé à cause de la concurrence des plus précaires d'entre eux, les sans-papiers, souvent Kurdes.

Une autre spécialisation kurde est la restauration rapide des kebabs. A Rennes aujourd'hui, ces commerces sont tenus par des Maghrébins et par des Kurdes, le plus souvent issus de la même région de Tuncely. Nous avons ainsi pu rencontrer deux Kurdes récemment installés à Rennes, l'un venant de Saint Briec et l'autre de Blois qui avaient ouvert leur kebab grâce à des informations glanées dans le réseau kurde de France. L'installation de kebabs prend de l'ampleur de mois en mois. Sur les 34 restaurants rapides que nous avons répertoriés à Rennes en mars 2003 (sur la cinquantaine qui devaient exister alors), 13 étaient tenus par des personnes nées en Turquie, qu'on peut supposer Kurdes sur la base des entretiens. Ce sont des gens plutôt jeunes (sur la base de données pour 9 d'entre eux) et qui ont ouvert récemment (7 sur 9 ont ouvert depuis 2000).

7. Le travail des femmes: des situations variées selon la ville et le cycle de vie

L'absence massive des femmes du travail salarié semble être une caractéristique de la migration turque, à Rennes surtout. Selon l'INSEE (recensement de 1999), 56,5% de la population de *nationalité* turque non retraitée est inactive, ce qui doit correspondre *grosso modo* à la population féminine. Parmi les actives, 61% se déclarent au chômage (INSEE, 1999, au quart). L'inactivité est plutôt mal considérée par nos interlocuteurs français car ils l'assimilent à un manque de liberté et d'autonomie des femmes turques, et un défaut d'"intégration" de leur part. Il est donc nécessaire, d'une part de nuancer cette inactivité professionnelle féminine et, d'autre part, de donner à ce sujet quelques éclaircissements sur l'opinion des femmes turques rencontrées.

a) Importance de l'activité domestique

A Rennes, les femmes arrivées par regroupement familial, dans les années 1970-1980, sont massivement à la maison. L'organisation sociale "turque", de façon plus marquée encore pour les "Anatoliens" sunnites pratiquants, attribue l'espace extérieur et la sphère économique salariée aux hommes, tandis que les femmes s'occupent de la vie domestique. Ici comme dans d'autres sociétés, les femmes interviewées disent parfois que dans la sphère domestique, elles font ce qu'elles veulent. Cela est d'autant plus vrai que l'on avance en âge. Il faut insister sur le fait que, dans la situation de relative précarité de ces familles, l'activité domestique est une contribution importante aux revenus familiaux sous la forme de confection de produits alimentaires (lait fermenté *ayran*, pain, fromage, gâteaux servis aux invités et que les femmes consomment en abondance, etc.). Lors d'une réunion entre femmes d'une même famille (Vannes), nous évaluons avec elles à 3-4 heures par jour le temps passé aux préparations culinaires. Le fait d'avoir le temps permet aussi de cultiver les jardins familiaux loués aux

municipalité, d'échanger entre femmes des informations sur les endroits où l'on trouve les produits au meilleur prix, le partage d'animaux que l'on achètera entier pour le congeler, etc. Sans compter la couture, peut-être moins pratiquée aujourd'hui mais qui, il y a quelques années, permettaient de vêtir les enfants à moindre coût. Les jeunes filles qui continuent, dans la migration, à confectionner leur trousseau apprennent de leurs mères la broderie et la couture.

Les intérieurs visités sont en grande majorité très propres, très bien tenus, avec une atmosphère de cocon, de "bonbonnière" qui les rend à la fois accueillants pour les invités (car il existe une intense vie sociale, surtout au moment du Ramadan où nous avons fait une partie des visites le soir) et un peu coupés de l'extérieur par son côté confortable (tapis au sol, divans profonds et fauteuils, gros coussins au sol pour accueillir le surplus d'invités, rideaux en bouillonnés et broderies couvrant les fauteuils et les tables, vitrine contenant la vaisselle précieuse en argent ou en cristal rapportée de Turquie). Cet agencement se retrouve peu ou prou dans tous les logements visités (sauf chez quelques couples parmi les plus récemment installés et qui, par leur relatif isolement, sont peut-être moins influencés par ce modèle ou n'en ont pas les moyens).

Mais au-delà de cette activité domestique importante, qui s'accompagne d'un nombre d'enfants élevés par rapport à la moyenne française (surtout dans la génération des migrants), le travail salarié des jeunes femmes existe à trois moments du cycle de la vie: au sortir de l'école avant le mariage et, plus tard, au moment du regroupement familial du conjoint épousé en Turquie. Enfin, les épouses dont le mari est commerçant aident ce dernier.

b) Le salariat avant le mariage

La majorité des jeunes femmes de 25 à 35 ans interviewées à Rennes ont travaillé à un moment de leur vie (usine, ménage, restauration, cueillette de fruits et légumes et petits boulots divers dans le télémarketing ou une station-service pour les deux étudiantes de l'échantillon). Par la suite, de nombreuses raisons sont avancées pour expliquer l'arrêt du travail: la difficulté à trouver un emploi, les enfants (surtout pour l'une, qui a un enfant handicapé), l'incompatibilité de l'emploi du temps salarié avec une vie de famille, les dépenses annexes de transport qui amputent un salaire déjà faible, etc. Mais derrière ces multiples raisons pratiques avancées et qui sont réelles, il y a l'organisation sociale et la division sexuelle du travail salarié/travail domestique qui reste forte. Le contact répété des femmes avec l'extérieur, dans tous les milieux sauf dans celui de personnes très instruites et relativement marginales²⁷ n'est pas très bien vu car l'honneur masculin et familial semble pour beaucoup porté par les femmes, qui doivent éviter le contact avec les hommes étrangers à la famille. Même si la tendance est plus marquée chez les Turcs, il faut rappeler que, dans beaucoup d'autres groupes migrants, y compris chez les personnes originaires d'Asie du Sud-est par exemple, les

²⁷ Une étudiante en Maîtrise, originaire d'Izmir, de milieu familial intellectuel, en séjour d'étude et la fille d'un Kurde athée, de tradition alevie, ayant également fait des études supérieures, comme son père.

jeunes filles et les femmes ne doivent pas, au risque d'entacher leur réputation et de paraître mal éduquées et peu "sérieuses", être trop extériorisées (au sens de très présentes à l'extérieur et très volubiles, parlant à tout le monde). Le travail salarié, demandant des contacts non contrôlés à l'extérieur, reste donc, en général, relativement suspect et peu encouragé chez les femmes. Les époux semblent donc plutôt opposés au travail de leurs épouses, même si cela n'est pas toujours avancé comme la raison principale du retrait de l'activité salariée.

c) Le salariat pour permettre le regroupement familial

Dans l'échantillon, la presque totalité des jeunes femmes élevées en France ont pris un conjoint en Turquie et l'on fait venir ensuite. Celles qui n'avaient pas travaillé au sortir de l'école ont du, à ce moment, remplir les conditions de revenus et de logement exigés par la loi française relative au regroupement familial. Elles ont à cette occasion expérimenté l'emploi salarié, quitte, ensuite, à arrêter, souvent au premier enfant: *"J'ai travaillé pour les papiers, huit heures par jour pour gagner le Smic, avoir un logement. J'ai cherché longtemps du travail. J'ai été aide-hôtelière pendant deux ans: un an pour les papiers parce qu'autrefois on demandait 3 mois de fiches de paie et maintenant, c'est un an. J'ai travaillé en 94-95 jusqu'à mon premier enfant. Depuis, j'ai arrêté de travailler"* (femme, 28 ans, deux jeunes enfants, arrivée à 12 ans en France, Rennes).

d) Une originalité quimpéroise

Il faut cependant aller au-delà des apparences et ne pas lier trop mécaniquement valeurs religieuses, organisation traditionnelle des rôles sexués et restriction du travail des femmes. En effet, à Quimper, nous avons rencontré plusieurs familles sunnites croyantes et pratiquantes où les épouses et les filles sont ouvrières dans des usines agro-alimentaires, activités dont certaines se passeraient d'ailleurs volontiers si la famille en avait les moyens. C'est donc tout un ensemble de facteurs qui détermine le taux d'activité salariée des femmes turques, au-delà des seules valeurs religieuses ou "culturelles". Parmi ces facteurs, nous dénombrons:

1. le projet économique familial (accession à la propriété, beaucoup plus forte à Quimper qu'ailleurs, encouragement aux études des enfants, qui semble aussi plus grand dans cette ville. Ainsi, dans une famille sunnite, la mère de 50 ans travaillait pour aider aux études de comptabilité de son fils, en attendant qu'il ait lui-même un emploi et qu'elle puisse arrêter, du fait de sa mauvaise santé).

2. le contrôle social exercé par les familles les plus influentes (réputées plus conservatrices à Rennes, moins à Quimper où la diversité religieuse et régionale est plus marquée).

3. les opportunités régionales (importante activité agro-alimentaire finistérienne qui permettent aux femmes turques de se rendre en groupes à l'usine).

A Quimper une part importante de la population féminine turque travaille ainsi comme ouvrières pour compléter les revenus familiaux. Dans 7 familles sur 14 interviewées, les mères et/ou les filles prennent le bus ou la voiture aux aurores pour les usines de découpe de volaille ou la transformation de produits alimentaires (Doux, Saupiquet, Poulet 2000 puis Panier, qui embauchait au moment de l'étude). D'après le responsable de l'association culturelle et sportive turque de Briec, 25 à 30 femmes turques de sa commune y avaient un emploi. Le phénomène est moins important mais existe aussi à Vannes, où les usines agro-alimentaires ont de la main d'œuvre féminine turque. Une tendance confirmée par une conseillère technique de la Mission Locale (accompagnement de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi) qui observe une désaffection des jeunes hommes, turcs entre autres, pour l'usine parallèlement à un développement de l'emploi féminin.

e) L'opinions des interviewées

Dans les entretiens, rien ne ressort d'une frustration féminine due à l'inactivité professionnelle, dans l'état actuel de la situation. On entend au contraire l'expression d'opinions qui rationalisent l'arrêt du travail et le justifient. Il y a certainement là une part de discours destiné à une interlocutrice française à laquelle on veut montrer que l'on n'est pas "mal intégré" ni "arriéré" car, au cours de l'enquête, nous avons rencontré plusieurs fois ce type d'attitude de justification, en réponse aux représentations négatives dont les migrants turcs se sentent l'objet. Mais il n'y a pas uniquement de la justification dans ces propos, qui dénotent une logique des rapports hommes-femmes. *"Les avantages faits aux femmes musulmanes ne sont pas compris. En réalité, nos maris nous entretiennent. La femme est faible, elle est fragile, elle ne peut pas travailler trop. Déjà, elle a la charge de sa famille, des enfants. C'est le mari qui pourvoit à son entretien. En réalité, donc, toute la charge et l'anxiété du travail pèse sur les hommes. Nous, d'une certaine façon, on a une vie plus facile qu'eux. On a du temps libre, on est là à se voir entre amies. D'ailleurs, même l'entretien des enfants n'est pas entièrement à la charge de la femme. Une femme peut refuser si elle est trop fatiguée pour le faire [une autre convive de la réunion proteste d'une moue, trouvant qu'elle exagère. La première argumente]: si ! elle peut vouloir se garder pour son mari ! Si son mari en a les moyens, il doit prendre des domestiques pour aider sa femme. Et puis, en réalité, de l'extérieur, on croit que les femmes sont soumises et n'ont rien à dire.*

[L'autre convive approuve et précise:] *"C'est vrai que toi, par exemple, tu es la patronne à la maison. C'est toi qui commandes. Tout ça, ça dépend des couples, des personnalités."* [L'interlocutrice principale conclut] *En fait, les bases du Coran sont les meilleures."* (Conversation hors de situation d'entretien, dans une réunion amicale entre femmes turques, femmes de 30 ans environ, arrivées jeunes en France, Rennes).

Il y a aussi exprimée (par des femmes autant que par des hommes) l'idée que de toute façon, les femmes ne trouvent à s'employer que dans les emplois subalternes et pénibles et que rester à la maison est finalement plus agréable pour elles. Outre la

"bonne conduite" de leur épouse, l'honneur des maris est aussi lié à la capacité à entretenir correctement leur famille.

Les jeunes filles nées en France ou arrivées enfant, qui suivent une scolarité au moins jusqu'au Bac annoncent bien sûr, comme dans toute migration, des changements dans les années à venir: *"Je change tout le temps d'avis [sur mon avenir]: chirurgien, avocat... j'en parle aux parents, ils donnent leur avis. Ils ne sont jamais contre mes idées. Ma dernière décision, c'est architecte, depuis un certain temps. Quand je voulais être chirurgien, mon père était content mais quand je dis architecte, j'ai bien senti qu'il était encore plus content (...)"* (jeune fille, 18 ans, arrivée en France à 5 ans, père maçon, Rennes. A manifesté le désir de nous rencontrer en dehors de la présence de ses parents).

D/ LA VALEUR TRAVAIL, UNANIMEMENT PARTAGEE

Chez les hommes comme chez les femmes, il ressort des entretiens une très grande valorisation du travail. Elle prend d'ailleurs souvent la forme d'une comparaison en défaveur des Français Les Turcs sont dits plus résistants physiquement, meilleurs travailleurs, plus courageux, là où les Français "travaillent en regardant leur montre" et ont du mal à suivre le rythme des ouvriers turcs. L'expression "être fort comme un Turc" est judicieuse, nous dit en substance avec fierté une personne interviewée. Quand il est question de décrire les relations dans le travail, beaucoup indiquent que les patrons français, quel que soit le secteur, étaient satisfaits de leurs services. Voici un exemple parmi beaucoup d'autres: *"Je me rappelle, à R. [ville d'arrivée en France], on était vraiment bosseurs. On faisait vraiment le travail [dans l'agriculture] jusqu'au bout et on ne laissait pas tomber. Alors que les Français, ils venaient 2-3 jours et ensuite, on ne les revoyait plus. Je ne sais pas pourquoi. Nous, ce n'était pas comme ça. Peut-être aussi parce qu'on avait l'habitude du travail dans les champs en Turquie. Le patron était content de nous."* (femme au foyer, 31 ans, élevée en France).

Ces qualités professionnelles sont parfois énoncées avec un sentiment désabusé à l'égard de la situation faite aux Turcs en France: celle-ci a appelé les Turcs les moins qualifiés parce que c'était cette catégorie de travailleurs qui l'intéressait le plus. Cette fierté professionnelle a déjà été étudiée par les sociologues dans les milieux ouvriers français où les mêmes valeurs sont proclamées mais, ici, les quelques étudiants ou intellectuels inclus dans l'étude tiennent le même discours et valorisent le fait de se débrouiller et de "retrousser ses manches".

Il y a aussi une insistance sur le fait que les premiers migrants ne sont pas venus d'eux-mêmes mais à l'appel des entreprises française. Cette insistance semble être plutôt le fait des "secondes générations", venues en France dans le cadre du regroupement familial. Elles mettent en balance le besoin de main d'œuvre manifesté dans les années 1970 et la situation actuelle où les travailleurs turcs sont moins bien considérés et payent les "pots cassés" en période de chômage. Dans les situations de crispation sur certains sujets (port du foulard mal considéré par les "Français", situations

de discrimination et de racisme), s'exprime un sentiment de frustration à propos du déséquilibre entre la participation financière à la société française ("*Nous payons nos cotisations*", nous ont dit plusieurs travailleurs sur la défensive) et le peu de retour en échange de la société française (par exemple, une association s'estimant insuffisamment aidée financièrement par les pouvoirs locaux, ou bien un retraité nous interpellant pour se plaindre du fait que les Turcs qui repartent définitivement en Turquie ne perçoivent que 50% de leur retraite après avoir cotisé toute leur vie comme les Français). Nous avons retiré de plusieurs interviews à Rennes l'impression, exprimés plutôt chez les jeunes, d'un déséquilibre entre l'effort consenti par le père et le retour offert par la société française.

Les Français rencontrés dans tous les milieux professionnels et sociaux partagent très largement ces auto-jugements. Les Turcs sont unanimement loués, dans les trois villes, pour leur courage, leur ténacité au travail et leur compétence professionnelle.

II - L'ACCESSION A LA PROPRIETE

A Quimper, l'accession à la propriété est nette et, aux dires de plusieurs personnes turques interrogées, devrait se poursuivre ("*bientôt, ce sera la généralité*"). Le dépouillement des demandes de permis de construire le confirme. Ce phénomène a de multiples implications sur les relations interethniques ("Français"/"Turcs") et sur la vie des Turcs eux-mêmes.

TABLEAU. XII DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE A QUIMPER

Patronymes demandeurs	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003(1/0116/6)</i>	<i>Total</i>
Turcs	18 (4,3%)	12 (3%)	7 (3,2%)	37 (3,5%)
Espagnols-Portugais	0	2	1	3
Maghrébins	6	12	4	22
Cambodgiens/Asiatiques	0	1	2	3
TOTAL	410 (100%)	413 (100%)	216 (100%)	1039

Source: Service des permis de construire, Mairie de Quimper. Dépouillement réalisé sur la base des listes nominatives.

Il s'agit essentiellement de construction de maisons individuelles et rarement d'habitations achetées pour la réfection (1 sur 802 en 2002, 3 sur 378 dans la première moitié de l'année 2003). Les terrains sont parfois achetés dans les lotissements communaux dont les prix sont plus abordables et, pense le fonctionnaire interviewé, la discrimination y est peut-être aussi moins importante. Les maisons sont souvent grandes (F5-F6 ou plus).

Après une période de concentration des migrants turcs dans le quartier de Kermoysan, l'accession à la propriété impulse le mouvement inverse de dispersion dans différents quartiers de la ville, comme l'indique la carte en annexe II.

La carte montre en effet des achats de terrains un peu partout: Kerfeunteun (de l'ordre de 70 à 85 € le m²), Ergué-Armel, Penhars, Kermoysan (entre 50 et 55 € le m²) à l'exception du centre-ville, dont les prix atteignent 90 à 110 € le m². On constate néanmoins une prédilection pour Penhars, le quartier le moins cher et, nous dit un fonctionnaire, relativement boudé par les autres Quimpérois. Mais c'est la zone pavillonnaire du quartier, celle de Prat Ar Rouz, qui est choisie. Ainsi, les nouveaux propriétaires turcs s'installent-ils, au nord et au sud de leur zone de "départ". La dispersion donne lieu, dans plusieurs cas, à des regroupements plus petits, notamment dans certains lotissements communaux. Là, les acheteurs turcs privilégient souvent le regroupement familial. Par exemple, dans un lotissement à Prat ar Rouz, 7 parcelles (sur 38) ont des propriétaires turcs. Trois sont contigus et appartiennent à des frères et sœurs et deux autres, contigus également, appartiennent à un frère et une sœur. Cette tendance au double mouvement géographique de dispersion ethnique/regroupement familial épouse aussi l'évolution générale des relations sociales turques dans la migration bretonne.

Vannes voit se dessiner un mouvement similaire mais plus réduit car les terrains y sont plus chers (plus 150 € le m², selon une élue, printemps 2003). 3 familles sur les 11 interrogées à ce propos avaient déjà construit une maison ou avaient acheté le terrain et pris un crédit, tandis que la plupart des autres envisageaient, dans un avenir plus ou moins bref, de le faire. De la même façon qu'à Quimper, l'acquisition se fait hors des deux zones de concentration de Ménimur et Kercado mais pas forcément très loin (lotissement de Saint Guen). Les personnes interviewées estimaient à plus de 20, le nombre de familles déjà acquéreuses, surtout dans les communes périphériques de Séné et Saint Avé.

L'accession à la propriété contribue, d'une part à se projeter différemment dans l'avenir, en ancrant celui-ci plus fermement dans la société locale. D'autre part, elle donne des familles turques une image très positive, de gens qui ont "réussi" grâce à leur travail. Et, de fait, les représentations qu'ont les Français des Turcs à Quimper est globalement bien meilleure qu'à Vannes et, surtout, qu'à Rennes. *"[A Quimper], on oppose les Turcs à la population locale du quartier de Kermoysan, qui stagne. Il n'y a pas de critique des Turcs parce que ça [leur départ du quartier] entre dans le schéma local, le dynamisme"* (un responsable du Contrat de Ville, Quimper). Alors qu'à Rennes et à Vannes, on entend critiquer les signes trop ostentatoires de la réussite économique, considérés comme suspects ("ils ont tous de grosses voitures, on se demande comment ils font"), les mêmes signes sont bien perçus à Quimper ("Ils réussissent bien. Ils sont bosseurs. Ils achètent de belles voitures, se font construire de belles maisons").

III - L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

D'une façon générale, et ce n'est pas spécifique aux migrants turcs, l'apprentissage d'une langue étrangère à l'âge adulte n'est pas chose aisée, surtout si l'on a arrêté l'école depuis longtemps. Beaucoup de tentatives et d'actions entreprises,

tant par les Turcs eux-mêmes qu'en partenariat avec des animateurs se heurtent assez vite au découragement et à l'abandon, car, nous dit-on parfois, "*ça ne rentre pas*", surtout pour les plus âgés.

Les hommes arrivés dans le cadre du regroupement familial se retrouvent rapidement plongés dans le milieu professionnel de la maçonnerie et leurs efforts pour suivre des cours du soir se heurtent parfois à la fatigue et l'envie de passer des soirées moins studieuses. Par exemple, un groupe d'une dizaine de jeunes hommes que l'instituteur turc se proposait de rassembler une fois par semaine au siège de l'association à Rennes pour leur enseigner lui-même le français s'est ainsi assez rapidement réduit à quelques assidus. De même, le cours mis en place par le "groupe alpha" (groupe d'alphabétisation et d'apprentissage du français langue étrangère, issu de Terre des Hommes et dépendant de la Maison pour Tous de Quimper), il y a quatre ans, connaît une chute de participation à mesure que l'année avance. Début juin 2003, les cours pour hommes étaient déjà fermés depuis deux semaines, faute de candidats.

Le manque de persévérance est le même chez les femmes. Là encore, l'effort du début est difficilement suivi d'effet: les grossesses, la reprise d'une activité salariée, un problème de santé sont les raisons majeures invoquées à l'arrêt de l'apprentissage: "*Je veux travailler quand ma fille ira en Maternelle. J'ai suivi des cours de français à Max Jacob. Puis j'ai arrêté depuis deux ans parce que quand j'étais enceinte, j'ai beaucoup gonflé*" (femme, 29 ans, regroupée familiale depuis 4 ans et demi). Pourtant, des solutions ont été envisagées, comme la halte garderie de Kermoyan, qui accueille des enfants dont les mères veulent suivre des cours de français.

Trois ou quatre jeunes femmes seulement suivaient des cours dans le "groupe alpha" de Quimper, en juin 2003. Et une responsable bénévole de l'activité regrettait le peu de contact et de répondant de ces élèves, qui "*apparaissent et disparaissent et réapparaissent quelques mois après sans explications*", contrairement aux Maghrébines avec qui elle avoue avoir plus d'affinités personnelles. D'une façon générale, constatait-elle, "*il y a de moins en moins de Turques au cours*". Même dans des relations plus informelles, l'effort se relâche: "*La fille de nos voisins s'était proposée de donner des cours de français à ma mère et elle a continué un moment comme ça mais elle s'estime trop âgée, ça ne rentre pas. Ben ça aussi, ça ne rentre pas. Elle a plus... C'est vrai que d'un côté, ça fait quand même un moment qu'elle n'a pas fourni d'effort intellectuel, d'écrire ou ce genre de truc*" (jeune fille élevée en France, 28 ans, Quimper). Certains espèrent qu'en changeant de méthode, d'enseignants, l'apprentissage sera plus facile: "*Pour moi, ce qui est dur, c'est de ne pas bien parler. J'ai repris des cours, 1-2 heures par semaine au collège Max Jacob. Ce ne sont pas des profs, ce sont des dames qui aident. Il n'y a pas d'école*". (femme, 28 ans, regroupée familiale en 1990, Quimper).

Pourtant, l'intérêt pour l'apprentissage est bien présent, il se voit notamment à travers la volonté, exprimée par plusieurs conjoints non francophones, que leur époux ou épouse parlent français à la maison, pour pouvoir pratiquer une langue qu'ils ont peu l'occasion de parler par ailleurs; une demande jugée irréaliste par les conjoints francophones car la langue maternelle revient bien sûr naturellement dans les

conversations familiales, après quelques tentatives pour échanger dans une langue non maîtrisée. Et cela n'a rien de spécifique aux Turcs. Autre demande, tout aussi irréaliste, faite par un homme venu de Turquie rejoindre sa jeune épouse, celle de donner systématiquement une traduction en français des mots turcs quand elle lui parle; une démarche également trop lourde et inadaptée. Quelques jeunes hommes ont aussi refusé, contre la volonté de leurs femmes "françaises", de s'abonner aux chaînes de télévision turques pour s'obliger à regarder la télévision française. La volonté existe donc mais l'habitude reprend le dessus et les enjeux ne sont peut-être pas suffisamment puissants et motivants. Quand les motivations sont plus fortes, les mesures sont plus efficaces. Ainsi, à Vannes, *"les cours de français sont partis d'une demande des femme turques. Elles ne se comprenaient pas avec le directeur des jardins familiaux. Il leur a dit: 'vous n'avez qu'à apprendre le français'. Elles ont demandé des cours."* (Responsable du CEAS, Vannes).

Mais les projets mis en place dans chacune des trois villes donnent des résultats. Le CEAS (Centre d'Etude et d'Action Sociales) de Vannes, soutenu par le FASILD, principal centre d'apprentissage du Français Langue Etrangères dans la ville, dont les enseignants sont bénévoles, a formé plusieurs dizaines de turcophones à partir des années 1990 et, au moment de l'enquête, un groupe d'une dizaine de jeunes hommes avait demandé de démarrer un cours du soir, qui a donné lieu d'ailleurs à un article dans la presse locale. Le fait que les apprenants soient alphabétisés dans leur langue, hommes comme femmes, facilite l'apprentissage. Et, finalement, *"il y en a qui restent 2-3 ans. C'est un maximum. D'autres trouvent du travail, quittent Vannes. Au bout d'un an environ, les gens s'expriment, savent lire. Pour s'exprimer à l'écrit, ça dépend du niveau de scolarité"*. (Formatrice, CEAS, Vannes). A Rennes, divers cours sont proposés qui connaissent un certain succès. Le CLPS, soutenu financièrement par le FASILD, organise des apprentissages au Landrel, à la Maison des Squares, à Villejean et Maurepas et les deux premiers secteurs accueillent une forte proportion de Turcs (33 sur 52 à la Maison des Squares au moment de l'entretien, en 2003). Il s'agit surtout de jeunes femmes arrivées récemment dans le cadre du regroupement familial. D'autres propositions d'apprentissage du français existent, comme au Relais du Blosne où la demande est venue d'un homme turc en 2000, qui intervenait au nom d'un groupe de 15 à 20 femmes souhaitant apprendre le français. Les réunions prennent la forme de discussions en français, autour d'activités pratiques comme la cuisine, qui ont fidélisé 5 à 6 femmes. Des projets cherchant à faciliter l'accès au cours étaient à l'étude au moment de l'enquête, comme le projet de garderie en horaire atypique, en cours de création à Rennes au moment de l'étude, à la Maison des Squares, mais il semble que le projet soit pour le moment en veille. Enfin, à Quimper, Terre des Hommes et, ensuite, le Groupe Alpha ont reçu ou reçoivent régulièrement des apprenants turcs. Plusieurs familles turques interviewées ont reçu chez elles, au fil des années, des bénévoles de Terre des Hommes ou d'autres associations pour des cours de français à domicile. Ces cours ont été l'occasion de nouer des contacts amicaux durables et, parmi les amis français que ces familles citent, ces enseignants bénévoles occupent une place de choix.

Les Français interviewés dans différents secteurs sentent ces difficultés linguistiques comme une "barrière" dans la communication, un terme souvent employé. *"La barrière de la langue fait beaucoup, sinon, les femmes parleraient volontiers de leurs soucis (...) C'est la barrière de la langue. Elles voudraient communiquer, elles ne sont pas froides mais il y a le problème de la langue. Elles ont du chagrin quand il y a la séparation avec l'enfant. Je cherche à les consoler par un sourire mais on ne va pas plus loin."* (Employée d'une halte garderie, Quimper). La "barrière" peut aussi être ressentie par des personnes turques interviewées: *"Après l'accouchement, à l'hôpital, un monsieur est venu me demander ce que je voulais manger le midi. Je ne comprenais rien. Il m'a fait des gestes pour me faire comprendre 'un poulet'. Quand il est parti j'ai pleuré. Car je ne comprenais rien et j'étais fatiguée, déprimée"* (femme, 32 ans, arrivée en 1993, cours de français pendant deux ans et demi, Vannes).

Il nous a semblé que les "Français" n'appréciaient pas toujours à leur juste valeur les compétences linguistiques acquises par les "Turcs" de la "première génération", car ils entretiennent peut-être eux-mêmes un rapport particulier à leur propre langue. Souvent peu polyglottes (et il n'est que de se rendre chez nos voisins allemands ou hollandais pour mesurer l'extrême différence), ils manifestent à l'égard des étrangers un certain souci de perfectionnisme. Il est fréquent de voir un étranger loué pour son français parfait ou, au contraire, repris sur ses fautes d'orthographe, même quand elle n'entraient en rien la communication. Or, si l'on s'en tient, comme il est plus réaliste concernant une migration de ce type, à la compréhension et à la possibilité de communiquer, la grande majorité des Turcs rencontrés au cours de l'enquête en sont capables, peu ou prou. En fait, cette difficulté linguistique est souvent accentuée, chez les femmes, par un manque de confiance en soi. Ainsi, au cours de l'étude, de nombreuses femmes, même âgées, dont leur famille nous avaient dit qu'elles ne parlaient pas français, ont été parfaitement capables de communiquer une fois mises en confiance et prises dans le feu de la conversation. Une jeune femme, à Rennes, n'a cessé de répéter, tout au long de l'interview, des phrases comme *"je ne sais pas"*, *"je ne parle pas français"*. Mais encouragée, elle a pu faire seule un interview aussi riche que les autres, uniquement en français. La plupart des femmes comprenaient même plus qu'elles ne parlaient. La même observation est applicable aux hommes.

Tous ont pourtant conscience que la maîtrise insuffisante de la langue française réduit les possibilités d'emploi hors de certains secteurs comme le ménage ou l'usine, pour les femmes et la maçonnerie de sous-traitance pour les hommes. L'accession à l'entrepreneuriat et les relations avec la clientèle française passent nécessairement par l'apprentissage du français. Cela réduit aussi les chances d'obtenir la nationalité française. *"Les enfants ont la nationalité française. Mon mari ne l'a pas. Ça ne l'intéressait pas et puis il faudrait qu'il apprenne le français. Si on la donne comme ça et qu'il ne sait pas le français, c'est pas logique quand même. Il faudra attendre 4-5 ans."* (femme, 25 ans, mari regroupé familial en 1999, Quimper).

IV - LA NATIONALITE FRANÇAISE

Parmi les personnes interviewées, plus de la moitié ont pris, demandé ou sérieusement envisagé de demander la nationalité française. Et les trois villes ne présentent pas de différence de ce point de vue. Ce sont plus souvent les enfants des migrants qui accomplissent ces démarches car, comme le dit un vieil homme proche de la retraite, *"J'ai 63 ans, alors pourquoi changer maintenant ?"*. Comme cela est souvent le cas dans les demandes de naturalisation, quelle que soit par ailleurs la nationalité des impétrants, la raison invoquée est souvent d'abord pratique²⁸: vivant en France, la nationalité française permet de régulariser une participation de fait à la vie française et de limiter les tracasseries administratives comme l'attente aux frontières au retour des vacances en Turquie (mais aussi la discrimination à l'embauche, citée une ou deux fois). Acquérir la nationalité française, la plupart du temps, est donc vue comme une démarche qui va de soi pour les descendants de migrants (ceux que l'on appelle improprement la "seconde génération"). Plusieurs pensent aussi qu'il est obligatoire ou plus logique de changer de prénom, voire de patronyme, ce qu'ils ont fait.

Mais la naturalisation française va au-delà d'une simple procédure administrative. Une femme à Vannes estime ainsi qu'elle se sentirait plus légitime à se défendre contre sa voisine raciste²⁹ si elle avait la nationalité: *"Peut-être que si j'avais la nationalité française, je parlerais un peu mieux contre elle. Je lui dirais: 'je suis française !'"* La démarche n'est pas évidente. Comme pour reculer l'échéance, plusieurs disent souhaiter l'acquisition de la nationalité française mais manquer de temps ou être découragés par la masse des papiers à fournir: *"J'ai été convoqué dix fois pour les papiers mais je n'ai pas le temps d'y aller et il faudra bien un jour que je prenne le temps de faire les papiers pour toute la famille."* (homme, 36 ans, en France depuis son enfance). On laisse traîner les choses car il n'y a pas urgence: *"Le dossier de nationalité est prêt mais je ne suis pas encore allé parce que je n'ai pas le temps. Quand j'étais petit, je voulais le faire, quand j'ai demandé et que tout a été prêt, il manquait quelques papiers. Cela se fera dans les années ou les jours qui viennent, c'est pas trop tard. Pour moi, ça ne va rien changer, c'est surtout pour les vacances. Quand on a un passeport de chez nous, on passe 5-6 endroits à la douane. Avec la nationalité française, pour les enfants, ça va changer beaucoup. Pour les enfants, on ne peut pas travailler dans l'administration si on n'est pas français. Ma sœur a la nationalité française."* Il faut dire que la somme de documents à réunir, notamment en Turquie, en arrête plus d'un.

Dans deux cas, cependant, la naturalisation française n'a pas été demandée parce qu'elle était perçue comme une perte identitaire: *"Question. Vous avez la nationalité française ? Réponse. Non, on ne peut pas se rayer de la Turquie comme ça. Les gens*

²⁸ Anne Morillon, *Approche sociologique de la naturalisation en France. Enjeux et signification de l'acquisition de la nationalité française par décret*, Thèse pour le doctorat de sociologie, sous la direction de Pierre-Jean Simon, Université Rennes 2 - CERIEP, novembre 2003.

²⁹ Lors de l'entretien, la voisine du dessus tapait sur le plancher pour se plaindre du bruit, alors même que l'appartement était silencieux.

qui veulent perdre leur culture, c'est contraire à mon truc." (femme, 32 ans, arrivée enfant en France). Et, à l'inverse, le rejet de sa demande de naturalisation est mal vécue par une des personnes de l'entretien parce qu'elle crée une barrière entre sa famille, française par acquisition et elle-même: "Mon épouse a eu la naturalisation qu'elle avait demandé il y a deux ans. A moi, elle m'a été refusé pour motif que j'appartenais au PKK [Parti des Travailleurs Kurdes, indépendantiste]. Les enfants l'ont obtenue quand ils étaient en seconde. Je suis étranger parmi eux". C'est une question morale pour moi. Ça touche ma personnalité. Je ne sais pas si je veux la demander une troisième fois. Les Turcs qui sont naturalisés aujourd'hui n'ont pas autant de contacts que moi avec les Français." (homme, Kurde, 48 ans, réfugié politique depuis 1990).

CHAPITRE II LA VIE DE QUARTIER

I - HABITAT: REPERES

A/ LES QUARTIERS

1. Des zones d'habitat très localisées

Dans les trois villes, les zones d'habitat des populations issues de Turquie se situent dans les quartiers périphériques:

- à Rennes, dans les quartiers sud: Bréquigny et surtout le Blosne et, dans une moindre proportion à Villejean et Maurepas, au nord de la ville. Quelques familles habitent dans le quartier de Cleunay, situé à l'Ouest³⁰.

-à Quimper, sur les hauteurs de Penhars, à l'Ouest de la ville, essentiellement dans le quartier de Kermoysan (rues de Vendée, d'Anjou, square d'Ecosse) mais aussi, avec le développement de la construction individuelle, à la limite nord de ce quartier, dans les nouveaux lotissements de Terre-Noire, Prat ar Rouz. On note également quelques familles du côté de la rue de Pont L'Abbé, en contrebas du quartier de Kermoysan.

- à Vannes, enfin, dans les quartiers de Kercado et de Menimur au nord et à l'ouest.

Ils habitent essentiellement dans les logements sociaux des ZUP construites de la fin des années 1950 à 1970. L'habitat collectif, constitué en partie de petits immeubles de quatre étages et de tours de plus de 10 étages domine. Dans certains endroits, les logements sociaux constituent 50% à 100% de l'habitat³¹. Dans les zones les plus récentes, une attention particulière a été portée à l'environnement, comme au Blosne à Rennes où les espaces verts, squares et aires de jeux ponctuent l'espace entre les bâtiments et de grands parcs paysagers ont été plantés à la limite des quartiers. A Quimper, le quartier de Kermoysan étant plus "ramassé" sur une colline, le cadre bâti y occupe une plus grande place. En dehors de quelques aires de jeux au bas des immeubles, l'espace vert le plus important est le bois de Kerjestin, en partie aménagé. A Vannes, dans le quartier de Kercado, les espaces verts et les squares sont plus nombreux

³⁰ Dans le Sud: 747 personnes réparties comme suit : 191 dans les quartiers de Suède-Bréquigny- les Cloteaux; 387 au Landrel-Torigné- Ste Elisabeth et 169 personnes à Italie. Dans les quartiers sud limitrophes du Centre et l'Est, la présence turque est plus restreinte avec 101 personnes, soient 8,6% de l'ensemble de cette population : 47 personnes aux Champs Manceaux, 33 dans les quartiers de Ste Thérèse-Quineleu et 21 pour les quartiers Croix St Hélier-Cimetière de l'Est. Dans le Nord et l'Ouest: 90 à Maurepas (Nord-est), 105 à Villejean (Nord-ouest) et 24 à Cleunay (Ouest).

³¹ La part des logements sociaux dans chaque quartier se répartit comme suit. A Vannes: 67% du quartier de Kercado, 54% à Menimur; Quimper: 71% pour Penhars (dont 86% Place d'Ecosse, 67% Kermoysan, 61% rue et Bd de Vendée); Rennes: 50,8% des logements du Blosne, 38% à Bréquigny.

dans la partie la plus récente (Henri Dunant) que dans la plus ancienne (Armorique), qui se trouve cependant à proximité d'un grand parc. A Menimur, dans la Zup, les immeubles de 4 étages ou moins dominant. On compte également 4 tours de plus de 10 étages de logements locatifs privés. Les bâtiments vieillissants (à Kercado notamment) ont été en grande partie rénovés dans les années 1990 dans le cadre des "opérations de développement social des quartiers": embellissement des parties collectives (entrées, cages d'escaliers), aménagement des squares, amélioration des logements (double vitrage, remplacement des sols par exemple).

Selon les données des observatoires sociaux des trois villes, ces quartiers ont en commun : une population jeune, une concentration des étrangers, une forte proportion de familles monoparentales (femmes avec leurs enfants le plus souvent) et une tendance à la baisse de la mixité sociale³². Les ouvriers y sont les plus représentés avec une légère surreprésentation des maçons. Par ailleurs, ces quartiers comporte un taux élevé d'habitants en situations sociales précaires (chômage, bénéficiaires des minima sociaux) parfois accompagnées de problèmes psychologiques, d'alcoolisme. Des éléments qui contribuent à donner aux regards extérieurs une image générale négative de ces quartiers malgré les opérations de revalorisation menées par les politiques de la ville depuis la décennie 90.

2. Le choix du logement: entre regroupement et dispersion

La location a été, jusqu'à ces dernières années, l'option préférentielle d'habitat pour les familles turques. Jusqu'à la fin de la décennie 1990, la majorité n'envisageant pas l'installation en France, les investissements immobiliers se faisaient au pays où ils pensaient retourner. De nombreuses familles, locataires en HLM en France ont ainsi déclaré avoir une maison en Turquie. Avec la fin des perspectives de retour, on constate une évolution en direction de l'accès à la propriété, comme on l'a évoqué plus haut.

Les logements sociaux leur sont plus accessibles que ceux du parc privé, du fait de leur situation socio-économique. De plus, les familles comportant un nombre de personnes plus élevé que la moyenne, elles ont été logées dans les grands appartements (F5, F6). Les logements qui répondent à ces différents critères se situant plutôt dans les tours que les petits collectifs, ce qui explique en partie les regroupements résidentiels. Au Blosne, par exemple, c'est le cas des Places de Prague, de Serbie, de Bosnie, de Monténégro et dans 3 tours de la place du Banat. Sur 220 logements, 17 sont occupés par des familles turques et kurdes (15 turques, 2 kurdes). A Quimper, ils habitent le parc locatif social de Kermoisan.

En dehors des considérations matérielles, l'attractivité d'un quartier est étroitement liée à la présence de la population turque qui y déjà installée, famille et amis. Nous avons relevé une forte tendance au regroupement résidentiel parmi les familles. Pour celles-ci, la proximité facilite l'entraide familiale (la garde des enfants, les courses, par exemple), les relations amicales (facilité de visites pour les personnes

³² Celle-ci s'explique par le départ des couches moyennes vers les communes environnantes où les conditions financières et disponibilités de terrains leur ont permis d'accéder à la propriété.

âgées ou qui n'ont pas le permis de conduire) *"Tout le monde est là, les amis et les femmes qui n'ont pas de voitures, c'est plus compliqué avec le bus, le métro, quand on habite un autre quartier"* (femme, 28 ans, Rennes); *"L'employé des HLM ne voulait pas lui donner (à sa fille) en Zup-Sud. A Villejean, Cleunay, pas en Zup-Sud ! Moi, j'habite en Zup-Sud, ma femme garde les enfants, si elle est là-bas, comment on fait ?"* (homme, 63 ans, Rennes).

La plupart des jeunes couples qui se voient attribuer un logement HLM dans un quartier éloigné de celui de leur famille préfèrent attendre une autre attribution ou, s'ils acceptent, demandent rapidement une réattribution de logement dans le quartier de leur choix: *"Tout le monde (les parents et les enfants, elle et ses frères) est à Rennes maintenant. Les parents habitent de l'autre côté de la rue. Avant, j'habitais près de Carrefour mais j'ai demandé un appartement plus proche de mes parents. Je voulais me rapprocher de ma mère. Je venais la voir tous les jours mais ça ne suffisait pas, elle voulait voir ses enfants tous les jours"* (femme, 28 ans, Rennes). Le désir de regroupement l'emporte souvent sur le caractère explicitement peu attractif du quartier lui-même, comme l'illustrent les propos d'un jeune couple: *"avant j'habitais à Séné mais on a demandé une HLM à Menimur parce que, sans permis, je me sentais seule là-bas. C'était pire qu'ici"..." Ici, c'est vraiment le silence. Quand on regarde par la fenêtre, il n'y a personne dans les rues. Quand tu regardes par la fenêtre, tu ne vois personne, c'est comme s'il n'y a que moi qui habite dans cette ville"* (femme, 18 ans, mari 25 ans). Pour une autre: *"J'aime pas le quartier mais j'ai demandé à venir là parce que mes parents sont là et mes amis sont là aussi. Je n'aime pas parce que c'est sale, il y a des gens bizarres. Je ne pourrais pas laisser mon fils tout seul, j'aurais trop peur"* (femme, 28 ans, Rennes).

Les familles turques se distinguent des autres locataires par leur sédentarité dans les trois villes. Un homme, qui habite avec sa famille dans le même appartement depuis 1976 explique: *"J'ai jamais pensé à changer parce que l'autre quartier, c'est pareil! Si t'es pas content avec les HLM, tu changes d'HLM, aussi, c'est pareil. Pour moi, le loyer aussi, c'est pareil!"*. La longue durée du contrat s'explique aussi par le fait que le logement, une fois attribué, est parfois perçu par la famille un peu comme un "bien transmissible". Certains parents, locataires en titre, une fois à la retraite, partagent leur temps entre la France et la Turquie et gardent leur logement où ils peuvent ainsi accueillir des membres de leur famille. Les prix et la volonté de rester à proximité de la famille contribue à freiner la plus grande dispersion dans la ville.

Si le souhait du regroupement est majoritaire, il convient de mentionner l'existence chez un petit nombre d'une volonté contraire. Les demandes en ce sens peu nombreuses proviennent, selon les propos recueillis auprès des offices HLM, de femmes seules et quelques jeunes couples qui souhaitent s'installer hors du quartier familial, marquant ainsi leur désir d'autonomie ou encore de se fondre dans la population globale: *"J'ai rempli une demande et certains endroits, j'ai refusé. J'ai dit, je veux pas avoir un appartement dans ces lieux là. Et dernièrement, ce que j'ai vu aussi, ils essaient de réunir les étrangers dans les mêmes tours, dans les grandes tours et moi ce*

que je veux; c'est habiter un endroit où je veux pas qu'on me montre avec un doigt et puis tous ces Turcs ou Kurdes ou autres... habitent là... Enfin, je veux voir d'autres personnes. Français ou pas, c'est pas uniquement des gens de ma culture... et surtout les tours grises (près du Triangle) où ils habitent, mes parents, je leur ai dit, j'en veux pas" (femme, 28 ans, mariée, Rennes).

Le désir de regroupement résidentiel est contrarié par les offices d'HLM qui tentent d'instaurer une mixité ethnique au sein des immeubles, plus propice, selon eux, à l'"intégration". La question de la dispersion se pose de façon plus aiguë à Rennes que dans les deux autres villes où le parc de logements sociaux étant plus restreint, il est plus difficile de réglementer les attributions selon les lieux. Dans ces deux villes, cependant, la politique suit cette même orientation.

Les refus ou les attributions dans des quartiers non désirés sont souvent mal pris par les familles turques qui se sentent discriminées comme le montrent ces quelques propos de Turcs de Rennes: *"Ma fille est enceinte et elle a demandé un HLM. On lui a dit que si elle avait été mariée avec un Français, elle aurait un appartement tout de suite. L'employé des HLM ne voulait pas lui donner en Zup Sud. A Villejean, à Cleunay, mais pas en Zup-sud! Moi, j'habite en Zup-Sud, ma femme garde les enfants. Et si elle est là-bas, comment on fait?"* (homme, 65 ans, Rennes); *"J'ai obtenu le changement (déplacement d'un logement près du Centre Alma au Blosne à proximité des parents) au bout de deux ans. C'est plus long que pour un autre quartier, mais c'est surtout pour les étrangers que c'est plus long. Quand on s'inscrit, ils disent que c'est plus long! On n'interdit pas mais on fait attendre les gens. Il faut avoir de la patience quand on est étranger. "* (femme, 28 ans, Rennes); *"J'aurais bien voulu retourner à Copenhague, mais ils ont refusé parce qu'il y a trop d'étrangers là-bas, selon les paroles d'un employé des HLM que j'ai vu. Ils proposent des logements où ils veulent eux, pas ou on veut, nous"* (femme, 32 ans, Rennes).

3. L'aménagement des logements

Les familles turques se montrent particulièrement soucieuses de l'aménagement de leurs lieux d'habitation. La disposition générale, le mobilier et les décorations révèlent souvent l'origine orientale de leurs occupants : larges fauteuils confortables placés contre les murs laissant dégagé l'espace central couvert d'un grand tapis parfois rapportés d'un séjour, décoration d'ouvrages de dentelle au crochet : napperons blancs sur les meubles, rosaces durcies au sucre sur les murs parfois et aux fenêtres de longs rideaux de couleurs pastel et à volants généreux confèrent à ces salons où l'on pénètre après s'être déchaussé, une ambiance feutrée et chaleureuse. A l'instar de la majorité des logements (quelle que soit l'origine des occupants), un téléviseur est installé en bonne place dans la pièce. Les autres pièces, chambres, cuisine, pièces sanitaires, font l'objet d'un même soin. Cette très grande attention portée à l'aménagement intérieur du logement est relevée par tous les interlocuteurs français, voisins ou institutionnels qui ont eu l'occasion de s'y rendre. *"Ce sont de vrais palais!"* (voisine, Vannes).

Le logement est le lieu de vie de la famille mais aussi un lieu d'accueil pour la famille, les amis (le plus souvent turcs) qui viennent fréquemment rendre visite de façon impromptue ou pour héberger quelque temps de nouveaux arrivants au début de leur séjour.

II - LES USAGES DU QUARTIER

A/ UN RAPPORT SPECIFIQUE A L'ESPACE ET AUX EQUIPEMENTS

Les lieux de l'espace public, les aires de jeux, les pelouses des quartiers, sont surtout fréquentés par les femmes et les enfants. Les mères surveillent les plus petits qui jouent en discutant sur les bancs à proximité. Aux beaux jours, elles se retrouvent l'après-midi en petits groupes, sur les pelouses, à faire des travaux de couture ou de broderie et certaines emmènent leurs enfants pique-niquer dans les parcs aux alentours.

A Rennes, la présence des femmes dans l'espace public donne à penser aux autres habitants du quartier que les Turcs sont très nombreux. Mais si l'on demande aux gens qui se sentent même souvent "envahis" de quantifier, ils évoquent des petits groupes de 2 ou 3 femmes ça et là, qui se promènent ou sont dans les aires de jeux avec leurs enfants. Les longs manteaux et les foulards des femmes frappent la population locale, les rendent repérables, opérant une focalisation qui contribue à une représentation quantitative très au dessus de la réalité.

Les personnes issues de la migration turque sont peu nombreuses à fréquenter les équipements ouverts aux habitants du quartier. Ils répondent aux sollicitations des responsables de centres sociaux pour participer aux manifestations collectives de quartier comme le carnaval à Kercado et à Menimur à Vannes, la fête de la diversité culturelle à Rennes. Par ailleurs, certaines pratiques culturelles turques sont intégrées à l'animation du quartier. A la Maison pour Tous de Kermoisan, par exemple, sous l'impulsion d'un des responsables, ce qui, initialement n'était qu'un prêt de salle pour le spectacle des enfants de l'association turque, s'est mué en 2000, en une collaboration pour inclure les enfants des populations locales dans les festivités de la "fête des enfants"³³.

Mais selon les responsables et animateurs des centres, au-delà de ces participations ponctuelles, le contact régulier est très difficile à maintenir. Excepté les apprentissages spécifiques : cours de langue, cours d'informatique, cours de cuisine, ateliers de couture, ils participent peu aux activités régulières. Lorsque c'est le cas, pour la couture, à Rennes, ou la peinture sur soie à Vannes, la participation est en groupe et limitée au temps d'apprentissage. Suivant ce schéma, les migrants de Turquie sollicitent le centre social quand ils ont besoin de salles pour leur propres manifestations: mariages, cours de *saz*, réunions des Alévis à la Maison pour Tous de Kermoisan, fête des enfants à Quimper par exemple. Un usage qui tend cependant à disparaître dans les

³³ En Turquie, le 23 avril est le jour de la "fête des enfants".

villes où les associations se sont dotées de nouveaux locaux qui comportent de vastes salles qui leur évitent de recourir aux équipements de quartier (Vannes, Rennes). Les responsables des centres sociaux comparent cette faible fréquentation à celle de leur public principal défavorisé. Les populations issues de Turquie, fortes de leur cohésion familiale et de leurs réseaux amicaux, leur paraissent avoir moins besoin que les autres des activités destinées à recréer du "lien social". Notons également des actions à la bibliothèque de Penhars, à Quimper en direction des populations étrangères, turques en particulier: atelier de lecture pour les tout petits; animations avec les mères autour de certaines pratiques culturelles. Là encore, les employées vont à la rencontre des populations turques, confirmant la tendance observée ailleurs.

Comparés aux adultes, les enfants sont plus nombreux dans les équipements de quartier. Mais, contrairement à leurs pairs français ou même maghrébins, ils sont le plus souvent sans accompagnement d'adultes. Les intervenants des différentes structures de quartier regrettent cette absence des parents avec lesquels ils considèrent qu'il est important d'avoir un lien.

On observe une répartition différentielle dans la participation aux activités. La préoccupation scolaire étant plus celle des filles, ce sont surtout elles qui fréquentent l'aide aux devoirs dans les centres sociaux à Vannes, ou dans les locaux collectifs des bas des tours à Rennes. Dans les bibliothèques, elles sont là aussi plus nombreuses que les garçons. Elles viennent y faire leurs devoirs ou se retrouver entre amies, la bibliothèque offrant l'avantage d'être à l'extérieur de la maison tout en étant un lieu officiel où leur présence n'est pas contestable. Notons que les bibliothèques tiennent compte des populations étrangères du quartier. Elles ont toutes un rayon, plus ou moins fourni, de livres en langue étrangère, en l'occurrence quelques ouvrages en langue turque (albums monolingues ou franco-turcs pour les enfants, livres d'histoire, romans, beaux livres sur la Turquie pour adultes en langue turque).

Du côté des activités de loisirs, ils étaient encore absents des CLSH³⁴ il y a quelques années, car les parents ne voyaient pas d'intérêt aux loisirs encadrés et payants, les enfants pouvant aussi bien *"s'amuser tout seuls dans les squares"*. Les mentalités changent peu à peu car s'ils représentent de petits effectifs, garçons et filles sont tout de même présents dans les centres de loisirs de quartier pour les enfants jusqu'à 12 ans. Chez les plus âgés, la participation aux activités proposées aux adolescents regroupe essentiellement les garçons, une tendance générale dans les différents quartiers, quelle que soit l'origine de la population.

Selon les animateurs et autres intervenants des structures, les enfants issus de Turquie s'insèrent généralement bien dans les différentes structures, à cette réserve près d'une tendance à l'indiscipline, à la transgression des consignes, remarquée chez les garçons.

³⁴ Centre de Loisirs Sans Hébergement

Bien qu'en dehors du périmètre du quartier, les jardins familiaux ont cependant leur place dans ce chapitre car ils font véritablement partie de la vie sociale. On rencontre des jardiniers issus de Turquie dans les parcelles des jardins des trois villes. Le jardinage est principalement l'affaire des femmes, les hommes viennent surtout aider au gros œuvre, les femmes s'occupant de l'entretien et des récoltes. Le jardin permet aux familles de cultiver les légumes et les herbes entrant dans la composition de la cuisine turque, très largement pratiquée dans les foyers. Il est également un lieu de rencontre pour les femmes, en semaine, et pour les familles le dimanche, qui s'y retrouvent autour des barbecues. La sociabilité y est importante: *"On ne va pas à la mer mais plutôt à Cleunay dans les jardins familiaux. Quand il fait beau, on va là-bas. Les amis s'appellent pour passer une journée. On fait des grillades. C'est un des endroits stratégiques de la communauté. On peut voir les Turcs de la ville, on peut rencontrer les jeunes. Ils organisent des matches de foot. C'était très bien."* (jeune fille, 18 ans, Rennes).

A Quimper, la reconnaissance du caractère social des jardins a suscité une initiative originale. En 2002, la municipalité a établi une convention avec l'association turque qui gère 32 parcelles sur un terrain clos situé à côté d'autres jardins familiaux. Cette initiative singulière qui accorde un statut particulier à une demande ethnique est la solution apportée par la municipalité à la reprise d'un terrain qui, délaissé, avait été cultivé par un groupe de femmes turques depuis le début des années 1980 et qui constituait pour elles un lieu de vie sociale important. Une telle initiative qui semble s'inscrire dans une démarche de type communautaire, peu encouragée en France trouve en fait son explication dans une politique en direction des femmes en général : le statut de femmes primant sur celui de l'origine, turque en l'occurrence. Le recours à la convention avec l'association permettant de maintenir le lieu de sociabilité féminine créé par les femmes à l'extérieur de leurs foyers. Un site a donc été trouvé qui a été partagé en deux, entre les jardiniers locaux et les jardinières turques.

A Rennes et Vannes, en l'absence d'une situation aussi spécifique qu'à Quimper, la répartition des parcelles suit la gestion des populations: la mixité ethnique prévaut. A Rennes, les responsables veillent à la dispersion, A Vannes, on laisse le hasard décider, l'attribution des parcelles se fait par tirage au chapeau.

Selon l'organisation, les relations entre les jardiniers varient. A Quimper, les femmes turques étant séparées des autres, il n'y a pas de relations. A Vannes les voisins de jardins se connaissent, discutent, échangent des graines et une partie de leurs récoltes. Les jardinières turques sont peu expansives mais leur réserve est respectée.

Les jardins reflètent l'appartenance ethnique du (de la) jardinier (ère) (organisation de l'espace, type de plantations) mais on remarque des influences entre les uns et les autres: des fleurs, des fruits rouges, agrémentent les jardins turcs qui, au début, étaient exclusivement potagers, tandis que le voisin de parcelle breton ne cultive plus que les courgettes turques, bien meilleures que les françaises, dit-il.

A Rennes, les relations semblent plus lâches. Les Turcs viennent au jardin plutôt l'après-midi, y restent jusque dans la soirée le dimanche en famille alors que les Français viennent généralement en fin de matinée et partent au milieu de l'après-midi.

Les pratiques diffèrent aussi. Les fumées des grillades, la turbulence des enfants gênent parfois les voisins non turcs venus chercher au jardin un peu de tranquillité.

B - LES RELATIONS DE VOISINAGE

Envisagées sous l'angle des relations interethniques, les relations de voisinage se répartissent sur les différents degrés d'une échelle comportant à une extrémité une très forte prédominance de relations intra-groupe et à l'autre, des relations interethniques conflictuelles.

Les relations de voisinage intra-groupe sont largement privilégiées et sont présentées d'une façon très positive. Les difficultés ou les conflits évoqués dans les relations de voisinage ne concernent jamais, dans les interviews, les membres du groupe ethnique. Les familles turques du même immeuble ou des immeubles proches se connaissent et se fréquentent. La relation de voisinage constitue l'un des arguments avancés dans les souhaits de regroupement résidentiel, la proximité permettant de retrouver en partie le modèle turc, décrit comme très intense, convivial, sans gêne réciproque. Les grands moments festifs rassemblent les voisins turcs (ramadan, fête du mouton). Mais c'est pour les femmes, plus souvent à la maison, que le voisinage turc est important. En dehors des services donnés et rendus entre voisines, des réunions rassemblent l'après-midi des petits groupes de femmes mariées du quartier, qui passent une partie de l'après-midi à discuter autour de tables abondamment garnies de gâteaux et de thé. Le voisinage permet de perpétuer cette sociabilité féminine largement appréciée.

Parallèlement, quoique moins nombreuses, des relations cordiales, amicales se sont nouées entre voisins turcs/kurdes et Français de l'immeuble. Notons que la cordialité des relations semble plus fréquente dans les familles qui habitent des maisons individuelles. Les exemples de services, d'entraide avec les voisins français sont là plus nombreux que dans l'habitat collectif. Dans les lotissements, la situation sociale des habitants, proportionnellement moins précaire que dans l'habitat collectif, joue peut-être un rôle dans l'évolution des relations avec les familles turques. En effet, celles-ci ont parfois une perception un peu biaisée de la population française, à l'image des difficultés sociales que l'on rencontre, plus qu'ailleurs, dans les quartiers populaires (problèmes d'alcoolisme, chômage).

Mais, pour l'heure, les relations entre les personnes issues de Turquie et les autres habitants de l'immeuble, du quartier restent encore limitées. L'absence de relations de voisinage est généralement attribuée au mode de vie des Français. Seul un homme a émis l'idée que le comportement général des Turcs est peu propice aux relations avec les Français: *"On vit entre nous, on reste entre nous, c'est peut-être un tort"*. La majorité des personnes, invoquent les différences culturelles: les relations de voisinage ne font pas partie de la culture française alors que les Turcs lui accordent une place importante. Des exemples d'échecs dans l'établissement d'un contact, d'attitudes peu serviables des Français confirment cette image: *"J'ai voulu porter un gâteau à la voisine quand on est arrivés dans l'immeuble. J'ai frappé à la porte mais elle n'a pas"*

ouvert. Et pourtant, elle était là, je le sais. C'est pas comme ça en Turquie! On ouvre la porte, on fait connaissance." (femme, 31 ans, Rennes); *"Avant, j'avais un voisin chinois, très gentil qui m'avait permis d'installer la parabole sur son balcon parce que je suis mal orienté mais maintenant, c'est un nouveau voisin français, il n'est pas d'accord. C'est pas grave, c'est comme ça"* (homme, 63 ans, Rennes); *"Pour emprunter un peu de farine, de sucre, je n'oserais pas chez des Français parce que même s'ils en ont, ils disent non. Même si je n'ai rien à la maison, je n'irais pas. Chez les Marocains non plus. J'irais chez les Turcs. D'ailleurs, ma sœur aînée est dans le même immeuble que moi!"* (femme, 29 ans, Rennes). Les attitudes de leurs voisins conduisent certaines familles à se sentir discriminées, accusées à tort du fait de leur origine, de troubles ou de dégâts qu'ils n'ont pas commis.

L'autre reproche fait aux Français, entendu plusieurs fois dans les entretiens, est la monétarisation du service. Par exemple, un homme qui aidait une femme à changer une roue de sa voiture a été choqué qu'elle lui propose ensuite de l'argent. Ailleurs, dans une famille kurde, le comportement d'une voisine française choque: *"Elle a téléphoné chez moi et a laissé 20 francs. J'ai pas accepté. Parce que chez nous, si on peut s'aider... moi je ne pouvais pas prendre cet argent-là. Elle a vu ça, ça lui a fait plaisir. On était souriant aussi et même on lui a dit qu'elle pouvait s'asseoir pour boire un thé parce qu'on prenait un thé et depuis ce jour là; on se disait plus régulièrement bonjour et puis 'ça va' et tout ça. On discute, etc..."* Les personnes rencontrées au cours de l'enquête se sont montrées particulièrement sensibles sur ce point, déplorant de façon unanime cette habitude qu'ont les Français de "rendre" les services donnés. Les familles turques, au contraire, déclarent "offrir" leurs services et sont ainsi parfois vexées par ces pratiques françaises qui, en remettant "les compteurs à zéro", laissent, en fait, peu d'ouverture à l'instauration d'une relation telle que comprise par les Turcs.

Sans faire l'inventaire des différents arguments culturels avancés, citons encore les conceptions différentes des rôles socio-sexués, les prescriptions alimentaires musulmanes. Toutefois, il est intéressant de souligner la rareté de l'argument religieux. Il concerne une frange très minoritaire parmi les familles rencontrées. La majorité des personnes déclare ainsi offrir des gâteaux pendant le ramadan ou la viande de la fête du mouton, à certains de leurs voisins non musulmans. Si les liens avec les "Européo-français" sont distendus, ils ne sont pas plus étroits avec les populations d'origine étrangère, avec les Maghrébins notamment, avec lesquels ils sont souvent confondus.

Les grandes manifestations religieuses communes aux Maghrébins et aux Turcs, comme le ramadan, la fête du mouton, sont célébrées le plus souvent séparément. Mais là encore, la généralité n'est pas stricte car pour quelques personnes, il est plus facile de nouer une relation avec leurs voisins arabes *"parce qu'ils ont la même religion, c'est plus facile de parler avec eux qu'avec les Français"*.

Alors que la plupart des familles turques, en référence à leur conception des relations de voisinage déplorent la froideur de leurs voisins non turcs à leur égard, ces derniers, en particulier dans les logements collectifs, les décrivent comme volontairement distants. L'exclamation : *"Ils préfèrent rester entre eux !"*, plusieurs fois

entendue, introduit souvent la description de la relation de voisinage où fument des reproches récurrents : *"Dans la tour où je suis, il y a des familles depuis très longtemps. Je peux les saluer tous les jours mais ils ne me répondront jamais! Je ne sais pas pourquoi. Les hommes et les femmes. Les femmes baissent les yeux. Il n'y a même pas... souvent avec les enfants, il y a une communication qui se fait mais, c'est extrêmement rare. Il y a quatre ou cinq familles turques dans l'immeuble et à part une famille, il y a aucune communication, aucun lien, d'aucune sorte pratiquement. Je les trouve très fermés par rapport à l'ensemble des autres locataires. Par rapport aux familles arabes que je peux côtoyer dans les mêmes circonstances. Dans l'ascenseur; on se dit bonjour-bonsoir. Mais c'est vrai qu'avec les familles turques, il n'y a quasiment pas... même avec les enfants!"* De même pour une femme africaine: *"Je trouve la voisine marocaine mieux que la Turque. C'est la première fois que je vois ça. Elle (la Turque) préfère rester entre eux et même les enfants ne disent pas bonjour!"*

De façon plus saillante encore, les nuisances sonores sont mises en avant: cris et jeux d'enfants, talons des femmes dans les escaliers, voix et déplacements tardifs lors des fêtes :*"Ils sont si nombreux lors des soirées de ramadan et bruyants que le lustre bouge"* (voisine Rennes), *"le fils qui tambourine à la porte à cinq heures du matin"* (voisine Vannes), etc. Les récriminations de ce type sont fréquentes, d'autant que les logements, même réhabilités restent extrêmement sonores³⁵. Cependant, les exemples de relations cordiales, même moins nombreux existent aussi. Certains voisins français par exemple, notent l'attention, les marques de sympathie, à leur égard de leurs voisins turcs dans certaines circonstances difficiles (deuil d'un proche, maladie).

Des pratiques culturelles sont également interprétées en termes de manque de savoir vivre: un mouton sur le balcon, les tapis pendant sur les balcons à la hauteur de la fenêtre du voisin du dessous, laine lavée dans la baignoire qui bouche les canalisations et provoquent des dégâts des eaux entre autres.

Le voisinage avec les familles turques semble ainsi susciter des relations sinon conflictuelles du moins parfois tendues selon un certain nombre de personnes rencontrées. Mais pour d'autres, par contre les relations sont dites « bonnes » ou du moins des relations normales avec leurs voisins turcs. Le bruit ou autres comportements décrits plus hauts sont également évoqués mais pour peu l'on prenne la peine de manifester sa gêne sans agressivité, le bruit cesse, le voisin propose de repeindre la pièce qu'il a inondée, le père réprimande l'enfant qui a manqué de respect, etc... Ceux qui n'ayant pas réussi à établir de communication se montrent plus agressifs, tapent sur le mur, appellent la police, se plaignent à l'office HLM; ce qui entraîne la plupart du temps de la part des voisins incriminés des réactions également agressives, allant de la négation ferme du problème, à une fin de non recevoir en passant par des insultes de part et d'autre. Autant d'éléments qui durcissent les relations et qui sont ressenties pour les non-Turcs, comme une atteinte aux principes régissant la vie en France, un rejet, un refus d'intégration et pour les Turcs, une forme de discrimination due à leur origine ethnique. Les difficultés de voisinage inhérentes à toute vie collective, surtout en HLM,

³⁵ Les doubles vitrages qui remplacent les fenêtres simples atténuent les bruits extérieurs mais en contrepartie, rendent plus présents ceux de l'intérieur du bâtiment.

sont ainsi "ethnicipées", c'est-à-dire interprétées par les voisins, français comme turcs, en terme de relations interethniques.

Alors qu'elles sont attribuées au caractère propre des uns et des autres ("les Français, les Turcs sont comme ça !") les relations de voisinage sont en fait, caractéristiques de la situation interethnique. Les minoritaires, en tant que tels, pour être acceptés dans la société (l'immeuble, le quartier) sont sommés de se conformer aux normes de la société majoritaire, leurs traits spécifiques n'étant acceptés que dans la mesure où ils s'inscrivent dans la norme sociale. Les relations avec les majoritaires sont un rappel à l'injonction à l'intégration, qui se décline de différentes façons selon les circonstances: discret ou imperceptible dans les relations cordiales, impérieux quand elles sont conflictuelles.

CHAPITRE III L'ÉCOLE

I - ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVE

Les enfants "turcs" sont généralement inscrits dans le secteur public. Mais quoique dans des proportions restreintes, on note une augmentation des enfants de cette nationalité (ou origine) dans les écoles privées (catholiques). Ainsi, à Rennes, sur les 24 enfants étrangers inscrits à l'école privée St Armel en 2002, 12 étaient d'origine turque (dont 5 de nationalité turque). A Vannes, selon les propos de l'inspecteur d'académie, on assiste à une "montée en flèche des inscriptions des enfants turcs dans le privé". Les responsables de l'association évaluent à une vingtaine les enfants dans les écoles privées de la ville. A Quimper, si quelques enfants y sont également inscrits, ils sont très minoritaires.

Les raisons invoquées par les parents turcs rejoignent celles de la plupart des familles quelle que soit leur origine, une plus grande attention à la discipline et aux valeurs morales, un meilleur encadrement et un climat social plus valorisant que dans les écoles publiques: *"On voit énormément de différences au niveau des études et de la discipline. Les métiers des parents (à l'école privée) sont plus élevés, ils sont médecins... ça change beaucoup car les profs ont l'habitude de ce genre de parents. C'est différent à Louis Hémon où ce sont des milieux de la maçonnerie. Les enfants ne sont pas suivis"* (femme, 29 ans, Quimper); *"Ils sont plus encadrés. C'est payant, alors c'est plus sérieux"*. La question de l'encadrement concerne plus particulièrement les filles: *"J'ai vu des Turcs qui m'ont dit qu'il fallait mettre les enfants à l'école privée... Il faut dire qu'ils parlent comme ça parce qu'ils ont des jeunes filles. A partir d'un certain âge, ils mettent leur fille en coquille"*. (femme, 38 ans, Rennes). Certains parents évoquent enfin les discriminations à l'égard des Turcs dans le public: *"Les deux grands enfants de mes frères, on les a mis dans le privé parce que les profs faisaient des différences. Il y avait six ou sept Turcs, on les mettait à l'écart pour jouer et pour les cours à Louis Hémon"* (idem). Le privé est donc une alternative aux écoles à forte proportion d'enfants turcs, le regroupement étant considéré par les parents qui font ce choix comme un obstacle à la réussite scolaire.

Mais selon les enseignants (Vannes, Rennes, Quimper), dans le primaire et le secondaire ce choix résulte aussi du refus de la décision prise par l'école de placer les enfants en difficulté en enseignement adapté ou dans une filière qui ne convient pas aux parents. Le choix du privé correspondrait alors, comme c'est le cas d'autres familles françaises ou étrangères, à une stratégie de contournement de décisions de l'école, en décalage avec l'opinion des parents sur leurs enfants.

Le caractère religieux (catholique dans les trois villes) des écoles privées a fait hésiter certains parents qui, musulmans croyants et pratiquants, craignaient l'inculcation du catholicisme à leurs enfants. Or, cette question est résolue dans toutes les écoles par

le caractère facultatif du catéchisme: "*On est une école pour toute le monde, une école catholique, mais d'abord une école de quartier. On accepte tout le monde*" (directeur école privée, Vannes). Seule une mère est allée voir le directeur à ce sujet parce que "*Mon fils n'arrête pas de parler de Jésus!*" (femme, 28 ans, Vannes).

II - REPARTITION DES ENFANTS DANS LES ECOLES

A/ DANS LES ECOLES PRIMAIRES

La répartition des enfants de la migration turque dans les établissements scolaires se superpose généralement à la cartographie résidentielle des familles, c'est-à-dire les quartiers à forte proportion de population étrangère: Le Blosne, Bréquigny et en moindre proportion Villejean et Maurepas, à Rennes; Menimur et Kercado à Vannes; et Kermoisan à Quimper.

La répartition varie en fonction de facteurs démographiques (l'importance de cette migration dans les villes), sociologiques (mixité sociale des quartiers), institutionnels (présence ou absence de la carte scolaire). La conjugaison de ces différents facteurs entraîne des répercussions sociologiques, au plan des représentations et des rapports sociaux.

Concrètement, à Rennes, les enfants issus de la migration turque sont fondus dans la diversité des populations d'origine étrangère. A l'école Guillevic, dans le quartier du Landrel, 37 enfants turcs représentaient 13,9% de l'effectif global de l'école, pour l'année 2002-2003 (265 enfants)³⁶. Dans cette école comprenant alors 46% d'élèves étrangers, les Turcs occupaient le second rang après les Marocains, 15, 5% de l'ensemble des élèves³⁷. A l'école Torigné, 31 élèves ont la nationalité turque, soit un peu plus de 11% de l'effectif total. A elles seules, ces deux écoles comptent la moitié des effectifs des élèves de cette nationalité à Rennes. Dans les autres écoles du quartier, les proportions sont très inférieures (7 à 8%), et à Maurepas, l'autre quartier de résidence des familles turques, moins de 10%. Ailleurs, dans les écoles rennaises, la population scolaire issue de la migration turque reste largement minoritaire (7 à 14% environ des effectifs) et est appréhendée dans le cadre de la diversité: "*On a très peu conscience de l'origine ethnique des enfants du fait d'en avoir beaucoup d'origines différentes*" (directeur école). A l'école, ils sont donc inclus dans une ethnicisation aux larges contours. Les parents qui, comme au Landrel, changent leurs enfants d'école le font parce qu'ils estiment qu'elle a "*trop de couleurs*". Cette image négative de l'école est davantage liée à l'idée que c'est la population d'origine étrangère prise dans sa globalité qui constitue un frein à la réussite scolaire et non une population particulière.

³⁶ Selon les données indiquées par l'école, l'effectif des enfants de migrants turcs, toute nationalité confondue, s'élève à environ 40 enfants, ce qui fait monter le pourcentage à 15% de l'effectif total des élèves.

³⁷ Les comptages étant, là encore, fondés sur la nationalité, les enfants ayant la nationalité française n'apparaissent pas.

A Vannes et Quimper où les étrangers sont moins nombreux proportionnellement, les Turcs constituent la population étrangère la plus importante. La référence ethnique, clairement exprimée, accompagne des pratiques spécifiques tant du côté institutionnel que des familles.

A Vannes, dans le quartier de Menimur, à l'école élémentaire Jean Moulin où ils sont les plus nombreux, les enfants d'origine turque représentent 15% de l'effectif total et figurent au premier rang de la population étrangère³⁸. A l'école privée catholique Françoise d'Amboise (maternelle et primaire), ils comptent 4% de l'effectif global et, avec 15 enfants, constituent la deuxième population d'origine étrangère. La majorité des enfants d'origine turque de cette école sont en maternelle (9 sur 15). Dans le quartier de Kercado, le groupe scolaire Armorique comptait 15 élèves issus de Turquie sur les 77 élèves de l'école soit un cinquième des élèves.

Indépendamment de leur nombre qui reste minoritaire, c'est la représentation des enfants turcs comme mauvais élèves, qui contribue à donner une image négative des écoles publiques de ces quartiers. Cette représentation renvoie au souvenir de la fermeture de l'école Lamartine à Menimur en 1996 où, selon les propos recueillis, on doit à la forte proportion d'élèves étrangers parmi lesquels une majorité de Turcs le départ progressif des autres, puis la fermeture de l'école: *"On parlait à peine français dans l'école. Il y avait des enfants qui ne connaissaient ni le turc ni le français. Les enfants français on fui"* (directeur collègue). L'événement a suffisamment marqué les esprits pour qu'en 2003, les enseignants et responsables d'établissements le mentionnent et s'inquiètent de la répétition du phénomène dans leur propre école, notamment à l'école Jean Moulin où avaient été accueilli les enfants de l'école Lamartine. Cette représentation négative est renforcée par l'attitude de jeunes parents turcs du quartier qui, ayant eux-mêmes fréquenté l'école Lamartine, font aujourd'hui le choix de l'école privée pour leurs enfants: *"A l'école privée, on apprend l'anglais dès la maternelle et on fait plus attention aux enfants"* (femme, 18 ans, 1 enfant).

A Quimper, dans le quartier de Kermoisan, la répartition des enfants des différentes origines varie selon les écoles du quartier. A l'école maternelle et primaire Louis Hémon fermée en avril 2004, nous avons observé une relative concentration des enfants d'origine turque. En 2002-2003, plus de la moitié des effectifs (52 sur 93) étaient constitués d'enfants d'origine étrangère³⁹, parmi lesquels, près de la moitié étaient des Turcs (24). Dans l'école, un enfant sur quatre était donc de cette origine. Dans la maternelle de ce groupe scolaire, ils formaient près de la moitié des effectifs des enfants *inscrits* dans une classe de petite/moyenne section⁴⁰ (14 sur 30) et près du tiers dans la grande section (9 sur 23). A l'école de Kerjestin, située à environ deux kilomètres, la situation était tout à fait différente. Sur les 200 élèves de l'école maternelle et élémentaire, selon les statistiques établies par le directeur, les enfants

³⁸ "Français": 77%;Turcs: 15%; Maghrébins: 6%; Afrique: 1%; Europe: 1%. Les élèves d'origine étrangère comptent pour 23% de l'effectif total (Source: Ecole Jean Moulin).

³⁹ 24 Turcs, 20 Marocains, 4 Algériens, 2 Tunisiens, et 2 enfants d'autres nationalités non précisées (source: Ecole Louis Hémon).

⁴⁰ Nous insistons sur le mot "inscrits" car ils n'étaient pas tous présents dans la classe ce jour là.

d'origine étrangère représentaient 15% des élèves. Les Marocains y étant les plus nombreux (10%), les Turcs comptant pour un peu moins de 5%, taux nettement inférieur à celui de l'école Louis Hémon. Dans les deux autres écoles du quartier, Paul Langevin et Pennanguer, les enfants de familles turques étaient en nombre encore plus restreint.

L'absence de carte scolaire à Quimper semblait la cause principale de cet important écart entre deux écoles situées à une relative proximité (¼ des effectifs à l'école Louis Hémon et 5% à Kerjestin). Libres de ne pas inscrire leurs enfants à l'école la plus proche de leur domicile, les parents placent leurs enfants dans l'établissement de leur choix, celui-ci résultant de stratégies diverses qui aboutissent à une concentration des minorités ethniques dans les établissements. Dans une même école, par exemple, à une stratégie de regroupement des uns, les autres répondent par celle de l'évitement. A Kermoyan, en 2003, les enseignants faisaient le constat que *"beaucoup d'enfants turcs sont inscrits à l'école Louis Hémon"* (maternelle et primaire), ce phénomène incitant, selon eux *"certaines catégories de la population d'origine locale à partir parce que l'école est perçue comme une école de Turcs!"* C'était surtout le cas à la maternelle connue alors pour être *"une école où on parle le turc"*. Les enseignants de cette école n'étaient pas turcophones mais on notait, à l'entrée, des panneaux d'informations bilingues français/turc à l'attention des parents non francophones. Cette image d'une "école des Turcs" a entraîné le départ d'élèves vers d'autres écoles, Paul Langevin notamment pour les enfants maghrébins et celle de Pennanguer considérée comme *"l'école chic de la ZEP!"*

Le regroupement des enfants d'origine turque dans cette école s'explique logiquement par la présence dans ce quartier de familles issues de Turquie, dans les rues de Vendée et d'Anjou pour lesquels cette école est la plus proche. Quant aux familles résidant plus loin et disposant d'une école plus proche, qui ont fait le choix d'inscrire leurs enfants à Louis Hémon au prix de nombreux allers et retours en voiture, elles l'expliquent par un argument de commodité, de type familial plutôt qu'ethnique: regrouper les enfants de la famille (cousins) dans la même école permet aux parents (oncles, tantes, grands-parents) habitant le quartier de les prendre en charge à la sortie de l'école lorsque l'un des parents est absent. C'est plus la solidarité familiale dans la prise en charge des enfants qui jouent ici qu'une réelle volonté de se retrouver entre Turcs.

Car le regroupement des enfants turcs dans les écoles ne fait pas l'unanimité au sein des familles. Certaines en soulignent les inconvénients, notamment sur le plan linguistique. Nous avons ainsi rencontré des familles qui, au contraire, préfèrent inscrire leurs enfants dans des établissements un peu plus éloignés de chez eux où les enfants d'origine turque seront moins nombreux pour faciliter l'apprentissage du français. D'autres, nous l'avons dit, ont fait le choix de l'école privée, comme à Vannes, où les enfants seraient *"mieux encadrés"* qu'à l'école publique. La concentration d'enfants d'origine turque est également perçue comme un problème par les responsables de l'association mais ceux-ci ne sentent pas légitime leur intervention sur cette question comme ce fut le cas en 2003 à Quimper avant la fermeture de l'école l'année suivante:"

En ce moment, il y a un problème à Louis Hémon. On a été contacté pour ce problème. Avant, il y avait beaucoup d'élèves turcs à Max Jacob, maintenant, il y en a peu et il y en a beaucoup à Louis Hémon. Le problème, c'est qu'il y a beaucoup de Turcs dans ce quartier. C'est l'Académie qui doit résoudre ce problème, ce n'est pas l'association ou les profs qui peuvent arranger ça. Aujourd'hui, Max Jacob demande des enfants turcs mais ils n'en ont pas. Avant, Louis Hémon demandait des enfants... Nous, on ne peut pas forcer les familles" (responsable association turque).

Les parents ne sont pas les seuls à peser sur la répartition des enfants dans les écoles. Les chefs d'établissement se montrent soucieux de la mixité sociale et ethnique. Mais, en l'absence de dispositions officielles, dans les quartiers défavorisés et à plus forte proportion d'étrangers comme Kermoysan, elle est le plus souvent minime. Pour pallier à l'absence de mixité, sans parler d'une véritable sélection dans le recrutement des élèves, nous en avons cependant relevé une forme implicite. Certains propos, par exemple, ont montré que l'absence de carte scolaire a parfois permis de renvoyer des parents, désirant inscrire leur enfant, vers une autre école du quartier, jugée plus adaptée. L'argument invoqué à cette attitude est surtout la préservation d'un équilibre autant social qu'ethnique, considéré comme plus propice à la réussite scolaire.

B/ LES ELEVES TURCS DANS LE SECONDAIRE

Dans les collèges des trois villes, la situation des élèves "turcs" (origine ou nationalité) est comparable. Bien que généralement les plus nombreux parmi les élèves d'origine étrangère, les élèves issus de la migration turque sont en moindre proportion que dans les écoles élémentaires. En 2002-2003, ils étaient moins de 8%, soit environ 50 élèves issus de cette immigration (dont 33 nationaux turcs) au collège des Hautes Ourmes à Rennes, l'un des deux collèges les plus fréquentés par cette population; 3% de l'effectif global du collège Max Jacob à Quimper (22 élèves) et 6% (50 élèves) de l'ensemble des élèves à Vannes au collège St Exupéry.

Le principe qui prévaut dans l'organisation des classes est celui de "l'hétérogénéité contrôlée" qui renvoie à la volonté des responsables d'établissement de préserver ou de consolider la mixité sociale, ethnique et scolaire. Autrement dit, à constituer des classes d'enfants de différentes origines sociales, de différentes origines ethniques et de différents niveaux scolaires. Les élèves turcs sont ainsi présents dans tous les niveaux, de la 6^{ème} à la 3^{ème} et dans les différents types de classes. Les options nuancent un peu ce brassage: peu ou pas d'élèves d'origine étrangère dans les classes à option latin à Quimper, une prédilection des Turcs pour l'allemand à Rennes, choix lié aux relations entretenues avec les migrants turcs de ce pays.

Dans les sections spécialisées telles la classe de soutien et surtout la SEGPA⁴¹ où ils étaient, il y a encore quelques années proportionnellement plus représentés, ils ne sont aujourd'hui "*pas plus nombreux que les autres*" s'accordent à dire les chefs d'établissement⁴².

⁴¹ SEGPA: Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.

⁴² 3 sur 60 au collège de Vannes, 3 sur 93 du collège de Quimper selon les directeurs de ces collèges.

Ce sont dans les lycées que les élèves d'origine turque sont les moins nombreux. De plus, on note une répartition très inégale entre les lycées d'enseignement général et les lycées professionnels. Pour exemple, 2 filles turques au lycée Charles de Gaulle à Menimur (et aucun garçon turc depuis 7 ans)⁴³ et 14 élèves dont 4 filles au lycée professionnel Jean Guehenno. A Quimper l'orientation des élèves du collège Max Jacob au lycée d'enseignement général semble moins exceptionnelle. Mais globalement c'est vers le lycée professionnel que sont orientés les adolescents quand ils continuent leurs études au-delà de la scolarité obligatoire.

C/ LES CLASSES POUR NON FRANCOPHONES: CLIN ET CLAD

Les enfants non francophones, souvent arrivés dans le cadre du regroupement familial, passent d'abord, à temps complet ou en sessions ponctuelles selon leur âge et leur niveau scolaire, dans des classes particulières appelées "d'initiation" (CLIN) dans l'élémentaire, "d'accueil" (CLAD) pour le secondaire.

Le nombre d'élèves concernés est réduit. 25 élèves turcs recensés à Rennes dont 7 en élémentaire (5 à l'école Guillevic) et 18 pour le secondaire. Les effectifs des CLIN de Rennes fluctuent pendant l'année, les enseignants favorisant leur insertion rapide dans les classes ordinaires. A Quimper, les élèves de CLIN sont d'emblée intégrés dans une classe ordinaire et les enfants non francophones ont des séances de travail par petits groupes avec un enseignant qui se déplace d'une école à l'autre. Sur les 42 enfants qui composent les effectifs de la CLIN, 40 sont des enfants turcs. Dans les collèges, les CLAD sont généralement éclatées, les élèves sont intégrés dans des classes ordinaires et ne rejoignent les classes dite "d'intégration"⁴⁴ (Rennes), ou "d'accueil" (Quimper et Vannes), que pour des sessions de soutien dans les disciplines où ils rencontrent des difficultés, principalement en français.

L'efficacité de ce dispositif d'accueil des enfants non francophones varie en fonction de l'âge à l'arrivée. Les plus jeunes, dans l'élémentaire rejoignent facilement le cursus ordinaire alors que leurs aînés, arrivés à 13, 14 ans ou plus, ont plus de difficultés à surmonter. Pour ces derniers elles ne se limitent pas à l'apprentissage de la langue mais concernent aussi l'acquisition d'une culture générale française. Le retard est souvent difficile à combler. C'est par exemple le cas d'une jeune femme âgée d'une trentaine d'années au moment de l'enquête qui, arrivée à 14 ans en France au début des années 90, est passée d'abord par une CLIN, puis une CLAD et a été jugée par les enseignants capable d'intégrer le circuit ordinaire en 4^{ème}. Mais elle a pourtant arrêté l'école, en partie découragée par la somme de travail nécessaire pour "récupérer" le niveau de connaissance de ses camarades, au demeurant beaucoup plus jeunes qu'elle⁴⁵.

⁴³ D'après le directeur du collège du quartier.

⁴⁴ Au collège des Hautes Ourmes, le terme "intégration" n'est pas employé dans l'acception habituelle renvoyant à un contexte socio-culturel mais au processus scolaire.

⁴⁵ La question de l'âge qui sera évoquée un peu plus bas joue aussi un rôle important dans l'abandon des études. Cette jeune femme avait 18 ans en 4^{ème}, alors que la moyenne d'âge des élèves de cette classe est de 14 ans.

III - CARACTERISTIQUES SCOLAIRES DES ENFANTS D'ORIGINE TURQUE

A/LE POINT DE VUE DES ENSEIGNANTS

Dans les trois villes, les commentaires des enseignants et responsables d'établissement à propos de la scolarisation des enfants d'origine turque comportent de nombreux points communs. Les enseignants des écoles élémentaires sont unanimes à dire que les enfants d'origine turque ont des difficultés, plus marquées toutefois au début de leur scolarité primaire qu'en fin de ce cycle. On les rencontre à tous les niveaux de performance: *"Les deux meilleurs élèves de l'école sont deux Turques et les deux plus mauvais sont des Turcs"* (dir. école élémentaire Vannes).

Dans le secondaire, le constat est globalement moins positif. Le directeur d'un collège à Vannes mentionne un seul élève d'origine turque en réussite scolaire, la plupart des autres ont une moyenne très inférieure à celle de leurs classes. A Rennes, la plupart des élèves sont dits en "grande difficulté scolaire"; à Quimper, le jugement est plus modéré: *"A situation égale, dès lors qu'ils sont nés en France, ils ne se distinguent pas particulièrement des autres: des excellents, des bons, des moyens, en difficulté"*.

La scolarité des enfants d'origine turque est caractérisée, selon les enseignants par des difficultés d'ordre linguistique, un retard scolaire, des orientations en filières courtes, un absentéisme marqué, un désinvestissement des élèves du collège, une communication difficile avec les parents, des comportements spécifiques selon les sexes et difficiles pour les garçons. Un ensemble d'éléments souvent interdépendants qui les inscrit dans un rapport à l'école plutôt problématique. Un constat qu'il convient cependant de nuancer car les enseignants, prompts à remarquer les difficultés de certains élèves turcs oublient souvent ceux qui se fondent dans l'ensemble des élèves. Les entretiens avec les enseignants ont révélé qu'ils évoquaient d'abord les échecs scolaires des enfants issus de Turquie avant de mentionner les élèves sans histoires qui, eux semblent moins ethnicisés. Un constat déjà fait dans d'autres lieux de l'étude (vie de quartier, centres de loisirs). Il y a une certaine focalisation sur les familles turques qui n'est pas toujours pertinente remarque une enseignante de CLIN. Un enfant turc en difficulté est souvent étiqueté ethniquement: *"C'est vrai qu'on a tendance à dire 'j'ai un petit Turc qui...' et c'est souvent quand il y a un problème."* Sans imputer aux enseignants une vision ethnicisante de leurs élèves, cette question mérite cependant réflexion.

Mais ce sont généralement aux conditions sociales qu'est attribuée, pour l'ensemble des enseignants, la cause principale de l'échec scolaire de la plupart des enfants: des familles issues d'un milieu social défavorisé, d'origine rurale, donc peu familiarisées avec l'institution scolaire qui ne perçoivent pas les enjeux de l'école pour l'avenir des enfants et ne les incitent pas à s'investir à l'école. La distinction est relevée entre les familles issues directement de milieux ruraux de celles qui sont passées par les villes de Turquie avant de venir en France. Les premières sont dites plus

"traditionnelles", moins impliquées dans la scolarisation de leurs enfants que les secondes.

La confrontation des points de vue des enseignants et des familles sur les points précédemment énoncés nous permettra de mieux saisir le rapport des familles turques à l'école et les relations entretenues.

B/ LES PROBLEMES DE LANGUE, EN FRANÇAIS EN TURC

C'est la première difficulté évoquée, tant pour les enfants arrivés par le regroupement familial que pour certains des plus jeunes nés en France. Les enseignants de l'école primaire constatent de grosses difficultés linguistiques chez des enfants turcs qui sont pourtant passés par l'école maternelle – car les enfants nés en France sont de plus en plus nombreux. Parmi ceux qui arrivent en maternelle, certains ne parlent pas du tout le français. Les enseignants attribuent ces difficultés à l'usage du turc en famille ainsi qu'à l'entrée tardive en maternelle et sa fréquentation irrégulière qui ralentissent l'acquisition et la maîtrise de la langue. Les enseignants évoquent les problèmes de vocabulaire des enfants turcs. Les mots français appris à l'école relèvent des thèmes étudiés (le cirque, les animaux par exemple) mais le vocabulaire courant se rapportant à l'univers domestique et familial, acquis hors de l'école par les autres enfants est turc et doit donc être réappris en français. La télévision turque, introduite depuis quelques années et très fréquente dans les familles, leur paraît jouer également un rôle important dans le ralentissement de l'apprentissage du français. Peu d'enfants, selon les enseignants, déclarent regarder des programmes en français. Autre frein, le regroupement des enfants. A la maternelle Louis Hémon, à Quimper, par exemple, les enfants issus de Turquie se parlent en turc dans la cour et ont tendance à se regrouper dans les jeux alors que le petit nombre d'enfants turcs à l'école Kerjestin les oblige à échanger en français, à maîtriser plus rapidement cette langue.

Les difficultés linguistiques dont certaines liées à la langue turque elle-même (absence de genre, construction syntaxique différente) peuvent perdurer au niveau primaire. C'est le cas, notamment, pour plus de la moitié des 40 élèves turcs de l'école Guillevic à Rennes. A Vannes, la directrice de l'école Jean Moulin observe des enfants en CP qui ne parlent pas français. A Quimper, les enfants d'origine turque ont plus de difficultés en français que leurs pairs d'autres origines. Les enfants turcs ont tendance à parler turc entre eux dans la cour, ce qui n'est pas le cas des petits Maghrébins qui n'utilisent que le français⁴⁶. Si l'on se réfère aux divers propos recueillis, la difficulté linguistique de certains enfants est liée au fait qu'ils ne maîtrisent souvent aucune des deux langues. Elle est d'autant plus problématique que les parents, s'ils perçoivent les

⁴⁶ Notons ici que les enseignants soulignent cette pratique de la langue dans la cour, ne l'apprécient pas mais ne l'interdisent pas. La tolérance de la langue turque dans la cour de récréation est certainement à mettre en lien avec les mauvais souvenirs de l'interdiction du breton. La pratique de la "vache" punissant l'élève parlant breton à l'école a été évoquée par les enseignants.

déficiences de leurs enfants en turc⁴⁷, du fait de leur compétence souvent limitée en français, ont plus de mal à repérer celles en français et peuvent difficilement les aider.

Malgré ce tableau pessimiste au départ, il semble qu'avec le temps, les problèmes de langue tendent à disparaître, pour les enfants nés en France tout au moins car pour les enfants arrivés plus âgés, la maîtrise de la langue reste problématique et entrave leur parcours scolaire si l'on s'en réfère aux propos tenus sur ces élèves dans les collèges.

Au collège, les problèmes linguistiques sont moins prégnants et concernent essentiellement les enfants arrivés tardivement (plus de 12 ans). Les structures d'accueil prévues semblent peu efficaces pour ces adolescents qui le plus souvent, attendent la fin de la scolarité obligatoire, pour quitter l'école. Cependant, on souligne tout de même pour les autres enfants une pauvreté du vocabulaire en français, plutôt associée au milieu social défavorisé et, plus spécifiques, quelques problèmes syntaxiques résiduels.

Sur cette question de la langue, les parents rencontrés, particulièrement la génération des 30-40 ans, dont l'un des parents a le plus souvent grandi en France, sont pris entre deux attitudes: d'une part, permettre à leurs enfants une bonne intégration en France par la langue et d'autre part, conserver le lien avec le pays d'origine par la langue turque. De fait, la langue véhiculaire dans les familles est d'abord le turc. En premier lieu par le jeu des conjoints venus de Turquie. L'un des parents est ainsi souvent non-francophone ou ne maîtrise pas le français (père ou mère) même après un séjour d'une dizaine d'années, bien souvent. Une situation qui s'explique facilement par les conditions de vie. Pour beaucoup, le français n'est pas apparu, pendant longtemps, comme une condition nécessaire à la vie en France. De plus, autre obstacle non négligeable à l'apprentissage de la langue, le projet migratoire de ces populations était (comme pour les migrants précédents) pensé comme provisoire. Le retour au pays est resté présent dans les esprits jusqu'aux dernières années de la décennie 1990. Le turc est ainsi resté la langue maternelle pour la majorité.

L'idée d'installation définitive en France est associée à l'intégration à la société française et à une volonté d'ascension sociale. Des facteurs qui ont changé le rapport à la langue française. Tous les parents rencontrés au cours de l'enquête se sont montrés très soucieux de la bonne connaissance du français par leurs enfants: *"Moi, je voudrais qu'ils parlent bien le français. Je parle turc avec mes filles mais avec M. (fils), je parle français parce que c'est meilleur pour lui. L'autre jour, il a vu un enfant sur une balançoire. Il voulait s'y mettre aussi. Comme il ne savait pas le demander en français, il a jeté l'enfant par terre pour prendre la balançoire. S'il avait pu le dire en français, ce ne serait pas arrivé. C'est pour ça que je veux qu'il parle français"* (femme, 32 ans, Rennes). Certains parents, dans les trois villes, ont fait le choix de ne pas inscrire leurs enfants au cours de turc pour ne pas perturber cette période d'apprentissage, leur donner un surcroît de travail qui pourrait être préjudiciable à la scolarité française. Des mères

⁴⁷ Encore faut-il noter que comme ce fut le cas des migrants italiens et polonais, ils s'expriment eux-mêmes dans un turc rural, parfois dialectal.

francophones ont évoqué leurs rencontres avec des enseignants et tentent de suivre les conseils qu'elles ont reçus de leur parler en français et de donner plus de place à la télévision en français.

A cette attitude "profrançais" se superpose le souhait de perpétuer la langue turque⁴⁸, vecteur privilégié de la culture à laquelle tous les migrants se montrent fiers d'appartenir. Sur le fond, la transmission de la langue est importante pour toutes les familles même celles qui n'ont pas inscrit leurs enfants au cours de turc. C'est d'ailleurs plus souvent un délai accordé aux enfants qu'un refus définitif: *"Ça serait gênant mais pas grave quand même s'ils ne parlaient pas bien turc. Plus tard, ils iront au cours de turc à l'école. Oui, une fois que ça ira mieux avec le français"* (femme, 28 ans, 2 enfants, Rennes).

Des parents ne partagent pas le jugement des enseignants sur les problèmes linguistiques des enfants. Le bilinguisme leur paraît évident et performant. C'est essentiellement le discours des parents les plus jeunes, nés ou arrivés très jeunes en France. Une jeune mère, par exemple parle en turc à son fils parce que, dit-elle *"Mes parents m'ont toujours parlé en turc et je parle bien le français. Il ira à l'école française. Il sera obligé d'apprendre. J'ai été élevée comme ça."* (femme, 18 ans, Quimper). Pour une autre mère d'un garçon de deux ans: *"Je lui parle le turc et le français. J'essaie de lui apprendre les deux mots en même temps pour qu'il ne soit pas perdu à l'école. Je préfère qu'il parle plus le français. Mais il va aller en vacances en Turquie et il va étudier le turc à partir d'un certain âge. Je ne m'inquiète pas pour la langue parce qu'il y a l'entourage. A l'école, ce sera le français, à la maison, le turc"* (femme, 22 ans, Vannes).

Les enfants et les adolescents, eux, parlent généralement français entre eux à la maison et déclarent préférer s'exprimer dans cette langue dans laquelle ils se sentent plus à l'aise. Leur connaissance du turc est essentiellement orale. S'ils ont appris à lire, à écrire la majorité éprouve des difficultés dans ces exercices souvent perçus comme fastidieux. Prférant le français, ils ne rejettent pas le turc pour autant. Les parents se montrent assez souples sur l'usage de la langue et nous n'avons pas constaté d'obligation formelle du turc dans les familles. De temps à autre, on leur demande de s'exprimer en turc à la maison pour permettre au parent qui ne comprend pas le français de suivre la conversation. Les observations menées dans les familles ont montré que le turc reste la langue intergénérationnelle privilégiée. Elle est le lien avec les autres membres de la famille, les grands-parents en France, en Turquie ou immigrée dans les autres pays d'Europe.

L'introduction du français dans le foyer semble poser d'autant moins de problème que celle-ci est compensée par le fait que l'un des parents, n'étant généralement peu ou pas francophone, les enfants s'adressent à lui "naturellement" en turc. De plus, les séjours en Turquie, l'été, pendant lesquels les enfants sont forcés de parler turc sont censés améliorer leur compétence dans cette langue. Malgré cette

⁴⁸ La question de la langue kurde ne s'étant posée que dans une seule famille, il est hasardeux de tirer des conclusions sur un seul cas.

vigilance familiale et une forte participation aux cours de turc, le constat général des parents est celui d'une régression de la langue turque qu'ils déplorent mais qui est acceptée en raison de la priorité accordée à la compétence en français.

C/L'ABSENTEISME

L'absentéisme est surtout remarqué aux deux extrémités du cursus scolaire: en maternelle et à fin du collège. En maternelle, les enseignants se plaignent de voir les petits "en pointillé", plutôt l'après-midi que le matin, alors que les activités d'éveil ont surtout lieu le matin et les mères rencontrées nous ont fait part de leur réticence à réveiller parfois si tôt le matin leurs petits enfants pour les amener "dans le froid" dans une école qu'elles savent facultative. A Rennes, un travail a été effectué en lien avec l'UAIR (Union des Associations Interculturelles de Rennes, soutenue par la Ville et le FASILD) pour sensibiliser les familles, les mères surtout, à l'importance de la scolarisation en maternelle. Il semble peu à peu porter ses fruits car certaines mères nous ont dit approuver les remarques des enseignantes et "faire des efforts" pour mettre plus régulièrement leur jeune enfant à l'école depuis leur rencontre avec les enseignantes. Les enseignants sont généralement écoutés et leurs propos suivis d'effets.

Pour les enfants du primaire, l'absentéisme se limite, ou plutôt, se limitait aux rentrées tardives ou départs précoces à l'occasion des vacances en Turquie, en début ou fin d'année scolaire. L'absentéisme de ce type, important jusqu'à il y a cinq ou six ans a fortement diminué depuis. Certains enfants quittaient l'école à la mi-mai pour ne revenir que fin septembre. Quand l'absentéisme estival perdure, il varie aujourd'hui de quelques jours à deux ou trois semaines. La menace de ne pas signer l'attestation de rentrée permettant de toucher l'allocation du même nom, pratiquée pour inciter les parents à revenir plus tôt, n'est plus aujourd'hui nécessaire, dit un directeur de collège. D'une part le resserrement des conditions de vie (financières, situation de l'emploi) rend les séjours en Turquie moins fréquents, moins longs mais les parents rencontrés se montrent également soucieux de calquer leurs séjours en Turquie sur le calendrier scolaire.

L'absentéisme constaté au collège a en partie les mêmes raisons que pour les enfants en primaire. Mais la raison principale est l'attitude particulière des élèves arrivés à l'âge de la fin de la scolarité obligatoire. L'absentéisme régulier concerne presque toujours des adolescents en situation difficile sur le plan scolaire ou familial. Et plus de garçons que de filles. C'est le cas, par exemple, de élèves arrivés en France depuis peu qui, du fait du handicap de la langue, n'ont pas réussi à s'intégrer au cursus ordinaire et qui, ne voyant pas de débouchés par l'école, ont préféré, pour les garçons rejoindre la vie active, ou aider leur mère à la maison, pour les filles. On note aussi le cas d'un adolescent de 15 ans, fils aîné, dont le père était en arrêt de travail. On peut supposer que la logique de la solidarité familiale, forte en Turquie ait incité ce garçon à quitter l'école pour essayer de subvenir aux besoins de la famille.

L'absentéisme n'est pourtant pas encouragé par les parents dans la plupart des cas. Il est souvent facilité, aggravé, par le contrôle involontairement déficient des parents. Le père étant sur les chantiers, la mère ne sachant pas toujours lire le français, les jeunes interceptent le courrier venant du collège ou en donnent une traduction erronée. Les exemples de parents convoqués au collège surpris d'apprendre le taux d'absence de leur enfant ne sont pas rares. La réaction radicale du père – car c'est lui qui se déplace en ces occasions – montre leur désapprobation envers cette conduite. Chez ces adolescents, l'absentéisme est à mettre en liaison avec le désinvestissement pour l'école lui-même en grande partie provoqué par le retard scolaire.

D/ DU RETARD SCOLAIRE AU DESINVESTISSEMENT AU COLLEGE

Le retard scolaire est un fait saillant des caractéristiques scolaires des enfants turcs telles qu'énoncées par les enseignants, mais aussi par les adultes rencontrés qui, arrivés enfants ou adolescents ont effectué une partie de leur scolarité en France. Le désinvestissement des grands élèves du collège, autre point important lui est étroitement lié.

Dans l'élémentaire, les textes officiels limitant le retard scolaire à un an, le phénomène n'est pas très important mais toutefois, dans la plupart des écoles, la proportion d'enfants turcs en retard est supérieure à l'ensemble des élèves. Dans les collèges on constate la même chose: un retard d'un ou deux ans, voire de trois ans. L'échec scolaire accompagne en général ces situations.

Corrélée au point précédant, l'investissement des élèves dans les études ne semble pas se poser à l'école primaire. Elle apparaît surtout au collège, plus précisément dans les plus grandes classes. A l'approche de la fin de la scolarité obligatoire, vers 15 ans, les élèves turcs sont décrits comme peu intéressés par l'école, peu motivés par les études. Les problèmes de déscolarisation, d'absentéisme régulier au collège concernent essentiellement des élèves de cette tranche d'âge, des classes de 4^{ème} et 3^{ème}. Les explications avancées sont essentiellement sociales. Pour les garçons le collège est un lieu où ils vont "*se mettre au chaud*", impatients d'entrer dans la vie active, de gagner leur vie dans le bâtiment, suivant les traces du père, le plus souvent à ses côtés d'ailleurs ou avec un membre de la famille ou un ami compatriote. Une perspective plus gratifiante que l'école où ils s'ennuient et occupent des positions inférieures. Les filles de cet âge paraissent attendre le mariage et restent à la maison où elles se sentent plus utiles qu'à l'école, suivant elles, le modèle maternel traditionnel. Si cette tendance est assez marquée, il convient cependant de noter que tous les élèves turcs ne sont pas concernés, ils sont désormais plus nombreux à poursuivre leur scolarité au-delà du collège, dans les lycées d'enseignement général mais surtout professionnel.

Les enseignants attribuent au milieu social des familles cette attitude des enfants, les parents, souvent peu scolarisés, peu familiers avec l'institution scolaire et ses enjeux ne s'impliquent guère dans la scolarisation de leurs enfants. Pourtant, les parents rencontrés (35/40 ans), quoique effectivement peu scolarisés après un parcours scolaire

difficile en France, considèrent l'école comme un lieu essentiel de promotion sociale. Aspirant pour leur enfants à des formations souvent très qualifiantes, ils déplorent généralement leur désinvestissement mais n'ont pas les ressources (capital culturel, financier) pour y remédier et acceptent avec fatalité leur sortie de l'école à la fin de la scolarité obligatoire ou parfois avant, faisant preuve, dans ce domaine, d'une attitude qui paraît laxiste au monde enseignant.

IV - ITINERAIRES SCOLAIRES ET PROJETS PROFESSIONNELS

A/ DES ORIENTATIONS EN FILIERES COURTES: NIVEAU SCOLAIRE OU INFLUENCE DU MILIEU ?

Les enseignants ne relèvent pas de caractéristiques particulières dans les orientations à la sortie de l'école élémentaire. Les enfants turcs sont généralement orientés en 6^{ème} et suivent le cursus ordinaire. Les orientations en classes adaptées, les SEGPA, nous l'avons dit, ne sont pas plus importantes que pour les autres populations. Une affirmation qu'il faut peut-être nuancer car cette orientation ne peut se réaliser qu'avec l'accord des parents, et certains la refusent, la sachant peu qualifiante professionnellement et dévalorisante. Ils ont alors éventuellement recours à cette stratégie de contournement qui consiste à inscrire les enfants dans le privé.

Quelques élèves seulement se dirigent vers le lycée d'enseignement général. A Rennes, comme à Vannes, cette orientation concerne très peu de jeunes et dans ce cas ce sont essentiellement des filles. Dans l'un des lycées de la zone scolaire des familles turques à Rennes, une jeune fille assure être la seule de son origine en terminale en 2002. A Quimper, selon le directeur du collège Max Jacob, les orientations au lycée d'enseignement général sont plus fréquentes.

Mais la majorité des élèves issus de l'immigration turque qui prolongent leurs études au-delà du collège choisissent ou sont orientés vers des filières courtes professionnalisantes: le bâtiment, la mécanique, l'électricité, l'électronique, pour les garçons, les métiers du tertiaire, la couture, la vente ou le secrétariat-comptabilité pour les filles. Pour les filles, le choix d'une formation de ce type est souvent conditionné à la proximité de l'établissement. A Quimper, par exemple, les jeunes filles expriment souvent le souhait de s'orienter dans les formations "sanitaires et sociales" mais le centre étant situé à une quinzaine de kilomètres (Pont l'Abbé) elles connaissent les réticences des parents et y renoncent. La question se pose de façon moins cruciale pour les garçons. Même si les parents sont réticents à laisser partir en internat leurs fils, les cas sont fréquents malgré tout. A Rennes, grande ville dotée d'un nombre de centres à proximité, les orientations correspondent plus facilement au choix des jeunes.

Même si elle semble refléter à première vue des volontés délibérées des familles ou des élèves, la fréquence de l'orientation en filière courte est tout de même à interroger. Notamment l'influence de l'origine ethnique mais aussi sociale. Les

enseignants, tenant compte de la difficulté du parcours des formations longues, de l'importance du capital culturel acquis hors de l'école dont les enfants issus de l'immigration sont souvent dépourvus les envoient d'abord dans ces filières professionnalisantes qui leur paraissent plus accessibles.

Or l'exemple d'un médecin, fils d'immigrant turc à Brest, arrivé à l'âge de 8-9 ans en France, qui s'est "*battu*" pour être orienté en terminale C, refusant la filière courte, technique, qui lui avait été proposée d'emblée, nous incite à réfléchir sur les orientations des enfants issus de l'immigration, une question qui a déjà suscité un certain nombre de travaux sociologiques dans lesquels la propension à orienter cette population dans les filières courtes a été mise en évidence.

Il ne faut cependant pas occulter les difficultés réelles, pour des enfants de migrants turcs, d'accéder à des emplois différents, mieux rémunérés ou mieux valorisés que leurs parents. Le handicap qui s'exprime autant en terme ethnique que social est illustré ici par le cas d'une jeune femme arrivée en France à sept ans, l'une des rares, à Rennes, à avoir le bac et à avoir poursuivi ses études ensuite: *Je suis allée au lycée de la Poterie. C'était encore au milieu des champs. C'était un bon lycée avec de bons profs. Je garde de bons souvenirs mais les élèves venaient d'un milieu plus élevé. Je ne l'avais pas remarqué tout de suite. Les vêtements, la culture générale... Je n'avais pas le sentiment d'infériorité mais je sentais bien mes lacunes à côté. Nous, nos parents ne nous ont pas donné d'apports culturels en plus de l'école, les musées, etc. C'est là que je m'en suis rendue compte. J'avais une amie dont la mère était prof de français et le père directeur. Je sentais qu'elle avait une aisance que je n'avais pas. Elle connaissait Stendhal, Victor Hugo dont je n'avais jamais entendu parler. Mon niveau a baissé à ce moment là. Je n'avais que l'apport de l'école. A la maison, on parlait turc*" (femme 34 ans, Rennes).

B/ DES PROJETS PARENTAUX A LA FOIS AMBITIEUX ET LIMITES

Les projets parentaux sont là encore ambivalents: tous aspirent pour leurs enfants, garçons ou filles, à une meilleure situation sociale que la leur. Les parents les plus jeunes, ceux qui ont connu l'échec scolaire en France souhaitent les "*pousser aussi loin que possible*" pour éviter aux garçons la dure vie des chantiers et aux filles pour "*qu'elle soit indépendante parce qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver*".

Leurs aspirations sont généralement très élevées. Ils rêvent pour leurs enfants des carrières d'avocats, de médecins, d'ingénieurs informaticiens et rarement une succession dans le bâtiment: "*Je ne permettrai pas que mon fils soit maçon. Je suis resté en France pour que mes enfants puissent faire des études. Je veux qu'ils travaillent avec un stylo et la tête*" (père, 39 ans, Quimper). La pression des familles à la réussite scolaire est particulièrement marquée à Quimper. Doit-on voir dans cette attitude, qui se démarque de celles des deux autres villes, l'influence du constat général d'une relation privilégiée avec l'école dans la région finistérienne? A Quimper, la réussite scolaire des enfants est un élément valorisant pour la communauté turque. Les anciens élèves qui ont "réussi" à l'école constituent des modèles d'identification positive auxquels il est

souvent fait référence. On signale ainsi les filles de telles familles, qui font des études de droit ou de médecine à Rennes, telle autre qui a une maîtrise de droit. Le médecin issu de l'immigration turque installé à Brest est une autre référence souvent rappelée par les familles. Dans les deux autres villes, certains parents aspirent également à de bonnes positions sociales pour leurs enfants.

Pour les enseignants, certains projets parentaux semblent peu en rapport avec les niveaux scolaires de leurs enfants, estimés en difficulté par l'école. Beaucoup de parents se montrent finalement plus pragmatiques, subordonnant leurs aspirations aux possibilités des enfants. Si ces derniers ne se montrent guère enthousiastes pour l'école, ou "*n'ont pas les capacités*", les parents n'insistent pas, se résolvent assez rapidement et avec fatalisme à la sortie de l'école. La solution du chantier est toujours là, de toute façon, pour les garçons. Les filles, sont "poussées" elles aussi à acquérir diplômes et métier, mais cette perspective est souvent envisagée avec, pour horizon, le mariage et les enfants. Dans leurs propos sur l'école et le devenir des enfants, la notion de "capacité intellectuelle" a souvent été mise en avant par les parents. On "poussera" davantage un enfant qui semble avoir "des capacités", que celui qui en paraît dépourvu. "Pousser les enfants" consiste le plus souvent à les encourager, les inciter à aller à l'aide aux devoirs organisée dans les centres sociaux proches ou les salles aux bas des tours car le plus souvent leur faible niveau scolaire ou leur méconnaissance du français ne leur permet pas de suivre eux-mêmes la scolarité de leurs enfants. Parallèlement à ces projets d'ascension sociale, on constate une certaine reproduction des schémas parentaux, notamment dans les milieux modestes et conservateurs originaires de l'Est de la Turquie. L'influence des aînés est assez forte parmi les jeunes Turcs qui se désintéressent de l'école pour suivre leur exemple.

Cependant la perception ou l'appropriation de l'école comme outil d'ascension sociale sont freinées par l'expérience des parents ou de certains jeunes adultes. Jusqu'à aujourd'hui les modèles turcs de réussite sont cantonnés au bâtiment ou aux commerces ethniques (kebab, épicerie orientale). La réussite scolaire n'implique pas nécessairement la réussite professionnelle dans le cadre de la formation obtenue. Les exemples ne sont pas rares de jeunes Turcs ayant "fait des études" qui se sont retrouvés sur les chantiers, après avoir échoué dans leur recherche d'emploi à hauteur de leur formation et pour qui: "*ça n'a servi à rien de faire des études, d'avoir des diplômes !*" En outre, certains ont le sentiment de ne pas être à leur place dans l'institution scolaire française comme ce jeune homme de Quimper qui, après sa licence, a préféré rejoindre le milieu où il se sent le plus à l'aise, celui des maçons turcs car dit-il "*c'est difficile de trouver quelque chose ailleurs pour un étranger. J'ai essayé de trouver du travail dans une banque, mais je n'ai pas été pris. C'est un milieu où je me sens étranger de toute manière. Avec les maçons turcs, je me sens plus à l'aise*".

Certains parents ont tenu, concernant tant les garçons que les filles des propos assez désabusés sur les débouchés possibles: "Mon frère a un bac ou je ne sais pas quoi et il est maçon. Surtout pour les étrangers, même si on fait des études, c'est dur de trouver dans autre chose que la maçonnerie. J'ai une amie, elle a fait beaucoup d'études,

elle est à la boulangerie. Ma fille, j'aimerais qu'elle ait un bon métier mais je ne peux pas dire qu'elle sera docteur. C'est le problème des étrangers" (femme, 25 ans, Quimper). Le sentiment d'injustice et de discrimination à l'embauche domine et fait considérer la difficulté d'ascension sociale avec un certain fatalisme.

C/ DES COMPORTEMENTS SCOLAIRES DIFFERENCIÉS SELON LE SEXE

Comme pour les autres populations migrantes, les filles ont le plus souvent un meilleur niveau scolaire que les garçons. Elles sont aussi plus "scolaires" disent les enseignants. L'exemple d'une famille où la fille, en terminale, espère faire des études universitaires pour devenir architecte ou avocate alors que son frère de 16 ans, qui se maintient péniblement en seconde, trouve que "l'école est une perte de temps" et attend que son père lui trouve du travail est assez caractéristique. Parmi les enfants et adolescents rencontrés la différence est flagrante. Les filles sont prolixes sur cette question et aspirent à des professions très valorisées et éloignées de leur milieu social: médecins, avocats, vétérinaires, journalistes et même policiers. Certaines admettent tenir compte des souhaits des parents et exclure certains métiers mal perçus par la famille (actrice, hôtesse de l'air). Le modèle maternel (femme au foyer) n'a été énoncé que par une adolescente en France depuis deux ans. Les quelques garçons rencontrés se sont montrés moins diserts, avec des choix moins arrêtés que les filles, suggérant une carrière de footballeur, ou des métiers d'artisanat: menuisier, électricien, mécanicien.

Mais c'est aussi par leur comportement social que garçons et filles se différencient. Les filles, sauf exceptions remarquées, dès le primaire, sont dites effacées, timides, communiquant peu, ayant tendance à rester entre elles. Plus âgées, la tendance persiste, s'accroissant même parfois. Les descriptions sont parfois peu flatteuses: "*Un peu molles, un peu rondes. Elles portent des vêtements larges, ont peu d'ambition*". Cette attitude est imputée à la forte pression familiale pesant sur les jeunes filles qui "*n'ont pas le droit au faux pas*". Les jeunes filles maghrébines subissent également cette pression mais dans une moindre mesure cependant, nous dit-on dans les établissements scolaires.

Le comportement des garçons est à l'opposé de celui des filles. On évoque à leur sujet une tendance à l'insoumission à la règle, des attitudes de petits "caïds", de l'insolence. Pour les enseignants, la culture explique en partie ces comportements spécifiques: "*Dans la famille turque, le garçon est roi*" est une expression récurrente dans ce milieu professionnel: "*Je n'ai encore jamais vu une maman turque vis-à-vis d'un garçon, par exemple, imposer une quelconque autorité ni en matière disciplinaire, règle de vie, ni en matière scolaire. Avec les filles, c'est différent, elles n'ont pas besoin d'avoir un rapport d'autorité parce que...mais il ne faudrait pas interpréter mes paroles...mais on sent que la place de la femme, l'héritage de la place de la femme en Turquie est transmis ici*". La situation n'est pas toujours vécue avec sérénité: "*J'ai vu*

des cas, dont une femme qui souffrait de cela car elle disait qu'elle ne pouvait pas aller partout avec son fils car il ne lui obéissait pas" (PMI, Rennes).

Dans les écoles, les enseignantes notent un manque de respect plus marqué à leur égard qu'envers leurs collègues masculins. Elles y répondent disent-elles par une attitude sereine, optimiste mais ferme: "*Il faut parfois réaffirmer son autorité*" dit l'une d'elles à Vannes. "*Le garçon a tous les droits, pour la fille, c'est différent parce qu'il y a une grosse pression familiale sur le comportement des filles, de leur vécu, de tout ce qui est véhiculé comme valeur par rapport au rôle de la femme. Et puis, il y a le modèle de la maman*". Les filles, même très jeunes, ont la charge des plus petits. La pression exercée sur la fille est d'autant plus forte que celle-ci avance en âge, constatent les enseignants.

D/ LES RELATIONS ENTRE LES FAMILLES ET L'ECOLE

Les relations entre les représentants de l'institution scolaire et les familles apparaissent parfois contradictoires. Les enseignants soulignent d'une part la difficulté des relations avec les familles de leurs élèves d'origine turque, l'absence ou même le refus de communication, d'implication des familles, leurs attitudes vindicatives – comparables à celles entretenues avec d'autres familles d'origine étrangère – et d'autre part la confiance, l'écoute, la réponse aux sollicitations de l'institution. Les familles ont également une attitude ambivalente. Elles attendent beaucoup de l'école pour leur ascension sociale tout en relativisant son efficacité.

En premier lieu, trait qui n'est pas propre aux Turcs mais partagé, selon des enseignants, avec les autres populations étrangères ainsi qu'avec les milieux populaires, les enseignants regrettent la faible présence, sinon l'absence des familles turques dans les instances réservées aux parents d'élèves (associations de parents, réunions). Les parents, eux, contrairement aux propos des enseignants ont plus souvent déclaré aller aux réunions "*quand on peut*" mais se disent souvent empêchés. C'est le cas notamment des femmes occupées avec leurs enfants ou qui, venues par le regroupement familial, ne comprenant pas le français vont moins facilement à l'école. Certaines y vont, accompagnées de leurs enfants les plus grands ou d'une amie. Pour les hommes, c'est l'indisponibilité due au travail qui est avancée. Les femmes se disent bien accueillies par les enseignants mais pas toujours attendues. A Vannes et Rennes par exemple, deux femmes, qui sont allées en visite à l'école ont été accueillies par les exclamations d'étonnement des enseignants "*C'est rare de voir un parent turc à l'école !*"

Généralement, l'absence n'est pas perçue comme un désintérêt des familles pour l'école, mais est interprétée par les enseignants en terme de confiance, une attitude positive mais qui comporte des revers: d'une part, un manque de suivi des parents et d'autre part, la responsabilité déléguée aux enseignants comme l'illustre ce propos d'un père à un chef d'établissement: "*Tu fais comme pour ton fils !*" La confiance des familles est un aspect des relations relevé par tous les enseignants. Elle repose en partie sur la transposition en France, du respect traditionnellement dû aux représentants de cette institution en Turquie. Mais dans certaines circonstances, elle peut être remise en

cause, et, notamment quand les parents se sentent discriminés, elle cède alors la place à une réaction qui peut être vindicative. Certains problèmes scolaires ou de comportement soulevés par leurs enfants à l'école suscitent parfois des relations conflictuelles que les enseignants ont du mal à gérer. La violence des réactions, leur caractère outré est fréquemment mentionné. Les parents turcs, disent les enseignants, ont tendance, plus que les autres parents, à nier violemment les fautes de leurs enfants en dépit de faits avérés, ou à réagir de façon agressive aux rares sanctions physiques des enseignants⁴⁹. Sur le même mode, quand, à l'opposé, ils reconnaissent la faute de l'enfant, les sanctions corporelles infligées par les pères, parfois en présence de l'enseignant sont jugées excessives.

Plus que pour les autres populations, les enseignants trouvent la communication avec les familles turques difficile. La langue est le premier obstacle invoqué. Les pères qui parlent plus souvent français que les mères sont les moins disponibles (travail). Les enfants sont sollicités ou non comme interprètes mais le plus souvent, le recours à l'enfant est évité, les enseignants se méfiant d'une part des traductions erronées et d'autre part de la place faite à l'enfant. On touche là à l'ambiguïté de la situation où les enfants ont une responsabilité qui inverse les rôles: l'enfant, par sa maîtrise de la langue se trouve dans une position dominante vis-à-vis du parent. Les enseignants recourent plutôt à un adulte, un grand frère ou une grande sœur, une amie, une belle-sœur, l'enseignant de turc ou une personne turque assurant un rôle de médiation, formel comme c'est le cas à Rennes ou informel comme à Quimper. Avec l'installation définitive en France, les choses changent, les femmes qui arrivent par le mariage s'inscrivent dans les cours de langue; l'obstacle linguistique largement constaté encore aujourd'hui est voué à disparaître dans les années prochaines.

Les représentations socio-sexuées rendent parfois difficiles les relations. Par exemple, certaines mères qui viennent chercher les enfants à l'école ont tendance à ne pas saluer les enseignants hommes, à ne pas leur serrer la main, se conformant aux règles de conduites entre les sexes pratiquées par certaines populations en Turquie. Un enseignant a, à cet égard, une démarche volontariste, allant saluer les parents à la sortie de l'école, tendant à tous et à toutes la main, un geste qu'il voit comme un signe d'intégration. Les relations des parents avec l'école sont souvent conditionnées par la définition des rôles parentaux des Turcs. Les mères sont présentes dans les relations ordinaires, administratives, les pères n'interviennent le plus souvent que dans les relations ponctuelles, les situations problématiques qui mobilisent l'autorité.

Là encore, la répartition socio-sexuée traditionnelle est parfois remise en cause par l'institution scolaire qui, soucieuse de l'égalité des sexes, tient à responsabiliser les parents de la même façon: *"Quand un grand frère se propose de venir, je dis 'oui, oui, mais vous venez avec votre maman!' Si elle ne comprend pas, ça ne fait rien. C'est elle la maman, c'est elle qui est responsable! Mais ça, c'est quelque chose qui, dans leur culture n'est pas intégré. Elles sont étonnées, intimidées et laissent souvent la parole*

⁴⁹ Les exemples de ce type, quoique peu nombreux, ont été avancés tant par les familles que dans l'institution.

aux grands frères." Cette démarche volontariste n'est pas toujours suivie de l'efficacité voulue. Les mères n'entrent pas forcément dans cette perspective et tendent plus à défendre leurs enfants qu'à les sanctionner. Les exemples d'autorité sur les enfants, de sanctions concernent essentiellement les pères.

Soucieux d'améliorer leurs relations avec les familles, la majorité des enseignants expriment la volonté de rencontrer les parents, d'établir avec eux un contact direct même lorsqu'ils ne parlent pas français, pour les familiariser au milieu scolaire, les faire participer à la vie de l'école. Ils sont sollicités pour des manifestations au sein de l'école. Au collège des Hautes Ourmes, à Rennes, par exemple, lors de la semaine des arts, les mères sont venues présenter la broderie turque, les pères parler des métiers du bâtiment à l'occasion du carrefour des métiers. Dans les écoles primaires, des mères commencent à participer aux activités de l'école (accompagnement d'un groupe d'enfants pour une sortie par exemple). Les enseignants font le constat général suivant: les parents ne viennent pas spontanément à l'école, il faut les convoquer, aller les chercher, insister si on veut les rencontrer mais ils répondent toujours lorsqu'il s'agit d'une sollicitation dans laquelle ils s'estiment compétents. Les relations entre l'institution et les parents permettent de réduire une distance qui laisse parfois le champ libre aux enfants pour contourner les contraintes scolaires. Selon un directeur de collège vannetais: *"Ils mettent en place un 'no man's land' entre le collège et les parents qui leur donne une très grande liberté d'action, jusqu'à prendre les lettres du collège. On ne voit pas les parents, les enfants ne donnent pas les papiers. Les papiers remplis ne le sont pas toujours par les parents. Les enfants avancent le fait que le père ou la mère ne parlent pas français. Ça marche comme ça quand les parents ne sont pas partenaires à part entière de l'école"* (directeur Collège, Vannes). De même à Rennes: *"On fait tout pour avoir le maximum de contact avec les familles. On n'envoie pas les bulletins scolaires, on les remet aux familles. On leur demande de venir. Si elles ne viennent pas, on les convoque, deux, trois, quatre, cinq fois... pour finalement arriver à ce qu'un élève dise 'ma maman ne comprend pas'. Je dis 'ça ne fait rien, je veux la voir quand même!'"*.

En fin de compte, les relations ne sont pas toujours simples mais le constat final laisse penser qu'elles tendent à l'amélioration. A l'école Guillevic, à Rennes, par exemple, où la question des relations entre l'école et les familles a été traitée en profondeur, le directeur estime que sur les 40 familles turques que compte l'école, 33 lui paraissent investies dans la scolarité de leurs enfants. Seules 7 se montrent peu ou pas partie prenante. L'école entretient des relations "faciles" avec 13 familles, mais n'a pas de relations avec 14 d'entre elles. L'absence de relations n'est d'ailleurs pas considérée par les enseignants comme un élément négatif en lui-même. Sur l'ensemble, 3 familles seulement refusent toute relation et les relations difficiles entretenues avec 5 autres sont essentiellement dues au problème de la langue.

IV - L'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ET DE CULTURE D'ORIGINE (ELCO)

L'enseignement des langues et cultures d'origine est régi par des accords passés entre différents pays (Maroc, Portugal, Espagne, Turquie). Les enseignants turcs sont des fonctionnaires volontaires pour enseigner aux enfants de l'immigration turque, dans un pays d'Europe, pour une période de cinq ans. Ils sont payés par le gouvernement turc pendant toute la durée de leur contrat. L'envoi d'un enseignant est étroitement lié au nombre d'enfants concernés. Les villes de faible population turque ne peuvent bénéficier d'un tel enseignement.

Selon les textes, les enseignements de langue et culture d'origine sont dispensés sur la base de trois heures par semaine aux enfants du primaire (à partir du CE1) et du collège dont les parents en font la demande écrite.

A/ ENSEIGNANTS ET ELEVES

Dans la région Ouest, les enseignants de langue et culture d'origine turque étaient 7 en 2002, dont 3 pour la Bretagne: 1 à Rennes dispensant également un enseignement à Redon; 1 pour Lorient, Vannes, Auray; 1 à Quimper, Briec, Pont de Buis, Brest, Landerneaux⁵⁰.

Ils sont diplômés de l'Education Nationale Turque et ont enseigné dans leur pays avant de venir en France. Ils ont eu une formation de deux semaines, avant leur départ pour mieux connaître la vie française. La maîtrise du français ne semble pas un critère essentiel pour mandater les enseignants. En Bretagne, jusqu'en 2000, aucun des enseignants de turc ne parlait français. Depuis, la situation change. A Rennes et à Quimper, en 2002-2003, les enseignants étaient francophones, avaient suivi une formation de français à l'université en Turquie. L'enseignant de Vannes, qui pensait aller en Angleterre, avait appris l'anglais et n'a suivi qu'une formation de trois mois au centre culturel français d'Ankara avant de venir. La connaissance de la langue française, nous le verrons plus bas, a son importance dans les relations avec l'équipe pédagogique et plus largement avec la société française.

A Rennes, en 2002, on comptait 103 élèves inscrits (83 élèves en cours élémentaire et une vingtaine des collèges). A Vannes, 87 élèves et à Quimper, l'enseignement concernait une cinquantaine d'enfants⁵¹. Selon les familles et les enseignants, une majorité des enfants issus de la migration turque fréquentent les cours de langue turque.

⁵⁰ Les 4 autres enseignants étaient à Angers, Cholet, Le Mans et Nantes. A la rentrée 2003-2004, un enseignant supplémentaire est prévu en Bretagne et une nouvelle répartition géographique des charges est envisagée.

⁵¹ Les effectifs des enseignants sont en fait plus élevés car le service des enseignants s'étend aux villes des environs. L'enseignant de Quimper dispense ses cours à 115 enfants. En dehors de Quimper, il a 65 autres élèves répartis dans les villes de Briec, Pont de Buis, Brest et Landerneau. L'enseignant de Vannes dispense ses cours à 76 autres enfants répartis dans les villes d'Auray et de Lorient.

En avril, les enseignants distribuent des formulaires aux parents, directement, par le biais de l'école, l'association et les lieux de sociabilité turque (les cafés par exemple). A Rennes, sur 150 formulaires envoyés pour l'année 2002-2003, 130 ont été retournés parmi lesquels 11 refus et 119 acceptations. Les refus, peu nombreux, concernent entre 5 et 8 garçons collégiens qui font des activités sportives et quelques filles. Des parents préfèrent que leurs enfants apprennent le français, maîtrisent cette langue en priorité, craignant que l'apprentissage du turc nuise à leur travail scolaire. Quelques enfants kurdes (une dizaine à Rennes, 5-6 à Vannes) et des enfants de mariages franco-turcs sont également inscrits à ces cours.

La répartition garçons/filles est relativement équilibrée avec cependant une majorité de filles dans les plus grandes classes. Quand les cours ont lieu le mercredi, au collège notamment, les garçons préfèrent aller aux activités sportives (club de foot).

D'après les enseignants turcs, leurs élèves sont très différents de la population des écoles en Turquie sur le plan de la connaissance de la langue autant que du comportement.

L'enseignement de langue et culture d'origine a pour but de "faire connaissance avec la Turquie". On y enseigne des rudiments d'histoire ancienne et récente de la Turquie (l'Atatürk est très présent dans les cours), d'instruction civique (les devoirs du citoyen turc), de la géographie, de la musique, poésie. Le cadre fixé par l'institution turque est celui de la laïcité. Les enseignants ne disposent pas vraiment de manuel type comme en Turquie, ceux-ci n'étant pas adaptés à la vie en France, estime l'enseignant de Rennes.

Le niveau de connaissance de la langue turque est généralement bas. Les élèves ont des difficultés de compréhension (vocabulaire) et surtout de lecture et d'écriture. Ceux-ci reconnaissent avoir des difficultés pour s'exprimer. Les mots en français leur viennent plus naturellement à l'esprit et la plupart n'aime pas lire en turc, a des difficultés de compréhension des textes. Ils apprécient peu les cours d'histoire mais les plus âgés, les grands adolescents ou jeunes adultes qui ont terminé le cursus affirment qu'ils sont contents d'avoir appris ces éléments d'histoire, de civilisation turque qui leur permettent de mieux connaître le pays dans lequel ils vont en vacances. Ils encouragent les plus jeunes à fréquenter ce cours qui permet de "*mieux connaître nos racines*".

Sur le plan du comportement, les enseignants se sont dits surpris des attitudes des enfants en France. Ils sont globalement plus agités que leurs pairs en Turquie, mangent du chewing-gum, discutent pendant la leçon. Ils sont moins dociles, moins respectueux: "*Les élèves en Turquie sont plus obéissants qu'en France. C'est le système! En Turquie, on respecte beaucoup le prof. Il est perçu plus fort que le père et la mère. Ici, ils ne sont pas méchants mais ils sont plus libres. La pression en Turquie n'est pas correcte mais ce n'est pas correct non plus la liberté en France. Il faut une limite entre la pression et la liberté*". Pour éviter la désertion des élèves d'un cours somme toute facultatif, les enseignants tentent de les intéresser en leur proposant un enseignement plus ludique qu'en Turquie: des jeux, des écoutes musicales par exemple.

B/ LES CADRES DE L'ENSEIGNEMENT

Les cours, facultatifs, sont proposés aux enfants d'origine turque dans l'enseignement public à partir de la demande expresse des parents. La signature des parents est obligatoire pour que l'enfant soit accepté. L'enseignement se déroule dans les écoles publiques proches des domiciles des enfants. A l'école Jean Moulin et le collège St Exupéry dans le quartier de Menimur; dans les écoles Jacques Prévert et Armorique ainsi qu'au collège Montaigne dans le quartier de Kercado à Vannes; dans les écoles primaires Louis Hémon et Kerjestin et le collège Max Jacob à Quimper. Dans les écoles Torigné, Guillevic et Jacques Prévert, dans le quartier du Blosne à Rennes. Mais dans cette ville, les enfants qui habitent les quartiers éloignés (Maurepas, Villejean, à Rennes) vont au cours "différé" du mercredi. Il concerne les enfants à partir du CE1 et au collège, à raison de trois heures de cours par semaine, en principe. Dans les faits, les responsables d'académie, soutenus dans cette position par les enseignants, ont réduit les séances à une heure et demie pris sur le temps scolaire et en "différé", après la classe ou les mercredi samedi à Rennes et à Vannes, et essentiellement en "différé" à Quimper. C'est là une volonté de l'Inspection de ne pas pénaliser les enfants car les trois heures de cours d'affilée en "intégré", se feraient au détriment des autres activités scolaires, qu'elles soient sportives ou artistiques.

Les horaires différés sont peu appréciés par les enseignants turcs car disent-ils les enfants sont moins assidus. Cette organisation vaut surtout pour les villes de Quimper et Vannes où les responsables de l'Académie et les enseignants préfèrent explicitement favoriser la scolarisation française, les cours de langue étant perçus comme vecteurs de "communautarisme" (un terme toujours mal défini) ou peu pertinents: *"Les cours sont presque antinomiques avec l'objectif d'intégration recherché. Les enfants n'ont pas besoin de cours de langue car elle vit déjà presque trop bien. En plus, il y a la télé satellite... le français est la langue de l'école et tant que le français n'est que la langue de l'école..."* (enseignant, Quimper); *"L'ELCO, c'est le point noir. C'est un cours qui pose question déjà au niveau de l'apprentissage des fondamentaux... Et, on ne sait pas ce qui s'y passe. C'est complètement séparé du reste. Ça donne un sentiment de communauté aux enfants, un statut particulier à ces enfants que les autres, qui n'ont pas de cours de LCO n'ont pas"* (enseignante, Vannes).

Les enfants, eux, préfèrent que les cours de turc aient lieu en différé pour ne pas "rater" certaines activités; surtout les filles pour lesquelles le cours différé est une occasion de "se retrouver entre copines" hors de la maison. Les garçons préfèrent généralement, ces jours-là; suivre leur activité sportive préférée, le football. Les cours suivent le calendrier scolaire et quand ils ont lieu sur le temps scolaire, les activités de l'école français priment. Il arrive ainsi qu'il n'y ait pas d'ELCO lorsqu'une sortie ou une activité sportive particulière sont prévues avec la classe. A Rennes, selon l'inspection académique et la responsable de ce secteur, la tendance est à la diminution du nombre des enfants des cours intégrés, par le choix des parents.

Les moyens mis à disposition des enseignants pour les cours de langue et culture d'origine varient selon les villes et sont le reflet de leur appréciation. L'enseignant de Rennes est le mieux loti. Il enseigne dans des salles de classes polyvalentes dans les écoles Jacques Prévert et Guillevic mais dispose d'une salle permanente à l'école Torigné (son établissement de rattachement), qu'il a pu aménager à sa guise: drapeaux turc, posters des hauts lieux touristiques en Turquie, poèmes en turc et dessins des élèves, portrait de Mustapha Kémal et affichage d'événements historiques, cartes physiques et administratives de la Turquie. Dans une armoire, une petite bibliothèque de livres turcs sont empruntés par les élèves. Les autres enseignants d'ELCO (2 Marocains) disposent également d'une salle dans cette école. A Vannes et Quimper, s'ils exercent dans des salles de classe, les conditions sont cependant moins avantageuses. Ils n'ont guère la possibilité de "s'installer" dans les classes comme leur collègue de Rennes. L'enseignant de Quimper observe qu'il a pu afficher dans deux des salles où il exerce quelques posters sur la Turquie. Notons qu'à Vannes, au moment de la fermeture de l'école Lamartine, notamment, les relations avec les familles et l'académie étant tendues, les cours ont été dispensés, un temps, dans les centres sociaux.

C/ LES RELATIONS AVEC L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET LES PARENTS

1. Un collègue un peu à part?

Les relations entre les enseignants et l'équipe pédagogique de l'école sont restreintes, le plus souvent. A Vannes, l'argument du français, que l'enseignant turc maîtrisait mal, est avancé pour expliquer le peu de contact. A Quimper, à l'école élémentaire, le maître parle français (c'est le premier francophone) mais on invoque son temps de présence réduit qui ne favorise pas le développement des relations. A Rennes, les relations sont restreintes également mais courtoises. La connaissance du français des enseignants ELCO de Rennes et de Quimper, selon les enseignants français, a participé à une nette amélioration des relations. Les enseignants ELCO de Rennes et de Quimper apprécient aussi leurs collègues mais souhaiteraient approfondir les relations. L'enseignant de Quimper, notamment s'attendait à trouver, en France, des relations similaires à celles qu'il avait en Turquie avec ses collègues. Il entretient toutefois de bons contacts avec le directeur du collège Max Jacob qui est intéressé par les populations turques et a apporté son aide lors du tremblement de terre en Turquie. Le directeur n'hésite pas à l'appeler lorsqu'il y a un problème avec un élève.

Notons, que alors que le terme "collègue" est fréquemment employé par les enseignants turcs pour désigner leurs homologues français la réciproque ne vaut pas. Ils sont plutôt qualifiés de "maître turc". La distance que dénote cette terminologie différente est encore accentuée du fait de l'indépendance de l'enseignement de langue et culture d'origine au sein de l'école. Au plan pédagogique, les rencontres sont rares. Les responsables d'établissement n'ont pas connaissance du contenu des enseignements: "*Les enseignants de LCO sont livrés à eux-mêmes, on ne sait pas ce qu'ils font, on ne comprend pas le turc*". Le principe de l'inspection est posé dans les

conventions officielles mais, selon un inspecteur d'académie, il est difficile d'évaluer l'enseignement sans connaissance du turc. La suspicion pèse sur l'introduction de l'enseignement religieux dans l'école publique. A Rennes, on cite l'exemple de l'enseignant turc précédant, qui avait écrit au tableau une inscription explicitement religieuse, ce qui aurait motivé son renvoi.

Mais on constate des changements, notamment la valorisation de cet enseignement dans le cadre scolaire. A Rennes, une concertation entre le maître de turc et l'école a été mise en place pour donner à ce cours une valeur scolaire. A Quimper, sur les bulletins de notes du collège Max Jacob, une ligne est réservée à l'enseignement de turc.

2. S'adapter aux parents de la migration

Les relations entre les enseignants et les parents d'élèves turcs ne semblent pas se distinguer à première vue, de celles que ces derniers entretiennent avec les équipes françaises. Pour avoir un contact avec les parents, l'enseignant de Rennes avait instauré, suivant le modèle turc, des réunions la première année de son affectation mais le peu de participation l'a amené à adopter une autre stratégie: le contact direct, moins formel avec les familles. Le même principe régit les relations aux parents des deux autres enseignants. Ils discutent avec les mères à la sortie de l'école et au café, à l'association avec les pères.

Les attitudes des familles les ont surpris. Issus de grandes villes, ils avaient l'habitude de relations plus cordiales et plus faciles avec les parents. En France, disent-ils, les relations sont plus difficiles, notamment avec les femmes qui, par exemple ne saluaient pas l'enseignant de Rennes les premiers temps de son installation. Leur attitude a changé avec l'arrivée de son épouse et de son fils. Ils sont unanimes à décrire la population turque de France comme ayant *"une hospitalité à 'l'ancienne' plus présente qu'en Turquie où ça se perd"*. Ils les perçoivent comme très traditionnelles: *"Elles semblent être restées à l'époque où elles sont venues"*. Les enseignants pensaient trouver en France des gens plus "ouverts" et disent-ils encore, rencontrent des familles essayant de protéger des traditions, qu'eux-mêmes ne partagent pas forcément.

D/ LE ROLE DE L'ENSEIGNANT ELCO AU SEIN DE LA MIGRATION TURQUE

L'enseignant est globalement perçu par les migrants de Turquie comme un notable et un représentant du gouvernement. Au premier titre, il est plutôt respecté mais au second titre, les familles font preuve d'une certaine méfiance. L'enseignant de Rennes, par exemple a expliqué qu'il avait de grandes difficultés à faire remplir les formulaires d'une enquête sur la situation des familles à Rennes, demandée par l'Etat aux enseignants.

Ils jouent un rôle dans le maintien des liens avec le pays, pour les migrants et de représentation de la Turquie vis-à-vis de la société française. Mais leur personnalité

influe sur leurs relations avec les familles. Comme pour les élèves, ils doivent tenir compte dans leurs actions des particularités de la population migrante, perçue comme plus "traditionnelle" que celle qu'ils côtoyaient en Turquie et ont dû ajuster leur comportement pour être acceptés.

Ils ont également un rôle auprès des migrants par leur participation à la vie des associations turques, dans les activités essentiellement laïques. Leur très fort investissement dans les activités culturelles pour les enfants et les adolescents (atelier de danses folkloriques des filles) et sportives (club de foot pour les jeunes le dimanche après-midi) fait partie de leurs attributions officielles. Ils sont partie prenante dans l'organisation de manifestations nationales turques comme la Fête des Enfants en avril. Par ailleurs, le maître de Rennes, francophone, dispensait des cours de français, le soir dans les locaux de l'association aux jeunes hommes récemment arrivés, qui en avaient fait la demande.

Les enseignants d'ELCO participent au réseau plus large des migrants turcs. Ils tiennent des réunions assez régulières (bimensuelles) entre enseignants de l'Ouest, au cours desquelles ils abordent les questions pédagogiques mais élaborent également des projets de coopération entre les associations de la région et au niveau international. L'enseignant de Quimper, par exemple, avait activement participé à la rencontre des groupes de danses folkloriques turques rassemblant les associations turques d'Europe qui s'est déroulée en Belgique en mai 2003. Les enseignants turcs sont ainsi des éléments moteurs dans les manifestations intra- et inter-associations.

Leur rôle s'étend aux relations avec la société française. L'enseignant de Quimper a ainsi présenté des conférences sur la Turquie au lycée d'agriculture en février 2003, a écrit un texte dans une revue du quartier de Kermoisan. Ils peuvent être amenés à participer à des opérations de jumelage (lycées turc- lycées rennais), les journées "portes ouvertes" des associations. L'enseignant à Rennes a pu aussi accompagner les membres de l'association dans leurs démarches à la mairie, par exemple⁵².

⁵² Un rôle qui tend cependant à disparaître, le nouveau président de l'association étant parfaitement francophone.

CHAPITRE IV SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS

I - LES PATHOLOGIES

Plusieurs personnes rencontrées ont des pathologies importantes (diabète et hépatite C chez un homme de 56 ans, troubles multiples dont épilepsie chez un enfant de 3-4 ans, tumeur maligne létale chez une jeune sœur de 12 ans, goitre chez une épouse de 40 ans, épilepsie, asthme, etc.) et de nombreuses autres pathologies plus bénignes ont été décrites dans les entretiens (eczéma, fibrome de l'utérus...). Les professionnels de santé insistent quant à eux sur les troubles liés à l'alimentation, comme le surpoids des femmes et des enfants. Il entraîne chez les premières de nombreux rhumatismes articulaires, varices, arthrose des genoux. Le diabète a une prévalence importante, que les médecins interrogés observent d'ailleurs aussi chez les Maghrébins migrants, et qu'ils estiment autant héréditaire que liés à l'alimentation. Le "régime lourd et épicé", inchangé depuis la Turquie, est aussi à l'origine de nombreuses gastrites, note un médecin libéral. Enfin, le tabagisme des hommes (mais aussi des femmes) est plus lié au milieu professionnel du bâtiment qu'au fait d'être turc.

Les maladies professionnelles sont nombreuses chez les travailleurs plus âgés. Et la plupart des hommes ont l'air plus âgés qu'ils ne le sont (même si on tient compte du fait que les âges officiels et les âges réels ne coïncident pas toujours): *"Dans le bâtiment, il ne faut pas travailler plus de 20 ans !"* (homme, 38 ans, Vannes). Plusieurs des jeunes gendres arrivés dans le cadre du regroupement familial ont fait part de leur surprise quand ils ont découvert la dureté du travail du bâtiment. Un médecin lui-même décrit avec humour la transformation physique des jeunes gendres, après quelques mois de maçonnerie intensive: *"J'en ai vu plusieurs arriver fluets, qui sont devenus des armoires à glace en 1 an ! Ils étaient comptables en Turquie !"* (médecin de ville, Quimper). Dans les familles rencontrées, un ouvrier agro-alimentaire souffrait du bras et avait subi deux opérations avant de devoir prendre un arrêt maladie de longue durée suivi d'une reconversion professionnelle. Quant aux maux de dos, aux hernies discales, au "blocage des jambes" entraînant des douleurs intenses et des hospitalisations, aux tendinites et douleurs causées par des mouvements répétés, ils sont légion. Ces difficultés sont appréhendées avec un certain fatalisme *"Pour l'instant, ça va mais je commence à avoir mal au dos. Il n'y a rien à faire contre ça, à part ne pas travailler ! Le médecin me donne de la pommade mais on ne peut pas travailler avec une ceinture de soutien parce que ça remonte"* (maçon, 38 ans, Quimper). Les accidents du travail ne sont pas rares. Parmi les cas recueillis, un père est décédé sur un chantier, deux jeunes Turcs se sont tués en tombant d'un échafaudage peu de temps avant l'étude, deux hommes sont en arrêt de travail de longue durée (deux chutes pour l'un, un traumatisme crânien aux importantes séquelles, pour l'autre).

Mode d'"expression" somatique plutôt féminin, certains malaises reflètent un mal de vivre, telle cette mère de 48 ans décrite par sa fille comme souffrant de maux répétés et divers (kystes au sein, "crèves" à répétition, déprimés); ou telle autre souffrant d'un ulcère à l'estomac et dont les enfants disent que "c'est psychologique". Ce mal de vivre peut avoir des origines multiples, à la fois médicales, sociales voire politiques, qui se renforcent l'une l'autre, comme cette jeune femme de 28 ans qui a accouché de jumeaux décédés, suivi de fausses couches, de maux de dents et d'une déprime latente: *"Avec les grossesses qui se sont mal passées... avec tout ça, je m'étais enfermée. Donc je ne vois pas beaucoup de personnes. Là depuis deux-trois semaines, je sors un petit peu. Enfin, ce qui m'oblige à sortir, ce sont surtout les papiers. Je vois du monde. Sinon, à part ça, je me suis repris quand j'ai eu le bébé [une petite fille de 8 mois] et puis après, c'est l'appartement qui... qui a suivi [B. vit avec son bébé, son mari et son beau-frère dans un petit deux-pièces et n'arrive pas à obtenir un logement HLM dans la zone qui lui convient. Elle s'estime discriminée et vit très mal dans son logement actuel qui lui renvoie perpétuellement l'image de ce qu'elle éprouve comme son exclusion]. Donc là, depuis deux ans, j'ai pas pu me reprendre. J'ai pas eu le temps, enfin, il y a pas eu un temps vraiment bien pour que je puisse me reprendre. Il y a toujours eu des problèmes (...) Il y a plusieurs sortes de problèmes. Une personne à ma place, je sais pas... parce que j'ai vécu des moments vraiment très difficiles avec les grossesses. (...) Donc là-dessus, j'ai eu une fausse couche. Après la fausse couche, j'ai eu ma belle-mère qui a eu un accident en Turquie. Mon beau-frère qui a été... qui a eu pas mal de problèmes comme il est Kurde... pas mal de problèmes (...) Donc ça a fait l'effet sur tout le monde. Et c'est arrivé tout ça, [les problèmes] les uns sur les autres. Donc entre temps, comme ça a suivi, j'ai pas pu me reprendre. Donc là, j'ai eu le bébé, ça m'a soulagée. Je commençais à me calmer et puis... Là c'est l'appartement".* (femme, 28 ans, arrivée à 14 ans par regroupement familial du père, Rennes).

La somatisation, d'après un médecin libéral ayant 20 à 30 familles turques parmi sa clientèle, est surtout le fait des femmes plus âgées et beaucoup moins des jeunes femmes. *"[Les femmes plus âgées] parlent très peu le français. La plupart viennent pour être rassurées".* Cela s'exprime par de la fatigue, des maux de dos, des maux de tête, des dépressions masquées. Le "climat" est souvent une métaphore du changement d'environnement lié à la migration et de la nostalgie du pays et de la famille laissée là-bas. Certains décrivent ainsi les difficultés liées au climat en France et évoquent l'amélioration de leurs troubles lors des retours en Turquie. A l'inverse, *"pour le climat [les problèmes de santé liés au climat], on est devenu bretons. Ça va pour nous. On est bien. On se sent bien ici"* (homme, 48 ans, réfugié politique, Rennes). Cette somatisation peut exprimer la peur de l'avenir, qui aux dires d'un médecin turc, est très forte. La fréquentation des jardins est souvent une source de soulagement et de plaisir pour les femmes âgées: *"Ma mère aime beaucoup le jardin. Depuis 3 ans qu'elle a un jardin, elle a moins de problèmes de santé"* (femme, 36 ans, Vannes).

Enfin, tant un médecin français de santé publique (PMI, ayant aussi reçu à ce sujet une note de service de l'hôpital) que des familles turques nous ont signalé des

pathologies diagnostiquées comme des maladies génétiques, dont le risque est accentué par la consanguinité des époux (8 cas rencontrés ou portés à notre connaissance concernant une greffe de moelle osseuse, un problème de croissance, un retard mental, une greffe du foie, des malformations, etc.). Mais deux autres praticiens interrogés (un médecin libéral et un médecin de santé publique) se montrent plus prudents et ne sont pas certains d'y voir un nombre de cas significatif parmi les observations qu'ils ont faites (4 cas de pathologies chez des enfants turcs dont 3 issus de mariages consanguins).

II - LE RAPPORT A LA MEDECINE

*A/ UN ENGOUEMENT POUR LA BIOMEDECINE*⁵³

D'une manière générale, les personnes interviewées disent avoir massivement recours à la biomédecine au regard d'autres formes de soins car *"pour le grand mal, il y a les médecins"*. C'est, avec la sécurité sociale et le service public, l'un des aspects les plus appréciés de la société française, constatés également par d'autres travaux réalisés auprès de Turcs rentrés définitivement en Turquie⁵⁴. Alors que plusieurs se sentent discriminés dans d'autres secteurs de la vie sociale et décrivent des épisodes qui les ont opposés à des enseignants, des employés ou des responsables de services publics divers, les acteurs du système thérapeutique semblent, à quelques exceptions près, échapper à ce sentiment.

B/ LE CHOIX DES MEDECINS

Une certaine fidélité est remarquée quant au choix des médecins libéraux. Avec une préférence pour le médecin de famille et que l'on garde au fil des années, même si les préférences individuelles peuvent amener certains membres de la famille à choisir un autre praticien (*"Moi j'ai un autre médecin parce que leur médecin [celui de mes parents] ne me plaît pas"*, femme, 25 ans, Rennes). Cette fidélité est facilitée par la stabilité géographique des familles, qui répugnent à déménager. A Quimper, un médecin français revenait souvent dans les conversations, qualifié de *"médecin des Turcs"* car *"il connaît bien nos problèmes"*, *"il est gentil et puis, c'est une question d'habitude. Il connaît tous les Turcs depuis 30 ans. Quand on fait un mariage, il est invité. Les Turcs lui ont construit une maison"* (père et fils, 49 et 22 ans, Quimper). *"C'est le médecin*

⁵³ On appelle biomédecine la médecine scientifique par opposition aux médecines traditionnelles ou alternatives.

⁵⁴ Roger ESTABLET, Comment peut-on être Français ? 90 ouvriers turcs racontent, Paris: Fayard, 1997.

familial, on y va tous. C'est l'habitude. Ça fait longtemps qu'il est là. Les gens âgés le connaissent bien. Ils ont confiance" (homme, 26 ans, Quimper). Une personne considère même que la fidélité s'exerce de la même façon envers le médecin qu'envers le comptable ! *"Le Dr S., tous les Turcs le connaissent. C'est près de chez nous. C'est pareil que pour le comptable, tous les Turcs ont le même" !* (femme, 25 ans, Quimper). Une fidélité que ce médecin explique modestement par sa disponibilité : *"J'étais jeune installé quand les premiers Turcs sont arrivés dans le quartier, dans les années 1970. J'avais plus de temps que les autres pour essayer de comprendre"*, une disponibilité manifestement appréciée.

Le choix du sexe du médecin généraliste n'est pas déterminant et dans l'enquête, presque aucune femme n'évite de consulter un médecin masculin, même si l'évitement est rapporté concernant d'autres personnes. *"Même quand le médecin est un homme, mon père était très compréhensif [dans le choix du médecin de ma mère] parce que les médecins, c'est pas un péché. Mais tout le monde ne voit pas ça comme ça. Les femmes âgées n'acceptent pas les hommes comme médecins"* (femme, 29 ans, sunnite pratiquante, père pratiquant ayant effectué le pèlerinage à la Mecque, Rennes). L'évitement est néanmoins rapporté par deux femmes jeunes dont l'une précise cependant qu'en cas d'urgence, elle pourrait faire appel sans problème à un médecin masculin.

En revanche, la plupart préfère, pour les gynécologues, avoir recours au service d'une femme. Mais la part de subjectivité personnelle reste présente puisqu'une jeune femme d'obédience sunnite, marié à un homme alevi, dont le mari lui a conseillé de cesser ses visites à son gynécologue pour choisir une praticienne, lui a répondu qu'il n'en était pas question car c'était un "vieux monsieur gentil" qui faisait très bien son travail et était de surcroît bien plus qu'un simple praticien : un professeur.

Cela entraîne la visite à des praticiens variés et le recours habituel à des spécialistes. *"Avec A. [fils de 3 ans atteint de pathologies multiples dont une épilepsie], je passe beaucoup de temps chez les médecins. J'ai vu un neurologue, un généticien (pour faire un caryotype), un endocrinologue, un pédiatre. On fait une prise de sang tous les mois. Je vais à Pontchaillou pour faire des scanners, des radios. J'accepte tout ce que les médecins me proposent. Ils me disent: 'Vous devriez voir tel spécialiste, on va lui faire telle chose pour voir'. Je fais tout ce que je peux. Et puis pour sa constipation chronique, on devait lui mettre une sonde à Pontchaillou mais on n'a pas réussi. On est revenu à la maison sans avoir pu le faire. Il y a aussi le scanner. A un moment, j'allais chez le kiné trois fois par semaine. Je ne disais non à rien"* (femme, 32 ans, au foyer, élevée en France). L'attitude de cette jeune mère un peu désespérée par les graves problèmes de santé de son fils est corroborée, plus généralement, par une médecin de santé public travaillant dans une structure publique : *"Elles [les femmes migrantes en général et turques en particulier] se saisissent complètement du dispositif de santé. Je ne suis pas sûre qu'elles ont tout à disposition comme ça dans leur pays d'origine. Elles aiment bien, elles sont contentes, elles sont preneuses de tout. Il y a que les Français pour discuter sur les vaccins, les étrangers ne discutent pas. Ils sont trop contents qu'on puisse les vacciner. Et elles demandent tout: 'Et quand je reviens ?'. Si*

on suit un enfant sur deux ans, on le voit une dizaine de fois facilement [...] Les familles turques, elles se saisissent vraiment des circuits existants, de l'hôpital."

Il y a donc consommation, voire surconsommation biomédicale, comme le pense une autre médecin du service public à Vannes qui se sent un peu "utilisée" par ses patientes turques, n'hésitant pas à multiplier, pour un même problème de santé, les recours biomédicaux mais ne suivant pas forcément les conseils donnés en matière d'alimentation des nourrissons. Ce "nomadisme médical" est confirmé par deux autres médecins libéraux, qui y voient la conservation d'une relation médecin/patients courante en Turquie (et d'ailleurs dans de nombreux autres régions du monde): *"Au début, les relations étaient un peu commerciales. Ils étaient habitués à payer pour un service, comme en Turquie. Ils appelaient tard le soir. On allait dans les familles, il n'y avait pas de service de garde"* (Un médecin libéral). Ce "nomadisme" se traduit aussi par une adaptation des traitements et, au besoin, leur arrêt car *"ils ont une confiance aveugle dans les médicaments mais il faut que ça marche tout de suite"* (un médecin libéral). Ce comportement thérapeutique, encore une fois, n'est pas spécifique aux Turcs. Il est partagé par de nombreuses autres populations, comme le montrent amplement les travaux en anthropologie médicale.

Le tableau ci-dessous, donnant la fréquentation d'une PMI selon l'origine des parents, le montre, les jeunes parents turcs (surtout les mères) sont particulièrement enclins à fréquenter cette structure, si l'on compare leur taux de fréquentation avec leur part dans la population totale du quartier couvert par la PMI, soit 2%. On notera néanmoins que, contrairement aux représentations courantes, les "français" restent largement majoritaires dans ces consultations.

TABLEAU. XII FREQUENTATION D'UNE PMI DE QUARTIER, RENNES. EFFECTIFS DES ENFANTS NES EN 2001 ET 2002

Origine des parents	2002		2001	
	Effectif	%	Effectif	%
France	108	61 %	108	54,5 %
Turquie (noms turcs)	24	13,5 %	29	14,5 %
Maghreb	14	8 %	22	11,5 %
Afrique	7	4 %	11	5,5 %
Asie	6	3,5 %	4	2 %
Couples mixtes (France/Asie; France/Afrique; France/Europe; France Maghreb; autres)	6	3,5 %	7	3,5%
Europe	4	2,5 %	9	4,5%
Océan indien	2	1 %	1	0,5%
Inconnue	5	3 %	7	3,5%
TOTAL	176	100%	198	100%

Source: dépouillement du fichier d'une PMI. L'origine est basée sur le lieu de naissance des parents et sur le patronyme.

Or, cette fréquentation des services médicaux contribue, au même titre que d'autres situations, à l'acculturation⁵⁵ des patients turcs. Cela est particulièrement vrai, peut-être, des services liés à la pédiatrie et à la puériculture, où sont véhiculées des valeurs liées à la place de l'enfant, à son élevage, à son éducation, au-delà des strictes considérations médicales. Or, cette période de la vie des jeunes mères est celle où elles sont le plus réceptives aux conseils divers. A cette occasion, les puéricultrices ont également accès à la vie familiale lors des visites postnatales qu'elles effectuent à la demande. Les professionnels de santé évoquent lors des entretiens les différences culturelles qu'elles ont observées lors des visites, avec une tendance à la généralisation: les bébés sont nourris en abondance, ce qui conduit à une suralimentation car les mères n'apprécient pas d'avoir des bébés chétifs. Les avis sont partagés sur les conséquences médicales de cette suralimentation: simple surcharge pondérale ("des costauds baraqués, garçons et filles") ou obésité naissante ? Plus tard, observe une assistante maternelle d'une halte-garderie, *"les femmes turques apportent des sacs de goûter énormes qui correspondent à 3 goûters chez nous. Il y a du lait, des gâteaux maison et des gâteaux du commerce, des bonbons. Les papys turcs qui vont au kebab à côté viennent distribuer des bonbons à la grille."* Et elle termine sur cette jolie phrase: *"Chez les Turcs, la nourriture, c'est de l'amour"*.

"L'enfant-roi" est un terme qui revient aussi souvent et qui désigne le fait que *"c'est lui qui décide de tout, de l'heure à laquelle il mange, donc ça fait des bébés, des enfants très exigeants"* (médecin).

Mais l'influence de la relation thérapeutique se fait sentir, même si les professionnels de santé n'en ont pas conscience. Ainsi, les jeunes femmes interviewées sont plus attentives (dans les paroles en tout cas) à leur propre poids et manifestent un souci de cuisiner moins gras que leurs mères, qu'elles disent rappeler parfois à l'ordre sur ce point. Quelques-unes font des régimes ou font du sport (en général l'effort est peu suivi et toutes sortes de raisons sont données pour expliquer l'arrêt de l'activité physique). Mais la convivialité entre "compatriotes" et les réunions féminines autour de confection de pâtisseries font qu'il est bien difficile de s'en tenir à une alimentation pauvre en calories, comme les sociologues l'ont elles-mêmes expérimenté pendant l'étude !

Bien que la fréquentation de médecins ne pose pas de problème relationnel particulier, grâce éventuellement à l'aide d'interprètes, il arrive malgré tout que les très rares médecins turcs de Bretagne soient sollicités dans les cas graves ou incurables. Comme l'explique l'un d'entre eux, installé à Brest, les patients turcs qui le contactent sans faire partie de sa clientèle habituelle, le font pour trois raisons: un problème linguistique et la volonté de s'assurer que leur médecin français les a bien compris, auquel cas ce médecin joue le rôle d'intermédiaire auprès de son confrère français. Les problèmes psychologiques peuvent aussi donner lieu à une visite chez ce compatriote car *"l'expression dans la langue d'origine est libératoire. La somatisation cache des*

⁵⁵ L'acculturation est le changement des habitudes culturelles dans différents domaines, sous l'effet du contact interethnique (migration, occidentalisation des pays du Sud).

problèmes psychologiques". Il a ainsi pu diagnostiquer et traiter une schizophrénie simple chez une femme turque dont la pathologie n'avait pas été détectée en raison de symptômes peu évidents (lui-même a une expérience en psychiatrie). Enfin, il recueille les patients "nomades" – une caractéristique des patients turcs, estime-t-il aussi – qui apprécient de consulter beaucoup, notamment pour être rassurés sur la validité d'un diagnostic ou sur l'absence de discrimination d'un médecin français à leur égard.

Malgré cette grande consommation médicale, un médecin constate un certain fatalisme chez ses patients turcs. *"Quand ils ont une maladie grave comme un infarctus, ils ne reviennent pas en arrière en se disant que c'est le tabac ou le cholestérol [et qu'ils auraient pu l'éviter]. C'est comme ça. Ils ne sont pas trop touchés par les campagnes de prévention, même après un infarctus. 'Le cancer, on l'attrape ou on l'attrape pas'".* Mais cette nonchalance disparaît dès que le corps, l'instrument de travail, est touché: *"S'ils ont des lombalgies ou des arthroses qui les empêchent de travailler, c'est dramatique. Ils réagissent exagérément par rapport aux symptômes. Ils sont inquiets"*, une constatation faite aussi par les sociologues travaillant auprès d'autres populations ouvrières françaises.

C/ LA MEDECINE TRADITIONNELLE

Parallèlement à cet usage généralisé et systématique des services médicaux, les pratiques thérapeutiques "traditionnelles" sont peu présentes. Cette affirmation peut bien sûr, chez certains, indiquer avant tout une volonté de paraître "moderne". Les deux personnes (un homme de 48 ans, réfugié politique, ayant demandé la naturalisation française à Rennes, et une femme de 38 ans, Anatolienne de l'Ouest, sunnite pratiquante, arrivée enfant, naturalisée française, à Rennes également) qui ont le plus manifesté, dans leur discours, une volonté affichée de partager les mêmes valeurs et les mêmes genres de vie que les "Français", sont aussi ceux qui ont rejeté de la façon la plus catégorique les pratiques thérapeutiques autres que biomédicales. *"Je n'utilise aucune plante. C'est de la magie, je n'y crois pas"*. D'autres soulignent qu'ils ne sont pas les seuls à avoir des croyances thérapeutiques: *"Le nazar [mauvais œil], on y croit mais on n'a pas d'oeil [de protection] à la maison. Les Français aussi y croient. J'ai un ami bigouden qui y croit. Sa belle-fille a rencontré une vieille femme qui lui a dit: 'Vous êtes très belle, etc'. et quelques jours après, elle tombe malade"* (Homme, 35 ans, maçon, Quimper).

Pour les autres, les remèdes maison sont surtout le fait des mères de famille plus âgées qui semblent les dépositaires, comme dans tant d'autres sociétés, des "remèdes de bonne femme" impliquant quelques plantes dont on ne peut donner le nom français. Chacun est capable de citer à cet égard quelques recettes, souvent faciles à réaliser et ne demandant aucune connaissance botanique particulière: tisanes à base de citron, de menthe, de tilleul, etc., gargarismes d'eau salée, inhalations ou cataplasmes pour les refroidissements, les gripes, les rhumes, les maux de tête courants; les fruits secs contre le mal de ventre. Des sachets de tisane médicinale sont vendues chez les

herboristes de Turquie et ramenés des voyages estivaux. Un homme interviewé possède un livre de remèdes. Mais, en général "ce sont les vieux qui savent", notamment les femmes âgées qui peuvent donner quelques conseils, en particulier pour les soins aux bébés : *"Pour les petites choses, par exemple, pour ma fille, on s'affole alors que pour le grand, ma mère [retournée vivre en Turquie] était venue ici pendant quelques mois pour l'apprentissage du bébé. En fait, pour le premier, elle disait: 'Ça, c'est ça. Ça, c'est ça'. Alors que nous, on s'affole rapidement"* (homme, 32 ans, Vannes).

A l'autre bout de la chaîne de gravité, les affections difficilement soignées par la biomédecine (affections chroniques et pathologies mentales) font l'objet, dans les familles interviewées, d'un traitement parallèle ou d'appoint par des techniques relevant de la médecine traditionnelle (par exemple, soins complémentaires d'un diabète par des plantes rapportées de Turquie; recours à un imam marocain pour une femme possédée par un *djinn* (esprit) et diagnostiquée malade mentale avec tentative de suicide, par la biomédecine). Enfin, les protections sont intégrées à la vie quotidienne mais leur utilisation est discrète (protection contre le mauvais œil, qui peut provoquer des maladies, par la présence d'yeux décoratifs. On en voit, dans nos visites d'entretiens, chez les musulmans les moins pratiquants, avec une légère gêne: *"Il [mon fils] portait un œil avant, même si on n'y croit pas. On ne croit qu'en Dieu"*. Un comportement très connu des ethnologues étudiant les sociétés où religion universalistes et croyances locales s'entremêlent (dans ce cas, les croyances locales sont toujours dévalorisées et cachées au profit des croyances légitimes, comme ce fut aussi le cas de la Bretagne). Des versets du Coran ont fonction de bénédiction ou de protection lorsqu'ils sont affichés au mur ou épinglés sur des vêtements d'enfants, avec tant de discrétion que les professionnels de santé ne les remarquent pas toujours. Enfin, nous avons peu entendu parler de guérisseurs, à part une femme âgée de Quimper, réputée soigner les verrues et lire l'avenir dans le marc de café, et un rebouteux à Vannes, sachant "remettre les dos en place".

CHAPITRE V LA VIE COLLECTIVE INTRA-GROUPE

I - LES ASSOCIATIONS

Le paysage associatif "ethnique" turc est à la fois riche et évolutif. Il commence à se diversifier, tant dans les fonctions exercées par ces associations que par les créations nouvelles. Les plus anciennes et les plus grandes sont les associations de travailleurs, organisées depuis quelques années en Fédération de l'Ouest (14 associations) sous la présidence actuelle de M. Mehmet Altintas, également président de l'Association culturelle turque de Quimper. D'autres associations ont été créées récemment dans chacune des trois villes. Ce sont l'Association Culturelle de Mésopotamie, à Rennes, une association kurde, à laquelle il faut ajouter la Délégation Rennaise Kurdistan (bien qu'elle soit surtout composée de "Français"); l'Association finistérienne, laïque turque alevie, à Quimper et le Foyer culturel turc, à Vannes. Cette vie associative est révélatrice à la fois de la façon dont les migrants turcs et leurs descendants vivent en collectivité et, d'autre part, de la façon dont se vit et évolue l'ethnicité⁵⁶ turque dans les trois villes étudiées.

A/ LE RESEAU DES ASSOCIATIONS TURQUES DE LA FEDERATION DE L'OUEST

L'association d'entraide des travailleurs turcs de Rennes a été créée en 1977, à l'époque de l'arrivée des premiers travailleurs turcs. Elle était d'ailleurs domiciliée au foyer Guy Houist au tout début, avant de déménager dans la ZUP-Sud où elle a loué à prix modique un petit local, square de Bosnie. L'association culturelle des Turcs de l'Ouest⁵⁷, à Vannes, date quant à elle de 1983, tandis que l'association culturelle turque de Quimper a ouvert ses portes en 1987, en achetant et en rénovant un local, rue Paul Borossi (à la "lisière" du quartier de Kermoisan), occupé dès 1989. Ces associations continuent pour l'essentiel à répondre aux besoins définis lors de leur création et elles sont pour le moment fortement tournées vers la vie intraethnique avec toutefois des évolutions déjà perceptibles qui devraient s'affermir dans les années à venir.

⁵⁶ L'ethnicité désigne à la fois 1. la dimension identitaire des individus (la façon dont eux-mêmes se perçoivent et sont perçus par les autres; les groupes d'appartenance dont il se réclame, auxquels ils s'identifient; les groupes dont il se démarque), 2. La dimension culturelle et religieuse de ces pratiques (la façon dont il vit, se comporte et pense). L'ethnicité est fortement influencée par les situations sociales et, en particulier par les relations interethniques elles-mêmes. Ainsi, un "Breton" se sentira Breton à Paris, Français en Allemagne, Occidental en Asie. De la même façon, les ethnicités turques sont diverses et évolutives, en particulier dans les différents contextes migratoires.

⁵⁷ Suite à un bruit qui avait couru, s'interrogeant sur ce nom, le président nous a confirmé qu'il s'agissait bien de "l'Ouest de la France" et non de la Turquie!

1. Les fonctions des associations

Elles ont d'abord surtout servi à organiser les relations entre les premiers travailleurs turcs venus dès la fin des années 1970, par le biais de la constitution d'une équipe de football et d'une caisse de cotisation pour le rapatriement des corps en Turquie. Puis elles ont vu leurs fonctions s'élargir et se formaliser à l'arrivée des instituteurs et des imams, dans les années 1980⁵⁸, jouant alors un rôle de lien avec le Consulat turc de Nantes, dans le cadre des accords bilatéraux entre la France et la Turquie pour l'accueil de ces deux personnes munies de passeports diplomatiques.

Ces liens entre les associations et les services consulaires se voient dans la propriété du terrain et du nouveau bâtiment de l'association de Quimper, par exemple, qui sont propriété du Consulat de Turquie en France (Association de l'union islamique, branche consulaire gérant les activités religieuses de ses ressortissants). A Rennes, en revanche, le bureau nous a indiqué que les bâtiments étaient la propriété de l'association⁵⁹. A Vannes, terrain et bâti appartiennent également à l'association, une information confirmée par la personne du service foncier qui s'est occupée de la vente du terrain pour la municipalité, en 1992. Le consulat organise aussi d'autres activités comme le tournoi de football qui oppose toutes les équipes Minimes turques de France. Rennes accueillait le tournoi en 2003, mobilisant de nombreuses familles pour l'hébergement des 300 enfants.

Une réflexion sur le maintien de la culture turque est également présente, s'exprimant par la crainte de la perte des valeurs turques chez les plus jeunes et par un fort souci de les encadrer, notamment les garçons, face à ce qui est parfois perçu comme une éducation et une société françaises trop laxistes.

a) Un lieu d'intense sociabilité masculine et d'encadrement des jeunes

Les locaux associatifs offrent donc un lieu d'accueil pour les hommes, où les générations se côtoient. Bien équipés d'un bar et d'une cuisine modernes aux rez-de-chaussée (dans les locaux neufs⁶⁰), l'on peut y voir de vieux messieurs discutant entre amis par petits groupes, autour d'un thé, tandis que les jeunes hommes jouent au baby-foot ou au ping-pong. Ce lieu de rencontre est toujours fréquenté mais il l'est particulièrement le week-end où beaucoup passent quelques instants ou quelques heures pour manger un kebab en échangeant des nouvelles, regarder la télévision turque ou faire une partie de basket-ball, sport très prisé des Turcs, où jeunes et anciens mettent le même enthousiasme aux matches dans les associations. L'offre d'activité permet ainsi d'encadrer les jeunes, ce qui leur épargne, disent les dirigeants, d'aller "traîner dans les boîtes de nuit" ou, pire, au bas des immeubles, le soir.

⁵⁸ A Vannes, le premier imam est arrivé en 1985. A Quimper, le premier instituteur est arrivé en 1987 et le premier imam en 1992.

⁵⁹ L'information parue dans *Ouest France* indiquait que le terrain était la propriété du Consulat de Turquie.

⁶⁰ L'association de Quimper a déménagé dans ses nouveaux locaux en mars 2003.

Sans pouvoir affirmer que ce contrôle collectif exercé sur les jeunes a un résultat direct sur les taux de délinquance, force est néanmoins de constater que, selon des sources policières interviewées dans les trois villes, le nombre de délits commis par les "Turcs" sont extrêmement faibles. *"Sur le quartier, il n'y a que quatre ou cinq familles turques connues de nos services, ayant eu des enfants commettant des délits. Mais il s'agit de petits vols, de petites dégradations, pas de grosse délinquance"* (policier, Rennes). Ce policier garde d'ailleurs l'impression qu'ils ont *"une volonté d'intégration et de ne pas créer de problèmes"*. Le discours est le même à Quimper où une seule convocation de parents turcs pour des délits mineurs a été relevée en 2003, sur plusieurs dizaines de cas. Avec un ou deux jeunes connus des services de police, là encore pour de petits délits. Cette forme de contrôle social exercée au sein de l'association concerne d'ailleurs aussi les plus âgés: *"Chez les Turcs, on aime respecter la loi. Si on vole et qu'on va à la mosquée, personne ne nous regardera en face"* (homme, 35 ans, Quimper).

Les équipes de football constitue un autre moment fort de cet encadrement (le Club Bosphore a été une des premières initiatives de l'association à Rennes, le Türk Anadolu Sop de Quimper existe depuis 1989, avec une bonne saison sportive en 2001 et une baisse ensuite; tandis que l'Association sportive des Turcs de l'Ouest, à Vannes, date de 1988). Il l'est d'autant plus que le football est un sport très populaire, en Turquie comme chez les migrants turcs en France, et qu'il constitue, comme chez tous les supporters, un lieu l'expression publique d'une ethnicité turque. Les matches de football sont ainsi l'occasion de se voir entre hommes de tous âges, d'échanger des plaisanteries et de cultiver la provocation humoristique envers l'arbitre et les joueurs adverses; provocation qui peut virer "au vinaigre" quand l'atmosphère s'enflamme ! D'autant que l'équipe de football du Club Bosphore est constituée de bons joueurs bien placés dans les classements qui font la fierté de leurs supporters. Les matches de football télévisés sont aussi l'occasion de rassemblements dans un bar turc à Rennes ou au siège de l'association, recevant la télévision turque, où chacun vient soutenir son équipe du pays.

b) Un lieu de culte

La seconde fonction importante de l'association est le lieu de culte qu'elle offre. Outre le prix des terrains, la raison invoquée pour expliquer la construction en périphérie des nouveaux sièges d'associations (à part celles de Briec qui reste au centre-ville mais n'a de toute façon pas de salle de prière) est l'importance des rassemblements car *"quand il y a 300 personnes, 400 personnes à venir ici, on ne veut pas gêner les autres"* (ancien président de l'association, Rennes). Une gêne bien réelle qui transparait dans les propos de "Français", voisins ou institutionnels, décrivant les difficultés à se garer, spécialement le vendredi, jour où la prière des hommes se fait plus volontiers à la mosquée. Mais, à l'inverse, l'isolement du lieu n'est pas sans alimenter la méfiance, voire la peur de beaucoup d'interlocuteurs français qui n'ont jamais eu l'occasion de visiter les lieux et s'interrogent sur les activités qui s'y déroulent. L'achat des terrains,

tant à Rennes (dans la commune de Noyal-Châtillon) qu'à Vannes (achat à la municipalité), n'a pas été une transaction simple et rapide.

Dans les caractéristiques du bâti de ces associations turques, il existe manifestement une influence réciproque du réseau associatif turc de l'Ouest puisque les trois locaux neufs, récemment terminés (2002 à Rennes, dans les mêmes dates à Vannes et l'association de Quimper vient de déménager) présentent des similarités: un bâtiment de grande surface, avec un parking large, en périphérie de la ville; un agencement intérieur attribuant le rez-de-chaussée à la salle de réunion (télévision, bar, cuisine, tables) et l'étage à la salle de prière, à côté d'un bureau spacieux.

c) Une épicerie

Enfin, chacune des associations propose à ses adhérents – mais aussi aux autres – un choix de produits alimentaires turcs, pains, conserves, fromage, etc. qui a longtemps constitué l'unique source d'approvisionnement avant que d'autres magasins et étals de marché ne proposent des denrées à leur tour.

On le voit donc, les fonctions des associations sont variées. Elles accueillent des publics qui ne viennent pas tous y faire la même chose.

d) Des activités ponctuelles en direction de la société locale ou de la Turquie

Chaque association fait néanmoins régulièrement l'effort, soit à la demande des structures d'animation des quartiers, soit spontanément, d'organiser des événements ponctuels à destination d'un public français, comme la porte ouverte de l'association de Rennes, en décembre 2002, sa participation à la Fête de la Culture depuis 13 ans; à Quimper, diverses soirées à la Maison pour Tous de Penhars (expositions, une séance de cinéma) et, à Vannes, une kermesse, une exposition avec construction d'une tente des anciens nomades, la participation de la troupe de danse à la Fête Interculturelle, aux carnivals de Ménimur et de Kercado. Certaines de ces actions sont soutenues par les Contrats de Ville et le FASILD qui favorisent les manifestations interculturelles.

Les municipalités, surtout à Rennes et Vannes, ont en revanche un discours assez net sur le refus de soutenir des activités en direction d'un groupe ethnique particulier (création d'une salle de sport dans le local de l'association turque à Vannes, création d'un centre de loisirs pour jeunes Turcs à Quimper, par exemple). Au contraire, les efforts, notamment dans le cadre du Contrat de Ville, entendent porter sur "l'entrée des étrangers dans le droit commun" (une élue de Rennes), dans le cadre d'un universalisme républicain. On trouve une synthèse de la position municipale rennaise dans un compte rendu de séance du Conseil Municipal votant la constitution d'un comité consultatif des Rennais d'origine étrangère: *"En effet, les Rennais d'origine étrangère ont toute leur place, dans le respect des cultures d'origine et des droits de la personne. La pratique ou la valorisation de ces cultures et de leurs manifestations favorisent la connaissance mutuelle, le respect réciproque et les échanges. A ce titre, la Ville apporte son soutien aux associations œuvrant en faveur de ces populations et elle*

encourage ces associations à participer et à s'impliquer dans la vie citoyenne" (Conseil municipal du 5 novembre 2001).

Les troupes folkloriques (Rennes, Vannes, Quimper, Briec), qui sollicitent beaucoup les femmes pour les costumes et l'organisation des festivités, jouent un rôle d'interface et donnent des prestations à la fois dans le cadre de fêtes plutôt destinées au public turc (comme la Fête des Enfants, en avril, qui rassemble beaucoup de monde de tout l'Ouest de la France ou un grand concours européen en Belgique en mai 2003, où s'est rendu la troupe quimpéroise) et dans des manifestations de présentation de "la culture turque" aux Français, lors de fêtes de quartier notamment.

Les relations directes avec la Turquie se concrétisent plutôt au moment d'événements particuliers aussi. Le tremblement de terre de 1999 qui a mobilisé les associations ainsi que de nombreux Français, reste, dans les entretiens, un moment fort des relations entre Français et Turcs, dans un climat d'intense activité collective et de collaboration, pour faire parvenir une aide à la région sinistrée: *"On a ressenti cette chaleur. J'ai dit: 'la communauté tuque n'est pas seule'. Il y avait une complicité avec la population française"*, homme, 22 ans, membre du bureau de l'association de Vannes). Les associations turques ont centralisé les dons reçus à cette occasion et ont prolongé l'effort par l'aide à la reconstruction d'une école dans la région d'Izmir.

Mais les équipements d'animation de quartier seraient peut-être plus demandeurs de participation turque et souhaiteraient une collaboration moins épisodique. Or, tout comme dans les associations françaises, dans les associations turques, la dynamique est souvent portée par quelques individus très actifs seulement et ils se disent parfois "fatigués" de consacrer tout leur temps à l'association. C'est d'ailleurs peut-être l'une des raisons du changement fréquent de bureau car l'exigence à l'égard des dirigeants est grande.

e) La sociabilité féminine associative

La sociabilité féminine associative est quant à elle peu active, à l'exception notable de Vannes, du moins pendant un temps. A Rennes, square de Bosnie (ZUP-Sud), le local qui accueillait l'association avant la construction du nouveau bâtiment est sensé abriter les activités féminines mais il est en travaux. La situation est la même à Quimper, où les femmes aident à la préparation des fêtes mais n'ont pas d'activités associatives particulières. A Vannes, la branche féminine de l'association a été plus présente, grâce en particulier à l'énergie d'une jeune femme, "présidente de la section des femmes", qui est bien connue dans son quartier de Kercado car elle participe avec enthousiasme aux activités. A l'association, elle a organisé, avec d'autres dames turques, des rencontres féminines, le mardi après-midi, des repas avec des invités "français" et "maghrébins", des jeux pour les enfants, une kermesse et la reconstitution d'une vaste tente reproduisant le mode de vie des anciens nomades, ou bien encore une exposition de broderie; activités qui se poursuivront peut-être sous la nouvelle direction mais qui, au moment de l'étude à Vannes (mars-avril 2003) étaient mises en veilleuse. En dehors de ces circonstances particulières, le siège des associations est fréquenté par

les femmes au moment du Ramadan seulement, époque où, traditionnellement, les femmes turques sunnites se rendent à la mosquée et prient, selon la coutume, dans une salle séparée de celle des hommes.

Mais l'essentiel de la sociabilité féminine se manifeste beaucoup plus dans les espaces domestiques où des groupes de femmes se constituent et organisent des rencontres chez les unes et les autres, avec des degrés d'implication variable selon chacune. Les groupes se forment sur la base des affinités déjà évoquées (origine géographique et ethnique, obédience religieuse et appartenance familiale – mères, filles et belles-filles fréquentant les mêmes journées féminines). Parmi les plus jeunes et les plus acculturées, celles qui revendiquent une double appartenance culturelle (deux femmes à Rennes, dans l'échantillon), certaines regrettent, voire critiquent cet état de fait, souhaitant voir se développer des activités féminines associatives. Mais la plupart semble se contenter des lieux aménagés pour leurs propres activités. La sociabilité, pour les femmes également, est intense. Si la ségrégation sexuelle est largement de mise dans ce domaine d'activité, d'autres sont mixtes (fête des enfants, mariages, voire réception d'amis dans certaines familles) – mixité ne signifiant pas forcément mélange, d'ailleurs.

2. *La vie associative*

a) Cultiver l'entre-soi

Il y a une certaine fierté exprimée dans les interviews à ne pas quémander, à ne pas demander d'aide extérieure. L'image que veulent donner les membres de l'association est celle de gens suffisamment travailleurs et disciplinés pour être capables de construire, grâce à une forte entraide et un important travail, un vaste bâtiment dont le coût total, dit fièrement un responsable (à Rennes), s'élève à un million d'euros (en comptabilisant le travail bénévole), en un temps court (18 mois). Grâce d'une part au bénévolat des ouvriers et aux dons des familles, non seulement à Rennes mais dans toute la Bretagne. *"Nous avons demandé aux gens de l'association. Il y a pas mal d'artisans avec nous, les adhérents. Quelqu'un a acheté les planchers, quelqu'un a acheté les isolations, quelqu'un a acheté l'agflo, tous comme ça. On a partagé. Chacun a payé sa cotisation. Le plombier est venu d'Angers. Il n'y a que l'électricien français et le menuisier qu'on a payé"*. (Ancien président de l'association de Rennes). Outre la participation en nature, les sommes récoltées auprès des familles membres ont été importantes, de 10 000 F (en deux versements) à 40 000 F, selon un membre cotisant. *"Certaines familles ne sont pas parties en vacances en Turquie pendant 3-4 ans pour donner de l'argent ici"*, dit l'ancien président de l'association de Vannes. Outre le prestige lié aux dons, les plus généreux tirent un bénéfice religieux de leurs dons, comme l'a rappelé un imam de la région le jour de la Porte Ouverte en décembre 2002, organisée à Rennes, car aider à la construction de mosquées favorise l'assurance d'une place au Paradis.

La taille imposante du bâtiment participe à la fois de l'image positive que l'on entend renvoyer à l'extérieur, celle d'une réussite collective, d'une capacité collective à

s'organiser – tout comme les grandes et belles maisons construites à Quimper donne une image de la réussite économique individuelle. Et à l'intérieur du bâtiment, aucun luxe n'a été négligé, grâce aux compétences et aux apports des uns et des autres: une cheminée, des tables et des chaises neufs, une cuisine entièrement équipée pour les fêtes, un bar et, à l'étage, une vaste salle de prière aux tapis neufs, tandis que le bureau est lui aussi équipé d'une vaste table et d'un ordinateur.

b) Les leaders

Du bureau des associations dépend leur orientation vers les activités intraethniques ou la vie interethnique. Or, les responsables, et en particulier les présidents, sont élus en fonction de leur bonne volonté et de l'énergie qu'ils sont prêts à consacrer à l'association et non, pour le moment, sur la base de leur capacité à assurer un rôle de relation publique, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres associations ethniques, où la notabilité (réussite professionnelle, niveau d'étude, compétence linguistique et relationnelle interethnique) est le critère de choix. Or, les représentants de l'association sont des maçons turcs, souvent peu à l'aise dans les salons officiels français. La carrière de leader se construit donc pour le moment à l'intérieur du groupe et non en dehors d'elle. Un bon président, un bon membre du bureau dirigeant est quelqu'un qui est prêt à consacrer beaucoup d'énergie à aider ses co-ethniques et qui est respecté et apprécié pour cela. Et les occasions sont multiples. Outre les "coups de main" privés, les immenses bâtiments qui abritent aujourd'hui les associations demandent un aménagement qui n'est pas terminé. A Rennes, le président sortant était le maître d'œuvre de la construction, assumant commandes de matériel et travaux de finitions divers. Il y passait tous ces week-ends et toutes ses soirées, soient l'équivalent de trois jours pleins par semaine depuis plusieurs années. D'une très grande bonne volonté et d'un grand dynamisme lorsqu'il s'agissait d'aider les autres membres de l'association, il était au contraire peu à l'aise dans le maniement du français et dans un rôle de représentant extérieur, un rôle dont il ne percevait pas toujours l'utilité, de surcroît – préférant passer du temps à l'association que de remplir des papiers pour obtenir des subventions insuffisantes pour couvrir les dépenses: *"Tout ça pour 2000 F. On préfère se débrouiller nous-mêmes"*. Comme le résume un observateur turc d'une autre ville, lui-même investi dans le milieu associatif: *"Certaines personnes se dévouent toute une vie pour leur communauté. Par exemple A. s'est donné corps et âme à sa communauté. Depuis toujours, même quand il n'était pas président. Il a une autorité morale (...) À Rennes, il y a M. A. qui a passé 15-20 ans à se donner bénévolement. C'est une mentalité à la turque. Dans la nouvelle génération, c'est peut-être moins fort, se donner toute une vie pour un poste ingrat"*.

Cette faible "compétence relationnelle" des leaders locaux d'associations envers la société locale rend la communication difficile, sans qu'il faille invoquer la mauvaise volonté, au contraire. Une illustration est donnée par l'organisation de la journée porte ouverte à Rennes, où la réception des nombreux invités turcs et français avait été

impeccable, les membres de l'association, femmes et hommes, ayant passé énormément de temps à la confection d'un plantureux buffet servi aux convives, après que les nombreux interlocuteurs se soient succédés à la tribune. Pourtant, la traduction n'avait pas constitué une priorité et les invités français, dont des officiels de haut niveau, se sont trouvés devoir écouter des discours entièrement en turc. De même, à travers la description, faite par un fonctionnaire français et un élu, des rencontres avec des représentants de l'association turque, à Rennes, on décèle encore une fois ce manque d'habitude en matière de communication officielle. Par exemple, l'association turque a sollicité en 2001 la municipalité pour l'achat de mobilier. Les documents demandés à l'association pour pouvoir examiner la demande, budget prévisionnel et projet écrit, n'ont pas été fournis. La municipalité, à défaut de participation financière, a alors proposé, en dernier recours, du matériel d'occasion. Mais les représentants de l'association se sont finalement sentis plus à l'aise en axant leur recherche de fonds en direction de leurs propres adhérents. A Vannes au contraire, des dirigeants ont parfois eu l'impression d'aller vers les représentants officiels français, en les invitant à des manifestations qu'ils organisaient, sans que leurs efforts soient toujours récompensés. Au contraire, dans la petite ville de Briec (où l'association a d'ailleurs son siège au cœur même du bourg), les municipalités successives se préoccupent des relations avec l'association, finançant les activités et prêtant des salles. Le poids électoral des "Turcs" n'y est pas négligeable (car, en tant que Français par acquisition, ils ont le droit de vote) et, d'après notre interlocuteur de l'association, cela a pu être un élément en leur faveur dans le dialogue association-municipalité car ils jouent à présent un plein rôle social au sein de leur commune.

Il n'est pas exclu toutefois que les leaders des prochaines années, des jeunes élevés en France, s'appuient plus que ne l'ont fait leur aînés sur la société globale et voient donc leur légitimité intraethnique renforcée par une légitimité interethnique, acquise auprès des institutions françaises. Ainsi, les générations s'opposent-elles de ce point de vue, les jeunes étant plus porteurs de projets tournés vers des collaborations avec les autres associations françaises ou les municipalités. A Rennes comme à Vannes, les dernières élections des bureaux (2003) semblent indiquer cette tendance, le bureau de Quimper restant marqué par la personnalité d'un leader qui transcende un peu ces clivages générationnels. Les jeunes membres du bureau de Vannes fourmillaient ainsi d'idées au moment de l'entretien (mai 2003), souhaitant reprendre un vieux projet de salle de sport, pensant monter une bibliothèque sur la Turquie ouverte à tous, cherchant des sponsors auprès des entreprises françaises locales pour la Fête des Enfants. Autant de projets imaginés dans l'enthousiasme des débuts et qui ne verront peut-être pas tous le jour mais qui indiquent néanmoins une tendance, même si, au sein de l'association, l'organisation de l'activité religieuse est plutôt prise en charge par un groupe de gens plus âgés, autour de l'imam. A Rennes, le nouveau président est aussi fortement impliqué dans un projet d'organisation et de soutien au milieu du bâtiment turc, en partenariat avec la municipalité (Contrat de Ville, CCAS) et d'autres organismes comme la Fondation Agir contre l'Exclusion.

Le caractère évolutif des associations du réseau de l'Ouest est d'autant plus marqué que les élections y sont fréquentes (renouvellement partiel tous les ans à Rennes et Quimper, tous les deux ans à Vannes) et organisées sur une base démocratique, avec un renouvellement partiel du bureau et un changement régulier de présidence. A Rennes, le président qui a laissé sa place en 2002 occupait la fonction depuis six ans et avait déjà été président en 1982-1983. Il continue de se rendre avec assiduité au siège de l'association et d'y apporter son aide. A Vannes, les divergences qui ont été à l'origine du changement de bureau en 2003 n'ont pas empêché des attitudes *fair play* que l'on n'observe pas dans d'autres associations. Ainsi, des membres de l'ancien bureau étaient présents lors d'une fête organisée par le nouveau bureau.

3. Des représentantes de la "communauté turque" ?

Les modes d'adhésion des membres des associations sont divers. Selon les dirigeants, 293 personnes (correspondant à des groupes familiaux) adhèrent à l'association de Rennes (soit l'ensemble des personnes de nationalité turque en Ille-et-Vilaine, selon les chiffres INSEE), 165 personnes adhèrent à Quimper et 200 à Vannes. Mais l'implication est différente selon les membres, et va de la simple cotisation (qui permet aussi de bénéficier du soutien de l'association en cas de rapatriement des corps), en passant par une présence ponctuelle les jours de fête, une présence régulière (le vendredi pour la prière par exemple ou un bref passage en fin de semaine pour saluer) à une présence très assidue (services rendus, présence le soir après le travail), pour un petit noyau actif. Il est difficile de mesurer l'importance de chacun de ces niveaux de fréquentation. Mais les locaux sont bien remplis les week-ends, accueillant dans la journée plusieurs dizaines d'hommes, voire plusieurs centaines dans les grandes occasions et à l'heure de la prière du vendredi soir. Dans quelle mesure, alors, peut-on parler de "communauté turque", rassemblée sous la houlette des associations ?

Les associations en tant que telles sont diversement sollicitées par des institutions françaises au titre de "représentantes de la communauté turque". Généralement, ce sont plus des personnes, intermédiaires privilégiées par les liens individuels qu'elles ont tissés, qui sont sollicitées pour résoudre tel ou tel problème relatif à des familles turques, à part, bien sûr, lorsqu'il s'agit d'affaires regardant les imams ou les instituteurs turcs. A Rennes et à Vannes, les associations ont peu joué un tel rôle de représentantes, jusqu'à présent – une initiative comme celle du "carrefour des métiers", avec des pères turcs venant parler des métiers du bâtiment, au Collège des Hautes Ourmes, relève plutôt d'une initiative de parents. Un entretien avec la responsable d'un établissement scolaire, à Vannes, montre d'ailleurs que les institutions françaises ne sont pas toujours favorables au "communautarisme" qui consisterait à passer par un interlocuteur turc institutionnel pour régler des problèmes scolaires. Cette responsable préfère s'adresser directement aux familles des élèves concernés, comme elle le ferait avec n'importe quel autre parent, plutôt que d'accepter l'offre d'entremise faite par un ancien président de l'association turque.

A Quimper, l'association culturelle turque est plus sollicitée comme représentante d'une "communauté", du fait des liens de longue date noués dans le quartier avec quelques personnes phares de l'association, et en particulier son président: il est arrivé que le poste de police contacte l'association pour un problème avec un jeune. Celle-ci participe en outre à des réunions sur le développement des quartiers. Elle est contactée par des enseignants à propos de la scolarité des enfants turcs. Les rapports avec la direction du collège Max Jacob et la direction de l'association culturelle turque, en particulier, sont très suivis: invitation du collège à la Fête des Enfants (fête nationale turque le 23 avril), présentation de l'imam, prêt de matériel à l'association, etc. Tous les ans, à la rentrée, une rencontre est organisée pour faire le point. Dans ce cas, l'association turque est tout à fait perçue comme une représentante de la "communauté turque", les termes de "communauté" et "d'association culturelle" étant utilisés avec le même sens dans les entretiens.

Mais, dans ce domaine également, les fonctions sont susceptibles d'évoluer dans le sens d'une institutionnalisation du rôle de représentantes de la "communauté", moins d'ailleurs, du fait des membres eux-mêmes que de la société globale. Par exemple, l'élection, organisée en avril 2003, par le gouvernement Raffarin, d'un conseil musulman représentant les divers courants religieux présents en France, s'est appuyée sur les associations. La fédération des associations turques de l'Ouest a ainsi présenté une liste ("Musulmans turcs de l'Ouest") qui a présenté une liste et remporté quatre sièges au Conseil régional du culte musulman et un siège au Conseil national, instance élue pour deux ans. C'est le président de la fédération de l'Ouest, M. Mehmet Altintas, qui siègera au Conseil Français du culte musulman. Pour prendre un tout autre exemple, dans le secteur du travail, dans l'affaire judiciaire qui a récemment (novembre-décembre 2003) vu la mise en examen d'entrepreneurs et de maçons français et turcs pour travail non déclaré et embauche de migrants irrégulièrement installés en France, les représentants de l'association turque de Rennes ont tenu à exprimer leur préoccupation devant la presse locale, en mettant en garde contre un amalgame Turcs-travailleurs irréguliers. Ce sont là des signes d'une évolution de la fonction intraethnique de l'association vers une fonction interethnique. Il est d'ailleurs quelque peu paradoxal que la société globale elle-même, pourtant farouchement hostile au "communautarisme" (un terme rarement défini et qui mériterait de l'être) favorise la représentation communautaire des migrants turcs.

A côté de ces associations en pleine évolution, d'autres ont fait leur apparition récemment.

B/ LES ASSOCIATIONS "KURDES" DE RENNES

Deux autres associations, aux caractéristiques très différentes, contribuent à rendre visible la présence de Kurdes à Rennes, contrairement à Quimper et Vannes où ils sont peu nombreux.

La plus ancienne, la Délégation Rennaise Kurdistan est en fait une association fondée officiellement en 1996 et présidée par un Français, sensibilisé aux problèmes des Kurdes par ses contacts avec des réfugiés à Rennes, puis par une mission mandatée par le maire de Rennes, auprès des autorités turques afin d'obtenir la libération de l'ancien maire de Diyarbakir, une ville de l'Est turc. Depuis, l'association, forte de membres à la fois français et kurdes, entend s'engager dans la dénonciation des violations des droits de l'homme en Turquie à l'égard de la minorité kurde, en organisant un certain nombre de manifestations à Rennes, et en maintenant le contact, par des voyages réguliers, avec la région de Diyarbakir. En outre, l'association, et en particulier son président, apporte un soutien à des Kurdes sans papiers ou des demandeurs d'asile déboutés. La diffusion d'informations sur la population kurde se fait ainsi essentiellement, à Rennes, par une sensibilisation à la situation du Kurdistan turc, que plusieurs militants français connaissent bien. Et, même si le contact avec de nombreux Kurdes de Rennes est étroit, l'association est essentiellement une association française.

Par ailleurs, une association kurde, l'Association Culturelle de Mésopotamie, a vu le jour en l'an 2000. Elle est indépendante de la Délégation Rennaise Kurdistan, mais on peut rencontrer des membres de l'ACM aux réunions de la DRN. L'ACM bénéficie en outre de la meilleure implantation et de la plus grande visibilité de la DRN qui l'aide, notamment dans le domaine juridique. Aux dires de son président rencontré en novembre 2002, l'association semble extrêmement discrète pour le moment. La raison principale, en est, selon lui, la difficulté à trouver un local adapté aux besoins de ses membres. Et, de ce point de vue comme sur de nombreux autres, le fonctionnement de l'ACM et ses relations avec la collectivité locale sont semblables à celui de l'Association d'Entraide des Travailleurs Turcs à Rennes: les buts en sont largement "intraethniques" (constitution d'un groupe de musique, en particulier pour l'animation des mariages, espace de rencontre entre compatriotes kurdes, etc.), avec une certaine difficulté à communiquer avec la collectivité locale par manque d'habitude – habitude à monter des dossiers, à rencontrer des élus, etc...., chacun préférant souvent mettre la main à la poche dans l'association plutôt que de se lancer dans des démarches lourdes et incertaines pour obtenir des fonds. Malgré cette relative similarité, l'association n'a pas l'image, auprès des collectivités et des institutions locales, d'une association repliée sur elle-même ou peu soucieuse du contact avec la société globale, comme peut, ou a pu l'avoir l'association d'entraide des travailleurs turcs. Cela est dû en partie au fait que les représentations associées aux Kurdes à Rennes et en France, sont meilleures que celles des "Turcs". Le travail local de sensibilisation de la Délégation Rennaise Kurdistan y est sûrement pour quelque chose.

C/L'ASSOCIATION ALEVIE DE QUIMPER

L'association a été créée en juin 2002 par un jeune Alevi de 38 ans, ancien membre de l'association culturelle turque. Les 50 familles aléviées de Quimper sont aujourd'hui adhérentes, selon ses dirigeants, avec une cotisation de 10 € par mois. L'idée est née d'une divergence sur l'opportunité de construire un nouveau bâtiment

pour héberger l'association turque. Les Alevis ne fréquentant traditionnellement pas la mosquée, certains ont pensé que les cotisations importantes demandées aux adhérents ne les concernaient pas puisqu'ils fréquentaient uniquement le café de l'association. Toute jeune, elle repose, comme les autres organisations, sur un petit noyau d'actifs. Ses fonctions, finalement, sont aussi très semblables. Le local loué Route de Pont-L'Abbé (à la limite de Kermoyan) héberge un café de quelques tables et une petite salle de réunion. Les hommes s'y retrouvent en fin de journée ou le week-end, pour boire un thé, jouer aux cartes ou discuter. A ce propos, des essais infructueux y ont été menés, comme dans l'association culturelle turque, pour aborder la question d'une entente entre artisans maçons. Avec un résultat identique: la concurrence continue de jouer à plein car *"Certains disent oui [qu'ils vont respecter un certain prix plancher] mais ne le font pas"* (ancien président de l'association alévie).

Les activités se développent autour de la culture alevie. Une troupe de danse *samar* (danse rituelle alevie, en cercle et mixte) a été montée avec une quinzaine de jeunes. Elle se réunit à la Maison Pour Tous de Kermoyan. Un professeur de saz (sorte de mandoline turque) vient enseigner son art toutes les semaines à des adultes (deux cours à la Maison Pour Tous le dimanche). Les adhérents participent à des festivités données soit à Quimper, soit à Lorient où une association-sœur existe, soit à Paris. Des chanteurs extérieurs, venus de France ou de Turquie, sont invités. Un enseignement religieux informel est dispensé aux enfants, avec l'aide ponctuelle d'un enseignant venu de Paris. Des causeries ont lieu le vendredi à l'association, sur la religion alevie.

L'association pense dans l'avenir développer ses contacts avec le milieu associatif et institutionnel quimpérois ainsi que le réseau des associations alévies en France (Lorient, Strasbourg, Paris, Nancy...)

D/ LE FOYER CULTUREL TURC DE VANNES

La création du Foyer Culturel Turc en 1998-1999, à partir de l'association culturelle turque n'a pas, quant à elle, de base religieuse ou "ethnique" mais plutôt, semble-t-il, une divergence de vue sur les implications de la migration, sur la base d'une certaine opposition générationnelle et d'une volonté de rester indépendant des instances consulaires turques en France. Revendiquant une trentaine de membres, l'association partage nombre d'activités avec les autres organisations: vente de produits alimentaires, achat d'un lieu de réunion, près de la gare. De l'interview avec l'un de ses anciens présidents, il ressort que le groupe est proche de la Fédération des Associations démocratiques idéalistes présente en France comme en Turquie, où la "Jeunesse idéaliste" a présenté plusieurs candidats dans plusieurs partis aux dernières élections, mais sans beaucoup de succès. L'association prône "l'intégration" au pays d'accueil tout en respectant les valeurs culturelles turques et une pratique religieuse tolérante et modérée. Un discours assez général qui ne nous a pas permis de situer clairement les buts de l'association et ses activités, qui semblent mises en sommeil actuellement.

***E/ DES FRONTIÈRES ETHNIQUES CHANGEANTES SELON LES
CONTEXTES DE MIGRATIONS***

De nombreux travaux en sociologie ont montré que les frontières des groupes ethniques se déplaçaient en fonction des circonstances et, en particulier, dans les situations de migrations où les fondements de l'altérité se modifient, car un groupe ethnique n'existe jamais que par rapport à un autre groupe. Dans le cas des migrations turques en Bretagne, de la même manière, de nombreuses identités et appartenances peuvent se trouver soit renforcées soit, au contraire, estompées dans la migration, en fonction des situations locales. Ainsi, les situations de Rennes, Vannes et Quimper présentent des tableaux contrastés, où les frontières internes du groupe "turc" (perçu comme tel par les Français), se sont arrangées différemment et tendent à se recomposer différemment.

A Rennes, les migrants turcs les plus nombreux, sont des travailleurs anatoliens sunnites de l'Est et de la Mer Noire, venus progressivement au cours des années 1970 et 1980. Parmi ces travailleurs se trouvaient également (et pour ne citer que les représentants de groupes "ethniques" ou religieux que nous avons rencontrés), des Kurdes, des Lazes (minorité non turcophone de la Mer Noire), des Alevites (minorité religieuse associée au courant chiite, les Kurdes pouvant être de cette obédience religieuse, tandis que d'autres sont sunnites), des Turkmènes. Jusqu'à l'arrivée croissante de demandeurs d'asile kurdes à Rennes, la frontière était peu manifeste entre des deux "groupes". Comme l'exprime un ancien ouvrier aujourd'hui retraité de 60 ans, un Kurde de langue zaza et de confession alevite, *"au début, tout le monde se connaissait. Mes amis intimes, c'était les familles [cite quatre noms de familles turques de Rennes, originaires du Centre de la Turquie], les anciens, on se voyait tout le temps. Les nouvelles générations, je ne les connais pas"*. Sa fréquentation des autres travailleurs turcs ne l'empêchait pas d'avoir des pratiques différentes de celles de la majorité. Ainsi, par exemple, il ne fréquentait pas le lieu de culte et pestait contre les quelques "intégristes" qu'on pouvait y trouver (*"A Rennes, la majorité est islam modéré mais il y a des intégristes"*). Son parcours, ressemble à celui des autres travailleurs turcs, et ses particularités kurdes n'ont pas été au cœur de sa construction identitaire dans la migration, bien qu'elles aient profondément marquées sa biographie. Ainsi par exemple, est-il orphelin très jeune car *"en 1938, il y a eu un massacre de Kurdes. Mon père a été tué. Ma mère s'est remariée. L'amnistie générale a été annoncée par Mustafa Kemal"*. Son acculturation s'est faite progressivement car, né dans la région d'Erzurum (Est de la Turquie), il a ensuite passé une vingtaine d'années à Istanbul, devenue "la capitale kurde mondiale"⁶¹, avant d'entreprendre une migration "banale" car "dans cette période, la différence ethnique n'était pas vraiment articulée. Ensuite, avec la dégradation du climat social en Turquie, [les Kurdes] se sont expatriés en tant que demandeurs d'asile"⁶².

⁶¹ Sirma BILGE, *Communalisations ethniques post-migratoires: le cas des "Turcs" de Montréal*, Thèse pour le doctorat de l'Université de Paris III (Etudes du monde anglophone), déc. 2002, p. 83.

⁶² *Op. cit.*, p. 84.

Pour reprendre le cas de cette personne, on observe que, contrairement à son propre parcours, celui d'autres membres de sa famille, arrivés comme demandeurs d'asile, prend une autre couleur, s'affirmant plus volontiers comme Kurdes et prenant des chemins socioprofessionnels différents. Ainsi, son cousin, qui a obtenu le statut de réfugié politique il y a quinze ans, tient un kebab (et n'est donc pas dans le milieu du bâtiment), tandis que son fils de 26 ans (élevé en Turquie, par son épouse dont il est séparé), a fait une demande d'asile pour avoir été torturé en Turquie. Il ne bénéficie pour l'instant que de titre de séjour renouvelé tous les trois mois.

Au début des années 1980, l'évolution du climat politique en Turquie a contribué à créer ou recréer une frontière ethnique, un temps estompée, et la reprise du conflit armé avec les militants kurdes constitue un moment fort de ces nouvelles définitions de frontières ethniques, au-delà des affiliations personnelles des uns et des autres. A Rennes, cette redéfinition se sent également aujourd'hui, comme l'expriment différents interlocuteurs: *"Il y a des familles kurdes aussi. Ils n'ont pas trop de contact avec les Turcs. Il n'y a pas de conflit ouvert mais il n'y a pas de fréquentation. Je fréquente une famille kurde au 10^{ème} étage mais on ne parle pas de politique"* (femme, 34 ans, "Turque" sunnite, arrivée enfant en France).

Il est possible que chez les femmes, plus éloignées peut-être de la vie politique et plus impliquées dans des relations de voisinage, ces frontières ethniques soient plus effacées, comme l'exprime la même personne encore: *"C'est une Kurde [parle d'une amie]. Elle a une voisine turque qui habite en dessous de chez elle. Jour et soir elles sont ensemble. Tout le temps ensemble. Elle dort pas... enfin, tout juste si elles ne dorment pas ensemble (sourire). Elles sont ensemble pour le thé ou autre. Si il manque quelque chose à la maison, elle va chez elle, ou bien elle monte, elle descend."*

Enfin, même si cela constitue une exception dans le paysage "turc" rennais, de jeunes intellectuelles turques interviewées, par les contacts amicaux qu'elles ont développés avec des Kurdes installés à Rennes, ont été sensibilisées à la question de la répression kurde en Turquie et ont l'intention de visiter la région kurde. D'autres au contraire, nient la spécificité kurde, et adoptent la position officielle de la Turquie; basée sur la primauté de l'Etat-nation: *"[A propos d'un client kurde] Il n'y a pas de problème kurde. Tous les Kurdes sont des Turcs, c'est comme les Bretons en France. En Turquie, il y a beaucoup de choses: des Kurdes, des Tcherkesses, des Muhacir, des Tatares... C'est pareil, ils sont turcs quand même. Les Kurdes aussi, sont turcs"* (homme, "turc" originaire d'Izmir, 63 ans, commerçant). Cette position est également exprimée par l'Association d'Entraide des Travailleurs Turcs de Rennes, dont le président¹ nous dit laisser la porte ouverte à tous ceux, "kurdes" ou non, qui souhaitent venir. D'ailleurs, selon des sources différentes, tant "kurdes" que "turques", la mosquée du Hil est également fréquentée par certains fidèles sunnites kurdes, de même que la "mosquée des Arabes", de la ZUP-Sud, où certains Kurdes préfèrent se rendre.

D'une façon générale, cependant, hormis quelques relations professionnelles ou amicales particulières, l'évitement est de mise, d'autant qu'il existe quelques partisans

¹ Il s'agit de l'ancien président car le bureau a changé au cours de l'année 2003.

des "Loups gris", parti nationaliste turc particulièrement hostile aux revendications kurdes.

A Quimper, la frontière ethnique passe surtout par le clivage Sunnites/Alevis. Encore une fois, il faut prendre conscience que ces clivages sont susceptibles d'évolution. Ainsi, par exemple, nous dit-on que *"en Turquie, il n'y a pas ces différences entre Alevis et Sunnis"* (homme alevi, 27 ans, Quimper), signifiant par là que les relations entre groupes sont susceptibles de changer dans la migration. *"Avant, depuis 10 ans, il n'y avait pas de Sunnis et d'Alevis. On se fréquentait entre nous. On ne faisait pas de différence. Maintenant, oui. C'est surtout les Sunnis qui font la différence. Les gens se voyaient plus. Plus ils sont nombreux, plus c'est comme ça"* (femme, 25 ans, Alevie, Quimper). La création de l'association alevie a contribué à officialiser un clivage moins fort auparavant: *"Avant l'association alevie, les hommes alevis allaient au café de l'association turque. Les hommes fréquentaient la mosquée le matin du ramadan et pour la Fête du Mouton. Depuis l'association alevie, non"* (homme, alevi, 27 ans, Quimper).

Les Alevis se sont surtout construits en réaction au mépris dont ils s'estiment les objets: définir son identité alevie, dans les interviews, c'est souvent le faire en référence à l'obéissance religieuse majoritaire, celle des sunnites car, pour ceux-ci, leur religion est le vrai islam: *"Je trouve ça ridicule (le port du foulard). Mon mari aussi. On nous a donné une belle chevelure. On ne nous regarde pas d'un bon œil. On porte le pantalon. Entre femmes alevies on se dit que si on mettait des débardeurs, etc. les Turcs les regarderaient d'un air bizarre. Certaines Alevies n'osent pas. Elles n'en mettent qu'en Turquie"* ou *"Les Alevis font aussi la circoncision pour les garçons. Ça se fait quand on veut, de 3 à 10 ans. On fait une fête. E. [son fils] l'a déjà fait il y a 2 ans, dans un cabinet de spécialiste, en Turquie. Les Sunnis⁶⁴ croient qu'on ne le fait pas"*. (femme alevie, 25 ans, élevée en France, Quimper). Il arrive même que la distinction sunnite/alevie dépasse le groupe turc, comme on nous l'a rapporté dans un cas *"Normalement les [voisins] Marocains sont gentils mais lui, il a appelé la police plusieurs fois quand nos enfants se chamaillent ou qu'on reçoit du monde [...] Je crois que c'est parce que sa femme porte le voile et pas nous"* (Idem).

Tout comme pour les Kurdes et les "Turcs" de Rennes, ces frontières sont relatives. Ainsi, cet Alevi de 52 ans de Quimper: *"Je vais à la mosquée le vendredi parce que la mosquée est pour tout le monde (...) En Turquie, normalement, il n'y a pas de distinction entre les gens, sunnis ou alevis. On a le même drapeau !"*. Lui-même a d'ailleurs choisi de rester adhérent de l'association culturelle turque, la première association créée, qui gère aussi la mosquée. Les Alevis plus âgés sont peut-être (il faudrait le vérifier par une étude plus approfondie), plus proches culturellement des Sunnites pour avoir gommé pendant des années les différences dans la migration. Ainsi, certains pratiquent le ramadan de la même façon que les Sunnites; preuve que les divisions ne s'opèrent jamais sur des bases strictement religieuses mais prennent leur

⁶⁴ Sunni: nom turc pour Sunnite.

sens dans les conditions de la migration d'une part et de l'évolution des rapports intraethniques d'autre part. A l'inverse, les jeunes qui développent leur identité alevie le font dans la migration: *"En écoutant le dede [sorte de prédicateur], j'ai appris ce que c'était que d'être alevi. Avant l'association, il n'y avait rien. On a appris à danser la danse samar [danse religieuse alevie] ici, à Quimper"* (jeune fille, 16 ans, Alevie, Quimper). Et cette même jeune lycéenne de comparer la situation des Alevi à celle des Juifs, à l'histoire de laquelle elle a été particulièrement sensibilisée à l'occasion d'un concours auquel a participé sa classe sur la Résistance et la Seconde guerre mondiale.

Les Alevi qui développent leur identité religieuse dans la migration quimpéroise choisissent aussi de mettre en avant les traits culturels les plus susceptibles de coïncider avec les valeurs de la société d'accueil. Ainsi, le caractère plus égalitaire des relations entre hommes et femmes, ainsi que le caractère moins prégnant des habitudes religieuses sont-ils particulièrement mis en avant.

II - LES RELATIONS SOCIALES INTRA-GROUPES (MARIAGES, FAMILLES, AMIS)

L'étude de terrain montre clairement qu'il n'existe pas de "communautés" turques monolithiques dans les trois villes, bien que le terme – emprunté au modèle anglo-saxon – remporte de plus en plus de succès dans le langage des travailleurs sociaux et, par contrecoup, chez les représentants des associations turques elles-mêmes. Au contraire, aux différents niveaux de la vie intraethnique (couple conjugal, famille proche et lointaine, amis, voisinage), les acteurs sociaux investissent différemment chacun de ces secteurs de leur vie sociale. D'autre part, les relations sociales dans ces différents cercles ont changé au fil du temps car les réseaux amicaux ont changé au cours des années, épousant la modification de la composition migratoire elle-même.

A/ UNE FORTE TENDANCE AU MARIAGE ENDOGAME AVEC UN CONJOINT DE TURQUIE

Dans toutes les générations, les mariages intraethniques restent une règle très largement suivie, surtout, semble-t-il, parmi les groupes majoritaires au sein de la migration⁶⁵. Le phénomène est bien sûr très compréhensible pour les migrants des années 1970 déjà mariés en Turquie ou envisageant leur présence en France sur le seul plan économique et provisoire. Les jeunes générations, nées ou grandies en France, perpétuent en majorité le mariage endogame⁶⁶, même si la définition de l'endogamie peut varier d'une famille à l'autre (nationalité, origine géographique, religion, etc.) Tous

⁶⁵ Les hommes demandeurs d'asile kurdes sont plus nombreux, apparemment, à conclure des unions mixtes. 5 à 10 mariages mixtes selon une source associative kurde à Rennes. Une quinzaine de couples mixtes dont 4 parmi les adhérents alevi à Quimper (source associative alevie).

⁶⁶ L'endogamie désigne le mariage au sein de son groupe d'appartenance.

s'accordent sur l'importance de choisir un conjoint turc, musulman et beaucoup préfèrent de surcroît un conjoint issu de la même région, voire de la famille élargie.

L'appartenance ethnique est au moins aussi importante que l'appartenance religieuse, surtout pour le mariage des filles. *"Ce qui compte pour le mari c'est qu'il soit turc, après, c'est musulman. Il est inimaginable de voir une fille se marier avec quelqu'un qui ne serait pas musulman. Le mari, ça dépend de la région des parents. C'est carré chez tout le monde. Sinon c'est catastrophique. Mais on ne les oblige pas à se marier avec n'importe qui, du moment que c'est un Turc, musulman. La notion de Turc est importante. Un mariage musulman avec un non turc est honteux. Une Turque s'est mariée avec un Marocain et elle a été montrée du doigt. De ce côté là, il y a une pression. Mais c'est pas chez tout le monde car certaines filles ne s'aventurent même pas jusque là."* (fille, 18 ans, célibataire, lycéenne, grandie en France, Rennes). Comme dans beaucoup d'autres groupes sociaux, l'endogamie passe par un contrôle social de la famille qui s'opère généralement de façon implicite, à travers l'éducation, par intériorisation. *"Si on me demande [avec qui je voulais me marier], bien sûr, ça aurait été avec des Turcs ! De toute façon, il n'y aurait rien à faire ! Mes parents n'auraient jamais accepté [un mariage autre qu'avec un Turc]. Ils ne l'ont jamais dit, il n'y a même pas besoin de le dire!"* (femme, 28 ans mariée, mère au foyer, élevée en France). La situation n'est pas toujours simple, particulièrement pour les filles, dépositaires de l'honneur de la famille et des aspirations des parents mais côtoyant à l'école des amies français dont les relations amoureuses sont plus libres: *"Dès qu'on est petites, on nous fait comprendre qu'on ne doit pas faire comme les copines françaises. (...) Si le garçon a une petite copine, c'est pas bien méchant mais pour les filles, c'est plus strict. En général, les parents veulent un conjoint turc et les enfants sont d'accord..."* (fille, 18 ans, célibataire, lycéenne, grandie en France, Rennes). Quoique autant concernés que les filles par le principe d'endogamie, les garçons semblent plus facilement s'y soustraire – totalement par le mariage mixte ou partiellement dans le cadre de liaisons extra-conjugales: *"Quand c'est une fille [turque] c'est plus dur, c'est pas sûr que le garçon [français] accepte tout, alors que la Française [qui se marie avec un Turc] accepte de changer, elle s'adapte."* (femme, 28 ans, Rennes). Les très jeunes couples, ceux de la "troisième génération", sont plus prêts au changement: *"s'ils aiment un Turc, avec un Turc, s'ils aiment un Français, un Français."* (mari) (femme) *C'est le temps qui nous montrera. Nos mentalités changent peut-être. Ma mère pensait que l'important, c'était que je me marie avec quelqu'un que j'aimais. [Après réflexion] Ce n'est pas la nationalité qui compte, c'est le fait d'être musulman."* (Couple, homme 24 ans regroupé familial, femme 17 ans née en France, Vannes). Mais on retrouve des propos similaires chez des gens plus âgés, ayant fait des études: *"C'est eux qui choisissent. Du moment que ça se passe bien. Turc de France ou de Turquie, Français, si ça marche bien, pas de raison..."* (homme, 37 ans, chef d'équipe dans un atelier, Vannes).

Les parents jouent un rôle important dans le choix du conjoint. Cependant, ils proposent plus qu'ils n'imposent, et selon les propos tenus par les femmes et jeunes filles, il n'est guère question de mariages "forcés" à Rennes, à part quelques cas

dramatiques qui ont frappé les interlocuteurs français et que l'on entend souvent cités. (Interrogé à propos du choix des conjoints de ses enfants): *"Avec les parents ! [ton d'évidence]. Ça, jamais tout seul en Turquie ! C'est pas interdit, mais, jamais tout seul ! Il n'y a pas beaucoup d'enfants qui choisissent seuls. Par exemple, mon fils aîné voulait se marier, j'ai dit, non, ça, ça va pas, tu laisses !. Par exemple, un fils a trouvé une fille, il dit 'Papa, j'ai trouvé une fille très gentille', je dis 'd'accord'. Moi, j'avais jamais parlé [à l'autre famille et j'ai commencé [les transactions du mariages avec la belle-famille] parce que c'est moi qui paie le mariage!" (...)* La fille, pareil. *Quand mon fils s'est marié, c'est moi qui ai payé le mariage, les bracelets, les boucles d'oreilles et pour la fille aussi."* (homme, commerçant, 63 ans, Rennes). Comme dans beaucoup d'autres sociétés, on considère souvent que les mariages ne constituent pas une affaire strictement personnelle mais implique le groupe. Or, les parents, plus âgés, plus expérimentés et plus sages, sont réputés bons conseillers. *"C'est les parents qui ont arrangé le mariage. Ils m'en ont parlé et j'étais d'accord. C'est un coup de chance et je pense que les mariages comme ça marchent beaucoup mieux"*. (femme, 28 ans, Rennes).

Certains enfants font leur choix eux-mêmes et le soumettent à l'autorisation des parents: *"Dans le temps, c'était plus les parents mais maintenant c'est plus pareil. La plupart, ça se passe quand on va en vacances. J'étais célibataire en vacances, l'hiver et je l'ai rencontrée comme ça. J'y suis retourné un an après et je l'ai dit à mes parents qui ont été d'accord"* (homme, 35 ans, grandi en France, Rennes).

Le mariage étant une alliance entre deux familles, au-delà d'une simple union d'individus, la connaissance de la famille du beau-fils ou de la belle-fille tient une part importante dans le choix. Les couples rencontrés n'étaient généralement pas des étrangers l'un pour l'autre. Ils se sont plus ou moins vus au cours de leur enfance ou des vacances, comme voisins, cousins germains ou membres plus éloignés de la famille. Le mariage entre cousins plus ou moins éloigné est fréquent et tend peut-être à s'accroître (au moins 12 mariages dans l'ensemble des entretiens, mais probablement beaucoup plus car la question n'avait pas été envisagée au début de l'étude⁶⁷). Ce mariage avec la cousine est attesté comme une pratique commune dans de nombreuses sociétés méditerranéennes. Les cousins et les cousines pris pour époux, dans l'étude, le sont autant du côté du père que de la mère. C'est au cours des vacances que se concluent les alliances, mûries au fil des mois, voire des années. *"Les gens en France rencontrent des gens de leur village. Ils se connaissent et disent que ce serait bien que leurs enfants se marient. Parce qu'en Turquie, selon les régions, le mode de vie est différent, les gens préfèrent marier les enfants de la même région. Pour les filles qui ont arrêté l'école, la mode maintenant, c'est ramener un cousin de Turquie. C'est peut-être ce qu'il y a de*

⁶⁷ A Quimper, sur 10 familles interrogées à ce sujet, 7 mariages de cousins dont 5 identifiés comme cousins germains. A Vannes, sur 11 familles interrogées à ce sujet: 3 sont des mariages entre cousins dont 1 couple de cousins germains, 1 mariage entre cousins plus éloignés. A Rennes, sur les 14 familles rencontrées, 1 seul mariage est identifié comme celui de cousins mais la question n'a pas été posée systématiquement.

plus courant: ramener le cousin. Depuis deux ans, c'est la mode, neuf fois sur dix, le mariage c'est avec quelqu'un de la famille" (jeune fille, 18 ans, grandie en France, Rennes).

Elément notable, dans le cadre de l'immigration, pour les parents comme pour la plupart des enfants, le choix d'un conjoint turc s'effectue rarement dans la migration elle-même. Comparés au nombre de conjoints potentiels, les mariages entre enfants d'immigrés sont peu nombreux. Les raisons invoquées sont diverses: la méconnaissance de la famille en France pour les parents et pour les jeunes (car il convient de choisir une famille de bonne réputation), le soupçon d'une déficience morale parmi les jeunes hommes de l'immigration, moins "sérieux" que les hommes de Turquie et, pour les femmes, moins habituée aux soucis. Et, paradoxalement, nous avons entendu dire plusieurs fois que les jeunes, dans la migration, ayant grandi dans des familles amies, se connaissaient trop pour se prendre pour époux *"Ici, on ne se fait pas draguer mais en Turquie, on se fait draguer. Peut-être parce qu'ici, on se connaît tous. Ils nous voient comme des frères et sœurs"* (femme, 23 ans, arrivée à 1 an, Vannes). En tout cas, ils ne se voient pas comme des conjoints potentiels.

Et, *last but not least*, le regroupement familial facilite aujourd'hui une immigration fortement contingentée. Épouser un garçon ou une fille "de France", c'est, pour le conjoint "français", aider la famille restée en Turquie et, pour le conjoint "turc", un gage de promotion sociale car ils épousent un bon parti.

Il est beaucoup moins fréquent, en effet, que les conjoints "français" repartent vivre en Turquie après le mariage. Quelques jeunes femmes parmi les interviewées l'ont fait, mais sont revenues au bout de quelques mois, se disant incapables de s'adapter à la vie là-bas.

Le mariage avec un conjoint d'une autre origine, française ou autre, est perçu comme plus difficile, pour différentes raisons qui tiennent, selon les opinions, à l'appartenance religieuse, l'incompatibilité culturelle, la différence de mentalité. Une opinion qui traverse les générations tel cet homme 63 ans : *"Si une fille est mariée avec un Français, ça ne change pas beaucoup mais pour les Turcs, le manger n'est pas pareil, ça change un peu. Par exemple, je mange du bœuf et toi du jambon, c'est ça qui est un problème. Tu aimes l'autre manger, tu fais quelque chose, je n'aime pas. Après deux ou trois ans, c'est le divorce, il y a deux ou trois enfants, ça ne va pas !"*. Et pour cette jeune fille célibataire de 23 ans: *"un Français voudra plus sortir à l'extérieur avec ses amis, sa compagne. Et un Turc, c'est pas pareil ! Un Turc va se promener avec ses amis et la femme est à la maison. Elle serait gênée de sortir, d'aller dans un bar et que ses parents la voient ! C'est surtout le fait que les parents nous voient."*

Ou encore cette femme de 28 ans, qui a grandi en France: *"Je ne dis pas que ça n'arrivera pas [le mariage mixte des enfants] mais je ne motiverai pas. Avec un musulman, pas turc, c'est pareil, on aura du mal à accepter. Je ne sais pas pourquoi, c'est comme ça ! Et même, si c'est des Turcs et que mon frère veut se marier avec une Turquie émancipée, ça peut poser problème ! Même si c'est une Française musulmane. Moi, ça ne me dérange pas. Autant que mon fils se marie avec une Française, je ne le*

rejetterai pas. Pour la fille, c'est pas pareil, mais je ne rejetterai pas mes enfants. La différence entre le garçon et la fille c'est que si la fille divorce, elle n'est plus vierge. Normalement, pour un garçon, c'est différent."

Pour la plupart des personnes, une union mixte ne peut durer, le divorce est fréquent et l'on cite des cas que l'on connaît. Une femme de Vannes connaît même un couple mixte où l'épouse française a assassiné son époux d'un coup de fusil, après 17 ans de mariage ! Notons tout de même que pour les parents les plus jeunes, le mariage mixte de leurs enfants n'est pas souhaité mais il est tout de même envisagé comme une hypothèse. Certains se montrent prudents, comme cet homme de 40 ans qui ne se prononce pas car *"On ne peut pas dire !" j'ai une sœur qui vit avec un Français, alors...."* Les propos portent notamment sur la conception de la famille, le modèle français étant jugé déficient par les parents. Les personnes rencontrées opposent fréquemment les nombreux exemples de divorces, de familles déstructurées et leurs conséquences négatives (alcoolisme, délinquance juvénile, chômage) constatés chez leurs voisins français, à leur propre stabilité et solidarité familiale: *"Le mieux, c'est turc mais en fait, c'est eux qui décident. Avec un Français, ça ne dure pas longtemps. Il y a le risque de divorcer pour des petites choses. Les familles turques, c'est pas pareil. Les gens restent ensemble. En Turquie, il y a 20% de divorces, en France, 60% ! Je connais des collègues turcs mariés avec des Françaises et au bout de 5-6 ans, ils divorcent pour rien"* (homme, 51 ans).

Cette forte endogamie, de préférence avec des conjoints venus de Turquie, est un phénomène qui suscite réflexion parmi les interlocuteurs français, représentants d'organismes et d'institutions diverses. Et même, parfois, la crainte d'un frein à l'intégration des jeunes générations par réactivation de la migration⁶⁸, les enfants reproduisant le schéma des parents. Pourtant, cette situation ne peut être comparée à la migration des générations précédentes, le cadre social et culturel de la société française ayant, au-delà de certaines apparences, imprégné le conjoint issu de l'immigration.

B/ L'IMPORTANCE CROISSANTE DE LA FAMILLE

Aujourd'hui, l'arrivée à l'âge du mariage des enfants de migrants, tend à modifier les relations sociales intraethniques. En effet, au tout début du regroupement familial, les quelques dizaines de familles qui étaient arrivées les premières se sont beaucoup côtoyées, ressuscitant autant que faire se peut un milieu turc. Puis, avec l'augmentation du nombre des migrants turcs, l'interconnaissance a perdu de son intensité. La taille de la ville et le nombre de migrants créent bien sûr des différences entre Rennes, Quimper et Vannes. A Rennes, les familles se sont sûrement plus repliées sur elles-mêmes car il n'est plus possible de rendre des visites amicales fréquentes à l'ensemble des familles turques; et les origines plus variées créent des affinités en conséquence (région de Turquie, origine ethnique, petite population d'étudiants

⁶⁸ Voir Gaye Petek Shalom, "Les ressortissants turcs en France et l'évolution de leur projet migratoire", *Hommes et Migrations*, n° 1212, mars-avril 1998.

fréquentant leur propre milieu). A Quimper et Vannes, chacun connaît une partie des "compatriotes" par le biais des fêtes mais surtout des mariages, auxquels tout le monde est invité. Et le nombre de familles, reste suffisamment à taille humaine pour que chacun se connaisse plus ou moins bien. Un interviewé dit ainsi connaître 50% des familles de Quimper et sa femme (arrivée plus tard), un tiers. Les mariages sont l'occasion privilégiée de rencontrer beaucoup de co-ethniques car la politesse oblige à se rendre aux invitations: *"Mariages, enterrements, il faut toujours aller quand on vous appelle. Quand on reçoit une carte, on y va. Sinon, non. A Ménimur et Kercado, on est tous invités"* (homme, 62 ans, Vannes).

Mais l'agrandissement des familles par le mariage des enfants, l'élargissement du groupe de migrants, tout cela a contribué à créer des groupes plus petits où la famille élargie (parents vieillissants arrivés en France, enfants et leurs conjoints, petits-enfants) tient une place prépondérante. C'est d'abord vers la famille élargie que vont les fréquentations, les aides, les échanges de toutes sortes. C'est d'abord dans la famille qu'on se rend visite, qu'on se rend service, qu'on travaille ensemble (pères, oncles, fils, gendres). Les mères gardent les enfants des jeunes femmes qui travaillent. Les maisons sont construites et achetées souvent par groupes familiaux, comme on l'a vu. Les capitaux sont mis en commun pour monter une affaire. Dans une famille quimpéroise, par exemple, les hommes travaillent ensemble dans une SARL de maçonnerie et ont fourni les capitaux pour l'installation du commerce des femmes (deux filles et deux belles-filles). Dans une autre famille, la mère de 50 ans travaille à l'usine pour aider à rembourser la maison neuve et financer les études de son fils mais elle arrêtera quand celui-ci pourra pourvoir à ses besoins à son tour. D'où l'importance du choix des gendres ou des belles-filles, qui devront s'insérer dans ce groupe familial élargi et y prendre leur place respective, dans les univers féminins et masculins, au côté de leur belle-mère ou de leur beau-père.

Les liens affectifs sont aussi très forts: *"Dans ma famille, je peux tout confier à mon père, à mes belles-sœurs. Plus qu'à ma mère. Mon père m'écoute beaucoup. Pourtant, je ne l'ai connu qu'à 11 ans (regroupement familial)"* (femme, 25 ans, célibataire). Un autre jeune garçon de 20 ans, étudiant, décrit l'osmose familiale: *"C'est moi qui ai choisi la décoration de la maison, mais c'est aussi le goût des autres membres de la famille parce que de toute manière, on a tous le même goût. Vous savez, on se connaît tous par cœur. Ce n'est pas comme dans les familles françaises. Je peux répondre à toutes les questions que vous poserez parce que je connais tout de la vie de mon père et il connaît tout de la mienne"*. Cette forte ambiance familiale manque à ceux qui l'ont perdue, malgré la liberté qu'elle laisse: *"En Turquie, une belle-fille ne peut pas aller seule en ville. C'est sûr qu'on ne la laissera pas y aller. En France, c'est sûr que je suis plus libre sans famille, mais je suis aussi plus seule."* (femme, 25ans, mariée, ne fréquente plus sa famille en France). Finalement, *"Sans la famille, les enfants, la vie n'a pas de sens"* (homme, 39 ans).

C/ LE CERCLE D'AMIS

Si à peu près tout le monde se connaît au moins de vue, ou au moins connaît le nom des autres familles turques, les gens n'ont d'amis proches que dans un petit noyau de personnes, une dizaine au maximum, habitant la ville de résidence ou plus éloignées. Comment choisit-on ses amis ? Ces relations sont souvent anciennes *"Je fréquente surtout les familles arrivées en 76-80. Après, je ne me suis pas fait d'amies"* (femme, 34 ans, arrivée enfant, Rennes).

Quant à savoir comment s'opère le choix des amis turcs très proches, les réponses diffèrent. Les amis proches sont plus rarement français mais ils existent néanmoins. Pour certains, on est plus proche de ses *hemsiris* (ses "pays", les gens de sa région, de son village). *"De très bons amis, en France, je n'en ai pas. Pas pour se confier. Ici, on ne vient pas du même village. Donc, on est moins proches. On ne les connaît pas. Il n'y a personne non plus des villages alentour. Ici, il y a K. et O. qui sont de la même région que nous [dans un rayon de 200 Kms]. Les plus proches de nos amis, c'est un cousin de mon père, à Paris. 50% de notre village est à Cologne.(...) J'ai des copains ici, c'est tout."* (homme, 35 ans, arrivé enfant, Alevi, Quimper). A Vannes, où les Kurdes sont peu nombreux et peu visibles, les affinités sont aussi ethnico-villageoises: *"On est ami avec tout le monde [parmi les Turcs] mais avec les gens de notre village qui sont kurdes, on est plus proches"* (femme, 29 ans, arrivée à 10 ans, Vannes).

Un tout jeune homme, très intéressé par la religion et fréquentant un groupe de réflexion musulman à Rennes, nie, pour des raisons doctrinales, ces affinités: *"Ça n'existe pas les hemsiri. Ça n'existe pas dans l'islam. Ton frère est musulman, c'est tout."* (homme, 22 ans, étudiant, Quimper).

Mais les premiers temps de la migration, où les relations et l'entraide étaient intenses, ont créé des relations d'amitié durable: *"Je fréquente surtout les familles arrivées en 76-80. Après, je ne me suis pas fait d'amies"* (femme, 34 ans, arrivée enfant, Rennes). Le père du jeune homme précédent confirme: *"On a une dizaine de familles turques qui sont nos amis. On les connaît depuis 30 ans. On est venu ensemble. Ils viennent de régions différentes, de partout. Il n'y a pas de hemsiris [de gens du même village ou de la même région proche]."* (homme, 49 ans, ouvrier, Quimper). Le rapprochement peut aussi être générationnel, bien entendu: *"Mes meilleurs amis: les vieux. Les jeunes sont trop tête en l'air. Ils ne pensent qu'à s'amuser"*, dit cet homme de 62 ans, assidu de l'association de Vannes.

L'intensité des relations amicales, que les Français perçoivent comme "communautaires", doit être relativisé. Les hommes sont surtout occupés à travailler en semaine et fréquentent alors surtout leur collègues de chantier: *"Ma femme et moi, on ne va pas beaucoup à gauche à droite en semaine. Le soir, je rentre tard, je suis fatigué. Le temps de prendre mon bain, de manger, il est 21h30. Le week-end, on se voit [avec les amis]."* (homme, 35 ans, artisan maçon, Quimper).

Les gens se voient surtout, pour ceux qui travaillent, le week-end. Dans une certaine mesure, les liens amicaux se font par familles, on le voit à l'observation des invités présents le soir dans les familles interviewées. Néanmoins, hommes et femmes disposent d'un réseau propre de sociabilité amicale qui inclut, pour les femmes, les voisines de l'immeuble ou du pâté de maison et les quelques amies proches, à qui il est possible de téléphoner ou de rendre visite très fréquemment pour de menus services. Les visites se feront alors au cours de la journée dans les appartements. Quant aux hommes, c'est au travail, sur les chantiers ou dans les lieux de rassemblement masculins (association, bars "turcs" ou "français") qu'ils passeront du temps ensemble.

Le noyau des familles anciennes, celles qui sont le plus anciennement implantées, semble constituer une sorte de modèle pour le reste des migrants turcs.

Même si le phénomène est anecdotique par son ampleur, quelques jeunes Français grandis dans les quartiers où se concentrent des "Turcs", ont été accueillis par les familles de leurs camarades turcs et les fréquentent assidûment. C'est le cas d'un jeune homme interviewé de 24 ans, né dans une famille aux sérieux problèmes de santé et d'alcoolisme, qui a trouvé un milieu familial et un encadrement de remplacement: *"Gosses, on jouait au foot, on faisait des jeux [avec les petits Turcs]. Ils parlaient turc et français. J'étais accueilli pour prendre le thé et manger des gâteaux. [Après un parcours scolaire difficile et un début de vie active à 14 ans], je suis pas resté beaucoup avec les Français. Surtout avec les Turcs. Ce sont mes copains turcs qui m'ont fait grandir un peu sinon je laissais tomber ma famille. (...) Ce sont eux qui m'ont tout appris: le monde du travail, le monde actuel (...) Les Turcs sont pas radins. Ils m'invitaient à bouffer le midi, ils m'ont acheté ma première voiture, payé mes cigarettes. Ils m'ont appris à travailler sur un chantier."* et, finalement, il a une "famille adoptive" turque où il est très souvent. Il envisage peut-être de se convertir à l'islam mais hésite un peu devant certaines démarches.

D/ UNE "GEOGRAPHIE AFFECTIVE" DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE

Cette forte sociabilité, tant familiale qu'amicale, s'étend bien au-delà des villes d'habitation. A part ceux qui, disposant d'un budget trop serré (étudiants, pensionné pour invalidité, crédits de remboursement de maison) ne peuvent voyager, la plupart des familles sillonnent le grand Ouest surtout, mais aussi d'autres villes françaises, à l'occasion des mariages, des visites amicales, des fêtes comme la Fête des Enfants, ou des matches de football organisés par les associations turques de chaque ville. C'est une sorte de géographie affective de la France que connaissent ainsi les familles turques, à l'occasion de visites rendues aux quatre coins de l'Hexagone et au-delà. En effet, les réseaux de circulation et de relation épousent les réseaux migratoires qui passent par l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, ou même la Suisse, l'Italie et l'Espagne car il est fréquent qu'on ait de la famille proche dans un de ces pays (voire en Suède ou au Danemark).

Mais pour le moment, les vacances restent orientées vers la Turquie et les pratiques de simples visites touristiques en France sont peu développées, même si les projets commencent. Disneyland est cité plusieurs fois comme un lieu de visite déjà effectuée ou en projet. Les déplacements des clubs sportifs (volley-ball pour un homme à Quimper et une jeune fille à Rennes, football dans le club vannetais pour un homme) et les voyages scolaires (deux ou trois jeunes filles à Quimper et Vannes sont allées en Angleterre et en Espagne) sont aussi l'occasion de découvrir la France ou les pays voisins.

CHAPITRE VI

LES RAPPORTS AVEC LA COLLECTIVITE LOCALE

I - LE TRAVAIL SOCIAL

Le caractère touffu du paysage dans ce domaine mériterait un travail à lui seul, mais nous avons privilégié ici l'angle des relations dans les services fournissant des aides, prestations diverses positionnant les interlocuteurs dans une relation d'emblée inégalitaire, d'un côté un certain pouvoir d'attribution pour les travailleurs sociaux et de l'autre une position de requérant.

L'analyse repose sur les propos recueillis, d'une part, auprès des familles et des personnes issues de Turquie et d'autre part, des différents acteurs de l'action sociale. Parmi ceux-ci: des travailleurs sociaux institutionnels comme les assistants sociaux de CDAS (Quimper, Rennes) ou de centres médico-sociaux (Vannes); des éducateurs de services de prévention. Ont été également consultés des responsables d'équipements à vocation sociale et leurs équipes dans les trois villes ainsi que des personnes du milieu associatif dont les préoccupations s'inscrivent, explicitement ou non dans les objectifs du travail social.

Les données quantitatives sont très partielles tant sur le plan institutionnel que dans les familles. Les quelques éléments plus ou moins approximatifs, fournis par différents interlocuteurs se réfèrent surtout au cadre restreint des aides extra-légales⁶⁹, elles ont une valeur indicative, plus propice à éclairer une analyse qualitative qu'à dresser un état général de la situation des populations issues de Turquie face aux services sociaux.

A/ LE PUBLIC ISSU DE TURQUIE DANS LES SERVICES SOCIAUX

Comme pour toutes les personnes et familles en France qui satisfont aux conditions sociales requises, les familles enquêtées bénéficient des prestations légales de protection et d'aide sociale (sécurité sociale, allocations familiales, logement, handicap, RMI, etc...). Les familles turques ou issues de Turquie plutôt "traditionnelles", avec peu de divorces ou de familles monoparentales sont peu touchées par les prestations de cet ordre. Elles sont par contre, plus nombreuses dans les services du logement social, la majorité habitant des H.L.M. avec toutefois une tendance à la diminution à Quimper du fait d'un mouvement d'accès à la propriété.

Du côté des autres services, aide sociale publique ou caritative, prévention, elles sont globalement peu représentées dans les trois villes. A Rennes, au pôle accueil du

⁶⁹ Les prestations légales recouvrent les mesures du système social (CAF, sécurité sociale, etc) régies par des conditions d'accès générales, en principe sans critère d'appréciation; les attributions d'aides "extra-légales" dépendent de décisions soumises aux appréciations des travailleurs sociaux.

CDAS où sont regroupées les premières demandes, en 2002,⁷⁰ environ 2% des dossiers concernent des personnes issues de la migration turque (75 sur 3600 dossiers environ). Au pôle insertion où sont traitées les questions liées à l'emploi et l'insertion sociale, l'un des assistants sociaux, estime à environ une dizaine les dossiers "turcs" sur la centaine de dossiers qu'il suit. A Vannes, dans les centres médico-sociaux de Kercado et Menimur, à partir des informations recueillies, sur un ensemble de 760 dossiers, nous estimons à un peu plus d'une cinquantaine, soit environ 6,5% les dossiers des populations turques. A Quimper, enfin, selon l'assistante sociale de la CAF pour le secteur de Kermoisan, le public turc est également peu nombreux. Mais lorsque c'est le cas, ce sont le plus souvent des demandes d'aides financières ponctuelles, liées aux minima sociaux: au loyer, aide alimentaire, factures EDF, redevance TV, aide aux vacances d'un enfant, par exemple. Les assistantes sociales notent peu de cas nécessitant un suivi dit "lourd" (6 familles turques sur 46 cas de ce type dans un centre médico-social à Vannes, par exemple). Selon les assistantes sociales, il est fréquent que les recours demandés par les familles turques résultent de problèmes liés au statut d'artisan maçon. Certains, n'étant pas à jour de leurs cotisations sociales voient ce statut remis en cause et ne peuvent bénéficier d'indemnités journalières en cas de problèmes de santé.

L'accompagnement social concernant les problèmes familiaux (séparations conjugales, éducation des enfants) est le moins fréquent. Dans les trois villes, les assistantes sociales soulignent quelques situations de cet ordre pour des personnes issues de Turquie, essentiellement des femmes en rupture et/ou violence conjugale, des jeunes filles en conflit avec leur famille. Dans ces cas, la complexité des situations apparaît comme un élément propre aux populations turques. Le petit nombre de cas est expliqué par une structure familiale plus stable que les autres familles des quartiers de résidence mais aussi par une plus grande réticence des femmes de cette origine à effectuer ce type de démarche.

Dans les services de prévention spécialisée pour l'enfance et l'adolescence, le public issu de Turquie, sans être absent, est là aussi en moindre nombre: 20% environ des jeunes de l'antenne de l'association Le Relais dans le quartier de Bréquigny, 15% à l'association Hexablosne à Rennes, une minorité également selon les éducateurs du service de prévention à Quimper. Il s'agit tant pour les jeunes issus de la migration turque que pour les autres, d'un public essentiellement masculin.

Les travailleurs sociaux partagent le terrain de l'action sociale avec certaines associations. "Terre des Hommes" à Quimper, par exemple, une association de type caritatif, composée de bénévoles et en partie financée par des fonds publics (Contrat de Ville) tient une place intermédiaire entre, d'une part, la vie de quartier et, d'autre part, les services sociaux. D'autres, à vocation culturelle comme l'ACEAP à Vannes, l'UAIR à Rennes, financées en partie par la Ville et le FASILD proposent également un accompagnement dans les démarches sociales et juridiques, un service de traduction aux personnes d'origine étrangère et des services de soutien ou de médiation scolaire. A Rennes, par exemple, où elle constitue une part minoritaire des populations issues des

⁷⁰ Les critères de nationalité et encore moins d'origine ne figurant pas dans les recensements officiels des services sociaux, nous n'avons pu obtenir que des estimations.

migrations dans la ville, la population issue de Turquie est proportionnellement surreprésentée dans le cadre de cet accompagnement proposé par l'U.A.I.R. Nous fondant sur la base d'une partie des dossiers examinés lors des rencontres avec une personne chargée des suivis sociaux, (211 traités entre janvier et octobre 2002), 23% se rapportaient aux populations issues de Turquie. Parmi ceux-ci, plus de la moitié avaient pour objet des questions scolaires: aide à l'orientation pour la majorité (2/3) et problèmes d'absentéisme et de discipline pour les autres. Il faut ici mentionner que la médiation scolaire s'effectue généralement à la demande de l'institution scolaire plutôt que des familles et la majorité des cas ne donnent pas lieu à un suivi social. Les autres dossiers se répartissent, en proportion équivalente, en accompagnements sociaux dans les démarches (administratif, médical) et juridiques (refuge politique). La médiation familiale (conflit conjugal) ne comprend qu'un seul cas.

En lui reconnaissant toute son utilité, on peut cependant s'interroger sur la place d'un tel dispositif qui, par sa fonction relais orientée vers les populations étrangères et immigrées, et loin de toute volonté de substitution aux services sociaux officiels, lui donne l'apparence d'un service social spécialisé pour étrangers, contrastant avec les volontés exprimées par ailleurs dans les services sociaux de ces deux villes de ne pas distinguer les populations.

B/ LES REPRESENTATIONS DE PART ET D'AUTRE

Le regard des personnes issues de Turquie à l'égard du système de protection et d'aide sociale français et des relations entretenues avec ces institutions est globalement positif. La plupart des personnes interviewées, hommes ou femmes disent avoir été bien accueillis dans les bureaux des administrations, CAF ou autres dans les trois villes: *"ce qui est bien en France, c'est la vie quotidienne par rapport à la Turquie, pour les maladies, la sécu, les hôpitaux. En Turquie, c'est une catastrophe. Il n'y a pas de sécu. En France, les gens sont précieux. C'est d'abord la santé, ensuite l'argent!"* (homme, 27 ans, Quimper); *"pour ce qui est des travailleurs sociaux, quand j'étais en difficulté, j'ai eu recours à leur service. Ça s'est très bien passé sauf à X (autre ville de France) ... L'assistant social m'a envoyée à la CAF. La CAF m'a prêté de l'argent que j'ai remboursé en trois, quatre ans. Le secours catholique nous a payé deux fois l'internat de mon frère. Sans nous demander de remboursement. A Rennes, le contact avec l'AS est beaucoup plus facile qu'à X. Quand j'ai perdu mon travail, quand mon mari n'avait pas de travail, j'ai eu un bon contact avec les AS du Landrel."* (femme, 38 ans, Rennes); *"ça dépend des gens, il y en a qui ne savent pas aider amis c'est rare qu'ils ne sont pas gentils!"* (femme, 26 ans, Quimper); *"Ils (les travailleurs sociaux) sont biens. Ils expliquent doucement, doucement!"* (femme, 40 ans, Quimper) *"pour ça, je suis content de ça ici! On me dit entrez! On explique bien!"* (homme, 52 ans, Quimper). Quelques personnes soulignent néanmoins des points négatifs liés à leur origine: *"Les relations ça va. Mais l'accueil est de moins en moins bon avec les étrangers."* (femme, 29 ans, Rennes); *"quand c'est L'Etat, on est reçus comme tout le monde, quand c'est le privé, on voit des différences. Avec le privé, je suis sûr qu'on l'aura pas!. Si c'est un Marocain, un*

Algérien, il connaît la loi, il l'aura! Un Turc, il gagne sa vie en travaillant. Nous, on ne sait pas la loi!" (homme, 39 ans, Vannes) " *Pour les Français, même quand on a la nationalité française, ils ne nous voient pas comme des Français. Avant, quand j'étais 'ouverte'*⁷¹, *ils ne faisaient pas de racisme. Quand je faisais le dossier 'ouverte', c'était bon. Après, ça durait un mois pour ce dossier"* (femme, 20 ans, Vannes).

L'aide sociale est perçue comme stigmatisante: *"je n'ai pas eu besoin d'y aller. Je n'ai pas voulu... j'ai essayé de ne pas me mettre dans cette position là" "même si c'était peu, je travaillais quand même, pour éviter...aller demander ce qui n'est pas à toi...IL y a des gens qui ont vraiment besoin de ça et puis, pourquoi aller si je peux faire autre chose sans aller demander"* (femme, 28 ans, Rennes).

Ils sont globalement absents des services d'aide sociale car ils ont la réputation d'être: *"des gens qui ne viennent pas aux services sociaux"* (A.S Quimper), de figurer parmi ceux *"qui demandent le moins"* (A.S Vannes) ou encore *"qui ont recours aux services sociaux qu'en cas de complications administratives"* (animatrice Quimper). Le faible taux de fréquentation de leurs services par cette population est attribuée à la solidarité régnant au sein de la famille et au-delà de la "communauté" — un terme très fréquemment employé sans être jamais défini: *"ils se débrouillent entre eux, il y a une grande solidarité entre eux"* (A.S. Quimper); *"on vient pour aider mais on sent qu'il y a un soutien par ailleurs"* (A.S Vannes); *"on n'a jamais reçu de Turcs, parce qu'ils ont certainement une vie communautaire et des fonctionnements qui ne passent pas par nous"* (responsable association médiation sociale Rennes) *"la famille c'est une valeur forte!"* (A.S Rennes). *"Ils ont des réseaux entre eux, l'information circule"* (A.S Vannes) *" les familles turques vivent entre elles. C'est une vraie communauté, plus costaud que les Maghrébins! Quand un enfant ne va pas bien, une autre famille le prend en charge"* (animatrice, Quimper). Les propos des familles corroborent ceux des travailleurs sociaux. L'organisation formelle, l'association, a effectivement une fonction de solidarité: *" pour une famille turque c'est rare d'aller au Restau du cœur par exemple. Elle obtient une aide par l'association (turque)"* (femme 34 ans Rennes) mais plus généralement pour les diverses démarches administratives (remplir les formulaires, traduire, repérer les services adéquats), nécessitant des compétences en français, la connaissance des rouages administratifs, le réseau d'aide est d'abord familial, puis amical, le plus souvent turc mais aussi quelques Français dans les trois villes. Des personnes qui ont tissé des liens privilégiés avec certaines familles turques, quelques hommes, personnes de confiance connues par le travail mais surtout des femmes, bénévoles d'associations rencontrées dans le cadre du soutien scolaire, des cours d'alphabétisation par exemple.

Parmi les personnes issues de l'immigration, les enfants nés ou grandis en France sont les premiers sollicités, les femmes, au foyer notamment: *" les gens qui viennent d'arriver, je les aide dans leurs démarches. Je suis devenue une vraie spécialiste des hôpitaux... en ce moment, j'accompagne une femme de quatre enfants qui ne parle pas*

⁷¹ La référence à l'ouverture et la fermeture faite par les personnes issues de Turquie est la transcription littérale des termes utilisés en turc à propos du port du foulard. Une femme portant le foulard se qualifie/est qualifiée comme "fermée", celle qui ne le porte pas étant, par opposition "ouverte".

français..." (femme, 32 ans, Rennes). Ces services occasionnent des surplus de charge évoqués mais pleinement assumés: "*quand je l'ai aidée dans ses démarches et ses visites médicales, M. (son fils) était malade lui aussi mais je l'ai fait quand même*". (idem). Mais pour certains cependant, la contrainte est trop pesante: "*il y a un an, j'aidais beaucoup la famille K et une autre famille. Mais c'était dur parce que j'avais mes papiers, les leurs. J'étais stressée. J'étais jamais à la maison. Je trouve que c'est pas bien de faire ça. Les maris doivent le faire. J'étais enceinte en plus. J'accompagnais pour le médecin, pour l'hôpital, j'étais en retard dans mon travail, le ménage, aller chercher les enfants. j'ai dit 'débrouillez-vous!'*" (femme, 25 ans, Quimper). L'aide peut être volontairement restreinte aux amis proches: "*on les voit régulièrement, on va manger chez eux. On les aide avec les papiers. S'il y a des dossiers du HCR ou des assistantes sociales parce qu'ils ne maîtrisent pas tous le français... Nous, on propose à ceux-là seulement, pas aux autres. Si on proposait aux autres, peut-être qu'on aurait été sollicitées mais... on sélectionne nos amis, quoi. On ne veut pas donner de notre temps tant que ça*" (femme, 25 ans, Rennes). On voit ici que la solidarité comporte un aspect "captif" à l'égard des membres du groupe ethnique et qui peut aller jusqu'au contrôle social: "*Les jeunes Turcs en problème de justice sont à un moment 'rattrapés' par la communauté. Ça s'arrête! Ils repartent au boulot*" (éducateur Quimper).

Pour les travailleurs sociaux, la solidarité comporte deux faces. L'une positive: la cohésion, la solidité des familles turques, opposée à la déstructuration des familles françaises, isolées dont les situations sont jugées plus graves que celles de la plupart des familles turques: "*les gens qui posent des problèmes sociaux dans le quartier (Rennes) c'est des bretons pur beurre: de gens à faible niveau de culture générale, à faible formation professionnelle et souvent confrontés à la maladie, au sens mentale, alcoolisme. Des déjantés... On dit ça pour faire court*" (resp. centre social Rennes). A cette face positive est opposée une autre, négative, se rapportant à son caractère fermé: "*Le clan turc est relativement fermé par le fait de son fonctionnement de solidarité*" (A.S Rennes). La notion de fermeture s'oppose à celle, largement valorisée, d'ouverture. L'action des travailleurs sociaux, détenteurs d'un discours normatif sur le social est souvent conditionnée à leur pénétration dans la cellule familiale. Avec le double constat d'une solidarité intragroupe et d'une fermeture aux "out groups" qu'ils représentent, les travailleurs sociaux font l'expérience des deux faces des frontières ethniques. La frontière externe, la "fermeture de la communauté turque", leur apparaît comme le principal obstacle dans les relations: "*c'est assez difficile de pénétrer dans les familles, c'est une population plutôt refermée qui présente une façade dans laquelle il est difficile de faire une brèche*" (A.S Rennes) "*ils n'aiment pas qu'on pénètre dans leur intimité*" (A.S de Vannes). "*La porte d'entrée, c'est la demande d'argent. Quand ça va mieux, ils ne sollicitent plus ou s'il y a tentative de suivi; ils n'acceptent pas les contraintes, ils ne sollicitent plus. Il y a une grande difficulté pour rentrer dans leur situation personnelle. Peut-être ont-ils peur pour les enfants, du placement ?*" (A.S. Rennes). Si elles acceptent ou demandent des aides financières, les familles préfèrent refuser l'aide sociale plutôt que d'accepter le regard d'une personne étrangère sur la vie familiale. La réflexion personne chargée des suivis sociaux dans association sur l'attitude d'une

famille est très évocatrice de la position des travailleurs sociaux: "...c'est un cocon familial très solide, dur et fragile en même temps. Personne ne peut le percer (travailleurs sociaux, PJJ). La famille reste inaccessible mais avec mesures judiciaire. Le contact est sympathique mais ça glisse. Je vois cette famille comme une serre: tout ce qui est proposé comme accompagnement ne marche pas. La situation stagne ou se dégrade. Le téléphone est cassé et ça restera cassé jusqu'à un besoin réel. La sonnette de la porte est cassée aussi. Il faut frapper. Ce sont des signes pour moi. Une sorte de bouclier invisible qu'ils ont tissé autour d'eux. Pas de violence apparente mais au contact, une sorte de glissement qui crée une sorte de violence terrifiante... à l'égard des travailleurs sociaux que nous sommes". Un seul des propos recueillis relativise ce constat: "c'est une communauté fermée mais ce n'est pas gênant. Ils sont là quand même, A leur façon! Les échanges se font petit à petit. Le temps n'est pas un problème!" (animatrice centre social, Quimper). Mais là aussi, cette attitude n'est envisagée que comme transitoire et est appelé à disparaître au fil du temps par la multiplication des échanges.

En même temps que leur grande réticence, voire leur résistance à l'égard de l'entrisme des services sociaux, les travailleurs sociaux soulignent une attitude spécifique aux personnes issues de la migration turque quand elles les sollicitent. Malgré une quasi-absence des familles turques, cette population est "visible", repérée dans les services sociaux du fait du mode de communication instaurée avec elle. Dans ce type d'interaction sociale, où les pratiques relèvent davantage d'une attitude de demande plus humblement exprimée, ce mode de communication est perçu comme revendicateur. Les familles turques interviewées, quant à elles, se sentent souvent dans une situation de droit et non de sollicitation personnelle et tentent, surtout quand elles parlent mal le français, de l'exprimer avec leur outils communicationnels.

Le comportement des demandeurs d'origine turque est donc qualifié de revendicatif, leur niveau d'exigence parfois excessif: "ils viennent surtout réclamer des choses quand ils trouvent qu'ils n'ont pas eu leur dû! Ils ont du mal à comprendre que la CAF ne paie pas plus". (A.S. Quimper et Rennes); "ce qui me surprend, c'est leur comportement revendicatif. Pour peu qu'elles (les femmes turques) aient à attendre un peu, elles se sentent tout de suite discriminées et protestent alors que les Français, à côté acceptent d'attendre pour un service qui est gratuit et de qualité. Elles sont très exigeantes sur les prestations alors qu'elle n'ont sûrement pas l'équivalent chez elles" (responsable Centre social Rennes); "il y a des femmes qui sont venues, qui ont posé leurs papiers sur le comptoir et qui nous disent 'toi, donner l'argent!'" (A.S Rennes). Ce comportement, repéré chez les Turcs sans leur être pourtant exclusif, va à l'encontre de leur mission d'accompagnement et de la reconnaissance même de leur statut: "on est pris que pour un service de prestations financières. Quand j'entends 'toi gentille, toi donner l'argent', ça me choque qu'on puisse me voir comme ça! C'est une attitude qui va à l'encontre de ma mission. Même si on sait que les gens sont dans des situations difficiles, j'ai parfois le sentiment d'être exploitée " (A.S Rennes); "ils ne nous préviennent pas quand ils ne viennent pas à un rendez-vous" (A.S Quimper); "les

parents ne reconnaissent pas que leurs enfants volent. Ils disent qu'on ment!" (éducatrice, Rennes).

Comme pour d'autres personnes sollicitant les services sociaux, quelle que soit leur origine, les soupçons de fraude, d'abus pèsent sur certaines familles turques: *" il y a des Turcs, des personnes qui connaissent très bien le système, qui bénéficient des minima sociaux et qui envoient l'argent dans leur pays. Qui, aujourd'hui n'ont pas la capacité de vivre ici mais ont une maison là-bas. On le sait ou on le découvre. C'est pas toutes les familles mais pour nous, c'est quelque chose de très difficile à vivre"* (A.S Rennes). Pour les populations issues de Turquie, la fraude concerne surtout le travail au noir. Une assistante sociale de Quimper cite l'exemple d'un homme au RMI qui signe une attestation de fin de chantier.

L'argument culturel est également invoqué pour expliquer cette attitude et les difficultés relationnelles qu'elle entraîne: *" il y a un manque de communication. On a du mal à se comprendre. Avec les Maghrébins, c'est plus facile, peut-être parce qu'on a une histoire commune..."* (responsable centre social, Rennes); *"ils ont du mal à intégrer les règles administratives, ils font comme en Turquie. Ils sont toujours dans leur société, leur propre jugement. Je suis allée au domicile d'une famille et j'ai bu le thé seule au salon, la femme est restée à la cuisine, j'étais mal à l'aise de ne pas partager le thé et les gâteaux "* (A.S Quimper). De ce fait, les dispositifs d'action sociale apparaissent des "moyens pas toujours adaptés à leur culture". Une assistante sociale de Vannes cite l'exemple d'un mari turc qui trouve légitime de "dresser" sa femme la jugeant trop indépendante et ne comprend pas le travail de l'assistante sociale qui, elle, au contraire, encourage cette attitude.

La connaissance de la culture apparaît alors aux travailleurs sociaux la "clef" qui déverrouillera leurs relations avec les personnes d'autres cultures, en l'occurrence les populations de Turquie. Si la connaissance culturelle permet de mieux saisir certaines situations, de créer des passerelles entre les interlocuteurs mais elle ne saurait, à elle seule, être une solution à des situations relevant plus de problématiques sociales que réellement culturelles. Le discours sur "l'ouverture" et la "fermeture" des Turcs et de leurs familles sous-jacent à l'ensemble du discours des travailleurs sociaux et dans lequel certains se sentent mal à l'aise, sentant la dimension normative de leur action, en est l'illustration. En effet, la compréhension des cultures mobilisée pour réduire les frictions, hiatus ne tient pas face au cadre forcément normatif qu'induit l'action sociale telle que comprise ici.

En conclusion, les relations entre travailleurs sociaux et les populations issues de Turquie sont peu nombreuses mais elles sont parfois difficiles car elles reposent sur un certain malentendu. Les premiers conçoivent leur travail sous la forme d'un accompagnement vers l'ouverture de ces populations à la société française, c'est à dire à leur intégration dans les cadres institutionnels officiels alors que les secondes, bénéficiant d'autres réseaux, ne retiennent le plus souvent de la proposition des travailleurs sociaux que ses aspects matériels. Un malentendu accentué par un comportement revendicatif inhabituel peut-être parce qu'il est peu conforme aux conduites habituelles des requérants à l'égard des travailleurs sociaux.

II - DES INTERMEDIAIRES, "PASSEURS" FRANÇAIS ET TURCS

Plus que par les associations proprement dites, la communication interethnique institutionnelle passe par des personnes privilégiées, qui, par leur personnalité, leur parcours, se sont trouvées, durablement ou de façon plus passagère, dans des positions d'intermédiaire, de "passeur", qu'il s'agisse de "Français" ou de "Turcs". Ainsi en est-il à Rennes, par exemple, d'une jeune femme de 34 ans, issue d'une famille migrante "classique". Son rôle semi-public, de par sa fonction professionnelle, la place déjà en position objective d'intermédiaire. Elle a su nouer par ailleurs des liens individuels avec des représentants municipaux et participe de ce fait à un groupe de réflexion sur la place des étrangers en tant que "personne qualifiée". Elle possède une maîtrise parfaite des codes culturels aussi bien français que turcs et a un niveau d'études très supérieur à la moyenne des enfants de migrants turcs. Respectant l'organisation sociale turque qui distingue, en de nombreuses circonstances, les espaces de sociabilité masculine et féminine, elle souhaiterait en particulier développer des projets à l'égard des femmes. Toujours à Rennes, les deux autres jeunes femmes rencontrées exerçant également des fonctions de "ponts" ont une position différente car elle participent pleinement et doublement à la société globale française par leurs activités professionnelles et leurs habitudes de vie mais, contrairement à la personne précédemment citée, elles ne participent pas pleinement (ou pas du tout) au groupe des migrants turcs ouvriers. Celle des deux qui a été interviewée a une relation d'aide et de suivi social de familles turques et est considérée, dans son cadre professionnel, comme une interlocutrice par nombre d'enseignants lorsqu'ils doivent régler un problème avec des enfants turcs. La seconde, dont la fonction la place aussi dans une position semi-publique, mène des actions bénévoles en faveur de relations franco-turques ou en direction de femmes turques à Rennes. Toutes deux sont beaucoup plus fortement dotées sur le plan scolaire que la moyenne des femmes de leur génération (30-40 ans). A Rennes, dans le cadre limité de l'étude, ce sont donc paradoxalement surtout des femmes qui sont apparues comme des intermédiaires. D'autres personnes peuvent être plus ponctuellement sollicitées. Pendant une fête de Ramadan, pour régler un problème de parking stationnant en trop grand nombre devant la mosquée, la police du quartier a fait appel à l'entremise de l'imam, par exemple.

Instituteur et imams turcs peuvent jouer, en fonction de leur connaissance du français et de leur propre personnalité, des rôles d'intermédiaire. Mais les relations établies au cours de leur séjour ne durent que le temps de leurs contrats. Ainsi, un instituteur à Quimper, qui fréquentait une association de quartier et avait même publié un article dans son journal. Dans cette ville, plusieurs familles, parmi les anciennes, sont actives et participent régulièrement ou non aux contacts avec les structures du quartier de Kermoyan. A Vannes quelques personnalités émergent aussi, dont plusieurs anciens présidents de l'association mais également parmi des femmes qui, à un moment ou à un autre, ont porté des projets collectifs. L'un d'entre eux, en particulier, est souvent sollicité comme représentant ipso facto de la "communauté turque" (poste de police lui demandant d'intervenir dans le cas d'incivilités d'enfants turcs, ancien groupe de

réflexion sur l'artisanat turc en 1999, porte-parole d'un groupe de jeunes gens souhaitant apprendre le français, etc.) C'est donc plutôt au gré des disponibilités de ces quelques intermédiaires que se nouent des projets et des relations. Les responsables des Contrats de Ville de Quimper et surtout de Vannes privilégient la multiplication de contacts informels et amicaux de ce type et "décrochent leur téléphone", une pratique très efficace de travail avec les familles turques. Certains Français ont des rôles analogues quand, dans leurs activités associatives (souvent par les cours de français) ou dans leurs relations amicales, elles ont développé un large réseau de contacts amicaux très proches avec des familles turques, dont elles ont une large connaissance. Nous en avons rencontré 3, à Quimper et Vannes. Ce sont, dans ce cas aussi, hasard ou non, des femmes.

III - LES PERCEPTIONS DU RAPPORT INTERETHNIQUE

Il n'est pas question ici de revenir sur l'ensemble des représentations sur "les Turcs" ou sur "les Français" répertoriées au fil de l'étude. Toute situation interethnique est à la fois dépendante et productrice de représentations et de stéréotypes réciproques. Ils sont apparus largement au fil des descriptions des différents domaines, travail, vie du quartier, santé, abordés dans cette étude. Nous reviendrons seulement sur les grandes tendances.

A/ UN CERTAIN SENTIMENT DE REJET

A des degrés divers et dans les trois villes, une bonne partie des personnes "turques" interviewée, seules, en famille ou en groupe amical, a ressenti, à un moment ou à un autre, des attitudes xénophobes ou racistes⁷². Ces propos s'expriment dans des discours de trois types: dénonciateur, douloureux ou, au contraire, de déni ("*Je ne suis pas victime de racisme mais...*"). Il s'agit parfois de réponses à des questions ("*qu'est-ce que vous appréciez le plus en France ? Et le moins ?*") et parfois aussi, d'épisodes racontés spontanément, au détour de la conversation. Il faut rappeler ici que les recherches sociologiques actuelles en Europe ont tendance à s'intéresser au racisme et à la discrimination *institutionnels* ou *systémiques* et non plus seulement *individuels*, dont plusieurs travaux ont montré l'existence, jusque-là taboue. Ces recherches contournent ainsi la difficulté de l'appréciation par les acteurs discriminés, appréciation toujours subjective ou accusée de subjectivité par les acteurs discriminateurs. Il faut insister ici sur un point: celui qui n'a jamais vécu lui-même intimement la discrimination et la stigmatisation imagine toujours mal ce que cela peut être au quotidien. Le sentiment de rejet est exprimé, comme il est classique dans les études de relations interethniques, surtout par les jeunes, ceux dits de la "seconde génération", qui ont le plus d'attente

⁷² 14 interviews sur les 40 pour lesquels on dispose de réponses à la question "Qu'est ce qui est bien en France ? Qu'est-ce qui est moins bien ?" ont évoqué le racisme, la xénophobie ou les discriminations. Ces questions sont par ailleurs évoqué à d'autres propos dans les entretiens.

envers la société française, ceux qui, plus acculturés au modèle français, se sentant plus "français" et maîtrisant le mieux les deux codes socioculturels, sont aussi les plus critiques; les anciens étant en général plus gênés pour évoquer ce genre d'incidents ou de sentiments.

La grande majorité des "Turcs" interviewés, dans les trois villes, ont connu des actes discriminatoires, soit massifs, soit épisodiques ou rares, dans les domaines les plus divers (travail, logement privé ou public, voisinage, école, préfecture, douane), même si plusieurs cherchent à en atténuer la portée, ou même s'interrogent sur l'objectivité de leur jugement ("*est-ce parce que je suis Turc que je n'ai pas obtenu ce logement, ce travail ?*"). Question lancinante dont on n'obtient bien sûr jamais la réponse et qui est, selon les cas individuels et les parcours, soit étouffé, soit étouffant. Et question d'autant plus lancinante qu'on se sent souvent plus ou moins responsable du racisme ou de la discrimination subis, telle cette femme qui dit: "*Je m'adapte facilement. C'est pour ça qu'il n'y a pas de racisme à mon égard*" (mais elle décrira plus loin une collègue de travail ayant tenu des propos racistes envers les collègues "étrangers" ou "noirs" de son équipe).

Certains cherchent, comme elle, à minimiser: "(fille) *C'est partout, même ici, quand on est étranger. Ça dépend des personnes. Il y a des gens très gentils et des gens racistes. Si on est gentil avec tout le monde, tout le monde est gentil.* (Père) *Je n'ai jamais connu d'expérience de racisme depuis 30 ans que je suis en France... sauf quelquefois, si quelqu'un a bu. Il dit...*" (Père de 60 ans, fille de 29 ans, arrivés respectivement en 1973 et en 1982, Vannes). "*Et puis donc, depuis deux-trois ans... c'est comme si c'est une faute qu'on a commis. C'est écrit là qu'on est étranger et on est considéré... je ne sais pas et je ne veux pas dire de nom*" (femme, 28 ans, en France depuis qu'elle a 14 ans, Rennes).

Selon les personnalités et les parcours, les uns le vivent avec du recul et de l'humour, d'autres le vivent dans la douleur et d'autres au contraire, dans la revendication agressive.

"Propos interviewée: " *On a trop galéré pour trouver un appartement.* - Question. C'est vrai? - Réponse. *Oui. Ben au début, le premier appartement, madame C., là, elle nous disait texto 'Ben vous êtes turques [deux sœurs], alors moi j'ai eu un Tunisien, j'ai eu des problèmes avec. Alors c'est sûr que vous allez payer le loyer ou pas?' 'Oui oui! On va payer le loyer, vous inquiétez pas et tout!' (...)[Pour obtenir un autre appartement], on est passé par une agence. Ben... les agences, ils n'ont rien fait sur le fait qu'on soit turques. Ils sont désagréables parce que c'est des agences immobiliers, quoi, logique! C'est pas parce qu'on est turques. Et sinon, depuis qu'on a arrêté le bail, ça faisait un an et demi qu'on habitait en sous-location justement...*

Question.- A cause de ça ?

Réponse. *Oui. On appelait et on disait 'Oui, on est étudiantes' (déjà c'est pas bien!) mais 'on est turques en plus'. Et il y a même des gens qui ont dit 'Ah ben oui, quand même!' On a visité beaucoup d'appart' (...) et à chaque fois, il y avait trois-quatre visiteurs et c'est pas nous qu'ils choisissaient. On a eu plein plein d'entretiens*

avec plein de proprios, à chaque fois, c'était pas nous qui étions choisies pour l'appartement. Et celui-là, on l'a eu par un ami français qui partait d'ici et qui nous a mis en relation avec les propriétaires d'ici. Et... ben c'était juste, aussi, après le 21 avril [le Front National est arrivé en seconde position aux élections présidentielles]. C'était bien ! Elle [la propriétaire] osait pas trop [refuser] même si elle y avait pensé !" (Etudiante, en France depuis 7 ans, Rennes).

"Quand je cherchais des stages, pendant les entretiens, la première question était sur mes origines, avec un sourire hypocrite. L'entreprise A. m'a dit sur le répondeur qu'ils avaient pris quelqu'un d'autre, avec une explication bizarre. Ils ont précisé que ce n'était pas à cause de mon origine qu'ils ne me prenaient pas." (Jeune homme, 22 ans, BTS, Vannes).

"Les Français n'aiment pas tellement les Turcs. J'ai l'impression que les Français aimeraient que les Turcs s'en aillent." (homme, 38 ans, Vannes).

Pour tenter d'échapper, au moins partiellement, à cette discrimination qui s'exprime en particulier dans les domaines du logement et du travail, trois interviewés ont changé de noms lorsqu'ils ont pris la nationalité française. Deux d'entre eux ont adopté pour nouveau patronyme la traduction française de leur nom turc, le troisième ayant décidé de changer les prénoms de tous les membres de la famille. Mais ces changements ne valent que pour les contacts à distance, au téléphone (lorsqu'on parle français sans accent comme c'est le cas de tous les jeunes arrivés enfants en France) ou de façon épistolaire. La relation de face-à-face relance la difficulté.

Plusieurs personnes pensent que l'accueil des étrangers s'est dégradé à Rennes ces dernières années (propos moins entendus dans les deux autres villes) et qu'*"avant, on était mieux accueilli"*. L'une d'entre elle l'explique même en faisant la différence entre les "bons" et les "mauvais" étrangers: *"Aujourd'hui, il y a une attitude d'hostilité envers les Turcs de Rennes. A Rennes, il y a autant de familles en situation irrégulière que régulière. C'est comme à Sangatte. Donc les services sociaux sont débordés, tout le monde devient agressif. Il y a trop d'étrangers"* (femme, 34 ans, élevée en France, études supérieures); une opinion classique parmi les migrants, observée dans d'autres contextes migratoires, où les plus anciennement arrivés se démarquent des plus récemment présents et des catégories les plus stigmatisées.

B/ LE STIGMATE⁷³ DU FOULARD MUSULMAN

L'un des éléments centraux de la stigmatisation, telle qu'elle est vivement ressentie, est due au foulard. Pour les femmes qui le portent en tout cas. Car dans ce domaine, les pratiques diffèrent énormément, tant dans le port lui-même que dans la façon de porter les foulards. Certaines femmes musulmanes sunnites⁷⁴ croyantes ne le

⁷³ "Stigmate" doit être pris ici dans son acception sociologique. Il désigne les signes qui, dans une interaction quelle qu'elle soit, sont jugés négativement et dévalorisant l'individu (handicap, signes ethniques, etc.).

⁷⁴ Rappelons que seules les Sunnites préconisent le port du foulard pour des raisons religieuses. Dans l'étude, les vieilles femmes alevies en portaient pour des raisons culturelles, tenant aux habitudes vestimentaires. Les jeunes femmes alevies n'en portaient pas.

portent jamais ou seulement à la mosquée; d'autres encore le portent pour sortir mais pas à la maison, d'autres encore le portent en présence d'étrangers à la maison. Ainsi par exemple, pendant les entretiens, une femme s'en est couverte discrètement quand son frère est entré mais elle ne le portait pas dans l'entretien mené entre femmes. D'une génération à l'autre, d'une région à l'autre et selon la rigueur de la croyance religieuse, les techniques adoptées sont aussi différentes: sous-foulard et foulard couvrant parfaitement les cheveux, nœuds sur la nuque pour les jeunes, nœuds sous le menton pour les femmes d'âge mûr, nœuds sur la tête pour les vieilles femmes aux habitudes rurales ou pour les travaux ménagers (cela fait un peu "négligé" paraît-il mais nous avons vu des foulards ainsi portés à un mariage alevi); et foulards imprimés en soie ou synthétique, foulard en coton blanc léger bordé de dentelles de couleur, foulard noir couvrant tout le haut du corps, etc. Il y a ainsi tout un jeu dans le port du foulard et de nombreuses significations attachées aux détails.

Dans ce domaine aussi, le rejet est plus vivement ressenti chez les jeunes femmes et elles sont d'ailleurs plus critiquées quand elles ont commencé à le porter tard, à l'adolescence ou au moment du mariage. Chez les femmes plus âgées, ça "passe mieux": *"J'ai jamais rien entendu sur mon foulard sauf une fois, il y a 10 ans. Un homme qui m'a fait un long discours, à l'hôpital. J'ai pas tout compris"* (femme, 47 ans, arrivée en 1979, Vannes). *"Les Français croient qu'on est toutes voilées mais c'est que 50-50."* (jeune femme).

Les femmes portant le foulard qui se sont exprimées sur ce sujet se sentent considérées comme des arriérées, des incultes, des migrantes fraîchement débarquées ou des femmes exagérément soumises à leur mari: *"La plupart du temps, ça se passe bien [avec le personnel soignant dans les hôpitaux, où elle se rend souvent avec son fils malade] mais j'ai eu quelques problèmes à cause de mon apparence. Pour sortir, je mets un foulard et un long manteau. A cause de ça, certains médecins ont cru que j'étais une femme ignorante et analphabète, que je ne parlais pas le français et que ce n'était même pas la peine de m'adresser la parole. Ils ne me disaient rien et ils envoyaient directement les résultats à mon médecin traitant comme si j'étais incapable de comprendre. J'ai protesté. J'ai exigé de savoir ce qui se passait et qu'on m'explique. Je me suis plainte auprès d'un médecin en disant 'C'est mon enfant. C'est moi qui m'occupe de sa santé. Alors je veux savoir ce qu'il a'. Du coup, ensuite, j'ai reçu une copie des résultats. Il y avait aussi une femme médecin, ce n'était pas méchant de sa part mais elle me disait 'Oh, Mme A., comme vous êtes mignonne dès que vous enlevez votre foulard ! Je croyais que vous étiez laide pour vous cacher comme ça ! Pourquoi vous voulez vous cacher comme ça ? Pour nous, le foulard (tülbent) a une signification. C'est pour garder sa beauté pour l'homme de sa vie. C'est pour éviter d'être attirée par d'autres hommes. Pour moi, on n'est pas forcément une femme arriérée parce qu'on porte le foulard, hein."* (femme, 32 ans, femme au foyer, arrivée enfant en France, Rennes). *"Les gens sont méchants"* dit avec douleur une toute jeune femme.

Parfois, la description de faits semblables va de pair avec une volonté de convaincre les auteurs du bien-fondé de cette pratique, en racontant par exemple des cas

de conversion de gens "comme-il-faut" ou en insistant sur le fait qu'elles le portent de leur propre fait: telle Française, médecin, s'est convertie; dans telle autre ville, plusieurs chrétiens ont pris la religion musulmane, etc.

Les "Français" interviewés, qu'il s'agisse de travailleurs sociaux, de voisins, etc. manifestent souvent, en contrepoint, une gêne au contact de femmes portant le foulard, gêne qui s'exprime de façons très variées et pas forcément dans des termes xénophobes: impression de barrière à la communication, de tristesse dans le vêtement ou, simplement, marquage d'une altérité plus grande qui fait que l'on "repère" plus "les foulards" que les autres. *"Question. Et les jeunes femmes nées en France ? Réponse. Ce qui me frappe le plus, ce sont les femmes en manteaux longs qui sont entre elles. Les autres, occidentalisées, je les vois moins. Les instit' me disent qu'elles ont connu des jeunes mamans quand elles étaient élèves, en jeans. Et après le mariage, elles mettent un foulard et un manteau long. Moi, ça ne me dérange pas. Peut-être parce que j'ai beaucoup voyagé. Pour certains Français, c'est la peur de perdre leur identité française, la peur de l'extrémisme, du terrorisme."* (femme, travaillant dans une halte-garderie). Dans les jardins familiaux, une voisine française avec laquelle on entame une conversation à bâtons rompus sur les cultures potagères et les usagers du jardin, évoque ses "voisins" turcs en ces termes: *"Au printemps, en été, ça revit. Mais l'hiver, c'est un peu triste: les arbres sont morts, sans feuilles, et puis les voiles sombres des femmes..."* (Vannes).

Certains, notamment dans les cours de français, se sentent même investis d'une mission à l'égard des femmes turques portant le foulard et font des efforts pour les émanciper: *"Il faut à tout prix les faire sortir de chez elles", "Il faut les séparer de leurs belles-mères pour qu'elles ne soient pas tout le temps sous la tutelle"*.

Beaucoup d'interlocuteurs français qui, ayant abordé spontanément le sujet des femmes portant un foulard, ont été interrogés sur leurs impressions à ce sujet, n'ont pas réellement pu expliquer ce qui les gênait, se référant plutôt à un sentiment de malaise ou, pour certains, à un statut ouvertement minoritaire de la femme. Il est certain que les Turques portant le foulard sont associées à de nombreuses images, anciennes ou récentes, qui contribuent à les stigmatiser: femmes arabes du temps des colonies dont les "anciens d'Algérie" fustigeaient la soumission, (qui n'a entendu décrire "la femme marchant derrière le mulet et portant les bagages"), femmes masquées afghanes dont les journalistes ont fait le symbole des Talibans; peur d'un intégrisme musulman dont l'action souterraine commencerait par les femmes, débat passionné autour du "voile à l'école", enrobé dans une loi générale sur les "signes religieux", et, plus largement, montée de la discrimination à l'encontre des populations musulmanes depuis le développement de l'islamisme politique et de son expression terroriste.

C/ LA COMPARAISON AVEC LES MAGHREBINS

La confusion entre Turcs et Maghrébins existe d'ailleurs parfois (on ne distingue pas toujours les noms, les personnes) chez les gens, voisins, commerçants, qui n'ont pas

de contacts directs et suivis avec ces populations. Pour les autres, la comparaison surgit souvent assez naturellement dans les conversations – comparaisons qui prennent des formes très personnalisées d'un interlocuteur "français" à l'autre (par exemple: *"Les Turcs sont un peuple dominateur contrairement aux Maghrébins, peut-être parce qu'ils n'ont jamais été colonisés"*). Souvent, les Turcs sont vus comme semblables aux Maghrébins des débuts de l'immigration, y compris par plusieurs interlocuteurs "maghrébins" eux-mêmes (travailleurs sociaux, membres d'association). Les comparaisons vont soit en faveur, soit en défaveur des uns et des autres mais les résultats de ces estimations varient d'un interviewé à l'autre.

D/ ACCES AUX SOINS, SYSTEME SOCIAL ET NIVEAU DE VIE APPRECIÉS

Le système de santé est très unanimement apprécié par les familles turques interviewées. La bonne organisation hospitalière, la compétence du personnel, sa conscience professionnelle et son amabilité sont loués. Car en France *"on donne de l'importance à la vie. Ici on aide les gens en difficulté", "on ne regarde pas les riches et les pauvres"*. L'organisation sociale, les services sociaux constituent aussi des points positifs. Dans deux cas, c'est la tolérance religieuse qui est appréciée (un homme à Rennes, l'autre à Quimper). *"Ce qui est bien en France, c'est qu'on peut vivre la religion. Personne ne me dit rien."* (homme, 22 ans, étudiant, Rennes, ayant rejoint un groupe musulman de discussion). Et, d'une manière générale, le niveau de vie est jugé satisfaisant, au point d'ailleurs que les jeunes filles turques élevées en France sont parfois dites plus frivoles que celles de Turquie car elles sont habituées à une vie plus facile et à la consommation. Quelques jeunes gens récemment arrivés dans le cadre du regroupement familial ont aussi une bonne perception des commerçants: *"j'aime bien les Français parce qu'ils sont gentils. Par exemple, quand t'as un problème, on t'explique bien, pour te renseigner"* (homme, 24 ans, arrivé en 2003 par regroupement familial de son épouse, Vannes).

E/OUVERTURE ET FERMETURE: DES VALEURS CLES, DES VALEURS DIVERGENTES

D'une façon générale, les valeurs et les représentations qui ordonnent les images des "Turcs" (majoritairement maçons venus de l'Est et de la Mer Noire, et leurs enfants), et celles des "Français", concernant la relation à autrui, sont ordonnées par des schémas divergents: alors que les valeurs d'ouverture, de contacts sont, si ce n'est mise en pratique, en tout cas mise en avant dans les discours français (découvrir les cultures étrangères, rencontrer des gens différents, s'intéresser à des domaines variés), les valeurs "turques" sont au contraire des valeurs associées à la "fermeture". Ainsi par exemple, une femme portant un foulard est-elle dite "fermée" ("se fermer la tête") et la retenue, la sobriété, autant dans l'allure et le vêtement que dans les expressions du corps et du visage, sont-elles valorisées, surtout chez les femmes mais aussi, semble-t-il, chez

les hommes. Cette austérité apparente est la marque valorisée du sérieux, du travail tenace, de l'effort, opposé aux valeurs trop hédonistes, notamment dans leur comportement de consommation, dans les relations hommes/femmes⁷⁵, des "Français". Ainsi par exemple nous est-il arrivé, au cours de l'enquête, de nouer une relation cordiale avec une femme turque de Vannes qui, au premier abord, avait semblé plutôt distante et peu amène, parlant peu le français de surcroît, mais qui avait en fait pris régulièrement des nouvelles de notre enquête. Sa "froideur" n'était qu'apparente. Avoir un caractère ou un tempérament "ouvert" est une qualité dans le vocabulaire français. Il ne l'est pas forcément dans le vocabulaire turc.

IV - UN AVENIR DE PLUS EN PLUS TOURNE VERS LA FRANCE

Comme il est classique dans les migrations, la manifestation d'un fort attachement à la Turquie s'exprime d'autant plus que le lien à la France s'affirme. Le temps est déjà loin où les travailleurs turcs venus seuls avaient pour objectif d'économiser le plus possible et de repartir ensuite rejoindre leur famille en Turquie⁷⁶. Rares sont ceux qui envisagent concrètement un retour définitif en Turquie, même si les retraités ont plus de latitude dans leurs va-et-vient. Plusieurs fois, et c'est peut-être là l'influence de l'islam, nos interlocuteurs ont exprimé l'outrecuidance d'énoncer trop fermement des projets: l'échec de projets antérieurs, les aléas de la vie, montrent qu'il vaut mieux ne pas trop prévoir. Parmi les plus jeunes (30-40 ans) qui envisagent un séjour, une fois la retraite venue, en Turquie, tous imaginent plutôt des allers-retours entre les deux pays, ne serait-ce que parce qu'ils ont conscience que les enfants resteront en France. Deux ou trois interlocuteurs ont, il y a quelques années, créé en Turquie une compagnie mais le projet a échoué et ils n'envisagent plus de recommencer. A Rennes, la seule famille qui, dans notre échantillon, a acheté un terrain et vit actuellement dans la maison qu'elle a fait construire (dans une commune périphérique de Rennes) associe clairement ses changements de projets à cette accession à la propriété: *"Jusqu'à il y a quatre ans, j'envisageais de retourner en Turquie plus tard, mais après l'achat du terrain à L., ça a changé"* (homme, 36 ans, chef d'entreprise en maçonnerie). C'est encore plus vrai de Quimper et, à un moindre degré, de Vannes, où les mouvements de construction de maisons sont lancés avec beaucoup plus d'ampleur parce que les terrains sont moins chers.

Cela n'empêche pas, pour le moment en tout cas, les vacances fréquentes en Turquie mais avec quelques changements sur les 20 ou 30 dernières années. Ainsi, certains se rendent moins souvent dans les villages de l'Est pour séjourner dans les maisons construites à l'Ouest, à Istanbul ou Izmir. Ensuite, certains, engagés dans des

⁷⁵ Il s'agit encore une fois, de valeurs. Elles peuvent bien sûr être différentes des pratiques effectives. Ainsi par exemple, les relations amoureuses hors mariages entre femmes françaises et hommes turcs ne semblent pas rares et, aux dires de plusieurs femmes "turques" à Rennes, elles tendraient même à progresser.

⁷⁶ En France, l'évolution des projets migratoires chez les ouvriers algériens a été décrite dès les années 1960 par le sociologue Abdelmalek Sayad.

projets en France consacrent une part moins importante de leur budget aux vacances en Turquie et espacent les voyages, tous les deux ans ou trois ans, au lieu des congés annuels. Le lien demeure néanmoins fort et nombreux sont ceux, jeunes et moins jeunes, qui attendent avec impatience cette période heureuse de l'année, faite de retrouvailles familiales et amicales. Une période qui annonce aussi pour les jeunes gens l'époque des présentations de futurs époux et, lorsque les familles se sont entendues, des fiançailles. Les projets liant France et Turquie sont parfois plus complexes, comme dans cette famille qui investit beaucoup dans la scolarité des enfants, placés dans un établissement quimpérois bien "côté": *"On voit pour acheter une maison à Izmir d'ici 3 ans. On pense mettre les enfants à Saint Joseph, une bonne école à Izmir [lycée français prestigieux]. Les enfants partiront avec leurs grands-parents. Ils reviendront passer leur Bac. Parce qu'on a remarqué que les enfants qui suivent leurs études bilingues en Turquie réussissent mieux. C'est un problème de discipline."* (femme, 29 ans, Quimper).

On se sent bien sûr toujours proche de la famille restée au pays, mais, au-delà du cercle familial, le pays d'origine change pendant les longues périodes d'absence. Et parmi les enfants de migrants (et c'est d'ailleurs pour certains migrants eux-mêmes), beaucoup se sentent étrangers en Turquie et sont considérés comme tels. Car les Turcs de Turquie sont bien sûr immédiatement en mesure de distinguer les émigrés et leurs descendants, de retour pour les vacances. *"Ça se passe très bien pour moi en Turquie [pendant les vacances] mais les autres voient que je viens de France. Les 'Français' [elle appellent ainsi les Turcs de France], parlent aigu et il y a un manque de vocabulaire."* (fille, 14 ans, née en France, Quimper).

Les gens se situent maintenant, entre deux sociétés, surtout les plus jeunes mais pas seulement: *"Les liens sont coupés depuis très longtemps en Turquie. Sept ans déjà, c'est assez et chacun a sa situation, ses copines [de ma femme], par exemple, sont toutes mariées et puis dispersées un petit peu et puis en Turquie, les gens courent derrière leur pain et puis il y a une situation qui évolue sans arrêt. Donc on arrive là-bas, on est perdus. Bon, on a le langage qui reste et puis quelques parents. Autrement... on est étrangers... elle aussi, c'est vrai. J'ai toujours dit avec les gens que je connaissais, nous on est une génération perdue ! Notre génération, c'est une génération perdue. Perdus entre les deux, on n'est ni Turcs, ni Français. Perdus !"* (homme, 32 ans, arrivé en 1982, Vannes). C'est pour lutter contre ce sentiment que les activités intraethniques, et en particulier les activités associatives sont maintenues avec vigueur.

CONCLUSION

I - UNE ORGANISATION EN DIASPORA

Les migrations turques en Bretagne sont donc des migrations récentes, dans une région à la tradition d'émigration plutôt que d'immigration, peu habituée encore à recevoir des étrangers. Elles partagent, avec les migrations de travail non qualifiées plus anciennes, certaines caractéristiques comme la vie en groupe ethnique, au cours d'une première étape annonçant la participation de plus en plus active à la société globale; les mariages endogames; les perceptions plus ou moins négatives de la société d'accueil à leur égard. La population immigrée turque, musulmane dans sa grande majorité, subit en outre la stigmatisation propre à cette religion, qui s'est accentuée ces dernières années. Les migrations turques présentent néanmoins une originalité par rapport aux migrations étrangères passées que la France – et la Bretagne – a connues, celle de constituer une diaspora, forme migratoire qui, avec la mondialisation, tend à se développer dans de nombreuses régions du monde.

On attribue généralement aux diasporas quatre caractéristiques. Elles proviennent de pays à très forte émigration, avec une population dispersée de par le monde. Les liens avec les pays d'origine (lien d'ordre affectif, mystique, ou bien très matériel) demeurent forts, contrairement aux migrations de travail "classiques" dont les liens se relâchent jusqu'à parfois disparaître (Polonais). Le contact est ici représenté tant de façon formelle (imam, instituteur) qu'informel (famille, vacances régulières en Turquie). L'amélioration considérable des transports et des autres moyens de communication a considérablement facilité ces liens ces dernières années. Troisièmement, l'insertion dans chacune des sociétés d'accueil se réalise comme pour les autres types de migrations, mais avec une organisation intra-ethnique forte, notamment grâce à la structuration associative. Enfin, dernière caractéristique, l'organisation diasporique maintient un réseau de relations denses entre les différents pôles de l'émigration (Allemagne, Pays-Bas, Belgique...). Toutes ces caractéristiques (que l'on trouve par exemple aussi dans les diasporas chinoise, juive, arménienne) sont aussi présentes dans la diaspora turque.

II - SPECIFICITES DES CONTEXTES LOCAUX

Au-delà de ces traits généraux importants, qui permettent de mieux comprendre les orientations générales des devenir migratoires turcs, la comparaison des trois villes bretonnes montre bien, par la similarité des situations dans certains domaines et par leur dissemblance dans d'autres, que les contextes migratoires locaux sont des facteurs importants agissant sur les modes d'insertion des migrants turcs en Bretagne. Parmi les éléments de ces contextes, nous avons identifié l'accession à la propriété, la densité du

tissu associatif local, la spécificité des familles-modèles turques et le degré de scolarisation des jeunes.

A/ L'ACCESSION A LA PROPRIETE

L'accession à la propriété a une forte influence sur le projet migratoire, une observation à laquelle nous ne nous attendions pas. Les différences sont très marquées entre les trois sites de ce point de vue. Les populations turques de Rennes vivent majoritairement dans des HLM avec, semble-t-il, une épargne et un investissement financiers encore tournés vers la Turquie, voire d'autres pays d'Europe. Au contraire, Quimper connaît un mouvement de plus en plus important d'accession à la propriété et, en conséquence, une perception de l'avenir tourné vers la France. Vannes présente une situation intermédiaire de ce point de vue, le mouvement d'achat de terrains constructibles s'y révélant plus modeste. Le fait, à Quimper, contribue aux représentations plutôt positives de l'image des Turcs auprès des gens du cru, pour lesquels la propriété foncière est souvent une valeur importante et un critère fort de réussite sociale.

B/ SCOLARITE DES ENFANTS

Les enfants de familles turques semblent faire des études plus poussées à Vannes et surtout à Quimper qu'à Rennes, même si la durée des études reste courte en comparaison avec la scolarité des jeunes "Français", même dans les couches populaires. A Rennes, les enfants restent dans une plus stricte reproduction sociale (travail du bâtiment). Les raisons ne sont pas entièrement élucidées mais nous faisons l'hypothèse que l'histoire de la migration en est en partie responsable. Quelques familles turques respectées, installées depuis longtemps, considérées comme des modèles localement, ont elles-mêmes "poussé" leurs enfants, garçons et filles, à faire des études, encourageant d'autres parents à en faire autant.

C/ LES TRADITIONS ASSOCIATIVES CARITATIVES EN BRETAGNE ET LEUR IMPACT SUR L'ACCUEIL DES MIGRANTS

La tradition associative est forte en Bretagne, héritée des patronages et des mouvements de jeunes imprégnés des valeurs du catholicisme social. Dans les trois villes (et la liste n'est sûrement pas exhaustive), nous avons rencontré des membres de Terre des Hommes (Quimper), de la JOC (Vannes), d'anciens des Scouts de France, etc. Ce tissu associatif est un terreau pour l'éclosion de multiples associations qui œuvrent dans les quartiers périphériques. Même si un certain paternalisme n'est pas toujours absent des actions en direction des étrangers, ces associations ont contribué à établir des contacts, notamment par le biais de cours de français et à nouer des liens solides, personnalisés, avec des familles turques. Là encore, il semble qu'à Quimper, ces liens soient plus nombreux, Vannes occupant aussi une place intermédiaire. A Rennes, les

actions sociales sont plus professionnalisées et ce sont les travailleurs sociaux qui semblent plus jouer ce rôle de contacts, avec des relations de type différent.

D/ PERCEPTIONS DES POPULATIONS TURQUES

Les perceptions des populations turques sont différentes selon les villes, en partie sous l'effet des facteurs énumérés ci-dessus. Les représentations de la population française sont plus négatives à Rennes où les cristallisations portent sur les relations de voisinage, la réussite économique ostentatoire, le travail au noir, le "repli communautaire", le port du foulard. L'accueil quimpérois, à l'autre bout de cette échelle, semble plus neutre, voire positif, la réussite économique est au contraire louée et l'accession à la propriété bien perçue. Le port du foulard féminin dérange tout autant car il est assimilé partout à un "manque de volonté d'intégration" mais les stéréotypes le concernant sont plus nuancés ("il y a des femmes voilées qui sont quand même sympathiques"; "chacun est libre de porter ce qu'il veut). La ville de Vannes constitue, sur cette échelle, une situation intermédiaire. Or, plus les perceptions sont négatives et plus les attitudes de repli sont manifestes.

III - L'ILLUSION D'UNE "COMMUNAUTE TURQUE" UNIQUE : VARIETE DES MIGRATIONS ET RECOMPOSITION IDENTITAIRE

Enfin, la migration turque est loin d'être monolithique, l'enquête le démontre amplement. Dans le projet de recherche, nous faisons l'hypothèse de différences intra-ethniques nées de l'obédience religieuse (majorité sunnite, minorité alevie), de l'appartenance ethnique (Anatoliens, Kurdes, autres minorités) et des origines géographiques (populations de l'Est et de l'Ouest), produisant des différenciations dans les milieux migrants. Ces clivages sont confirmés par l'étude bien qu'ils doivent être relativisés car ces milieux sont loin d'être étanches, en particulier dans le domaine du travail. S'y ajoute une autre division, celle des obédiences politiques. La création de nouvelles associations turques reflètent cette diversité et la volonté de la manifester de façon formelle dans le paysage local (une association kurde à Rennes, peu active pour l'instant; une association alevie récente à Quimper à forte revendication d'identité culturelle et religieuse; une association alternative à Vannes dont la teneur est politique mais l'affiliation peu explicite pour des Français extérieurs à la vie politique turque). Certaines personnes, tant "turques" que "françaises" ont exprimé la crainte que la multiplication de ces associations soient porteuses de dissension et de conflits. Nous pensons pour notre part que c'est au contraire un signe de bonne intégration, dans la mesure où comme dans tout processus d'installation de migrants, les processus de recomposition identitaire sont en cours: on n'est plus seulement "Turc en Bretagne" mais de telle obédience religieuse, de telle tendance politique, originaire de telle région de Turquie.

Les compositions migratoires varient d'une ville à l'autre, expliquant sans doute en partie les différences dans les processus d'insertion: Rennes abrite un groupe influent de gens venus de l'Est de la Turquie, plus conservatrice, qui tend à exercer une influence sur les modèles de conduite des co-ethniques. Elle accueille aussi un groupe important de Kurdes, presque absents dans les deux autres villes, en tant que groupe exprimant une identité spécifique. Vannes accueille une forte proportion de gens de la Mer Noire (moins conservatrice mais néanmoins traditionaliste) tandis que Quimper a l'originalité d'avoir parmi sa population turque une forte minorité alevie et de gens de la Mer Egée (Ouest). Ces données obligent à réfléchir sur la notion de "communauté" turque, un terme et un concept venu des Etats-Unis, déjà très utilisé dans le milieu du développement. Il trouve un très large écho chez les travailleurs sociaux et, de plus en plus chez les Turcs eux-mêmes mais tend à occulter les différences intra-groupe et à rigidifier les frontières ethniques.

PRECONISATIONS

I – LA SCOLARITE

L'intégration des migrants, quelle qu'ils soient, passe peut-être avant tout par l'élévation du niveau scolaire des enfants et leur ascension sociale. Les travaux sociologiques montrent amplement que les images négatives se résorbent et que les tensions interethniques s'amenuisent avec l'amélioration des chances professionnelles des enfants de migrants. Un certain nombre d'actions, tant en direction des professionnels que des élèves turcs sont indiquées.

- Des conférences de sensibilisation sur l'importance de l'école, en direction des jeunes Turcs et de leurs parents, en envisageant avec eux, non pas des projets abstraits et grandiloquents comme ils les élaborent pour le moment (projets d'autant plus ambitieux qu'ils ne se réaliseront jamais – avocat, médecin, architecte – mais au contraire des projets accessibles, dans lesquels ils puissent réellement se projeter, en particulier dans les secteurs familiers, proches du bâtiment (Bac Pro, BTS).

- L'étude a clairement montré que les rares jeunes qui avaient fait des études ne trouvaient moins d'embauche, ou moins rapidement que les jeunes "Français". Cette vision fataliste et défaitiste court parmi tous les migrants turcs, décourageant par avance ceux qui veulent construire un projet professionnel hors du bâtiment. La discrimination est toujours difficile à établir et les membres de la société majoritaire ont souvent tendance à penser qu'ils "sont paranoïaques" et qu'ils "voient du racisme partout". Or, cette discrimination existe, même si elle commence tout juste à être évaluée à sa juste mesure. Une cellule d'observation du devenir scolaire des jeunes issus de l'immigration devrait être constituée au niveau breton, qui permettrait à la fois de saisir l'ampleur et de sensibiliser au problème. Un accompagnement à l'emploi des jeunes qualifiés devrait être mis en place. A noter que le Contrat de Ville de Quimper a diligenté une étude sur le devenir des jeunes sortis des lycées des quartiers.

- De façon plus pragmatique une réflexion professionnelle pourrait porter sur les points suivants :

- . la présence et l'absence de carte scolaire dans leurs effets sur les concentrations ethniques

- . la tendance à ethniciser les échecs scolaires: les élèves turcs sans difficulté particulière sont moins perçus comme turcs mais sont perçus comme des élèves comme les autres

- . le rapport à la langue française et à la traduction: nombre de parents d'élèves turcs se sentent très diminués par leur méconnaissance ou leur pratique approximative du français et renoncent à venir à l'école, or la communication est souvent possible, même lorsque le niveau linguistique n'est pas parfait. La présence d'un intermédiaire, traducteur neutre, choisi hors de la famille, comme il en existe à Rennes (UAIR) permet

que les gens se sentent mieux reconnus dans leur différence – une différence qui s'estompe puisque tous les adultes élevés en France maîtrisent très bien le français.

II – LE TRAVAIL

Les graves dysfonctionnements liés au travail illégal, au grand nombre de faillites, frauduleuse ou de bonne foi, à la concurrence exacerbée baissant considérablement les prix, contribuent fortement, surtout à Vannes et à Rennes, à stigmatiser les maçons turcs, à "leur faire porter le chapeau", alors même qu'ils sont insérés dans un système dont ils ne maîtrisent pas tous les rouages, même s'ils contribuent à le perpétuer.

Rennes a pris le "taureau par les cornes" en initiant une opération en partenariat avec l'Association d'Entraide des Travailleurs Turcs qui cerne bien les problèmes et les mesures à prendre (réflexion/actions sur les prix, sur les relations entre donneurs d'ordre français et exécutants turcs, sur la formation professionnelle et sur la gestion des entreprises). On rappellera ici l'exemple d'une comptable de Vannes, dont l'action pourrait être imitée et le travail d'accompagnement, qui va bien au-delà du simple travail comptable, subventionné. L'efficacité de son action est basée sur la relation personnalisée de qualité (suivi de la clientèle turque avec qui elle entretient de bons rapports), la "pédagogie" (réalisation de bilans prévisionnels, établissement d'un calendrier de paiements des cotisations...) et l'accompagnement social (dans les démarches auprès des institutions réceptrices des cotisations, etc.)

III – LES FEMMES

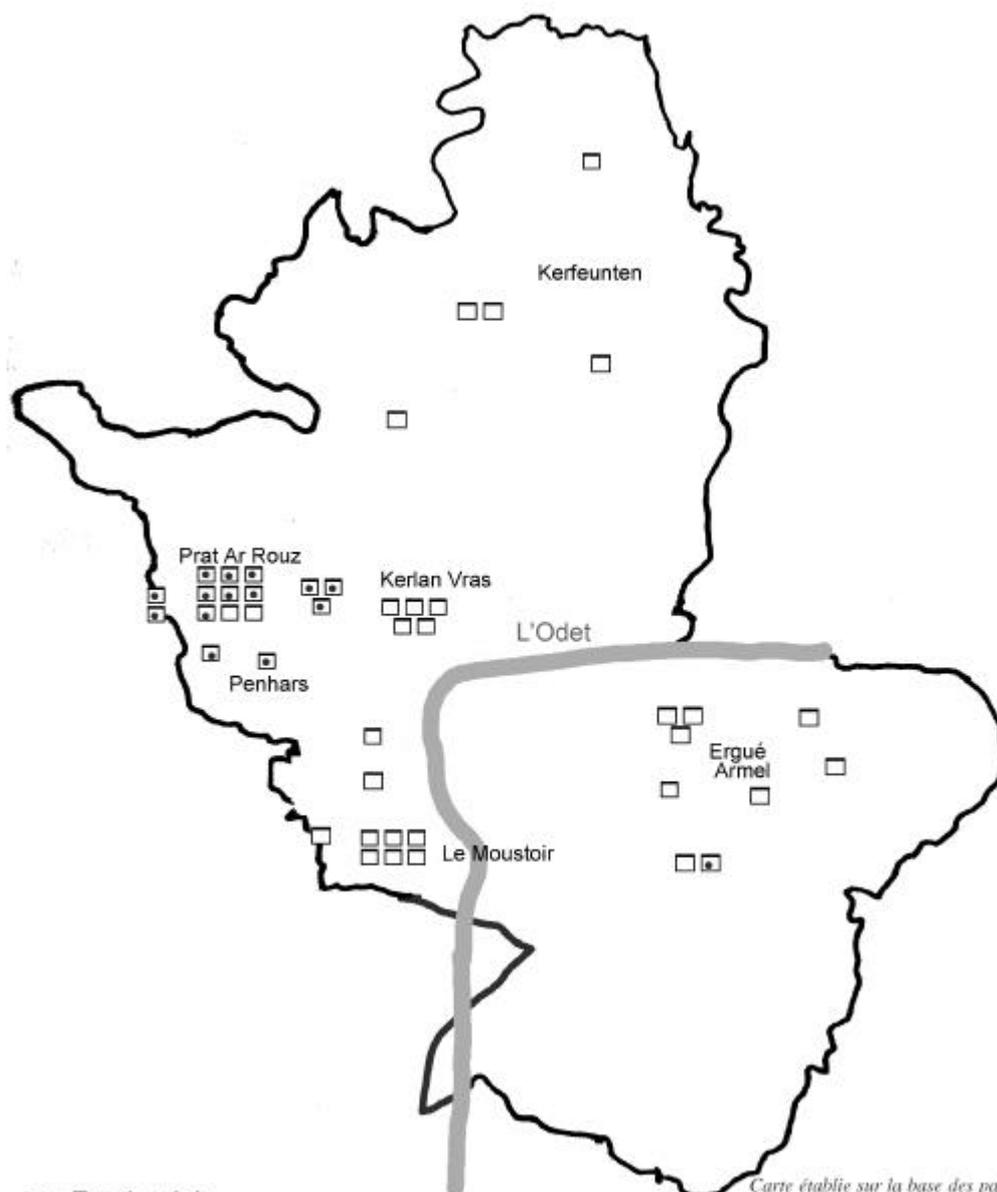
Enfin, l'étude montre une réelle et inquiétante crispation sur les femmes portant le foulard musulman, qui ne peut conduire qu'au repli, à la souffrance et au sentiment de rejet, avec des conséquences sociales incontrôlées. Les représentations très négatives, que nous avons décrites en détail, dépassent bien sûr le simple cadre breton pour refléter une situation nationale. Des actions de sensibilisation, notamment auprès des professionnels, pourraient être prises, qui tiennent compte des acquis des études sociologiques en la matière, lesquelles montrent les différents types de signification qu'il faut attribuer au port du foulard dans la migration et les raisons de la recrudescence de cette pratique – quel que soit, bien entendu, ce qu'on peut en penser à titre individuel.

ANNEXES

ANNEXE I. STATISTIQUES: DONNEES RECUEILLIES OU DEPOUILLEES

	RENNES		VANNES		QUIMPER	
Général	Public d'un foyer de travailleurs 1974-1994	Foyer Guy Houist			Caractéristiques socio-démographiques des quartiers	Ville
Santé	Public d'une PMI 2001-2002	Anonymat souhaité				
Emploi	Ensemble des entreprises d'un quartier à forte population turque	Audiar	Public d'une association locale d'aide à la recherche d'emploi (quartiers à forte population turque)	Anonymat souhaité	Entreprises créées en 2000	Chambre des Métiers
					Entreprise du bâtiment en 2002	Annuaire professionnel
	Ensemble des "kebab"	Base de donnée professionnelle Hyperbil			Public d'une association d'aide à l'insertion socio-économique de jeunes 2003	Anonymat souhaité
Ecole	Effectifs	Enseignant LCO	Effectifs	Enseignant LCO	Effectifs	Enseignant LCO
	Effectifs	Ecole primaire et collège	Effectifs	Ecole primaire et collège	effectifs	Ecole primaire, collège, lycée
Travail social	Dossiers demande d'aide sociale	Anonymat demandé	Dossiers demande aide sociale	Anonymat demandé		
Logement			Office HLM	Anonymat souhaité	Demande de permis de construire 2001-2002	Dépouillement par enquêtes
Associations					Fichier des associations	Ville

**ANNEXE II – QUIMPER. PERMIS DE CONSTRUIRE DES FAMILLES "TURQUES"
2001-2003**

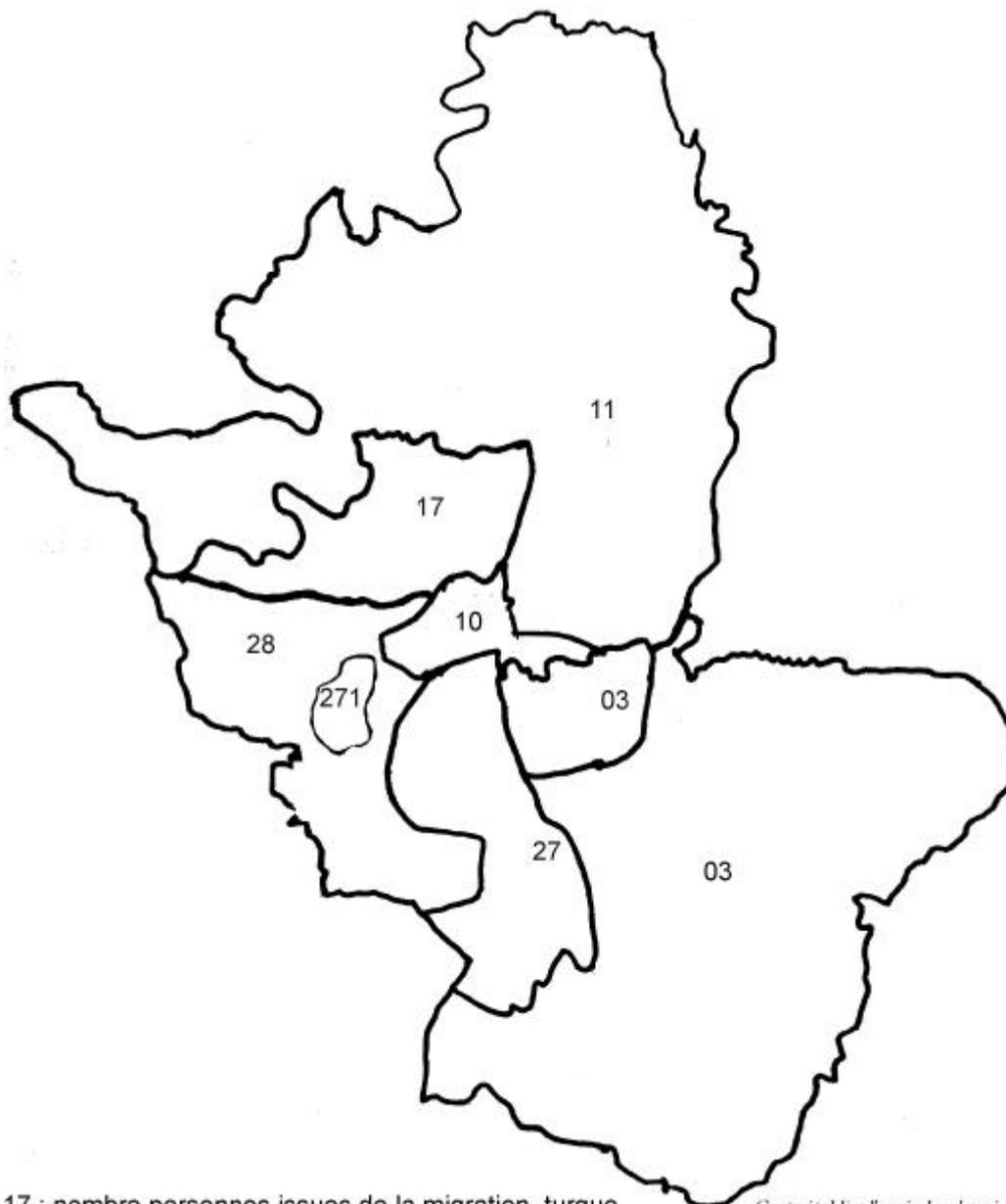


- : Terrain privé
▣ : lotissement communal

*Carte établie sur la base des patronymes
relevés au service des permis de construire
Mairie de Quimper*

ANNEXES III – POPULATIONS ISSUES DE TURQUIE DANS LES TROIS VILLES

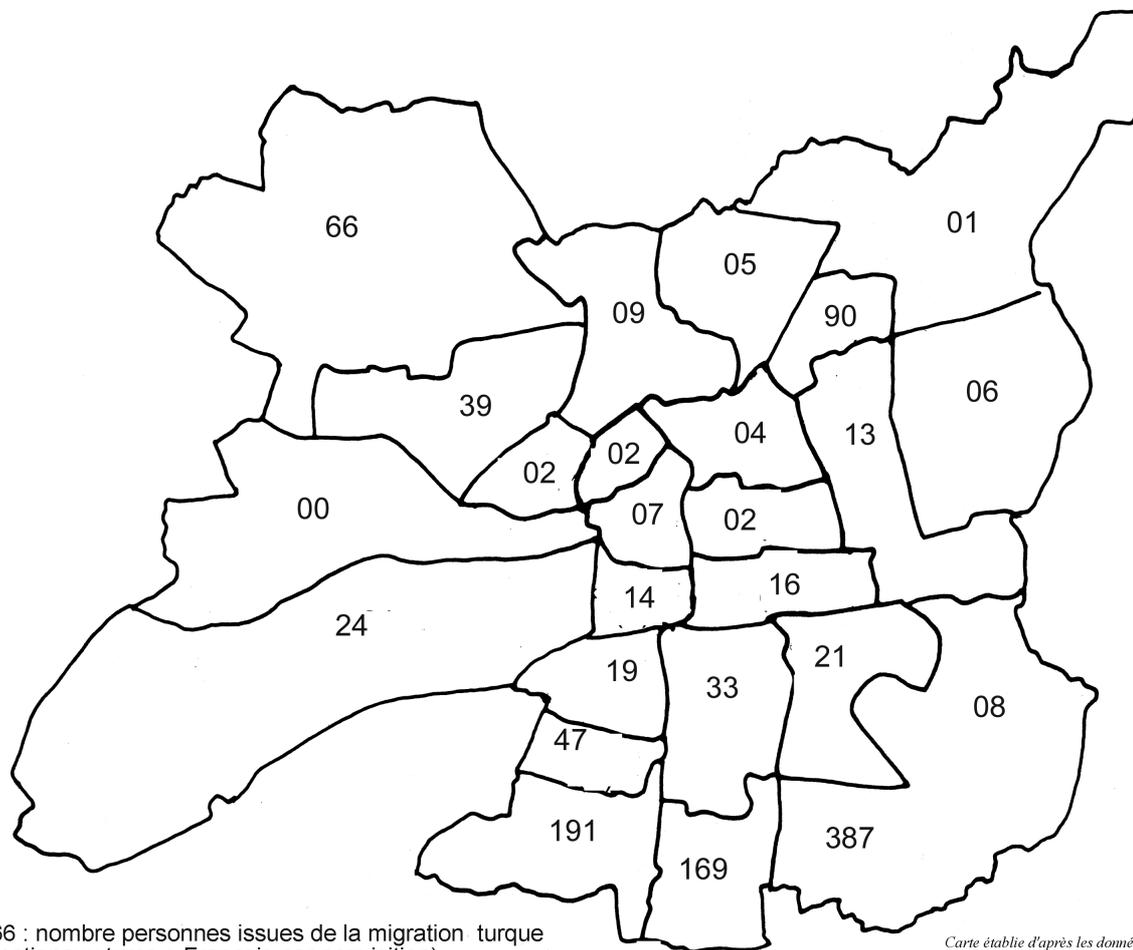
Annexe III/A - QUIMPER



17 : nombre personnes issues de la migration turque
(nationaux turcs + Français par acquisition)

*Carte établie d'après les données par triris
INSEE Rennes - R.P. 1999*

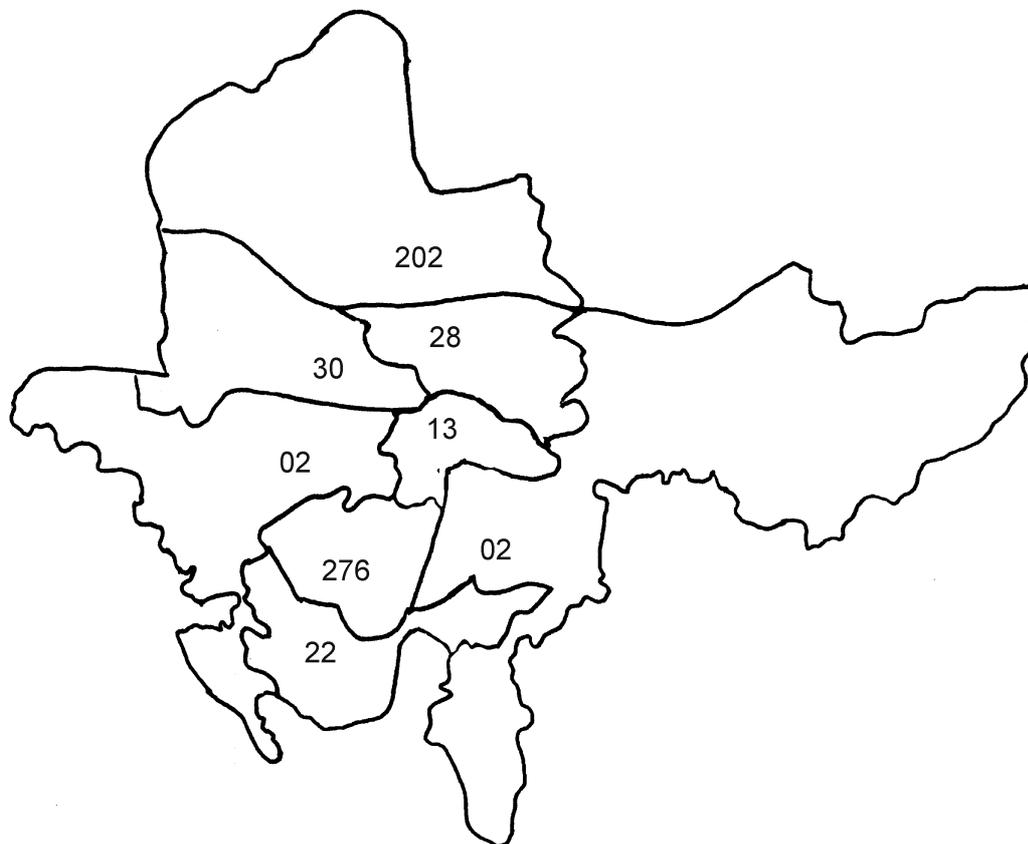
Annexe III/B - RENNES



66 : nombre personnes issues de la migration turque
(nationaux turcs + Français par acquisition)

Carte établie d'après les données par triris
INSEE Rennes - R.P. 1999

Annexe III/C - VANNES

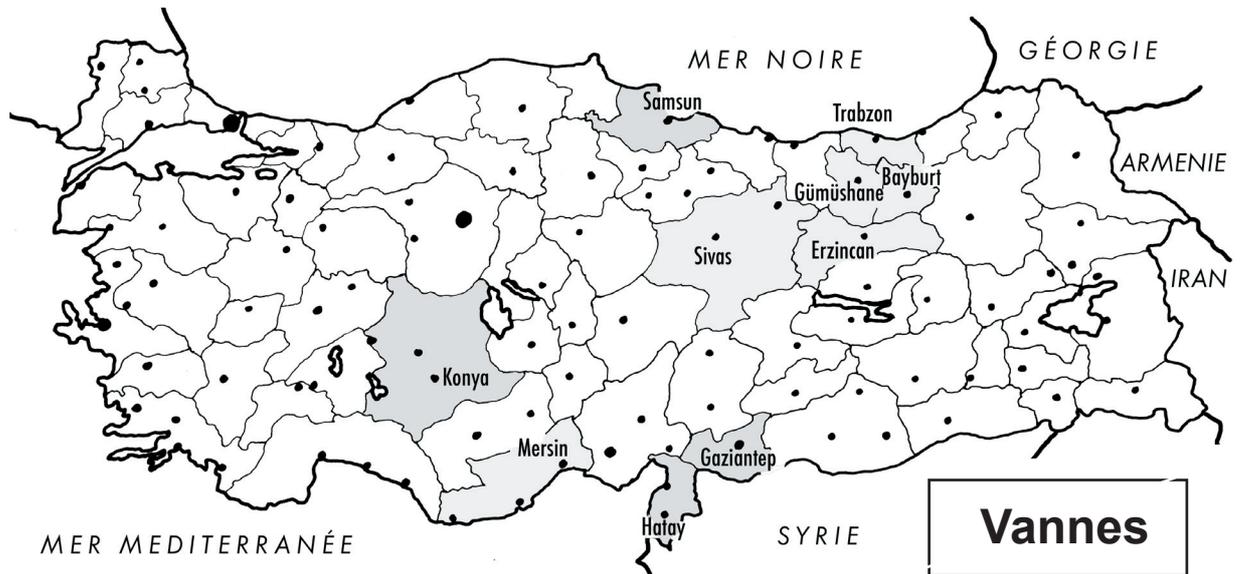
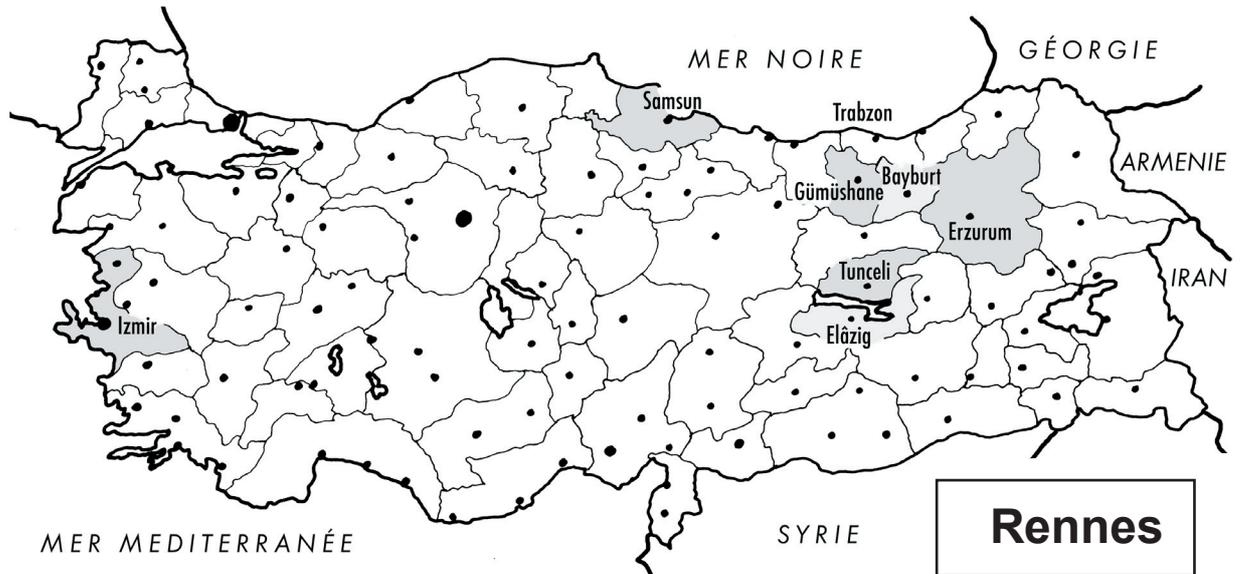
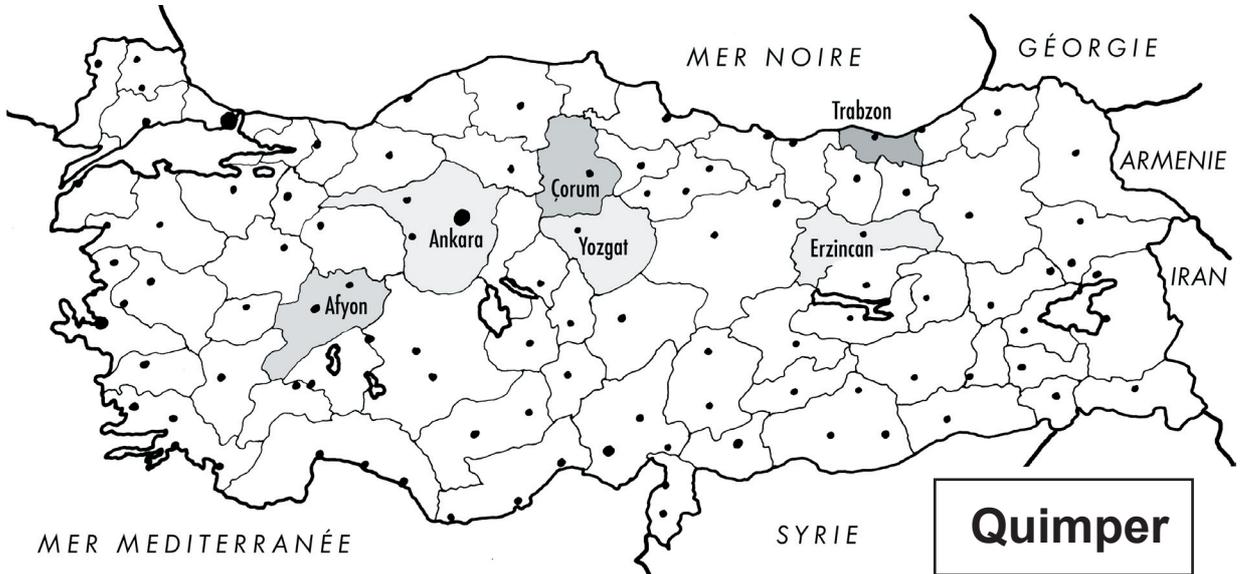
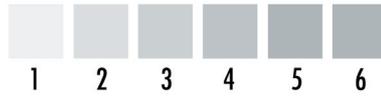


28 : nombre personnes issues de la migration turque
(nationaux turcs + Français par acquisition)

*Carte établie d'après les données par triris
INSEE Remes - R.P. 1999*

ANNEXE IV – REGIONS D’ORIGINE DES FAMILLES INTERVIEWEES

Nombre de familles



ANNEXE V - PYRAMIDES D'AGE DES POPULATIONS ISSUES DE TURQUIE
 (Graphiques établis à partir des données fournies par l'INSEE Rennes R.P. 1999)

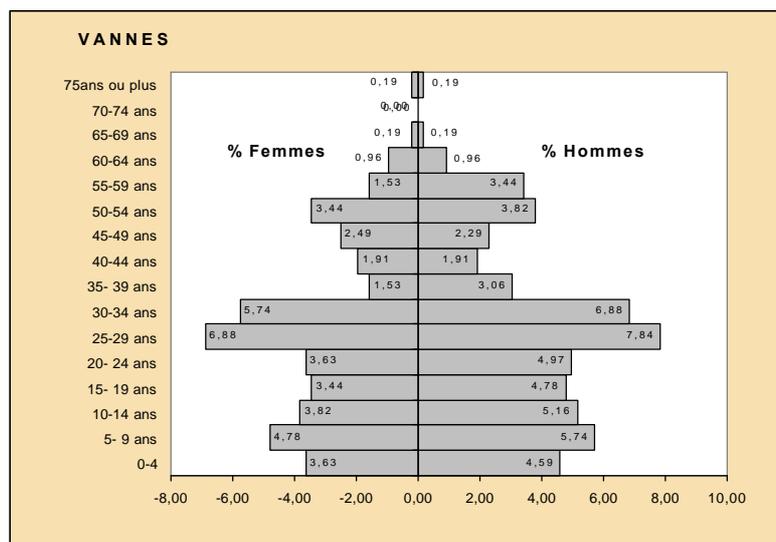
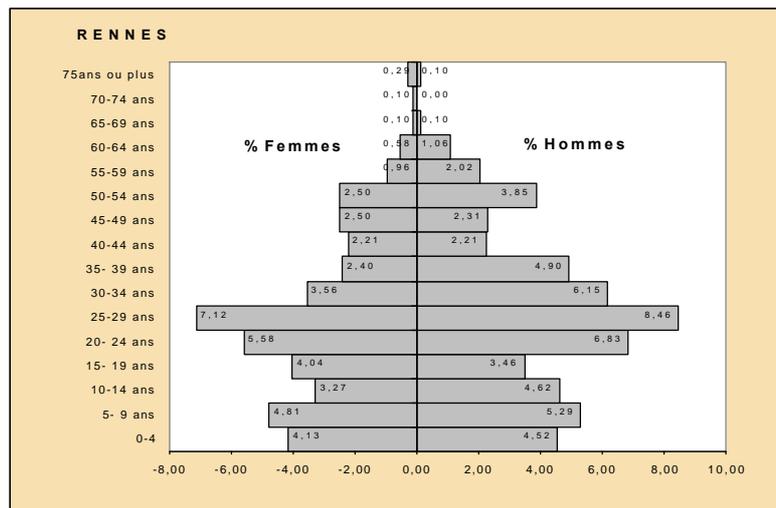
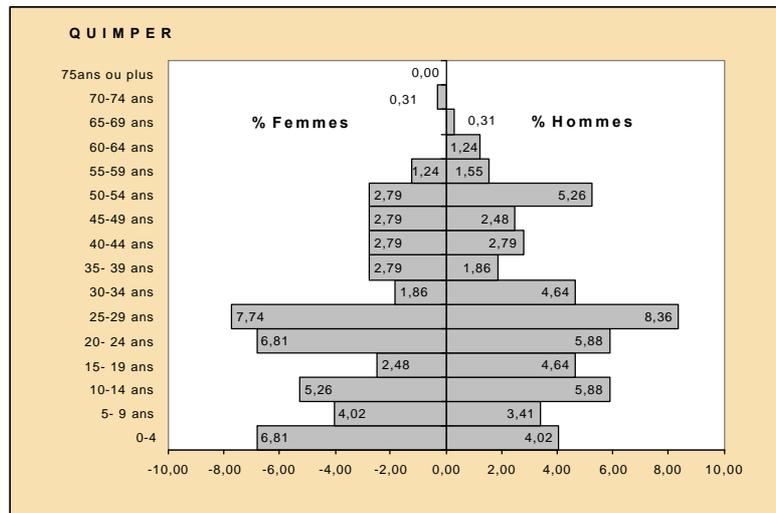


TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	7
I – OBJECTIF DE L’ÉTUDE	7
II - MÉTHODOLOGIE	8
A/ RÉALISATION	8
B/ L’ENQUÊTE DE TERRAIN	9
1. Statistiques: des données microlocales	9
2. Un échantillon beaucoup plus grand que prévu.....	9
3. Les observations	10
III - CADRAGE GÉNÉRAL	12
A/ LA MIGRATION TURQUE EN EUROPE	12
B/ EN FRANCE.....	13
C/ EN BRETAGNE.....	14
D/ CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES MIGRANTS TURCS EN BRETAGNE	15
E/ LES VILLES DE QUIMPER, RENNES ET VANNES	16
1. Les contextes.....	16
2. Eléments démographiques.....	17
3. Localisation dans la ville et habitat.....	21
4. Les caractéristiques sociales de la migration turque	22
CHAPITRE I - INSERTION SOCIALE ET ECONOMIQUE	27
I – LES SECTEURS D’ACTIVITÉ	27
A/ PRÉSENCE TURQUE DANS LE BÂTIMENT: LES CHIFFRES	27
B/ LA GESTION "ETHNIQUE " DE LA FLEXIBILITÉ	28
C/ LA FRAGILITÉ DES ENTREPRISES	29
1. Entre tension et pragmatisme.....	30
2. La comptabilité et "les papiers"	32
3. Une concurrence exacerbée	34
4. Des actions passées et présentes	36
5. Evolution des projets professionnels	37
6. Le travail des Kurdes à Rennes	38
7. Le travail des femmes: des situations variées selon la ville et le cycle de vie	39
D/ LA VALEUR TRAVAIL, UNANIMEMENT PARTAGÉE	43
II - L’ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ.....	44
III - L’APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS.....	45
IV - LA NATIONALITÉ FRANÇAISE	49
CHAPITRE II - LA VIE DE QUARTIER.....	51
I - HABITAT: REPÈRES	51
A/ LES QUARTIERS	51
1. Des zones d’habitat très localisées.....	51
2. Le choix du logement: entre regroupement et dispersion.....	52
3. L’aménagement des logements.....	54
II - LES USAGES DU QUARTIER.....	55

A/ UN RAPPORT SPÉCIFIQUE À L'ESPACE ET AUX EQUIPEMENTS	55
B - LES RELATIONS DE VOISINAGE.....	58
CHAPITRE III - L'ÉCOLE.....	63
I - ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVÉ.....	63
II - RÉPARTITION DES ENFANTS DANS LES ÉCOLES.....	64
A/ DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.....	64
B/ LES ÉLÈVES TURCS DANS LE SECONDAIRE.....	67
C/ LES CLASSES POUR NON FRANCOPHONES: CLIN ET CLAD.....	68
III - CARACTÉRISTIQUES SCOLAIRES DES ENFANTS D'ORIGINE TURQUE	69
A/LE POINT DE VUE DES ENSEIGNANTS	69
B/ LES PROBLÈMES DE LANGUE, EN FRANÇAIS EN TURC	70
C/ L'ABSENTÉISME.....	73
D/ DU RETARD SCOLAIRE AU DÉINVESTISSEMENT AU COLLÈGE.....	74
IV - ITINÉRAIRES SCOLAIRES ET PROJETS PROFESSIONNELS.....	75
A/ DES ORIENTATIONS EN FILIÈRES COURTES: NIVEAU SCOLAIRE OU INFLUENCE DU MILIEU ?	75
B/ DES PROJETS PARENTAUX À LA FOIS AMBITIEUX ET LIMITÉS	76
C/ DES COMPORTEMENTS SCOLAIRES DIFFÉRENCIÉS SELON LE SEXE	78
D/ LES RELATIONS ENTRE LES FAMILLES ET L'ÉCOLE	79
IV - L'ENSEIGNEMENT DE LANGUE ET DE CULTURE D'ORIGINE (ELCO).....	82
A/ ENSEIGNANTS ET ÉLÈVES.....	82
B/ LES CADRES DE L'ENSEIGNEMENT.....	84
C/ LES RELATIONS AVEC L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET LES PARENTS.....	85
1. <i>Un collègue un peu à part?</i>	85
2. <i>S'adapter aux parents de la migration</i>	86
D/ LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT ELCO AU SEIN DE LA MIGRATION TURQUE.....	86
CHAPITRE IV - SANTE ET ACCES AUX SOINS.....	89
I - LES PATHOLOGIES.....	89
II - LE RAPPORT À LA MÉDECINE	91
A/ UN ENGOUEMENT POUR LA BIOMÉDECINE.....	91
B/ LE CHOIX DES MÉDECINS.....	91
C/ LA MÉDECINE TRADITIONNELLE.....	95
CHAPITRE V - LA VIE COLLECTIVE INTRA-GROUPE.....	97
I - LES ASSOCIATIONS	97
A/ LE RÉSEAU DES ASSOCIATIONS TURQUES DE LA FÉDÉRATION DE L'OUEST.....	97
1. <i>Les fonctions des associations</i>	98
2. <i>La vie associative</i>	102
3. <i>Des représentantes de la "communauté turque" ?</i>	105
B/ LES ASSOCIATIONS "KURDES" DE RENNES	106
C/ L'ASSOCIATION ALEVIE DE QUIMPER.....	107
D/ LE FOYER CULTUREL TURC DE VANNES.....	108
E/ DES FRONTIÈRES ETHNIQUES CHANGEANTES SELON LES CONTEXTES DE MIGRATIONS	109
II - LES RELATIONS SOCIALES INTRA-GROUPES (MARIAGES, FAMILLES, AMIS)	112

A/ UNE FORTE TENDANCE AU MARIAGE ENDOGAME AVEC UN CONJOINT DE TURQUIE.....	112
B/ L'IMPORTANCE CROISSANTE DE LA FAMILLE.....	116
C/ LE CERCLE D'AMIS	118
D/ UNE "GÉOGRAPHIE AFFECTIVE" DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE.....	119
CHAPITRE VI - LES RAPPORTS AVEC LA COLLECTIVITE LOCALE.....	121
I - LE TRAVAIL SOCIAL	121
A/ LE PUBLIC ISSU DE TURQUIE DANS LES SERVICES SOCIAUX.....	121
B/ LES REPRÉSENTATIONS DE PART ET D'AUTRE.....	123
II - DES INTERMÉDIAIRES, "PASSEURS" FRANÇAIS ET TURCS	128
III - LES PERCEPTIONS DU RAPPORT INTERETHNIQUE	129
A/ UN CERTAIN SENTIMENT DE REJET	129
B/ LE STIGMATE DU FOULARD MUSULMAN	131
C/ LA COMPARAISON AVEC LES MAGHRÉBINS	133
D/ ACCÈS AUX SOINS, SYSTÈME SOCIAL ET NIVEAU DE VIE APPRÉCIÉS	134
E/OUVERTURE ET FERMETURE: DES VALEURS CLÉS, DES VALEURS DIVERGENTES	134
IV - UN AVENIR DE PLUS EN PLUS TOURNÉ VERS LA FRANCE.....	135
CONCLUSION.....	137
I - UNE ORGANISATION EN DIASPORA.....	137
II - SPÉCIFICITÉS DES CONTEXTES LOCAUX.....	137
A/ L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ.....	138
B/ SCOLARITE DES ENFANTS	138
C/ LES TRADITIONS ASSOCIATIVES CARITATIVES EN BRETAGNE ET LEUR IMPACT SUR L'ACCUEIL DES MIGRANTS	138
D/ PERCEPTIONS DES POPULATIONS TURQUES.....	139
III - L'ILLUSION D'UNE "COMMUNAUTÉ TURQUE" UNIQUE : VARIÉTÉ DES MIGRATIONS ET RECOMPOSITION IDENTITAIRE.....	139
PRECONISATIONS	141
I – LA SCOLARITÉ.....	141
II – LE TRAVAIL	142
III – LES FEMMES	142
ANNEXES.....	143